



**Audit du niveau des charges d'exploitation et
des prévisions de RTE pour la période 2013-2021**

Rapport définitif

**Trajectoire TURPE 5 révisée par RTE
Version publique – 19 octobre 2016**

SYNTHÈSE

I. Rappel du contexte de l'étude

Dans le cadre de la détermination du tarif applicable, la mission de la Commission de Régulation de l'Energie (ci-après la "CRE") est centrale puisque c'est elle qui fixe le tarif d'utilisation d'un réseau public de transport d'électricité dans le domaine de tension HTB (dit "TURPE 5 HTB"), de sorte à préserver à la fois le service public du transport d'énergie (y compris la sécurité et le développement des réseaux) et les intérêts financiers des acteurs économiques y participant.

Une analyse approfondie de l'activité, des comptes et des coûts du gestionnaire de réseau est donc nécessaire pour s'assurer de la justesse du tarif.

L'enjeu est d'autant plus important que RTE assure l'essentiel du transport de l'électricité du marché français. La rigueur dans la détermination du tarif TURPE 5 HTB fondé sur ses coûts est donc primordiale.

Dans le cadre de l'élaboration du prochain tarif (« tarif TURPE 5 HTB ») pour une entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2017 ou au 1^{er} août 2017 et ce pour une durée de 4 ans, la CRE procède à des audits.

Afin de pouvoir se prononcer sur ce tarif, conformément aux textes réglementaires en vigueur, la CRE analyse la trajectoire de coûts présentée par l'opérateur au titre de la prochaine période tarifaire. Dans ce cadre, elle contrôle les coûts historiques, la performance observée sur la période tarifaire en cours ainsi que les hypothèses sur lesquelles reposent la trajectoire TURPE 5.

Par conséquent, la composition et l'évolution des charges et produits rattachés au tarif sur la période 2013-2021 font l'objet d'un audit.

Des résultats de cette analyse, un nouveau niveau de charges d'exploitation adapté et efficient doit pouvoir être défini et être proposé.

II. Objectifs de l'étude réalisée

La mission d'audit qui nous a été confiée sur la revue des charges d'exploitation réelles 2013-2015 (hors charges liées au système électrique) et prévisionnelles de RTE pour la période 2017-2021 a pour objectifs de :

- ↪ Permettre à la Commission de Régulation de l'Energie de fixer un tarif juste d'utilisation d'un réseau public de transport d'électricité dans le domaine de tension HTB (TURPE 5),
- ↪ Fournir à la CRE une analyse approfondie de l'activité, des comptes et des charges opérationnelles (hors charges liées au système électrique) du gestionnaire de réseau RTE,
- ↪ Analyser le niveau et la nature exacts des charges et produits de RTE intégrés dans la trajectoire de coûts du TURPE sur les 3 derniers exercices (2013-2015) et les six exercices en cours et à venir (2016-2021),
- ↪ Emettre une appréciation sur le niveau des charges réelles et prévisionnelles sur la période 2013-2021 de l'opérateur RTE,

↳ Formuler des recommandations nécessaires au suivi efficace de la productivité sur la prochaine période tarifaire.

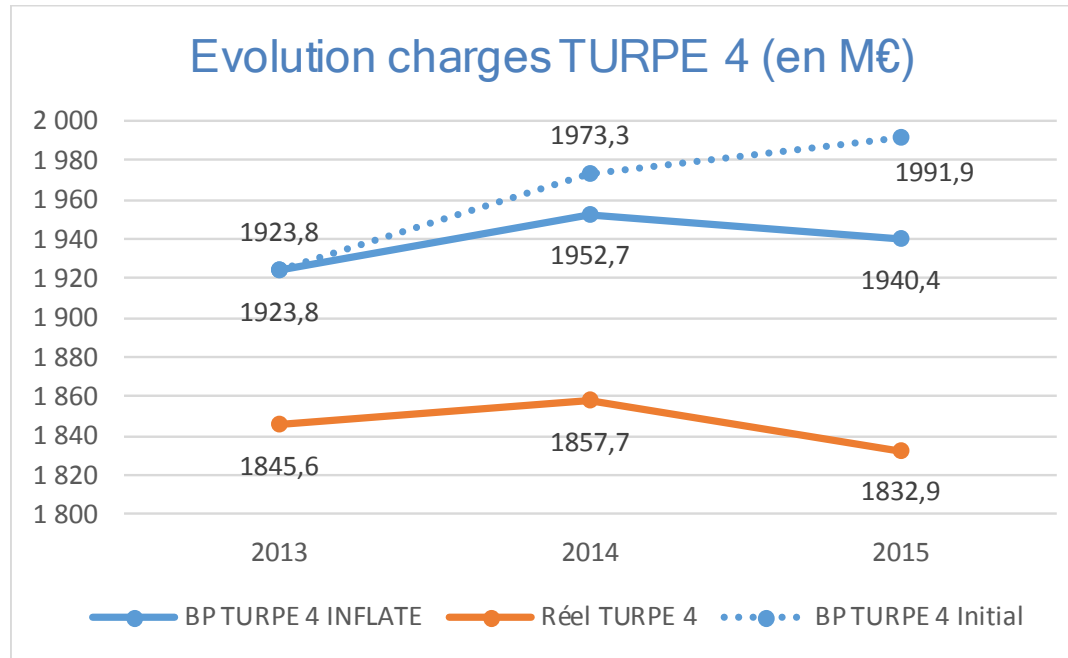
Nos travaux ont consisté à réaliser une revue détaillée des charges et des produits d'exploitation, ainsi que des hypothèses retenues pour élaborer le prévisionnel 2017-2021. Nous avons notamment réalisé les travaux suivants :

- Pour la période 2013-2015 et l'estimé 2016 : Analyse de la nature des charges d'exploitation (hors charges liées à l'exploitation du système électrique) en nous appuyant sur les comptes sociaux publiés, les états de synthèse, les analyses comptables, le budget prévisionnel de l'exercice en cours, la comptabilité analytique,
- Pour la période 2017-2020 : Analyse des hypothèses économiques (niveau de charges/produits et indices) retenues par l'opérateur pour établir la trajectoire TURPE 5. Nous avons challengé ces hypothèses en fonction de notre analyse des données historiques 2013-2015, de notre connaissance du secteur,
- Nous avons mené une réflexion sur les indicateurs de performance que RTE devra suivre afin de permettre à la CRE d'avoir une vision, année après année, du respect de la trajectoire TURPE 5 en termes de niveau d'OPEX.
- Enfin, nous avons analysé la trajectoire révisée établie par RTE suite à notre rapport daté du 5 juillet 2016, et communiquée le 8 juillet par les services de la CRE.

« Pour des raisons de secret commercial et industriel, certaines parties de ce rapport ont été rendues confidentielles. »

III. Données financières analysées

A. Réel 2013-2015 vs. Trajectoire TURPE 4 réinflaté



M€ courants	BP Réinflaté				
	P2013	P2014	P2015	TOTAL 2013-2015	Moyenne 2013-2015
Autres achats de matériels et service	838,7	836,1	795,7	2470,5	823,5
Dépenses contrôlables y.c. sécurisation	692,5	688,6	645,8	2026,9	675,6
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	187,5	163,7	114,9	466,2	155,4
<i>Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM</i>	505,0	524,9	530,8	1560,7	520,2
Contrepartie HMO des prestations					
Contrepartie HMO de la production immobilisée					
Dépenses hors engagement	36,5	36,6	39,4	112,5	37,5
Charges de personnel	809,5	828,3	838,6	2476,3	825,4
Part affectée à l'exploitation	683,5	698,1	704,6	2086,2	695,4
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	8,4	7,3	5,2	20,9	7,0
<i>Hors sécurisation / RM</i>	675,1	690,7	699,5	2065,3	688,4
Contrepartie MO de la production immobilisée					
Contrepartie MO des prestations					
Impôts et taxes	477,7	496,1	511,8	1485,6	495,2
Taxe professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	
Contribution Economique Territoriale (CET)	78,5	82,5	85,5	246,6	82,2
<i>Dont CFE</i>	31,6	32,9	33,9	98,4	32,8
<i>Dont CVAE</i>	40,6	43,1	44,8	128,6	42,9
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	6,3	6,5	6,8	19,7	6,6
Taxe sur les transformateurs (IFER)	94,1	96,4	98,5	289,0	96,3
Taxe sur les pylônes	244,2	254,2	263,3	761,7	253,9
Taxes foncières	27,6	28,7	29,6	85,9	28,6
Autres taxes	12,8	13,2	13,4	39,4	13,1
Autres impôts liés à la rémunération	20,5	21,1	21,4	63,0	21,0
Autres charges opérationnelles	78,7	79,9	80,6	239,1	79,7
VNC des immobilisations démolies	23,5	23,3	22,9	69,6	23,2
Tarif agent					
Achats de droits et licences logiciels					
Autres	9,2	9,3	9,3	27,8	9,3
Autres produits à déduire	-280,7	-287,6	-286,2	-854,6	-284,9
<i>Dont Produits de prestation (= pds extra tarifaires)</i>	-70,8	-69,4	-67,2	-207,4	-69,1
<i>Dont Autres produits d'exploitation</i>	-29,4	-31,2	-28,2	-88,8	-29,6
<i>Dont Provisions d'exploitations hors APE/ALT</i>	0,0	-1,0	-1,0	-2,0	-0,7
<i>Dont Production immobilisée</i>	-180,5	-186,0	-189,8	-556,4	-185,5
<i>Dont MO investie</i>					
<i>Dont HMO investie</i>					
TOTAL BP TURPE 4 Réinflaté	1 923,8	1 952,7	1 940,4	5 817,0	1 939,0

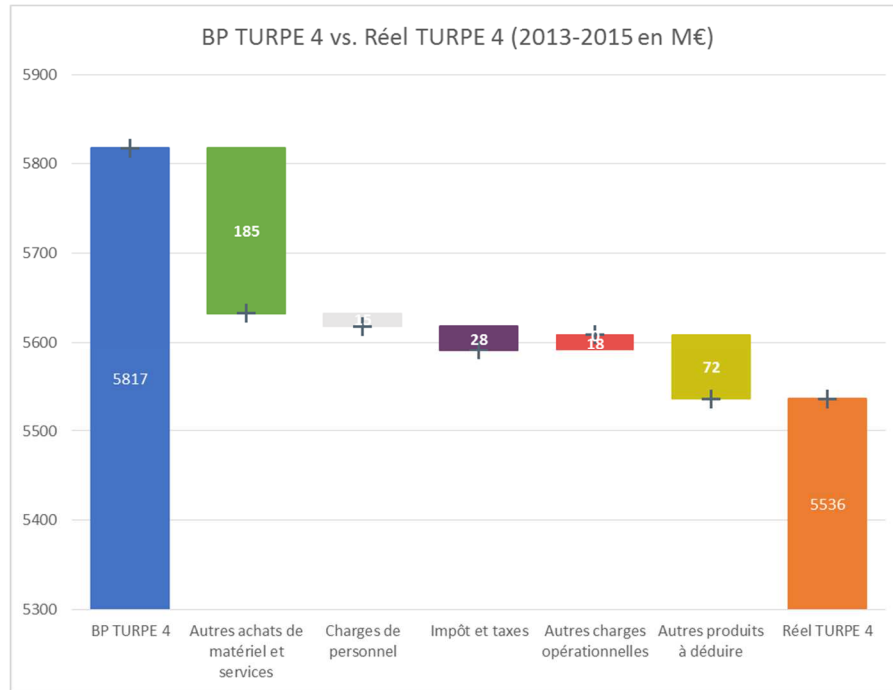
M€ courants	Réal TURPE 4				
	R2013	R2014	R2015	TOTAL 2013-2015	Moyenne 2013-2015
Autres achats de matériels et service	795,4	775,4	715,2	2286,0	762,0
Dépenses contrôlables y.c. sécurisation	674,4	653,4	616,2	1944,0	648,0
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	175,6	151,8	103,3	430,7	143,6
<i>Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM</i>	498,8	501,6	512,9	1513,3	504,4
Contrepartie HMO des prestations					
Contrepartie HMO de la production immobilisée					
Dépenses hors engagement	12,5	27,2	24,8	64,5	21,5
Charges de personnel	805,1	826,5	830,2	2461,8	820,6
Part affectée à l'exploitation	670,3	688,8	681,5	2040,6	680,2
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	8,5	5,8	6,0	20,3	6,8
<i>Hors sécurisation / RM</i>	661,8	683,0	675,5	2020,3	673,4
Contrepartie MO de la production immobilisée					
Contrepartie MO des prestations					
Impôts et taxes	481,8	478,0	498,3	1458,1	486,0
Taxe professionnelle	-0,5	-0,1	-0,2	-0,8	-0,3
Contribution Economique Territoriale (CET)	85,1	83,3	87,3	255,7	85,2
<i>Dont CFE</i>	32,2	33,4	34,4	100,0	33,3
<i>Dont CVAE</i>	46,8	44,1	47,9	138,8	46,3
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	6	5,8	5	16,8	5,6
Taxe sur les transformateurs (IFER)	92,1	93,3	95,5	280,9	93,6
Taxe sur les pylônes	242,3	239,9	245,7	727,9	242,6
Taxes foncières	32,1	28,8	31,6	92,5	30,8
Autres taxes	8,9	10	13,1	32,0	10,7
Autres impôts liés à la rémunération	21,8	22,8	25,3	69,9	23,3
Autres charges opérationnelles	82,9	86,7	87,4	257,0	85,7
VNC des immobilisations démolies	26,2	32,4	27,1	85,7	28,6
Tarif agent					
Achats de droits et licences logiciels					
Autres	7,6	5,1	8,4	21,1	7,0
Autres produits à déduire	-319,6	-308,9	-298,2	-926,7	-308,9
<i>Dont Produits de prestation (= pds extra tarifaires)</i>	-86,8	-75,1	-65,3	-227,2	-75,7
<i>Dont Autres produits d'exploitation</i>	-51,2	-51,0	-52,6	-154,8	-51,6
<i>Dont Provisions d'exploitations hors APE/ALT</i>	0,0	-1,0	-0,1	-1,1	-0,4
<i>Dont Production immobilisée</i>	-181,6	-181,8	-180,2	-543,6	-181,2
<i>Dont MO investie</i>					
<i>Dont HMO investie</i>					
TOTAL BP TURPE 5	1 845,6	1 857,7	1 832,9	5 536,2	1 845,4

B. Ecarts entre le réel TURPE 4 et la trajectoire TURPE 4 réinflatée :

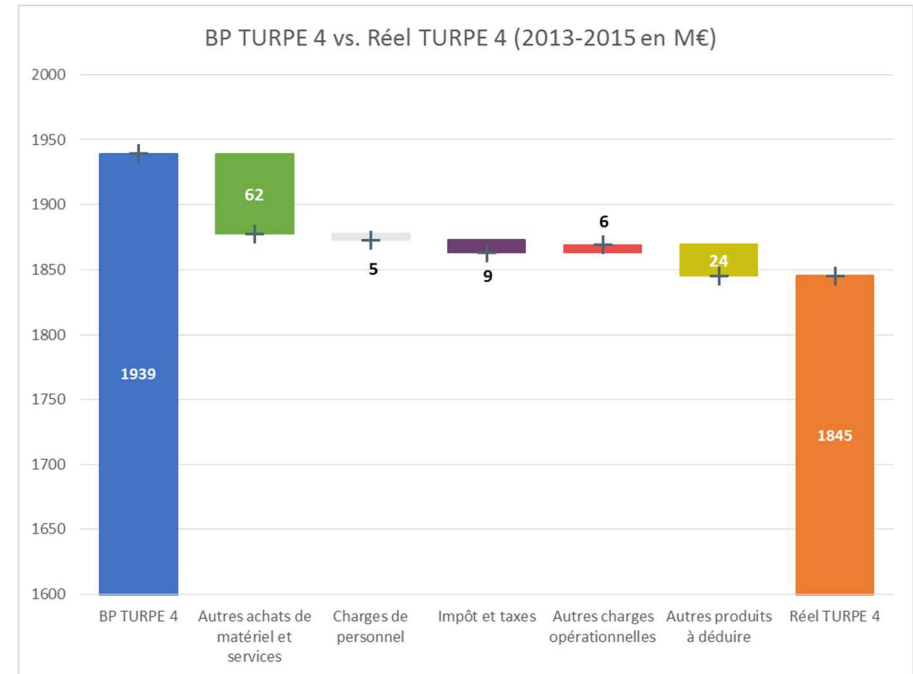
M€ courants	Ecarts Réel vs. BP Réinflaté					Moyenne ajustement
	R2013	R2014	R2015	Ecart Total	Ecart en %	
Autres achats de matériels et service	-43,3	-60,7	-80,5	-184,5	-7,47%	-61,5
Dépenses contrôlables y.c. sécurisation	-18,1	-35,2	-29,6	-82,9	-4,09%	-27,6
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	-11,9	-11,9	-11,6	-35,5	-7,62%	-11,8
<i>Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM</i>	-6,2	-23,3	-17,9	-47,4	-3,04%	-15,8
Contrepartie HMO des prestations						
Contrepartie HMO de la production immobilisée						
Dépenses hors engagement	-24,0	-9,4	-14,6	-48,0	-42,65%	-16,0
Charges de personnel	-4,4	-1,8	-8,4	-14,5	-0,59%	-4,8
Part affectée à l'exploitation	-13,2	-9,3	-23,1	-45,6	-2,19%	-15,2
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	0,1	-1,5	0,8	-0,6	-2,90%	-0,2
<i>Hors sécurisation / RM</i>	-13,3	-7,7	-24,0	-45,0	-2,18%	-15,0
Contrepartie MO de la production immobilisée						
Contrepartie MO des prestations						
Impôts et taxes	4,1	-18,1	-13,5	-27,5	-1,85%	-9,2
Taxe professionnelle	-0,5	-0,1	-0,2	-0,8	#DIV/0!	-0,3
Contribution Economique Territoriale (CET)	6,6	0,8	1,8	9,1	3,71%	3,0
<i>Dont CFE</i>	0,6	0,5	0,5	1,6	1,67%	0,5
<i>Dont CVAE</i>	6,2	1,0	3,1	10,2	7,97%	3,4
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	-0,3	-0,7	-1,8	-2,9	-14,51%	-1,0
Taxe sur les transformateurs (IFER)	-2,0	-3,1	-3,0	-8,1	-2,79%	-2,7
Taxe sur les pylônes	-1,9	-14,3	-17,6	-33,8	-4,44%	-11,3
Taxes foncières	4,5	0,1	2,0	6,6	7,67%	2,2
Autres taxes	-3,9	-3,2	-0,3	-7,4	-0,2	-2,5
Autres impôts liés à la rémunération	1,3	1,7	3,9	6,9	0,1	2,3
Autres charges opérationnelles	4,2	6,8	6,8	17,9	7,48%	6,0
VNC des immobilisations démolies	2,7	9,1	4,2	16,1	23,05%	5,4
Tarif agent						
Achats de droits et licences logiciels						
Autres	-1,6	-4,2	-0,9	-6,7	-23,98%	-2,2
Autres produits à déduire	-38,9	-21,3	-12,0	-72,1	8,44%	-24,0
<i>Dont Produits de prestation (= pdt extra tarifaires)</i>	-15,991	-5,737	1,901	-19,8	9,56%	-6,6
<i>Dont Autres produits d'exploitation</i>	-21,8	-19,8	-24,4	-66,0	74,24%	-22,0
<i>Dont Provisions d'exploitations hors APE/ALT</i>	0,0	0,0	0,9	0,9	-43,98%	0,3
<i>Dont Production Immobilisée</i>	-1,1	4,2	9,6	12,8	-2,30%	4,3
<i>Dont MO investie</i>						
<i>Dont HMO investie</i>						
Total Ecarts	- 78,2	- 95,0	- 107,6	- 280,8	-4,83%	- 93,6

Passage (“bridge”) du BP TURPE 4 au Réel TURPE 4, par poste d’OPEX

TOTAL Période 2013-2015



Moyenne annuelle - pour les 3 années



C. Trajectoire TURPE 5 révisée RTE

M0 courants	Trajectoire TURPE 5 Révisée					
	2017	2018	2019	2020	TOTAL TURPE 5	Moyenne TURPE 5
Autres achats de matériels et service	755,4	689,3	687,6	734,1	2866,4	716,6
Dépenses contrôlables y.c. sécurisation	634,9	564,1	563,4	605,8	2368,2	592,0
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	97,3	11,3	11,5	11,7	131,8	32,9
<i>Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM</i>	537,6	552,8	551,9	594,1	2236,4	559,1
Contrepartie HMO des prestations						
Contrepartie HMO de la production immobilisée						
Dépenses hors engagement	23,3	29,2	27,5	30,7	110,8	27,7
Charges de personnel	903,4	915,2	926,2	942,8	3687,6	921,9
Part affectée à l'exploitation					0,0	#DIV/0!
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>					0,0	#DIV/0!
<i>Hors sécurisation / RM</i>					0,0	#DIV/0!
Contrepartie MO de la production immobilisée					0,0	#DIV/0!
Contrepartie MO des prestations					0,0	#DIV/0!
Impôts et taxes	531,3	556,0	576,8	598,6	2262,7	565,7
Taxe professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Contribution Economique Territoriale (CET)	90,0	96,8	98,1	98,9	383,7	95,9
<i>Dont CFE</i>	37,0	38,3	39,8	41,2	156,3	39,1
<i>Dont CVAE</i>	47,9	52,9	52,7	52,0	205,5	51,4
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	5,1	5,5	5,6	5,7	21,9	5,5
Taxe sur les transformateurs (IFER)	101,5	106,2	110,3	114,6	432,7	108,2
Taxe sur les pylônes	263,8	273,6	286,0	299,2	1122,621255	280,7
Taxes foncières	35,8	37,6	39,5	41,4	154,3040596	38,6
Autres taxes	14,2	15,3	16,0	16,8	62,3	15,6
Autres impôts liés à la rémunération	26,0	26,5	27,0	27,6	107,1	26,8
Autres charges opérationnelles	92,4	94,0	95,5	96,8	378,7	94,7
VNC des immobilisations démolies	28,6	28,6	28,6	28,6	114,5	28,6
Tarif agent						
Achats de droits et licences logiciels						
Autres	7,2	7,3	7,5	7,6	29,6	7,4
Autres produits à déduire	-322,8	-317,0	-316,2	-326,9	-1282,9	-320,7
<i>Dont Produits de prestation (= pdt extra tarifaires)</i>	-72,0	-73,1	-74,4	-75,7	-295,2	-73,8
<i>Dont Autres produits d'exploitation</i>	-52,8	-52,4	-50,0	-52,0	-207,3	-51,8
<i>Dont Provisions d'exploitations hors APE/ALT</i>	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	-4,0	-1,0
<i>Dont Production immobilisée</i>	-197,0	-190,4	-190,8	-198,2	-776,4	-194,1
<i>Dont MO investie</i>						
<i>Dont HMO investie</i>						
TOTAL BP TURPE 5	1 959,7	1 937,5	1 969,9	2 045,4	7 912,6	1 978,1

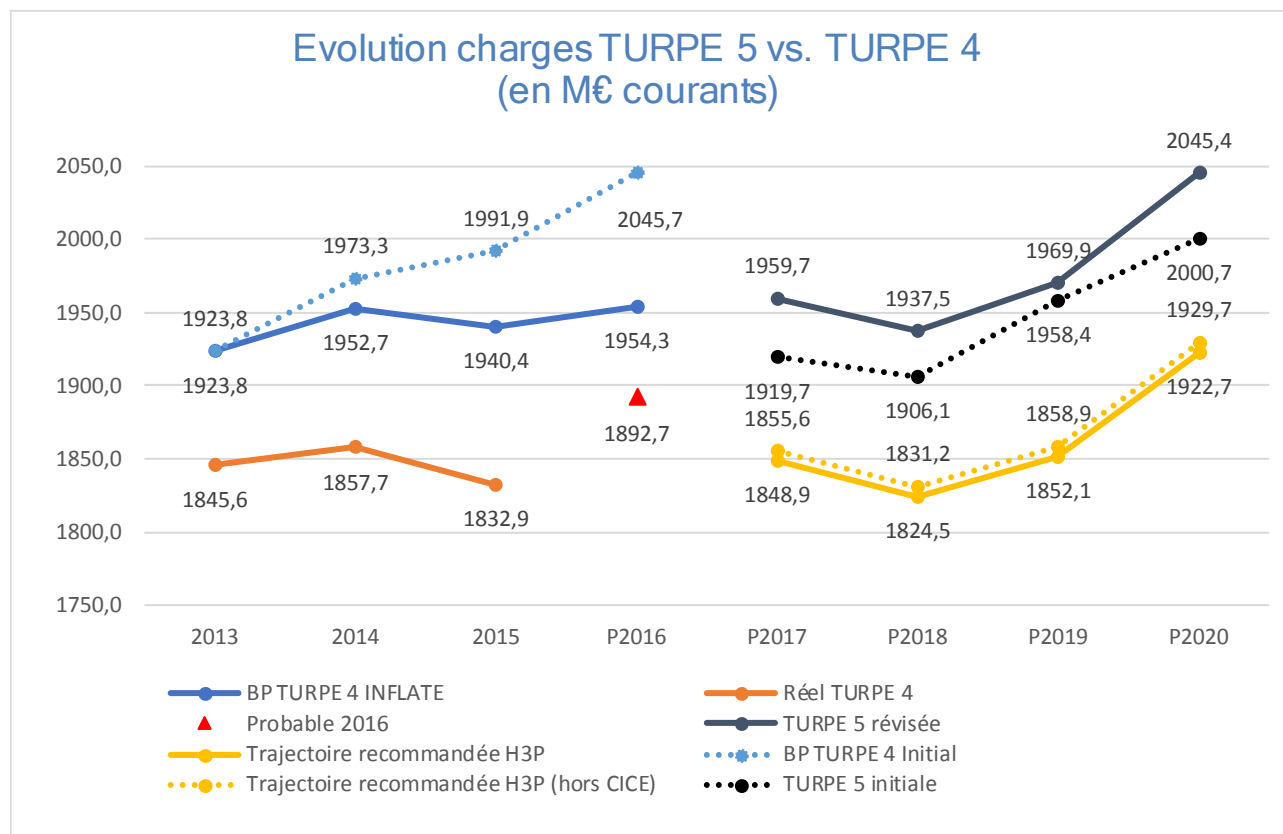
Légende :

Détail non communiqué

D. Trajectoire recommandée H3P

M€ courants	TURPE 5 - TRAJECTOIRE RECOMMANDEE H3P					Ecart RTE vs H3P	
	2017	2018	2019	2020	TOTAL TURPE 5	Total ajustement	Ajustement en %
Autres achats de matériels et service	720,1	656,2	655,2	704,6	2736,2	-130,2	-4,54%
Dépenses contrôlables y.c. sécurisation	602,1	537,9	535,3	576,7	2252,0	-116,2	-4,91%
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	<i>89,5</i>	<i>11,2</i>	<i>11,4</i>	<i>11,6</i>	<i>123,7</i>	<i>-8,1</i>	<i>-6,14%</i>
<i>Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM</i>	<i>512,6</i>	<i>526,7</i>	<i>523,9</i>	<i>565,2</i>	<i>2128,3</i>	<i>-108,1</i>	<i>-4,83%</i>
Contrepartie HMO des prestations	[Confidentiel]						
Contrepartie HMO de la production immobilisée	[Confidentiel]						
Dépenses hors engagement	21,0	22,7	23,1	22,9	89,7	-21,0	-18,99%
Charges de personnel	863,7	880,9	896,9	916,7	3558,2	-129,4	-3,51%
Part affectée à l'exploitation	[Confidentiel]						
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	[Confidentiel]						
<i>Hors sécurisation / RM</i>	[Confidentiel]						
Contrepartie MO de la production immobilisée	[Confidentiel]						
Contrepartie MO des prestations	[Confidentiel]						
Impôts et taxes	500,4	516,7	527,5	538,3	2083,0	-179,7	-7,94%
Taxe professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	n/a
Contribution Economique Territoriale (CET)	89,9	96,7	98,1	99,0	383,7	0,0	-0,01%
<i>Dont CFE</i>	<i>37,0</i>	<i>38,4</i>	<i>39,8</i>	<i>41,3</i>	<i>156,5</i>	<i>0,2</i>	<i>0,15%</i>
<i>Dont CVAE</i>	<i>47,9</i>	<i>52,9</i>	<i>52,7</i>	<i>52,0</i>	<i>205,5</i>	<i>0,0</i>	<i>0,00%</i>
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	<i>5,0</i>	<i>5,4</i>	<i>5,5</i>	<i>5,7</i>	<i>21,7</i>	<i>-0,3</i>	<i>-1,27%</i>
Taxe sur les transformateurs (IFER)	99,7	103,1	105,7	108,6	417,1	-15,5	-3,59%
Taxe sur les pylônes	249,1	252,4	256,1	259,8	1017,3	-105,3	-9,38%
Taxes foncières	35,8	37,6	39,5	41,5	154,4	0,1	0,06%
Autres taxes (y. c. CICE)	0,0	0,6	1,2	1,9	3,6	-58,6	-94,17%
Autres impôts liés à la rémunération	25,9	26,4	26,9	27,5	106,8	-0,3	-0,32%
Autres charges opérationnelles	92,0	93,5	94,9	96,2	376,7	-2,1	-0,55%
VNC des immobilisations démolies	28,6	28,6	28,6	28,6	114,3	-0,2	-0,21%
Tarif agent	[Confidentiel]						
Achats de droits et licences logiciels	[Confidentiel]						
Autres	7,1	7,2	7,3	7,4	29,1	-0,5	-1,58%
Autres produits à déduire	-327,3	-322,9	-322,5	-333,2	-1305,9	-23,0	1,79%
<i>Dont Produits de prestation (= pdt extra tarifaires)</i>	<i>-74,9</i>	<i>-75,5</i>	<i>-76,3</i>	<i>-77,1</i>	<i>-303,8</i>	<i>-8,6</i>	<i>2,92%</i>
<i>Dont Autres produits d'exploitation</i>	<i>-54,4</i>	<i>-56,0</i>	<i>-54,3</i>	<i>-56,9</i>	<i>-221,7</i>	<i>-14,4</i>	<i>6,94%</i>
<i>Dont Provisions d'exploitations hors APE/ALT</i>	<i>-1,0</i>	<i>-1,0</i>	<i>-1,0</i>	<i>-1,0</i>	<i>-4,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,00%</i>
<i>Dont Production immobilisée</i>	<i>-197,0</i>	<i>-190,4</i>	<i>-190,8</i>	<i>-198,2</i>	<i>-776,4</i>	<i>0,0</i>	<i>0,00%</i>
<i>Dont MO investie</i>	[Confidentiel]						
<i>Dont HMO investie</i>	[Confidentiel]						
TOTAL Trajectoire recommandée H3P	1 848,9	1 824,5	1 852,1	1 922,7	7 448,1	- 464,4	-5,87%

E. Représentation graphique trajectoire TURPE 5 révisée RTE et trajectoire recommandée H3P



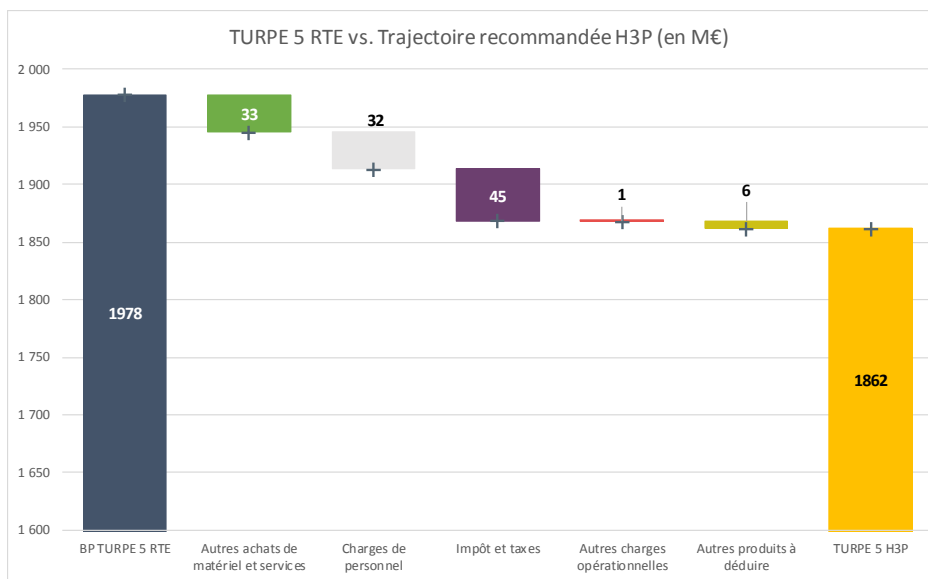
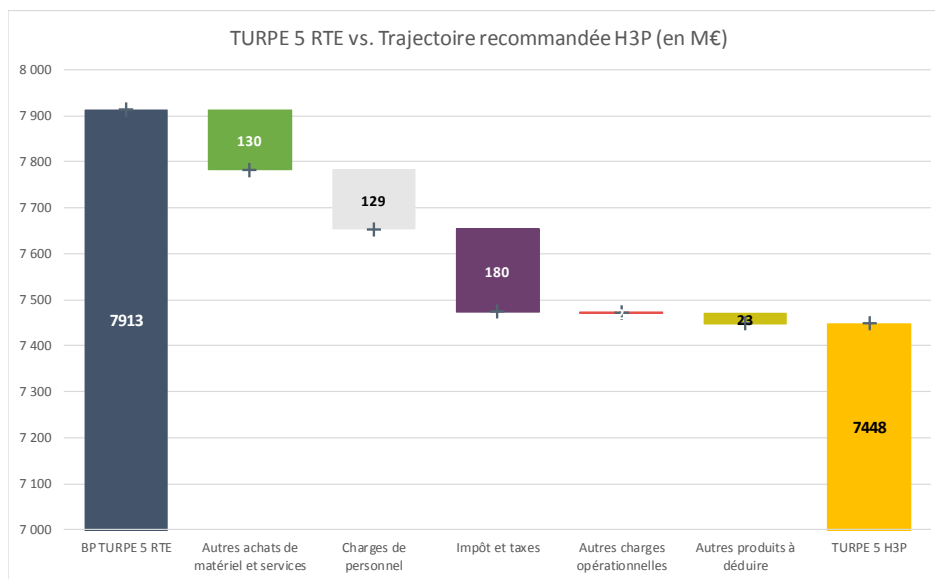
Evolution de la trajectoire en %	TCAM* R2013- R2015	TCAM* R2015- P2017	TCAM* P2017-P2020
RTE	-0,35%	3,40%	1,44%
Trajectoire H3P	-0,35%	0,44%	1,31%

* Taux de croissance annuel moyen

Passage (“bridge”) de la trajectoire TURPE 5 RTE à la trajectoire recommandée H3P, par poste d'OPEX

TOTAL Période 2017-2020

Moyenne annuelle - pour les 4 années



IV. TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5 - Principaux constats d'audit et recommandations

A. Réel 2013-2015 vs Trajectoire TURPE 4 réinflatée

1. Principaux constats d'audit

- **Autres achats et services - Sécurisation mécanique**
 - RTE a battu le tarif TURPE 4 de -35.5 M€ sur 2013-2015, grâce à un gain de 28.7 M€ lié à l'effet prix résultant d'une évolution moindre des prix sur la période. La trajectoire TURPE 4 construite sur une hypothèse d'évolution des prix de IPC +2.5% par an, nettement inférieure au réel (+13.9% dans la trajectoire TURPE 4 y compris IPC, contre +1.2% observés sur 2013-2015).
- **Autres achats et services - Dépenses contrôlables hors Sécurisation mécanique**
 - RTE a battu le tarif TURPE 4 de -48 M€ au global sur 2013-2015, soit 3.1% du total des dépenses sur la période, notamment en raison d'un gain de 37.5 M€ lié au retard pris dans le projet INUIT et le changement de vision opéré au cours de TURPE 4 : réajustement entre OPEX (37 M€ /an prévus vs. [Confidentiel]) et CAPEX ([Confidentiel]).
- **Contrepartie Hors Main d'œuvre des prestations**
 - L'écart [Confidentiel] sur la période 2013-2015 vs. TURPE 4 réinflaté est principalement dû aux recettes sur les déplacements d'ouvrages plus faibles que prévues et aux achats de matériel moindre que prévus dans la trajectoire TURPE 4.
- **Dépenses hors engagement**

RTE a battu la trajectoire TURPE 4 de -48 M€, grâce notamment à un gain de -30.9 M€ sur la convention [confidentiel] : nouvelle convention conclue en 2014 (avec effet rétroactif pour 2013), avec diminution du poste d'environ 10 M€ par an.
- **Charges de personnel**

Une fois la trajectoire TURPE 4 réinflatée, et ainsi l'effet prix anéanti, le réel 2013-2015 est proche des prévisions TURPE 4 (-14,5 M€ sur 2013-2015).
- **Impôts & taxes**
 - RTE a battu le tarif TURPE 4 de -27,5 M€ au global sur 2013-2015, en raison d'un gain réalisé sur la taxe sur les pylônes pour 33,9 M€ (hypothèses TURPE 4 trop éloignées du réel) ; un gain de 8,1 M€ obtenu sur la taxe IFER en raison d'une évolution moindre des volumes de transformateurs (1,04% d'effet volume prévu contre 0,36% sur 2013-2015 ; et effet prix de 3,89% prévu contre 1,07% sur 2013-2015).
- **Autres charges opérationnelles**

RTE a dépassé la trajectoire TURPE 4 de 17.9 M€, pour les principales raisons suivantes :

- Des retraits / démolitions d'ouvrages avec des valeurs nettes comptables plus élevées que prévues au BP, pour 16,1 M€ ;
 - Des achats de licences et logiciels supérieurs de 8,6 M€ aux prévisions TURPE 4 ;
 - Compensées à hauteur de -6,7 M€, par d'autres charges inférieures aux prévisions (trajectoire TURPE 4 élevée)
- **Autres produits à déduire**
 La période a été marquée par :
- La création de la Filiale Cirtéus [Confidentiel] ;
 - Des prestations [Confidentiel] sous évaluées dans la trajectoire TURPE 4 ;
 - Des déplacements d'ouvrages inférieurs de 7,8 M€ aux prévisions réinflatées de TURPE 4 ;
 - Des ventes de produits résiduels supérieures de 13,4 M€ aux prévisions réinflatées de TURPE 4 (4 M€/ an contre 1 M€ prévus).

B. Trajectoire TURPE 5 révisée

1. Principaux constats d'audit

Une trajectoire bâtie sur des hypothèses non homogènes :

- **Hypothèses fluctuantes selon les catégories de charges** : telles que moyenne historique 2011-2015, 2012-2015, voire 2014-2015
- **Point de référence de la trajectoire différent selon les postes de charges** :
 - ⇒ Réel 2015
 - ⇒ Probable 2015 (charges de personnel notamment)
 - ⇒ Probable 2016 historique (BP TURPE 4)
 - ⇒ Notifié 2016 (certaines politiques techniques)
- **Point de référence souvent trop élevé** :
 - ⇒ Probable 2015 plus élevé que le réel 2015
 - ⇒ Probable 2016 non réactualisé et divergent de l'historique 2013-2015
- **Hypothèses macro-économiques trop élevées** : Un taux d'inflation retenu supérieur aux dernières prévisions connues, tel que présenté ci-après :

	2 0 1 6	2 0 1 7	2 0 1 8	2 0 1 9	2 0 2 0
Consensus Forecast de septembre 2015 (hypothèse RTE)	1,00%	1,40%	1,60%	1,70%	1,80%
FMI (Avril 2016)	0,40%	1,08%	1,26%	1,40%	1,51%

Recommandations : Compte tenu des écarts observés entre les différents indices, la CRE devra se prononcer sur l'indice que RTE devra retenir pour établir la trajectoire TURPE 5.

2. Principaux ajustements et recommandations

Nos recommandations, d'ordre général, sont que RTE :

- retienne la moyenne réelle 2013-2015 retraitée des événements exceptionnels, pour établir la trajectoire pour les postes basés sur une moyenne historique,
- recale la trajectoire TURPE 5 sur le réel 2015,
- réajuste la trajectoire en fonction des dernières hypothèses d'inflation connues.

Dans le détail, les principaux ajustements que nous recommandons d'intégrer à la trajectoire TURPE 5 révisée, sont présentés ci-après :

- **Autres achats et services - Sécurisation mécanique**
 - Afin de ne pas financer une seconde fois la sous-politique SM9 dont l'objectif est la sécurisation des traversées à proximité des zones d'habitation et voies de communication importantes, nous recommandons de l'exclure de la trajectoire TURPE 5, soit un ajustement de -8 M€ sur 2017.
 - Nous recommandons d'intégrer la politique de renforcement mécanique de 11 M€ par an, à la poche de dépense travaux sur programme afin que celle-ci ne soit pas assimilée à la politique de sécurisation mécanique rendue obligatoire par l'Etat.
- **Autres achats et services - Dépenses contrôlables hors Sécurisation mécanique**

L'écart entre la trajectoire TURPE 5 révisée par RTE et la trajectoire recommandée par H3P est de 108,1 M€ dont 20,4 M€ s'explique par les différences d'hypothèses d'inflation retenue et 87,7 M€ suite à nos travaux d'analyse détaillés ci-dessous :

 - Avaries : retenir la moyenne réalisée TURPE 4 (hors tempête Henri) soit 17,5 M€. La trajectoire est ainsi surévaluée de 2 M€.
 - Vols de cuivre : retenir le réel 2015 pour l'ensemble de la période TURPE 5. La trajectoire est ainsi surévaluée de 5 M€.
 - Travaux sur programme :
 - La sous-politique mise en conformité (des ouvrages, des composants techniques, ...) : retenir la moyenne TURPE 4 de 2.89 M€ et intégrer l'optimisation proposée par RTE. La trajectoire est surévaluée de 3,9 M€.
 - La sous politique de gestion des couloirs de files aériennes hors conduite prévoit une hausse du volume (nombre de km) justifié ainsi qu'une hausse du coût unitaire (75 K€ / km contre 50 K€ / km) qui selon nous n'est pas justifié. Nous recommandons de tenir compte de la hausse du volume en conservant le coût unitaire initial. La trajectoire est surévaluée de 3,8 M€.

- **Systemes d'informations :**
 - Prise en compte des recommandations issues de l'audit des SI de RTE, à savoir un ajustement médian de -18,1 M€ (entre les -14.1 M€ et -22.1 M€ d'ajustements proposés par les auditeurs SI) sur la période TURPE 5.
 - Afin que le projet INUIT ne fasse pas l'objet d'un double financement, nous recommandons de soustraire à la trajectoire l'écart entre le prévisionnel et le réalisé sur la période 2013-2015 concernant le projet INUIT, soit -37.5 M€.
 - **Immobilier :**
 - Loyer : les éléments transmis par RTE n'ont pas permis de justifier l'ensemble de la hausse de la trajectoire révisée par rapport à la trajectoire initiale, nous recommandons de retenir les éléments pour lesquels RTE nous a fourni une justification. La trajectoire est surévaluée de 1,9 M€.
 - SIO : Le nombre de sites étant en baisse par rapport à 2015, il conviendrait selon nous de prendre un montant inférieur à celui réalisé sur 2015 qui est de 1,7 M€ et d'accentuer cette baisse à compter de 2018 suite au regroupement. Nous recommandons un niveau de 1,6 M€ sur 2018 et de 1,5 M€ à compter de 2019. La trajectoire est surévaluée de 2,1 M€.
 - **Autres expertises - R&D :** RTE a un objectif de productivité de -25.4 M€ sur TURPE 5 et la trajectoire présentée intègre un gain de productivité de -15.4 M€. Nous recommandons d'affecter arbitrairement l'intégralité des gains de productivités restants soit -9,4 M€ à la poche de dépense autres expertises. La trajectoire est surévaluée de 9,4 M€.
 - **Activités opérationnelles :**
 - Repartir du réel 2015, soit de 46,6 M€ (contre 46,3 M€ de moyenne observée sur 2013-2015) et intégrer la hausse des coûts de la maintenance hélicoptérée et la hausse liée à la croissance de l'actif de 0,95 M€ par an. La trajectoire est surévaluée de 0,2 M€.
 - Compte tenu de l'incertitude concernant la cotisation CORESO, nous recommandons de ne pas retenir la hausse de 1 M€ par an proposée par RTE. La trajectoire est surévaluée de 4 M€.
- **Dépenses hors engagement**
- Charges propres d'assurances : retenir la médiane des montants (4,2 et 6,5 M€) indiqués par RTE [Confidentiel]. Trajectoire surévaluée de 12.5 M€.
 - Etudes et travaux sans suite : la progression prévue n'étant pas justifiée par RTE, nous proposons de ne pas la retenir. Trajectoire surévaluée de 6,9 M€.
 - Redevance d'occupation du domaine public : RTE a retenu la moyenne réalisée sur 2013-2015 et applique l'inflation. Le réel TURPE 4 est en constante diminution nous recommandons de retenir le réel 2015 de 3.9 M€ pour tenir compte de la trajectoire descendante du réel TURPE 4 (contre 4.1 M€ pour la moyenne 2013-2015). La trajectoire est surévaluée de 0.6 M€.
 - RTE a actualisé sa trajectoire de +1 M€ sans fournir de détail ni de justification concernant cette actualisation. Nous recommandons de ne pas tenir compte de cette actualisation. La trajectoire est surévaluée de 1 M€.



○ **Charges de personnel**

- Le réel 2015 a été retenu avec prise en compte d'un probable 2016 plus élevé que prévu selon RTE (premier semestre 2016 + probable sur le deuxième semestre). RTE propose un ajustement de -7.5 M€. La trajectoire TURPE 5 reste donc surévaluée. L'impact sur la trajectoire TURPE 5 est ainsi de 25.3 M€ [Confidentiel].
- RTE a également revu son calcul des engagements au titre de l'ANE. L'impact sur sa trajectoire initiale des DAP et RAP - APE et ALT est de 103,9 M€, dont 60 M€ au titre de la nouvelle dotation nette relative à l'ANE et 43 M€ liée aux changements d'hypothèses actuarielles. H3P n'a pas été en mesure de valider le montant de l'ajustement à proprement parler mais a pu constater une cohérence dans la méthode appliquée. H3P reste en attente d'éléments pour comprendre les montants présentés.

○ **Impôts et taxes**

Il y a sur le poste Impôts & taxes, -179.7 M€ d'ajustements, qui sont dus pour :

- -105.3 M€ à l'ajustement de l'évolution des prix de la taxe sur les pylônes (IPC contre [Confidentiel] pour RTE)
- -31.4M€ à l'ajustement de l'évolution retenue des autres taxes (suppression de la C3S à partir de 2017)
- -27,3 M€ à l'intégration du CICE dans le tarif
- -15.5 M€ à l'ajustement de tirage de la trajectoire de l'IFER (IPC contre [Confidentiel] pour RTE)
- +0.2 M€ à l'ajustement de la CFE (RTE a modifié sa trajectoire suite à l'ajustement proposé par H3P. L'écart restant est le solde entre la nouvelle trajectoire et l'ajustement préconisé)
- -0.3 M€ à l'ajustement du montant de la taxe additionnelle suite aux ajustements cumulés sur la CFE et la CVAE (RTE a modifié sa trajectoire suite à l'ajustement proposé par H3P. L'écart restant est le solde entre la nouvelle trajectoire et l'ajustement préconisé)
- -0.3 M€ à l'ajustement des autres taxes liées aux rémunérations suite au recalage des rémunérations principales effectué par RTE en se calant sur un niveau de réalisé 2015 et non sur un probable 2015.
- Concernant les taxes IFER et pylônes, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les prévisions concernant ces taxes, quelles que soient les hypothèses retenues (prévisions sur un impôt forfaitaire, par nature, difficilement prévisible), H3P reste conscient que la trajectoire recommandée pourrait induire un écart substantiel entre la trajectoire proposée sur TURPE 5 et le réalisé futur (au même titre que ce qui a été observé sur la période TURPE 4).
H3P recommande donc d'intégrer ces taxes dans un mécanisme de pilotage des écarts annuels (du type CRCP), afin d'éviter à RTE de supporter sur plusieurs années l'impact de l'évolution de taux sur lesquels il n'a pas de prise.

○ **Autres charges opérationnelles**

- Il y a sur le poste Autres charges opérationnelles, -2,1 M€ d'ajustements.
- RTE a pris en compte certains ajustements proposés par H3P dans son rapport du 04 juillet 2016, sa trajectoire se rapprochant de la trajectoire recommandée par H3P. Cependant, le même niveau de détail n'a pas été fourni.
- VNC des immobilisations démolies : retenir la moyenne 2013-2015 (et non 2011-2015). Trajectoire surévaluée de 16.4 M€.

- Autres charges : retenir la moyenne observée sur le réel TURPE 4 pour construire la trajectoire TURPE 5 (et non la moyenne 2010-2015 retraitée de éléments exceptionnels).
 - Tarif agent : suite à la délibération de la CRE du 13 juillet 2016, portant sur les tarifs réglementés de vente d'électricité une baisse des tarifs bleus est prévue, qui aura un impact sur la trajectoire TURPE 5 du tarif Agent. Nous restons dans l'attente d'un retour de RTE afin de nous assurer que cette baisse est intégrée dans la trajectoire révisée.
- **Autres produits à déduire**
- Il y a sur le poste Autres produits à déduire -23 M€ d'ajustements.
 - RTE a pris en compte certains ajustements préconisés par H3P dans sa trajectoire révisée. En effet, cette nouvelle trajectoire semble plus proche de la trajectoire présentée par H3P.
 - Déplacements d'ouvrage : retenir la moyenne 2013-2015.
 - Ventes de produits résiduels : retenir la moyenne 2013-2015 (et non 2012-2015).
 - Autres : retenir la moyenne 2013-2015 (et non le seul réel 2015), évoluant à la baisse de 10% par an.
 - Data RTE, Garanties d'origine, Exeltium, Décomptes : la trajectoire de ce poste pourra être revue par RTE, suite à la prochaine décision tarifaire émise par la CRE.
 - Sur la partie 'autres produits d'exploitation', H3P maintient sa recommandation d'ajustement sur le poste 'frais de gestion des responsables d'équilibre', à savoir retenir comme hypothèse de construction du TURPE 5 révisé, la moyenne observée 2013-2015, évoluant avec l'inflation. L'ajustement proposé concernant les frais de gestion des responsables d'équilibre est de 16,2 M€. L'écart global constaté sur les 'autres produits d'exploitation' est de 14,4 M€ (-1,7M€ sur les indemnités et pénalités Service Système et 16,2 M€ sur les frais de gestion des responsables d'équilibre).

V. Audit des charges réelles et prévisionnelles par poste de charges

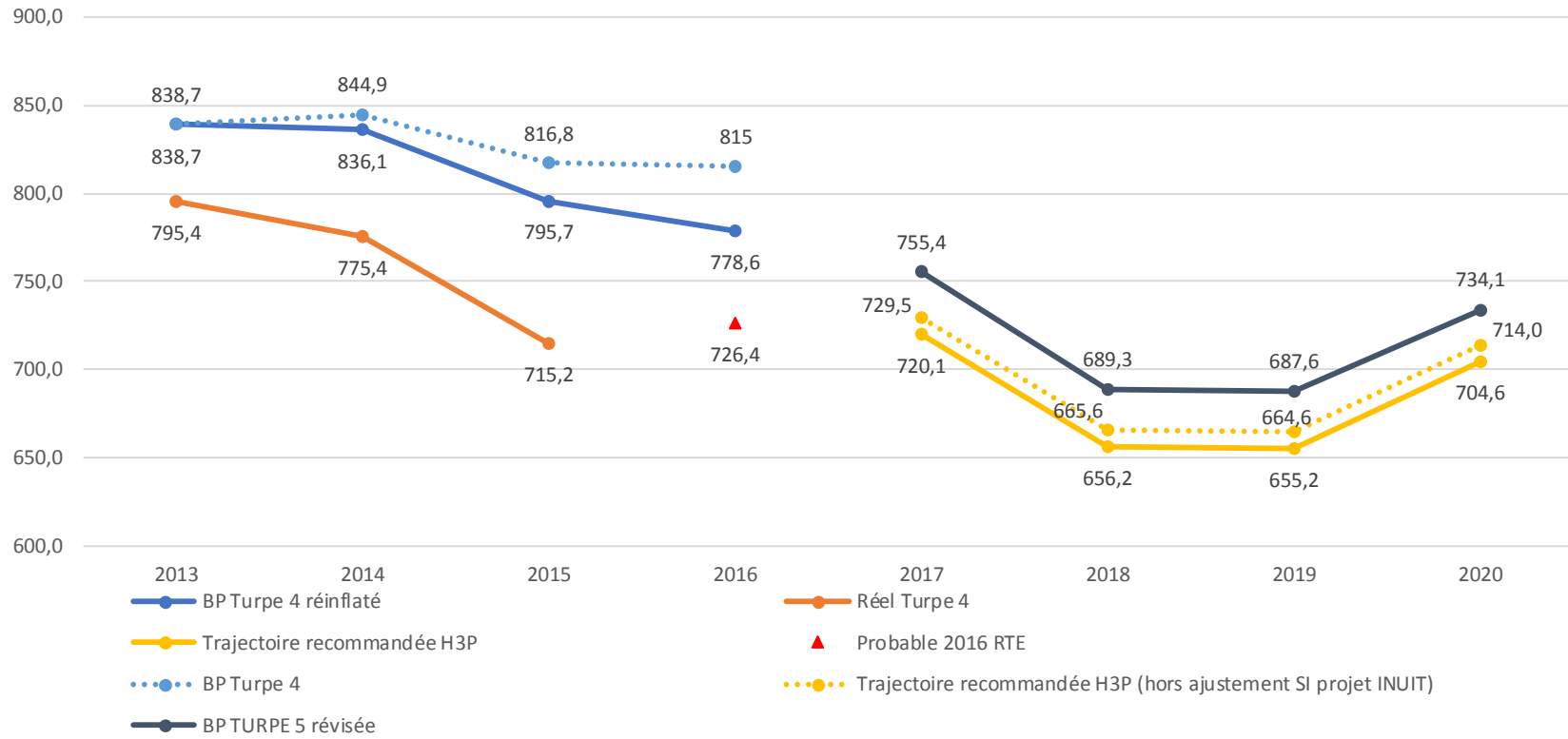
A. Autres achats de matériels et services

Les autres achats de matériels et service sont décomposés par RTE en deux grandes catégories :

- Les dépenses contrôlables (environ 90% des autres achats), il s'agit de dépenses issues des contrats de performance de chacune des directions, dont la sécurisation mécanique ;
- Les dépenses non contrôlables (environ 10% des autres achats) concernent les dépenses hors engagement des contrats de performance.

Evolution des autres achats de matériels et services TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5 révisée :

Autres achats de matériels et services en M€ courants



Les données réelles TURPE 4 et la trajectoire TURPE 5 révisée, objets de l'audit sont les suivantes :

M€ courants	TURPE 4					2016	Trajectoire TURPE 5 Révisée					
	R2013	R2014	R2015	Total 2013-2015	Moyenne 2013-2015		2017	2018	2019	2020	TOTAL TURPE 5	Moyenne TURPE 5
Autres achats de matériels et service	795,4	775,4	715,2	2286,0	762,0	726,4	755,4	689,3	687,6	734,1	2866,4	716,6
Dépenses contrôlables y.c. sécurisation	674,4	653,4	616,2	1944,0	648,0	613,2	634,9	564,1	563,4	605,8	2368,2	592,0
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	<i>175,6</i>	<i>151,8</i>	<i>103,3</i>	<i>430,7</i>	<i>143,6</i>	<i>93,5</i>	<i>97,3</i>	<i>11,3</i>	<i>11,5</i>	<i>11,7</i>	<i>131,8</i>	<i>32,9</i>
<i>Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM</i>	<i>498,8</i>	<i>501,6</i>	<i>512,9</i>	<i>1513,3</i>	<i>504,4</i>	<i>519,7</i>	<i>537,6</i>	<i>552,8</i>	<i>551,9</i>	<i>594,1</i>	<i>2236,4</i>	<i>559,1</i>
Contrepartie HMO des prestations	[Confidentiel]											
Contrepartie HMO de la production immobilisée	[Confidentiel]											
Dépenses hors engagement	12,5	27,2	24,8	64,5	21,5	22,0	23,3	29,2	27,5	30,7	110,8	27,7

A.1. Sécurisation puis renforcement mécanique

1. Descriptif du poste de charges "Sécurisation et renforcement mécanique"

La sécurisation mécanique est une poche de dépenses des autres achats de matériels et services. Il s'agit de dépenses contrôlables puisqu'elles font l'objet d'un contrat de performance engageant les directions. La sécurisation mécanique a été isolée des autres dépenses contrôlables compte tenu du fait qu'elle est issue d'une politique mise en place en 2002 suite à la tempête de 1999 en France.

Son objectif est de sécuriser le réseau de transport d'électricité face à des événements majeurs. Le programme portant sur 15 ans visait à :

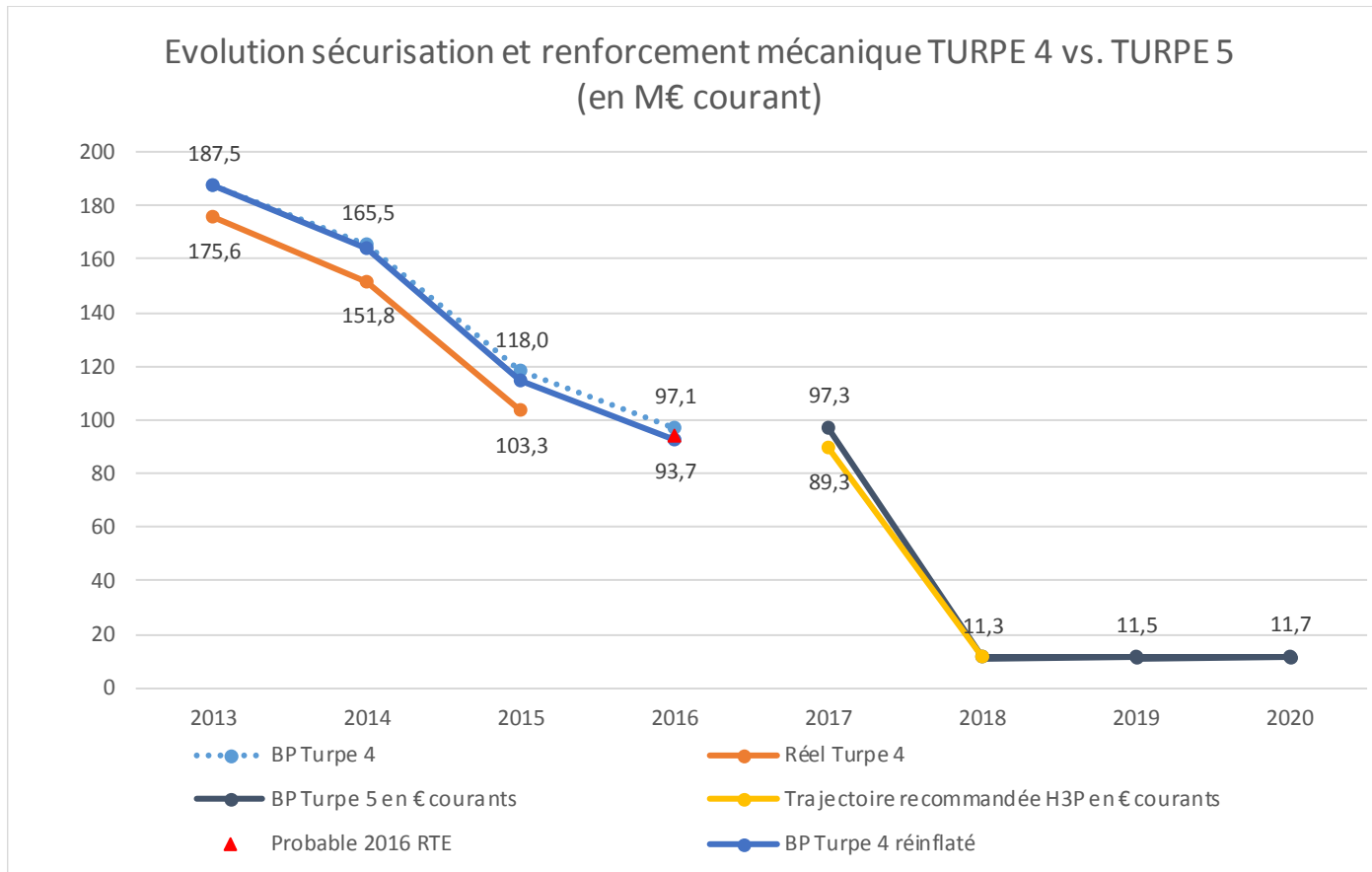
- « Rétablir en 5 jours au plus, les services de base liés à la continuité d'alimentation à la suite d'évènements climatiques importants du au vent » ;
- « Maintenir l'alimentation de la quasi-totalité des postes à la suite d'évènements climatiques significatifs » ;
- « Maitriser le risque de chute sur les personnes et les biens d'une portée située au voisinage de zones d'habitations et/ou de voies de communication importantes, même en cas d'évènements climatiques importants ».

RTE a identifié les lignes de son réseau permettant de répondre à ces exigences. Le programme vise ainsi à « sécuriser l'alimentation d'une puissance de 57 500 MW et à encadrer environ 7 950 traversées par des pylônes surs ».

Ce programme se décompose en sous-politiques, dont voici les principales :

- Insertion de dispositifs anti-cascade (SM7) ;
- Sécurisation complète des lignes du réseau cible sécurisé (SM8) ;
- Sécurisation des traversées à proximité des zones d'habitation et voies de communication importantes (SM9).

2. Evolution de la sécurisation mécanique TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



3. Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5

- **Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4**
 - RTE a battu le tarif TURPE 4 de -35,5 M€ sur 2013-2015, soit -7.6% du total des dépenses prévisionnelles TURPE 4 sur la période 2013-2015, notamment en raison de :
 - Un gain de 28,7 M€ lié à l'effet prix résultant d'une évolution moindre des prix sur la période. La trajectoire TURPE 4 est construite sur une hypothèse d'évolution des prix de IPC +2.5% par an qui s'est avérée nettement supérieure à l'évolution observée (+13.9% d'évolution des prix prévue dans la trajectoire TURPE 4 y compris IPC, contre +1.2% observés sur 2013-2015).
- **Trajectoire TURPE 5**
 - RTE projette d'achever la politique de sécurisation mécanique en 2017 en engageant un montant de dépenses de 97,5 M€ sur 2017. Ce montant est cohérent avec l'état d'avancement de chacune des sous-politiques.
 - A compter de 2018, RTE projette un niveau de dépenses de 11 M€ par an dans la politique de renforcement mécanique afin « de ne pas perdre le bénéfice des sommes engagées dans le réseau en veillant au fil de l'eau à conserver le même niveau d'ambition de sécurisation du réseau ».
- **Propositions d'ajustements et recommandations**
 - Afin de ne pas financer une seconde fois la sous-politique SM9, nous recommandons de l'exclure de la trajectoire TURPE 5, soit un ajustement de -8 M€ sur 2017.
 - Nous recommandons d'intégrer la politique de renforcement mécanique de 11 M€ par an, à la poche de dépense travaux sur programme afin que celle-ci ne soit pas assimilée à la politique de sécurisation mécanique rendue obligatoire par l'Etat.

A.2. Dépenses contrôlables hors sécurisation mécanique

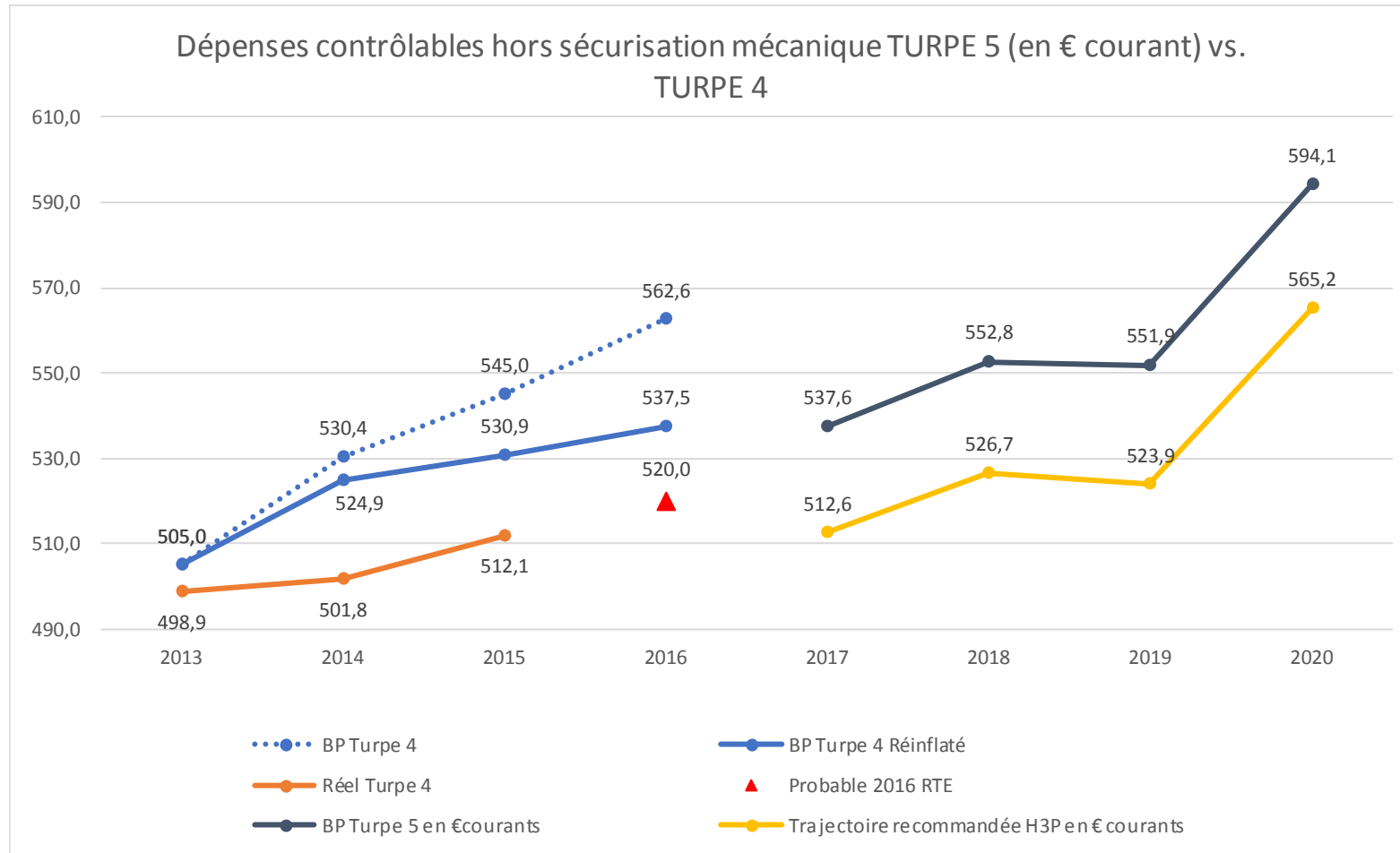
1. Descriptif du poste de charges

Les dépenses contrôlables, hors sécurisation et renforcement mécanique, sont constituées des éléments suivants (part du poste dans le réel 2015) :

- Avaries hors MALT (6% du réel 2015) ;
- Vols de cuivre (1% du réel 2015) ;
- Les politiques techniques (28% du réel 2015) ;
- Les activités opérationnelles (9% du réel 2015) ;
- Les coûts transverses (6% du réel 2015) ;

- L'immobilier (15% du réel 2015) ;
- La recherche & développement et autres expertises (13% du réel 2015) ;
- Les systèmes d'informations et télécoms (21% du réel 2015).

2. Evolution des autres achats de matériels et service TURPE 4 et trajectoire TURPE 5 révisée



3. Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5 révisée

▪ Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4

RTE a battu le tarif TURPE 4 de -48 M€ au global sur 2013-2015, soit -3% du total des dépenses prévisionnelles TURPE 4 sur la période 2013-2015, notamment en raison de :

- Un gain de 37,5 M€ lié au retard pris dans le projet INUIT et le changement de vision opéré au cours de TURPE 4. Le projet initial prévoyait essentiellement des dépenses en OPEX pour environ 37 M€ par an et des dépenses en CAPEX [Confidentiel] alors que le projet final retenu par RTE rééquilibre les dépenses en OPEX et en CAPEX. [Confidentiel]

▪ Prévisionnel 2016

Les données prévisionnelles 2016, présentées dans le dossier tarifaire TURPE 5 correspondent aux données issues de l'arbitrage rendu par le Comex en novembre 2015, sur la base de demandes plus élevées des directions.

▪ Trajectoire TURPE 5 révisée

Chaque poche de dépenses fait l'objet d'hypothèses distinctes les unes des autres et spécifiques à la poche ou sous poche concernée.

▪ Propositions d'ajustements et recommandations

L'écart entre la trajectoire TURPE 5 proposée par RTE et la trajectoire recommandée est de 108,1 M€ dont 20,4 M€ s'explique par les différences d'hypothèses d'inflation retenue et 87,7 M€ suite à nos travaux d'analyse réalisés, détaillés ci-dessous :

- Avaries : Nous recommandons de retenir la moyenne réalisée TURPE 4 (hors tempête Henri) de 17,7 M€. Pour tenir compte des différents programmes de renforcement et protection du réseau, nous recommandons d'inclure un gain de productivité de 1.13% (par rapport à la moyenne TURPE 4 retraitée de la tempête Henri), de 0,5 M€ (par rapport à la trajectoire RTE), lié à ces différents programmes à la moyenne 2013-2015 retraitée de la tempête Henri. La trajectoire TURPE 5 est ainsi surévaluée de 2 M€.
- Vols de cuivre : Compte tenu de la poursuite de la chute du cours de cuivre sur le premiers semestre 2016, nous estimons que le réel 2015 est un bon compromis entre la baisse des vols prévisible compte tenu de la baisse du cours de cuivre et la mise en œuvre de la nouvelle politique de prévention des vols pour 1,6 M€ par an en moyenne. Nous recommandons de retenir le réel 2015 pour l'ensemble de la période TURPE 5. La trajectoire est ainsi surévaluée de 5 M€.
- Travaux sur programme :
 - La sous politique mise en conformité (des ouvrages, composants, ...) a été construite par RTE pour TURPE 5 à partir du notifié 2016 de 3,85 M€ en intégrant une optimisation de la sous politique. Nous recommandons de retenir la moyenne TURPE 4 de 2,89 M€ et d'intégrer l'optimisation. La trajectoire est surévaluée de 3,9 M€.
 - La sous politique de gestion des couloirs de files aériennes hors conduite prévoit une hausse du volume (nombre de km) justifié ainsi qu'une hausse du coût unitaire (75 K€ / km contre 50 K€ / km) qui selon nous n'est pas justifié. Nous

recommandons de tenir compte de la hausse du volume en conservant le coût unitaire initial. La trajectoire est surévaluée de 3.8 M€.

- **Systèmes d'informations :**
 - Prise en compte des recommandations issues de l'audit des SI de RTE, à savoir un ajustement de -18,1 M€ résultant de la médiane entre l'hypothèse haute de -14,1 M€ et l'hypothèse basse de -22,1 M€ sur la période TURPE 5.
 - Afin que le projet INUIT ne fasse pas l'objet d'un double financement, nous recommandons de soustraire à la trajectoire l'écart entre le prévisionnel et le réalisé sur la période 2013-2015 concernant le projet INUIT, soit -37,5 M€.
- **Immobilier :**
 - Loyer : les éléments transmis n'ont pas permis de justifier l'ensemble de la hausse de la trajectoire révisée par rapport à la trajectoire TURPE 5 initiale ; nous recommandons de retenir les éléments pour lesquels RTE nous a fourni une justification. La trajectoire est surévaluée de 1.9 M€.
 - SIO : Le nombre de sites étant en baisse par rapport à 2015, il conviendrait selon nous de prendre un montant inférieur à celui réalisé sur 2015 qui est de 1,7 M€ et d'accentuer cette baisse à compter de 2018 suite au regroupement. Nous recommandons un niveau de 1,6 M€ sur 2018 et de 1,5 M€ à compter de 2019. La trajectoire est surévaluée de 2,1 M€.
- **Autres expertises - R&D :** RTE a un objectif de productivité d'environ -25 M€ sur TURPE 5 et la trajectoire présentée intègre un gain de productivité de -15.4 M€. Nous recommandons d'affecter arbitrairement l'intégralité des gains de productivités restants soit -9,4 M€ à la poche de dépense autres expertises. La trajectoire est surévaluée de 9,4 M€.
- **Activités opérationnelles :**
 - Nous recommandons de repartir du réel 2015, soit de 46,6 M€ (contre 46,3 M€ de moyenne observée sur 2013-2015) et d'intégrer la hausse des coûts de la maintenance hélicoptère et la hausse liée à la croissance de l'actif de 0,95 M€ par an. La trajectoire est surévaluée de 0,2 M€.
 - Compte tenu de l'incertitude concernant la cotisation CORESO, nous recommandons de ne pas retenir la hausse de 1 M€ par an proposée par RTE. La trajectoire est surévaluée de 4 M€.

En complément :

- Globalement, la trajectoire n'intègre pas ou très peu (la trajectoire intègre un gain de productivité évalué à 24,8 M€ sur l'ensemble de la période TURPE 5) de gains de performance liés aux différentes politiques et développements notamment SI menés par RTE, alors que les politiques et les dépenses sont de plus en plus nombreuses.
- La trajectoire TURPE 5 prend, selon les cas, le notifié 2016 et non le réel 2015, comme expliqué dans le dossier tarifaire.
- Certaines dépenses prévues sur TURPE 4 mais non réalisées font l'objet d'une nouvelle demande sur TURPE 5, notamment le projet INUIT, ce qui conduit à un double financement.
- Les montants présentés ci-dessus sont en €2015 et n'intègrent pas l'inflation, il conviendra donc d'appliquer les dernières hypothèses d'inflation sur la période 2017-2020 à ces montants.

Il conviendra donc que RTE intègre tous ces paramètres et ces ajustements dans la trajectoire TURPE 5 révisée.

Par ailleurs, nous recommandons à la CRE :

- D'investiguer sur la date de mise en exploitation des parcs éoliens offshore afin de s'assurer que les dépenses relatives à ces parcs [Confidentiel] concernent effectivement la période TURPE 5
- D'investiguer sur le décalage de livraison du site de Jonage afin que la CRE juge de l'efficacité et de l'optimisation du projet.

De suivre annuellement l'évolution des dépenses immobilières. Compte tenu de la hausse présentée (84,9 M€ par an en moyenne sur TURPE 5 contre 76,6 M€ sur TURPE 4), dans un contexte de mise en place de la DIL afin d'encadrer et structurer les dépenses immobilières. L'évolution ne semble pas cohérente avec l'objectif annoncé.

B. Charges de personnel

1. Descriptif du poste "charges de personnel"

Le poste "charges de personnel" (données réelles 2015) est constitué à hauteur de :

- 51% de la rémunération principale
 - Dont 46% relatifs aux agents statutaires
- 30% des cotisations sociales
- 6% de la rémunération complémentaire
- Le 1% œuvres sociales, les charges à payer sur compte épargne temps (CET), sur congés payés, constituent le solde du poste.

Les données réelles TURPE 4 et la trajectoire TURPE 5, objets de l'audit sont les suivantes :

M€ courants	Réal TURPE 4					Trajectoire TURPE 5						
	R2013	R2014	R2015	TOTAL 2013-2015	Moyenne 2013-2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL TURPE 5	Moyenne TURPE 5
Charges de personnel	805,1	826,5	830,2	2461,8	820,6	866,8	870,6	888,5	905,6	926,4	3591,2	897,8
Part affectée à l'exploitation	670,3	688,8	681,5	2040,6	680,2							
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	<i>8,5</i>	<i>5,8</i>	<i>6,0</i>	<i>20,3</i>	<i>6,8</i>							
<i>Hors sécurisation / RM</i>	<i>661,8</i>	<i>683,0</i>	<i>675,5</i>	<i>2020,3</i>	<i>673,4</i>							
Contrepartie MO de la production immobilisée												
Contrepartie MO des prestations												

[Confidentiel]

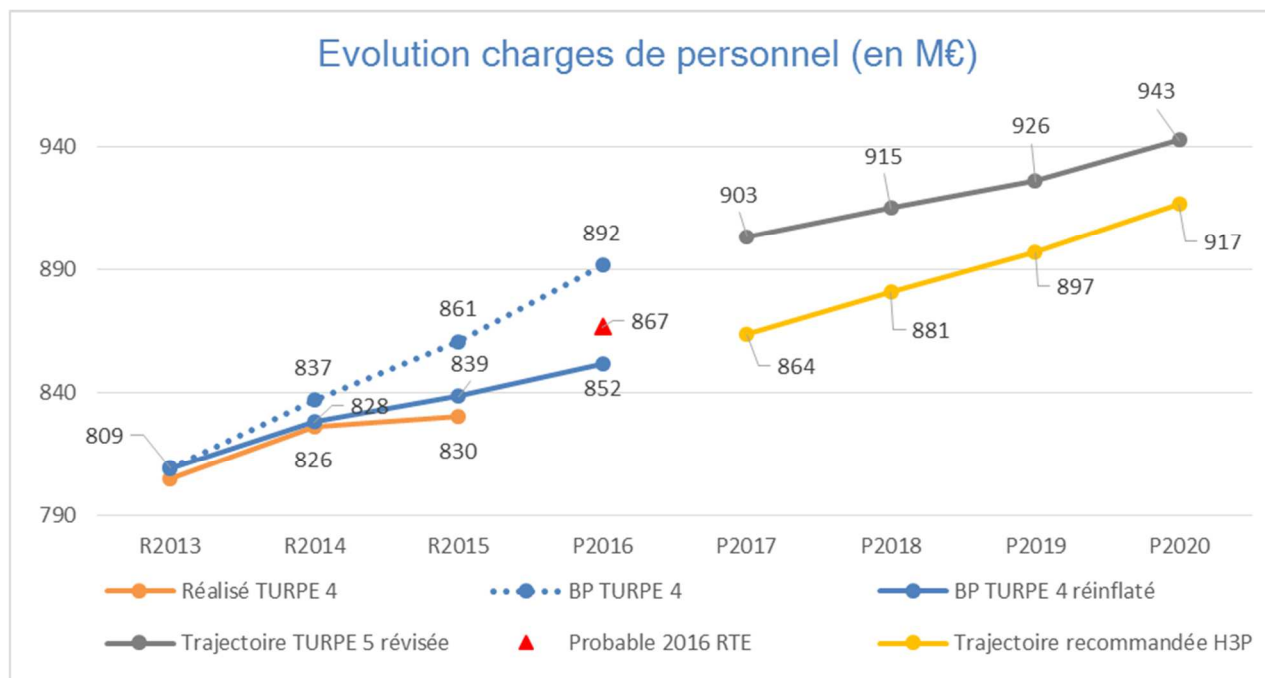
[Confidentiel]

La trajectoire révisée TURPE 5 ne nous a pas été communiquée selon la présentation ci-avant. Nous avons obtenu les informations sous la forme suivante :

Mê courants	TURPE 4					Trajectoire TURPE 5 Révisée						
	R2013	R2014	R2015	Total 2013-2015	Moyenne 2013-2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL TURPE 5	Moyenne TURPE 5
Charges de personnel	805,1	826,5	830,2	2461,8	820,6	866,8	903,4	915,2	926,2	942,8	3687,6	921,9



2. Evolution des charges de personnels TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



3. Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5

- Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4**
 Une fois la trajectoire TURPE 4 réinflatée, et ainsi l'effet prix neutralisé, le réel 2013-2015 est proche des prévisions TURPE 4 (-14,5 M€ sur 2013-2015).
- Prévisionnel 2016**
 Le réel 2015 a été retenu avec prise en compte d'un probable 2016 plus élevé que prévu selon RTE (premier semestre 2016 + probable sur le deuxième semestre). La trajectoire TURPE 5, reste donc surévaluée. L'impact sur la trajectoire TURPE 5 est ainsi de 25,3 M€ essentiellement sur les cotisations sociales (-6,1M€), la rémunération complémentaire (-3,9 M€) et la rémunération principale (-10,7 M€).

- **Trajectoire TURPE 5**
 - [Confidentiel]
 - [Confidentiel]
 - Les principales hypothèses retenues pour la construction du TURPE 5 sont :
 - L'évolution de la rémunération principale (basée sur l'évolution du SNB et du GVT solde) ;
 - L'évolution des cotisations sociales suivant les taux préconisés par EDF
- **Trajectoire TURPE 5 révisée**
 - Le réel 2015 a été retenu avec prise en compte d'un probable 2016 plus élevé que prévu selon RTE (premier semestre 2016 + probable sur le deuxième semestre). RTE propose un ajustement de -7,5M€. La trajectoire TURPE 5, reste donc surévaluée. L'impact sur la trajectoire TURPE 5 est ainsi de 25,3 M€ [Confidentiel].
 - RTE a également revu son calcul des engagements au titre de l'ANE. L'impact sur sa trajectoire initiale des DAP et RAP - APE et ALT est de 103.9 M€, dont 60 M€ au titre de la nouvelle dotation nette relative à l'ANE et 43 M€ liée aux changements d'hypothèses actuarielles. H3P n'a pas été en mesure de valider le montant de l'ajustement à proprement parler mais a pu constater une cohérence dans la méthode appliquée. H3P reste en attente d'éléments pour comprendre les montants présentés.
- **Propositions d'ajustements et recommandations**
 - Nous ne sommes pas en mesure de valider l'hypothèse SNB retenue par RTE. Nous recommandons à la CRE d'analyser, puis de valider ou invalider l'hypothèse retenue par l'opérateur.
 - A l'exception du SNB, que nous ne sommes pas en mesure de valider, les hypothèses retenues par RTE pour la construction du probable 2016 et de la trajectoire TURPE 5 nous paraissent cohérentes et, le cas échéant, tiennent compte des observations faites sur TURPE 4.
 - Le réel 2015 a été retenu avec prise en compte d'un probable 2016 plus élevé que prévu selon RTE (premier semestre 2016 + probable sur le deuxième semestre). La trajectoire TURPE 5, reste donc surévaluée. L'impact sur la trajectoire TURPE 5 est ainsi de 25,3 M€ [Confidentiel].
 - RTE a également revu son calcul des engagements au titre de l'ANE. L'impact sur sa trajectoire initiale des DAP et RAP - APE et ALT est de 103,9 M€, dont 60 M€ au titre de la nouvelle dotation nette relative à l'ANE et 43 M€ liée aux changements d'hypothèses actuarielles. H3P n'a pas été en mesure de valider le montant de l'ajustement à proprement parler mais a pu constater une cohérence dans la méthode appliquée. H3P reste en attente d'éléments pour comprendre les montants présentés. référence trop élevé.

C. Impôts & Taxes

1. Descriptif du poste Impôts & taxes

Les impôts & taxes sont constitués de l'ensemble des comptes 63 de la comptabilité générale.

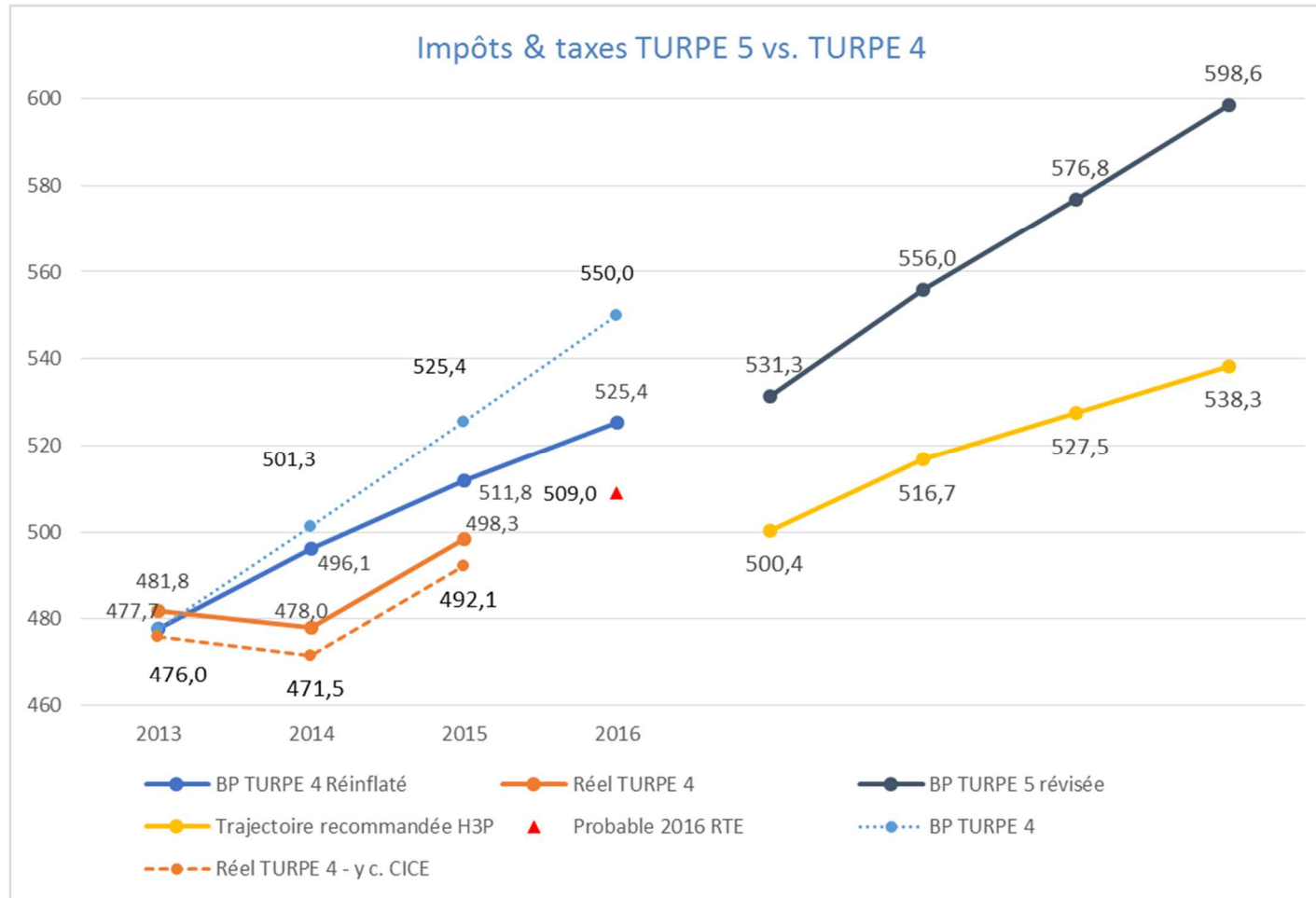
Le poste comprend les charges d'impôts & taxes suivantes :

- La CET (contribution économique territoriale), qui couvre la CVAE (contribution à la valeur ajoutée des entreprises), la CFE (contribution foncière des entreprises) et les taxes additionnelles (dont CCI)
- La taxe IFER (Indemnité forfaitaire des entreprises de réseau) qui porte sur les transformateurs et applique un barème forfaitaire annuel différencié par niveau de tension
- La taxe sur les pylônes qui porte sur les pylônes que détient RTE et appliquant un forfait annuel selon le niveau de tension
- Les taxes foncières
- Les taxes liées aux rémunérations
- Les autres taxes dont la C3S

Les données réelles TURPE 4 et la trajectoire TURPE 5, objets de l'audit sont les suivantes :

M€ courants	TURPE 4					Trajectoire TURPE 5 Révisée						
	R2013	R2014	R2015	Total 2013-2015	Moyenne 2013-2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL TURPE 5	Moyenne TURPE 5
Impôts et taxes	481,8	478,0	498,3	1458,1	486,0	509,0	531,3	556,0	576,8	598,6	2262,7	565,7
Taxe professionnelle	-0,5	-0,1	-0,2	-0,8	-0,3	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Contribution Economique Territoriale (CET)	85,1	83,3	87,3	255,7	85,2	92,2	90,0	96,8	98,1	98,9	383,7	95,9
<i>Dont CFE</i>	32,2	33,4	34,4	100,0	33,3	38,1	37,0	38,3	39,8	41,2	156,3	39,1
<i>Dont CVAE</i>	46,8	44,1	47,9	138,8	46,3	47,6	47,9	52,9	52,7	52,0	205,5	51,4
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	6,0	5,8	5,0	16,8	5,6	6,5	5,1	5,5	5,6	5,7	21,9	5,5
Taxe sur les transformateurs (IFER)	92,1	93,3	95,5	280,9	93,6	98,6	101,5	106,2	110,3	114,6	432,7	108,2
Taxe sur les pylônes	242,3	239,9	245,7	727,9	242,6	248,2	263,8	273,6	286,0	299,2	1122,62125	280,7
Taxes foncières	32,1	28,8	31,6	92,5	30,8	34,1	35,8	37,6	39,5	41,4	154,30406	38,6
Autres taxes	8,9	10,0	13,1	32,0	10,7	12,6	14,2	15,3	16,0	16,8	62,3	15,6
Autres impôts liés à la rémunération	21,8	22,8	25,3	69,9	23,3	23,3	26,0	26,5	27,0	27,6	107,1	26,8

2. Evolution des impôts & taxes TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



3. Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5 :

- **Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4 :**

RTE a battu le tarif TURPE 4 de -27.5 M€ au global sur 2013-2015, soit -1.9% des dépenses prévisionnelles TURPE 4 sur la période 2013-2015, notamment en raison de :

- Un gain réalisé sur la taxe sur les pylônes pour 33,9 M€, les hypothèses élaborées sur TURPE 4 étant à l'époque trop éloignées du calcul réel de cette taxe (évolution du prix fixé à 5,2% pour un réel observé d'environ 2%).
- Un gain de 8,1 M€ obtenu sur la taxe IFER en raison d'une évolution moindre des volumes de transformateurs (1,04% d'effet volume prévu contre 0,36% observé sur 2013-2015 ; et effet prix de 3,89% prévu contre 1,07% réalisé sur 2013-2015)

- **Prévisionnel 2016**

Les données prévisionnelles 2016, présentées dans le dossier tarifaire TURPE 5 correspondent aux données révisées début 2016. Le prévisionnel 2016 présenté dans le dossier tarifaire TURPE 5 a été élaboré sur une base de probable 2015, c'est-à-dire un réalisé 2015 jusque septembre 2015 avec projection sur les 3 derniers mois.

- **Trajectoire TURPE 5 :**

Les changements d'hypothèses opérés concernent principalement les pourcentages d'évolution calés sur l'observation d'un historique, inférieur à ce qui avait été observé lors de l'élaboration du TURPE 4.

- **Trajectoire TURPE 5 révisée :**

La trajectoire révisée, pour les impôts et taxes, est supérieure de 15.4 M€ sur 2017-2020 à la trajectoire initiale.

Les augmentations sont représentées par :

- +25.4 M€ sur la taxe sur les pylônes qui correspond à une mise à jour de la moyenne historique observée (composante de la formule de calcul d'évolution du prix 3.16%+IPC au lieu de [Confidentiel]) ;
- +10 M€ sur les taxes liées aux rémunérations (lié aux changements effectués sur les rémunérations principales - cf charges de personnel).
- +4.4 M€ sur les autres taxes liées à la mise à jour du calcul de la C3S

Par ailleurs, des diminutions ont été appliquées sur les taxes suivantes :

- -10.8 M€ sur la CFE qui correspond à la prise en compte de nos recommandations (notre recommandation avait évalué un impact de -10.6 M€),
- -2.2 M€ sur la CVAE lié à la mise à jour des éléments de l'assiette de calcul, à savoir la valeur ajoutée comptable, les loyers, les autres charges de gestion courante, les produits de gestion courante et la part MO de la production immobilisée (conformément à notre recommandation),
- -6.4 M€ sur les taxes additionnelles dont l'ajustement découle de celui effectué sur la CFE,
- -5 M€ sur l'IFER.

H3P valide les ajustements effectués à la baisse sur la CFE, la CVAE et les taxes additionnelles. Ils paraissent cohérents avec les recommandations effectuées.

Concernant les taxes sur les rémunérations, l'évolution suit bien celle des rémunérations principales recalées sur un réel 2015.

Concernant les ajustements effectués sur les taxes sur les pylônes et la taxe IFER, RTE n'a pas appliqué les recommandations de H3P et a maintenu ses indices composites ([Confidentiel]). H3P maintient ses recommandations concernant ces deux taxes.

Enfin, l'ajustement sur les autres taxes n'est pas validé, H3P prenant en compte une suppression de la C3S et RTE l'ayant maintenue.

▪ **Propositions d'ajustements et recommandations**

Il y a sur le poste Impôts & taxes, -179.7 M€ d'ajustements ; qui sont dus pour :

- -105.3 M€ à l'ajustement de l'évolution des prix de la taxe sur les pylônes (IPC contre [Confidentiel] pour RTE),
- -31.4 M€ à l'ajustement de l'évolution retenue des autres taxes (suppression de la C3S à partir de 2017),
- -27,3 M€ à l'intégration du CICE dans le tarif,
- -15.5 M€ à l'ajustement de tirage de la trajectoire de l'IFER (IPC contre [Confidentiel] pour RTE)
- +0.2 M€ à l'ajustement de la CFE (RTE a modifié sa trajectoire suite à l'ajustement proposé par H3P. L'écart restant est le solde entre la nouvelle trajectoire et l'ajustement préconisé),
- -0.3 M€ à l'ajustement du montant de la taxe additionnelle suite aux ajustements cumulés sur la CFE et la CVAE (RTE a modifié sa trajectoire suite à l'ajustement proposé par H3P. L'écart restant est le solde entre la nouvelle trajectoire et l'ajustement préconisé),
- -0.3 M€ à l'ajustement des autres taxes liées aux rémunérations suite au recalage des rémunérations principales effectué par RTE, en se calant sur un niveau de réalisé 2015 et non sur un probable 2015.
- Concernant les taxes IFER et pylônes, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les prévisions concernant ces taxes, quelles que soient les hypothèses retenues (prévisions sur un impôt forfaitaire, par nature, difficilement prévisible), H3P reste conscient que la trajectoire recommandée pourrait induire un écart substantiel entre la trajectoire proposée sur TURPE 5 et le réalisé futur (au même titre que ce qui a été observé sur la période TURPE 4).

H3P recommande donc d'intégrer ces taxes dans un mécanisme de pilotage des écarts annuels (du type CRCP), afin d'éviter à RTE de supporter sur plusieurs années l'impact de l'évolution de taux sur lesquels il n'a pas de prise.

D. Autres charges opérationnelles

1. Descriptif du poste "autres charges opérationnelles"

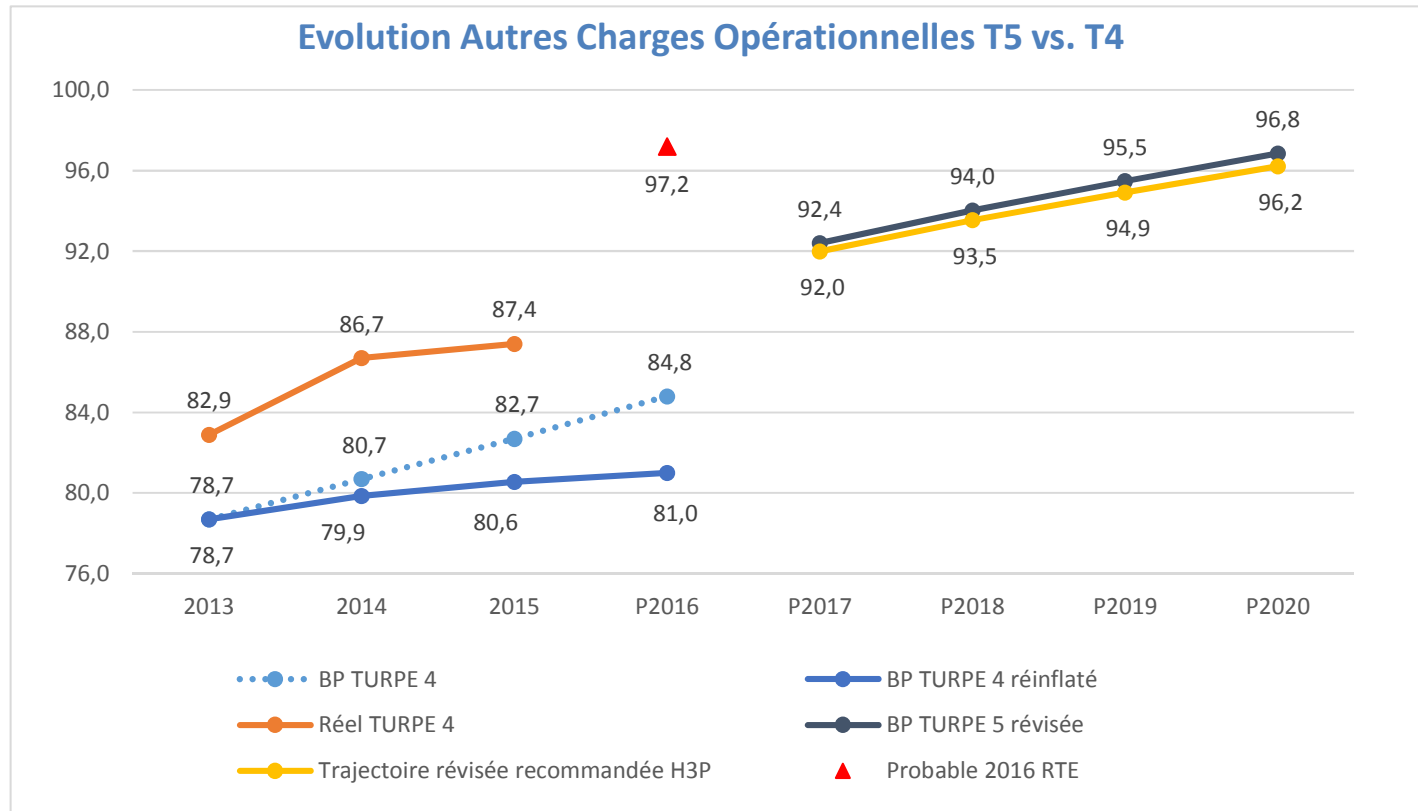
Le poste "autres charges opérationnelles" est constitué des éléments suivants (en part du poste sur 2013-2015 :

- Valeurs nettes comptables immobilisations démolies (29%)
- Tarif agents (49%)
- Achats de droits & licences logiciels (10%)
- Autres (12%) :
 - Créances clients irrécouvrables
 - Litiges clients
 - Pénalités de marché
 - Charges d'exploitation

Les données réelles TURPE 4 et la trajectoire TURPE 5, objets de l'audit sont les suivantes :

M€ courants	TURPE 4					Trajectoire TURPE 5 Révisée						
	R2013	R2014	R2015	Total 2013-2015	Moyenne 2013-2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL TURPE 5	Moyenne TURPE 5
Autres charges opérationnelles	82,9	86,7	87,4	257,0	85,7	97,2	92,1	93,8	95,2	96,6	377,8	94,4
VNC des immobilisations démolies	26,2	32,4	27,1	85,7	28,6	32,7	28,6	28,6	28,6	28,6	114,5	28,6
Tarif agent	[Confidentiel]											
Achats de droits et licences logiciels	[Confidentiel]											
Autres	7,6	5,1	8,4	21,1	7,0	9,9	7,2	7,3	7,5	7,6	29,6	7,4

2. Evolution des autres charges opérationnelles TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5 révisée



3. Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5

▪ Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4

Sur la période 2013-2015, RTE a dépassé la trajectoire TURPE 4 de 17,9 M€, pour les principales raisons suivantes :

- Des retraits / démolitions d'ouvrages avec des valeurs nettes comptables plus élevées que prévues au BP, pour 16,1 M€.
- Des achats de licences et logiciels supérieurs de 8,6 M€ aux prévisions TURPE 4 notamment à cause d'un effet prix défavorable du au désengagement progressif de RTE de certains marchés SI d'EDF

- Compensées à hauteur de 6.7 M€, par d'autres charges inférieures aux prévisions (trajectoire TURPE 4 élevée).

- **Prévisionnel 2016**
Les données prévisionnelles 2016, présentées dans le dossier tarifaire TURPE 5 correspondent aux données calculées à partir d'un probable 2015.

- **Trajectoire TURPE 5**
 - VNC des immobilisations démolies : RTE a retenu la moyenne 2011-2015 des ouvrages démolis (soit 32,7 M€)
 - Achats de droits et licences : Le probable 2015, retenu par RTE pour le calcul du probable 2016 et de la trajectoire TURPE 5 est légèrement supérieur au réel 2015 [confidentiel].
 - Autres charges : le niveau observé sur 2010-2012, qui avait servi de base au TURPE 4 s'est révélé élevé par rapport au réel 2013-2015. RTE a retenu le montant inscrit dans TURPE 4 pour le probable 2016 et la trajectoire TURPE 5.

- **Propositions d'ajustements et recommandations**
 - VNC des immobilisations démolies : seuls 28,6 M€ ont été comptabilisés en moyenne sur TURPE 4 (2013-2015). Nous recommandons ainsi de retenir la moyenne 2013-2015 (et non 2011-2015). La trajectoire TURPE 5 est ainsi surévaluée de 16,5 M€.
 - Tarif agent : suite à la délibération de la CRE du 13 juillet 2016, portant sur les tarifs réglementés de vente d'électricité une baisse des tarifs bleus est prévue, qui aura un impact sur la trajectoire Turpe 5 du tarif Agent. Nous restons dans l'attente d'un retour de RTE afin de nous assurer que cette baisse est intégrée dans la trajectoire révisée.
 - Achats de droits et licences : Le probable 2015 étant supérieur au réel 2015 [confidentiel], le probable 2016 est donc surévalué [confidentiel] ; et consécutivement la trajectoire TURPE 5 est surévaluée de [Confidentiel].
 - Autres charges : A la vue du réel 2013-2015, retenir le montant inscrit dans TURPE 4 (qui s'est révélé supérieur au réel) pour le probable 2016 nous paraît élevé. Nous recommandons donc de retenir la moyenne observée sur le réel TURPE 4 pour construire la trajectoire TURPE 5 (et non la moyenne 2010-2015 retraitée de éléments exceptionnels). La trajectoire est ainsi surévaluée de 4.4 M€.

- **Trajectoire TURPE 5 révisée**
RTE a suivi l'ensemble de nos recommandations, la différence (2,1M€) entre la trajectoire RTE révisée et la trajectoire que nous recommandons, s'explique par la divergence d'hypothèses d'inflation retenues.

E. Autres produits à déduire

Les autres produits à déduire sont constitués :

- Des produits de prestations, représentant en moyenne sur 2013-2015, 25% du poste "autres produits"
- Des autres produits d'exploitation, représentant en moyenne sur 2013-2015, 17% du poste "autres produits"
- De la production immobilisée, représentant en moyenne sur 2013-2015, 59% du poste "autres produits"
- et des provisions d'exploitations hors APE/ALT, représentant en moyenne sur 2013-2015 moins de 0,1% du poste "autres produits" - poche de dépenses non significative.

Les données réelles TURPE 4 et la trajectoire TURPE 5 révisée, objets de l'audit sont les suivantes :

C	TURPE 4					Trajectoire TURPE 5 Révisée						
	M€ courants	R2013	R2014	R2015	Total 2013-2015	Moyenne 2013-2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL TURPE 5
Autres produits à déduire	-319,6	-308,9	-298,2	-926,7	-308,9	-306,7	-322,8	-317,0	-316,2	-326,9	-1282,9	-320,7
<i>Dont Produits de prestation (= pdt extra tarifaires)</i>	<i>-86,8</i>	<i>-75,1</i>	<i>-65,3</i>	<i>-227,2</i>	<i>-75,7</i>	<i>-67,0</i>	<i>-72,0</i>	<i>-73,1</i>	<i>-74,4</i>	<i>-75,7</i>	<i>-295,2</i>	<i>-73,8</i>
<i>Dont Autres produits d'exploitation</i>	<i>-51,2</i>	<i>-51,0</i>	<i>-52,6</i>	<i>-154,8</i>	<i>-51,6</i>	<i>-40,6</i>	<i>-52,8</i>	<i>-52,4</i>	<i>-50,0</i>	<i>-52,0</i>	<i>-207,3</i>	<i>-51,8</i>
<i>Dont Provisions d'exploitations hors APE/ALT</i>	<i>0,0</i>	<i>-1,0</i>	<i>-0,1</i>	<i>-1,1</i>	<i>-0,4</i>	<i>-1,0</i>	<i>-1,0</i>	<i>-1,0</i>	<i>-1,0</i>	<i>-1,0</i>	<i>-4,0</i>	<i>-1,0</i>
<i>Dont Production immobilisée</i>	<i>-181,6</i>	<i>-181,8</i>	<i>-180,2</i>	<i>-543,6</i>	<i>-181,2</i>	<i>-198,1</i>	<i>-197,0</i>	<i>-190,4</i>	<i>-190,8</i>	<i>-198,2</i>	<i>-776,4</i>	<i>-194,1</i>
<i>Dont MO investie</i>												
<i>Dont HMO investie</i>												

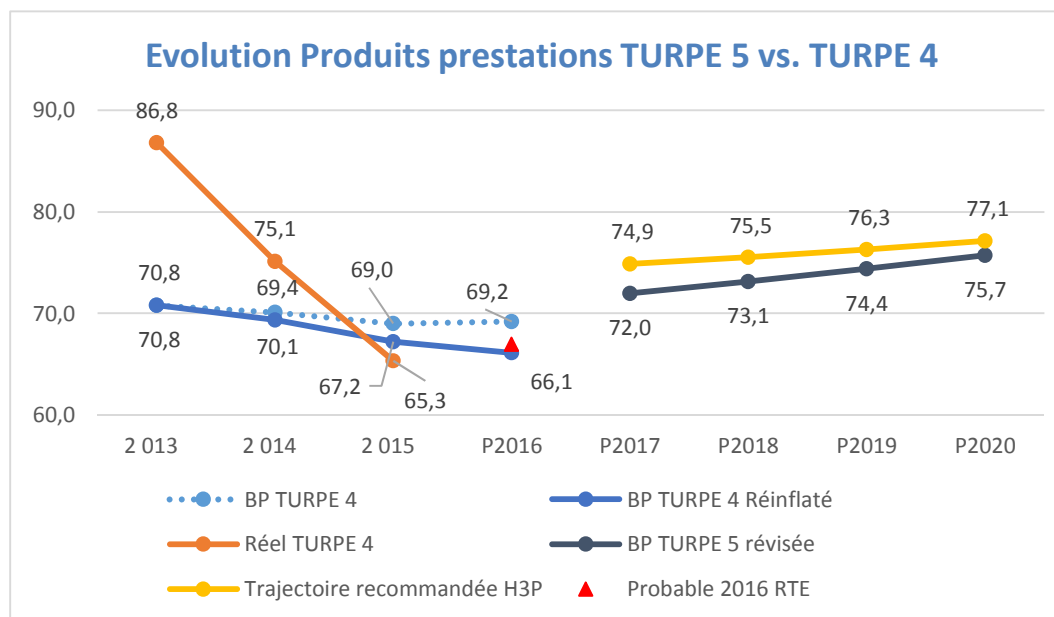
[confidentiel]

G.1. Produits de prestations

1. Descriptif du poste "produits de prestation"

Le poste "produits de prestations" couvrent les recettes perçues des prestations réalisées par RTE auprès du groupe EDF, des filiales de RTE, et liées aux déplacements d'ouvrages.

2. Evolution Produits de prestations - TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



3. Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5

▪ Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4

La période a été marquée par :

- La création de la Filiale Cirtéus [Confidentiel];
- Des prestations [Confidentiel] sous évaluées dans la trajectoire TURPE 4 ;
- Des déplacements d'ouvrages inférieurs de 7,8 M€ aux prévisions réinflatées de TURPE 4 ;
- Des ventes de produits résiduels supérieures de 13,4 M€ aux prévisions réinflatées de TURPE 4 (4 M€ en moyenne réelle contre 1 M€ prévus).

▪ Trajectoire TURPE 5

Globalement, la trajectoire TURPE 5 construite par RTE est en-deçà du TURPE 4 réel 2013-2015 + Probable 2016. La trajectoire repart du réel 2015, en se fondant sur l'inflation, avec une progression annuelle d'environ 1 M€ sur la période.

- [Confidentiel]
- Déplacements d'ouvrage : poste volatile. Prévisions inférieures au réel 2014
- Ventes de produits résiduels : Moyenne des quatre dernières années en se fondant sur l'inflation.

- **Trajectoire TURPE 5 révisée :**
 - RTE présente sa trajectoire révisée comme prenant en compte nos propositions d'ajustement. Cependant, sur les produits des prestations, le calcul effectué sur la base de la méthodologie proposée par H3P, avec application des hypothèses d'inflation de RTE ne permet pas d'expliquer le différentiel entre la trajectoire révisée proposée par RTE et la trajectoire recommandée par H3P. Ainsi, le différentiel attendu, à cause des hypothèses d'inflation est de -0.2 M€. Le différentiel observé est de -8.6 M€. RTE n'a pas fourni le détail des ajustements opérés sur les postes 'déplacements d'ouvrage', 'Ventes de produits résiduels' et 'Autres'. H3P maintient ses propositions de méthodologie et propose donc d'ajuster à la hausse le poste 'produits de prestations' de 8.6 M€.

- **Propositions d'ajustements et recommandations**

Selon l'analyse que nous avons réalisée, la trajectoire TURPE 5 révisée, relative aux produits extratarifaires, est sous-évaluée de 8.6 M€ ; spécifiquement :

 - Déplacements d'ouvrage : RTE a retenu le réel 2015 pour bâtir la trajectoire. Compte-tenu de la volatilité du poste, nous recommandons de retenir la moyenne 2013-2015.
 - Ventes de produits résiduels : nous recommandons de retenir la moyenne 2013-2015 (et non 2012-2015 comme retenue par RTE).
 - Autres : nous recommandons de retenir la moyenne 2013-2015 (et non le seul réel 2015 comme retenu par RTE), évoluant à la baisse de 10% par an.
- [Confidentiel]

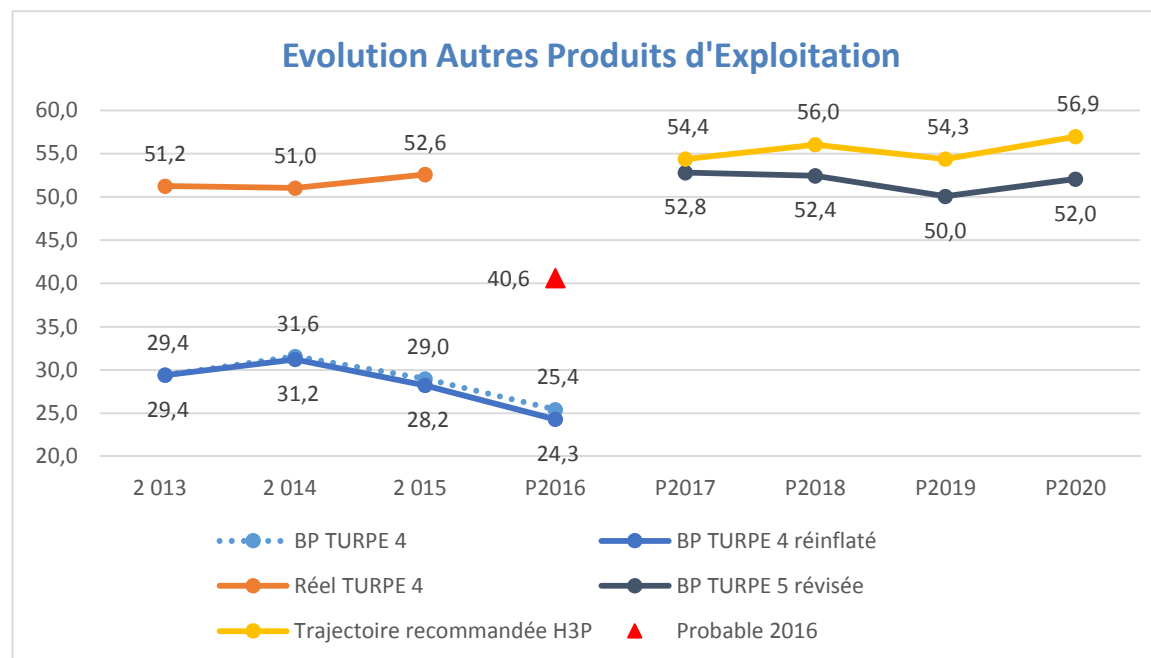
G.2. Autres produits d'exploitation

1. Descriptif du poste "autres produits d'exploitation"

Le poste "autres produits d'exploitation" (comptes comptables #74, #75 et #79) est constitué des :

- Autres produits de gestion courante, dont :
 - Indemnités et pénalités Service Système,
 - Frais de gestion des Responsables d'équilibre
- Transfert de charges d'exploitation
- Subventions d'exploitation

2. Evolution des autres produits d'exploitation TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



3. Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5

▪ **Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4**

Sur la période 2013-2015, RTE a dépassé la trajectoire TURPE 4 de 66 M€, pour les principales raisons suivantes :

- Indemnités et pénalités Service Système : les acteurs de marché n'ont globalement pas atteint leur cible de disponibilité du parc prévue pour le réglage de la fréquence, ce qui s'est traduit par le versement de pénalités à RTE, plus importantes que projetées (impact +19.2 M€).
- Autres produits de gestion courante (+31.1 M€) : l'écart s'explique essentiellement par des hypothèses pour la trajectoire TURPE 4 plus faibles que réalisées notamment sur les subventions perçues au titre des projets de raccordement abandonnés et des reprises sur factures non parvenues.
- Transfert de charges d'exploitation : Sur la période TURPE 4, les effectifs mis à disposition des filiales sont supérieurs aux projections de 3.8 M€ en moyenne par an, soit un écart de 11.3 M€ cumulé sur la période 2013-2015.

▪ **Prévisionnel 2016**

Les données prévisionnelles 2016, présentées dans le dossier tarifaire TURPE 5 correspondent aux données calculées à partir d'un probable 2015.

▪ **Trajectoire TURPE 5**

- Indemnités et pénalités Service Système : la trajectoire sera révisée par RTE en fonction des discussions en cours avec la CRE.
 - Autres produits de gestion courante : Construction erronée de la trajectoire du TURPE 5 dans le dossier tarifaire. Au cours de notre intervention RTE a émis des hypothèses révisées à hauteur de 15,5 M€, légèrement en deçà de la moyenne réelle observée sur 2013-2015 à 16 M€.
- Transfert de charges d'exploitation : RTE a retenu la moyenne des années 2012-2015 pour le calcul de sa trajectoire TURPE 5.
- Frais de gestion des responsables d'équilibre : les hypothèses retenues par RTE seront révisées au cours du second semestre 2016.

○ **Trajectoire TURPE 5 révisée :**

- Concernant les autres produits d'exploitation, RTE semble avoir appliqué nos recommandations, à l'exception du poste 'frais de gestion des responsables d'équilibre'. RTE souhaite revoir ses hypothèses lors du second semestre 2016 et n'a pas pris en compte la proposition de H3P de prendre une hypothèse de moyenne historique observée 2013-2015. L'écart de 16,2 M€ subsiste donc sur la trajectoire 2017-2020.

- **Propositions d'ajustements et recommandations**
 - 'Autres produits d'exploitation' : H3P maintient sa recommandation d'ajustement sur le poste 'frais de gestion des responsables d'équilibre', à savoir retenir comme hypothèse de construction du TURPE 5 révisé, la moyenne observée 2013-2015, avec une évolution fondée sur l'inflation. L'ajustement global proposé est de 14.4 M€, dont 16.2 M€ sur les frais de gestion des responsables d'équilibre et -1,7 M€ sur les Indemnités et pénalités Service Système.

F. Production immobilisée

1. Descriptif du poste Production immobilisée

La production immobilisée correspond à la somme des dépenses affectées à des investissements.

La distinction entre les dépenses de main d'œuvre et de hors main d'œuvre affectés à ces investissements est effectuée afin d'imputer le taux de chaque élément sur les prévisions de CAPEX dans la trajectoire.

La part main d'œuvre de la production immobilisée est issue du pointage technique des agents utilisant des objets de gestion identifiés dans la catégorie « investissement » dans le logiciel de gestion RH, Aïda.

Le pointage permet de ventiler les coûts associés à un agent entre main d'œuvre et hors main d'œuvre. La valorisation horaire des heures pointées se fait à un « prix de cession », calculé par RTE par les fonctions centrales depuis 2015. Auparavant, ce « prix de cession » était calculé par les directions régionales pour les agents basés en région et les fonctions centrales pour le siège.

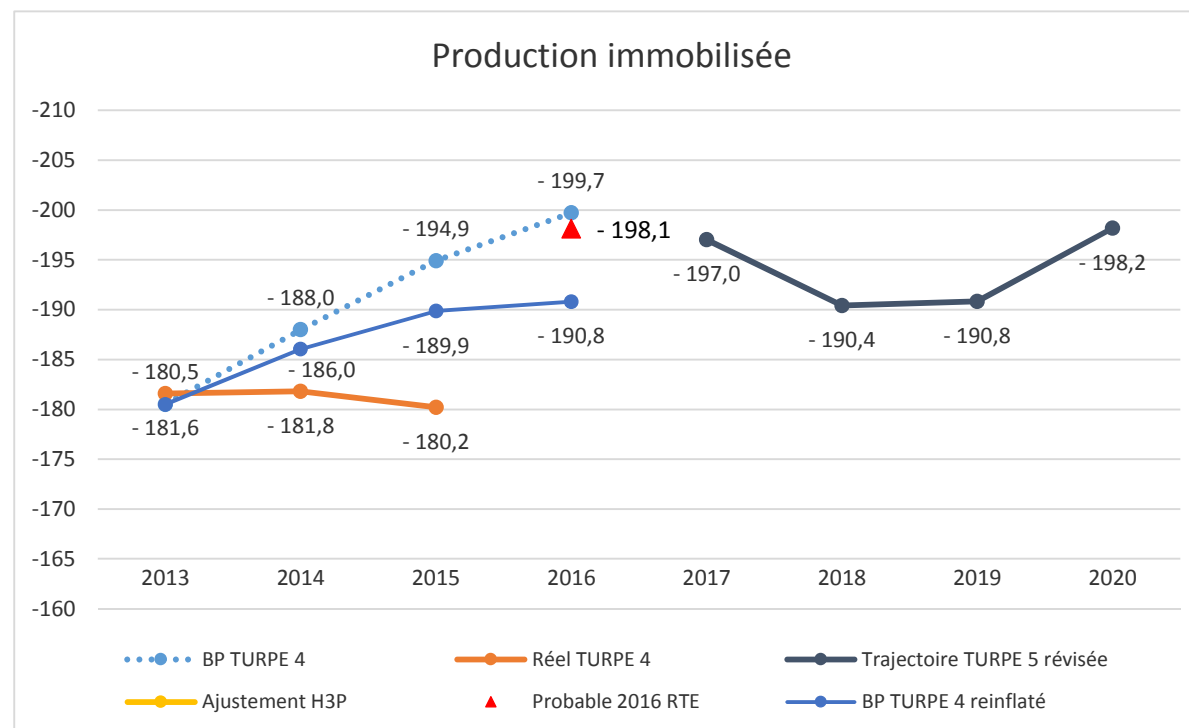
Les « prix de cession » calculés et différenciés par type de plages (pages A à E), sont utilisés dans SAP pour valoriser les heures de pointage technique entrées dans Aïda (logiciel utilisé par RTE pour la gestion du temps de travail).

La part hors main d'œuvre de la production immobilisée est issue des éléments suivants :

- Pointage technique des agents utilisant des objets de gestion « investissement » (en moyenne 10% de la part) ;
- Pointage technique issu des véhicules et engins de l'entreprise (en moyenne 10% de la part) ;
- L'utilisation des stocks qui sont investis (en moyenne 80% de la part).

Le « prix de cession » calculé pour la part HMO de la production immobilisée se fait sur la base des frais de transport et déplacement remboursés sur paie.

2. Evolution de la production immobilisée TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5 révisée



3. Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5 révisée :

- **Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4 :**
RTE a battu le tarif TURPE 4 de 12,8 M€ au global sur 2013-2015 notamment en raison :
 - Des investissements moins importants que prévus dans la trajectoire TURPE 4 (évolution du niveau des CAPEX - hors scope)
 - La diminution du niveau des stocks grâce à la mise en place d'un programme d'optimisation logistique (livraisons directes sur chantiers), cumulée à la baisse des charges d'exploitation qui en découle (-41,3 M€)
 - Une augmentation des coûts de main d'œuvre plus importante que prévue dans la trajectoire TURPE 4 (meilleur pointage technique, augmentation des projets SI avec une main d'œuvre plus chère, changement des modalités de calcul du prix de cession) : +28,5 M€

▪ **Prévisionnel 2016**

Les données prévisionnelles 2016, sont basées sur une proportion des investissements bruts prévisionnels. Les taux appliqués aux part main d'œuvre (MO) et hors main d'œuvre (HMO) découlent du niveau historique observé sur 2013-2015.

▪ **Trajectoire TURPE 5 :**

- Sur la période tarifaire TURPE 4 (réel 2013-2015), la part MO des investissements bruts ressort à [Confidentiel]. Pour la construction du TURPE 5, RTE a retenu [Confidentiel] des investissements bruts ce qui est en ligne avec l'historique TURPE4.
- Sur la période tarifaire TURPE 4 (réel 2013-2015), la part HMO des investissements bruts ressort à [Confidentiel]. Pour la construction du TURPE 5, RTE a retenu [Confidentiel] des investissements bruts ce qui est légèrement en deçà de l'historique TURPE4.

▪ **Trajectoire TURPE 5 révisée**

- La révision de la trajectoire de CAPEX conduit à une actualisation de la trajectoire de production immobilisée de -23 M€.
- RTE a ajusté sa trajectoire de CAPEX à la baisse, la trajectoire de la part main d'œuvre de la production immobilisée est par conséquent révisée à hauteur de -14,3 M€ (le taux [Confidentiel]).
- RTE a ajusté sa trajectoire de CAPEX à la baisse, la trajectoire de la part hors main d'œuvre de la production immobilisée est par conséquent révisée à hauteur de -8,5 M€ (le taux [Confidentiel]).

▪ **Propositions d'ajustements et recommandations**

Les investissements étant hors scope de notre audit, nous ne sommes pas en mesure de valider le montant retenu pour la trajectoire TURPE 5 et donc le correct montant de la production immobilisée part main d'œuvre et part hors main d'œuvre qui en découle.

Toutefois :

- le taux retenu de [Confidentiel] pour la part MO est en ligne avec l'historique 2013-2015.
- le niveau de [Confidentiel] des investissements bruts retenu pour la part HMO, qui tient compte de la baisse des stocks observée en 2015, nous paraît cohérent.

Nous invitons la CRE à valider le montant des investissements bruts inscrits sur la période 2017-2020.

SOMMAIRE

I.	Rappel du contexte de l'étude	2
II.	Objectifs de l'étude réalisée.....	2
III.	Données financières analysées	4
A.	Réel 2013-2015 vs. Trajectoire TURPE 4 réinflaté	4
B.	Ecart entre le réel TURPE 4 et la trajectoire TURPE 4 réinflatée :	6
C.	Trajectoire TURPE 5 révisée RTE	8
D.	Trajectoire recommandée H3P	9
E.	Représentation graphique trajectoire TURPE 5 révisée RTE et trajectoire recommandée H3P 10	
IV.	TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5 - Principaux constats d'audit et recommandations	12
A.	Réel 2013-2015 vs Trajectoire TURPE 4 réinflatée	12
1.	<i>Principaux constats d'audit.....</i>	12
B.	Trajectoire TURPE 5 révisée.....	13
1.	<i>Principaux constats d'audit.....</i>	13
2.	<i>Principaux ajustements et recommandations.....</i>	14
V.	Audit des charges réelles et prévisionnelles par poste de charges.....	18
A.	Autres achats de matériels et services.....	18
A.1.	Sécurisation puis renforcement mécanique.....	20
1.	<i>Descriptif du poste de charges "Sécurisation et renforcement mécanique".....</i>	20
2.	<i>Evolution de la sécurisation mécanique TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5</i>	21
3.	<i>Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5.....</i>	22
A.2.	Dépenses contrôlables hors sécurisation mécanique	22
1.	<i>Descriptif du poste de charges</i>	22
2.	<i>Evolution des autres achats de matériels et service TURPE 4 et trajectoire TURPE 5 révisée</i>	24
3.	<i>Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5 révisée.....</i>	25
B.	Charges de personnel	27
1.	<i>Descriptif du poste "charges de personnel".....</i>	27
2.	<i>Evolution des charges de personnels TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5.....</i>	29
3.	<i>Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5.....</i>	29
C.	Impôts & Taxes.....	31
1.	<i>Descriptif du poste Impôts & taxes</i>	31
2.	<i>Evolution des impôts & taxes TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5.....</i>	32
3.	<i>Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5 :</i>	33
D.	Autres charges opérationnelles.....	35
1.	<i>Descriptif du poste "autres charges opérationnelles".....</i>	35
2.	<i>Evolution des autres charges opérationnelles TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5 révisée</i>	36
3.	<i>Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5.....</i>	36
E.	Autres produits à déduire	38
G.1.	Produits de prestations.....	38
1.	<i>Descriptif du poste "produits de prestation".....</i>	38
2.	<i>Evolution Produits de prestations - TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5.....</i>	39
3.	<i>Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5.....</i>	39
G.2.	Autres produits d'exploitation	41
1.	<i>Descriptif du poste "autres produits d'exploitation".....</i>	41
2.	<i>Evolution des autres produits d'exploitation TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5</i>	41
3.	<i>Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5</i>	42
F.	Production immobilisée	43
1.	<i>Descriptif du poste Production immobilisée.....</i>	43
2.	<i>Evolution de la production immobilisée TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5 révisée.....</i>	44
3.	<i>Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5 révisée :</i>	44
Partie 1 - Contexte de l'intervention et présentation de la CRE		54
1.	<i>Contexte de l'intervention.....</i>	54
2.	<i>Le rôle de CRE.....</i>	54
3.	<i>Les enjeux de la détermination du tarif « TURPE 5 HTB ».....</i>	55
Partie 2 - Objectifs poursuivis et périmètre de l'audit.....		56
1.	<i>Objectifs poursuivis</i>	56
2.	<i>Périmètre de l'audit.....</i>	56

2.1.	Limites à notre intervention	57
2.1.1.	Non disponibilité de la trajectoire 2021	57
2.1.2.	Données financières en euros courants ou euros constants	57
2.1.3.	Les hypothèses d'inflation TURPE 4 et TURPE 5	57
Partie 3 - Démarche de l'audit	58	
1.	Une intervention en trois phases.....	58
1.1.	Phase 1 - Audit des charges et produits d'exploitation sur la période 2013-2021 et revue analytique	58
1.2.	Phase 2 - Appréciation des charges réelles (2013-2015), estimées 2016 et prévisionnelles (2017-2021).....	58
1.3.	Phase 3 - Appréciation de l'efficience du niveau de charges et recommandations quant aux indicateurs de suivi de la performance de la prochaine période tarifaire et du niveau de charges d'exploitation de RTE à prendre en considération dans la détermination tarifaire.	58
1.4.	Une 4 ^{ème} phase optionnelle	58
2.	Données financières – base de notre étude.....	58
Partie 4 - Articulation comptabilité générale vs comptabilité analytique	60	
1.	Le cadre d'analyse de gestion (CAG)	60
2.	Présentation du système d'information	60
2.1.	Cadrage balance vs fichier BP RTE – TURPE 4 d'analyse des écarts entre le prévisionnel et le réalisé envoyé à la CRE.....	60
2.2.	Résultat de nos travaux : Comparaison comptes de résultats reconstitués vs comptes annuels 2013 à 2015.....	62
Partie 5 - Charges et produits d'exploitation – analyse 2013-2015 et TURPE 5	64	
Section 1 - Autres achats et services	65	
1. Descriptif du poste autres achats et services	65	
2. Cadrages données.....	65	
2.1	Cadrage BG – Réalisé TURPE 4 (2013-2015).....	65
2.2	Cadrage Réalisé TURPE 4 (2013-2015) – BP TURPE 4.....	66
2.3	Variances BP TURPE 4 - Réalisé	66
Section 1.1 - Autres achats et services – Sécurisation puis renforcement mécanique	68	
1. Synthèse du poste sécurisation mécanique.....	68	
1.1	Descriptif du poste de charges " Sécurisation et renforcement mécanique".....	68
1.2	Evolution de la sécurisation mécanique TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5	69
2. Cadrage des données.....	69	
2.1	Cadrage BG – Réalisé TURPE 4 (2013-2015)	69
2.2	Cadrage Réalisé TURPE 4 (2013-2015) – BP TURPE 4.....	69
2.3	Variances BP TURPE 4 - Réalisé	70
2.4	Prévisionnel 2016	70
3. Analyse par poste.....	71	
3.1	Réalisé TURPE 4.....	71
3.1.1	Sous-politique [Confidentiel]	71
3.1.2	Autres sous-politiques [Confidentiel]	71
3.2	Réel vs. BP TURPE 4 réinflaté	72
3.3	Trajectoire TURPE 5.....	73
Section 1.2 - Autres achats et services – Dépenses contrôlables hors sécurisation mécanique.....	76	
1. Synthèse du poste Dépenses contrôlables hors sécurisation mécanique.....	76	
1.1	Descriptif du poste de charges.....	76
1.2	Evolution des autres achats de matériels et service TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5	76
1.3	Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5.....	77
2. Cadrages donnés.....	79	
2.1	Cadrage BG – Réalisé TURPE 4 (2013-2015).....	79
2.2	Variance BP TURPE 4 – Réalisé	79
2.3	Prévisionnel 2016.....	80
3. Revue analytique par poste des dépenses contrôlables hors sécurisation mécanique.....	82	
3.1	Avaries et vols de cuivre.....	82
3.1.1	Synthèse Avaries	82

3.1.2	Synthèse Vols de cuivre	83
3.1.3	Avaries et vols de cuivre : Réalisé TURPE 4	84
3.1.4	Réel vs BP TURPE 4 - Avaries et vols de cuivre	85
3.1.5	Trajectoire TURPE 5 - Avaries et vols de cuivre	86
3.2	<i>Travaux sur programme (politiques techniques)</i>	88
3.2.1	Synthèse -Travaux sur programme (politiques techniques)	88
3.2.2	Réalisé TURPE 4 - Travaux sur programme	89
3.2.3	Réel vs BP TURPE 4 - Travaux sur programme	90
3.2.4	Trajectoire TURPE 5 - Travaux sur programme	92
3.2.5	Trajectoire TURPE 5 révisée - Travaux sur programme	96
3.3	<i>Système d'information et télécom</i>	97
3.3.1	Synthèse - Système d'information et télécom	97
3.3.2	Réalisé TURPE 4 - SIT :	98
3.3.3	Réel vs BP TURPE 4 - SIT	98
3.3.4	Trajectoire TURPE 5 - SIT :	100
3.4	<i>Immobilier</i>	102
3.4.1	Synthèse - Immobilier	102
3.4.2	Immobilier : Réalisé TURPE 4	103
3.4.3	Réel vs BP TURPE 4 - Immobilier :	104
3.4.4	Trajectoire TURPE 5 - Immobilier :	106
3.4.5	Trajectoire révisée TURPE 5 - Immobilier :	109
3.5	<i>R&D et autres expertises</i>	110
3.5.1	Synthèse - R&D et autres expertises	110
3.5.2	Réalisé TURPE 4 - R&D et autres expertises	111
3.5.3	Réel vs BP TURPE 4 - R&D et autres expertises	112
3.5.4	Trajectoire TURPE 5 - R&D et autres expertises	114
3.6	<i>Activités opérationnelles</i>	116
3.6.1	Synthèse - Activités opérationnelles	116
3.6.2	Réalisé TURPE 4 - Activités opérationnelles	117
3.6.3	Réel vs BP TURPE 4 - Activités opérationnelles	117
3.6.4	Trajectoire TURPE 5 - Activités opérationnelles	118
3.6.5	Trajectoire TURPE 5 révisée - Activités opérationnelles	120
3.7	<i>Coûts transverses opérationnels</i>	121
3.7.1	Synthèse - Coûts transverses opérationnels	121
3.7.2	Réalisé TURPE 4 - Coûts transverses opérationnels	121
3.7.3	Réel vs BP TURPE 4 - Coûts transverses	122
3.7.4	Trajectoire TURPE 5 - Coûts transverses	123
3.7.5	Trajectoire TURPE 5 révisée - Coûts transverses	123
4.	Trajectoire TURPE 5 révisée	123
	Section 1.3 - Autres achats et services - Contrepartie HMO des prestations	126
1.	Synthèse Contrepartie/charges HMO des prestations	126
1.1.	Descriptif du poste de charges	126
1.2.	Evolution Contrepartie/charges HMO des prestations TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5	126
1.3.	Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5	126
2.	Cadrage des données	126
2.1.	Cadrage Réalisé TURPE 4 (2013-2015) – BP TURPE 4 & variances	126
3.	Analyse par postes	127
3.1.	Réel 2013-2015	127
3.1.1.	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 (réinflaté)	127
3.1.2.	Trajectoire TURPE 5	127
3.1.3.	Trajectoire TURPE 5 révisée	127
	Section 1.4 Dépenses hors engagements	128
1.	Synthèse "dépenses hors engagement"	128
1.1	Descriptif du poste « dépenses hors engagement »	128
1.2	Evolution des dépenses hors engagement TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5	128
1.3	Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5	128
1.4	Synthèses des hypothèses TURPE 5 vs. TURPE 4	130
2.	Cadrage données dossier tarifaire avec la comptabilité générale	130
2.1	Cadrage BG – Réalisé TURPE 4 (2013-2015)	130

2.2	Trajectoire TURPE 4 - Réalisé TURPE 4 (2013-2015 et probable 2016)	130
2.3	Trajectoire TURPE 5	131
3.	Analyse par catégorie de charges	132
3.1	Convention [confidentiel]	132
3.1.1	Evolution réel 2013-2015	132
3.1.2	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté	132
3.1.3	Trajectoire TURPE 5	133
3.2	Charges propres d'assurance	133
3.2.1	Evolution réel 2013-2015	133
3.2.2	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté	133
3.2.3	Trajectoire TURPE 5	133
3.3	Redevances d'occupation du domaine public	134
3.3.1	Evolution réel 2013-2015	134
3.3.2	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté	134
3.3.3	Trajectoire TURPE 5	135
3.4	Etudes et travaux sans suite	135
3.4.1	Evolution réel 2013-2015	135
3.4.2	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté	136
3.4.3	Trajectoire TURPE 5	136
3.5	Autres	137
3.5.1	Evolution réel 2013-2015	137
3.5.2	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté	138
3.5.3	Trajectoire TURPE 5	138
4.	Trajectoire TURPE 5 révisée	138
Section 2 - Charges de personnel		140
1.	Synthèse charges de personnel	140
1.1	Descriptif du poste "charges de personnel"	140
1.2	Evolution des charges de personnel TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5	140
1.3	Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5	140
1.4	Synthèses des hypothèses TURPE 5 vs. TURPE 4 retenues	142
2.	Cadrage données dossier tarifaire avec la comptabilité générale	142
2.1	Format CRE	142
2.1.1	Cadrage BG – Réalisé TURPE 4 (2013-2015)	142
2.1.2	BP TURPE 4 réinflaté (2013-2015)	142
2.1.3	Variances BP TURPE 4 réinflaté – Réalisé TURPE 4	142
2.2	Format dossier tarifaire TURPE 5	143
2.2.1	Trajectoire TURPE 4 réinflatée - Réalisé TURPE 4 (2013-2015)	143
2.2.2	Probable 2015 vs. Réel 2015	143
2.2.3	Trajectoire TURPE 5 (dossier tarifaire)	144
3.	Analyse par catégorie de charges	145
3.1	Evolution des effectifs statutaires	145
3.1.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	145
3.1.2	Trajectoire TURPE 5	146
3.2	Evolution du SNB et du GVT	147
3.2.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	147
3.2.2	Trajectoire TURPE 5	148
3.3	Rémunérations principales & complémentaires	149
3.3.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté	149
3.3.2	Trajectoire TURPE 5	151
3.3.2.1	Rémunération principale	151
3.3.2.2	Salaires part variable	151
3.3.2.3	Compléments salariaux	152
3.3.2.4	Rémunérations complémentaires liées à l'emploi (hors utilisation CET en temps / argent)	152
3.3.2.5	Avantages sociaux	152
3.3.2.6	Charges à payer CET, CP, RC	153
3.4	Charges sociales	153
3.4.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	153
3.4.2	Trajectoire TURPE 5	155
3.5	Abonnement & intéressement	158

3.5.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	158
3.5.2	Trajectoire TURPE 5.....	159
3.6	<i>Engagements sociaux (provisions & reprises)</i>	160
3.6.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	160
3.6.1.1	Engagements sociaux	160
3.6.1.2	Provisions intéressement & abondement	161
3.6.1.2.1	Trajectoire TURPE 5	161
3.6.1.3	Engagements sociaux	161
3.6.2	Utilisation de la main d'œuvre	162
4.	Trajectoire TURPE 5 révisée	162
	Section 3 - Impôts et taxes	165
1.	Synthèse du poste Impôts & taxes.....	165
1.1	Descriptif du poste Impôts & taxes.....	165
1.2	Evolution des impôts & taxes TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5.....	165
1.3	Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5 :	165
1.4	Synthèse des hypothèses RTE (TURPE 4 vs TURPE 5)	167
2	Cadrage données avec la comptabilité.....	168
2.1	Format CRE :	168
2.1.1	Cadrage BG – Réalisé TURPE 4 (2013-2015)	168
2.1.2	Cadrage Réalisé TURPE 4 (2013-2015) – BP TURPE 4.....	169
2.1.3	Variances BP TURPE 4 - Réalisé	169
2.2	Format dossier tarifaire TURPE 5 :	170
2.2.1	Trajectoire TURPE 4 – Réalisé TURPE 4 (2013-2015 et probable 2016)	170
2.2.2	Trajectoire TURPE 5 – base probable 2015 vs réel 2015.....	170
2.3	Prévisionnel 2016	170
3.	Analyse par poste.....	171
3.1	CFE.....	171
3.1.1	Ecart entre Réel et BP TURPE 4 (+1,6 M€).....	171
3.1.2	Trajectoire TURPE 5.....	171
3.1.1	Trajectoire TURPE 5 révisée	172
3.2	CVAE	172
3.2.1	Ecart entre Réel et BP TURPE 4 (+10 M€).....	173
3.2.2	Trajectoire TURPE 5.....	174
3.2.3	Trajectoire TURPE 5 révisée	176
3.3	Taxes additionnelles	177
3.3.1	Ecart entre Réel et BP TURPE 4 (-3.3 M€).....	177
3.3.2	Trajectoire TURPE 5.....	178
3.3.3	Trajectoire TURPE 5 révisée	178
3.4	IFER.....	178
3.4.1	Ecart entre Réel et BP TURPE 4 (-8,1 M€).....	178
3.4.2	Trajectoire TURPE 5.....	181
3.4.3	Trajectoire TURPE 5 révisée	183
3.5	Taxes sur les pylônes	183
3.5.1	Ecart entre Réel et BP TURPE 4 (-33.8 M€).....	183
3.5.2	Trajectoire TURPE 5.....	184
3.5.3	Trajectoire TURPE 5 révisée	185
3.6	Taxes foncières	185
3.6.1	Ecart entre Réel et BP TURPE 4 non réinflaté (+7,7 M€).....	185
3.6.2	Trajectoire TURPE 5.....	186
3.7	Autres taxes	186
3.7.1	Ecart entre Réel et BP TURPE 4 (-7.4 M€).....	187
3.7.2	Trajectoire TURPE 5.....	188
3.7.3	Trajectoire TURPE 5 révisée	189
3.8	Autres taxes liées à la rémunération	189
3.8.1	Ecart entre Réel et BP TURPE 4 non réinflaté (+6,1 M€).....	190
3.8.2	Trajectoire TURPE 5.....	191
3.8.3	Trajectoire TURPE 5 révisée	191
3.9	Intégration du CICE	191
3.9.1	Trajectoire TURPE 5.....	192

3.9.2	Trajectoire TURPE 5 révisée	192
4.	Trajectoire TURPE 5 révisée	193
	Section 4 - Autres charges Opérationnelles	194
1.	Synthèse autres charges opérationnelles	194
1.1	Descriptif du poste "autres charges opérationnelles"	194
1.2	Evolution des autres charges opérationnelles TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5.....	194
1.3	Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5.....	194
1.4	Synthèses des hypothèses TURPE 5 révisées vs. TURPE 4 retenues.....	197
2.	Cadrage données dossier tarifaire avec la comptabilité générale.....	197
2.1	Cadrage BG – Réalisé TURPE 4 (2013-2015).....	197
2.2	Trajectoire TURPE 4 - Réalisé TURPE 4 (2013-2015 et probable 2016).....	198
2.3	Trajectoire TURPE 5	199
3.	Analyse par catégorie de charges.....	199
3.1	VNC des immobilisations démolies	199
3.1.1	Evolution réel 2013-2015.....	199
3.1.2	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté.....	200
3.1.3	Trajectoire TURPE 5.....	200
3.1.4	Trajectoire TURPE 5 révisée	200
3.2	Tarif agent.....	201
3.2.1	Evolution réel 2013-2015.....	201
3.2.2	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté.....	201
3.2.3	Trajectoire TURPE 5.....	201
3.2.4	Trajectoire TURPE 5 révisée	201
3.3	Achats de droits et licences logiciels.....	202
3.3.1	Evolution réel 2013-2015.....	202
3.3.2	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté.....	202
3.3.3	Trajectoire TURPE 5.....	202
3.3.4	Trajectoire TURPE 5 révisée	202
3.4	Autres	204
3.4.1	Evolution réel 2013-2015.....	204
3.4.2	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	204
3.4.3	Trajectoire TURPE 5.....	204
3.4.4	Trajectoire TURPE 5 révisée	205
	Section 5 - Autres produits à déduire.....	206
	Section 5.1 Produits extra-tarifaires	206
1.	Synthèse.....	206
1.1	Descriptif du poste "Produits de prestations - Produits extratarifaires"	206
1.2	Evolution Produits de prestations - TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5	206
1.3	Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5	207
2.	Cadrage données dossier tarifaire avec la comptabilité générale.....	208
2.1	Cadrage BG – Réalisé TURPE 4 (2013-2015).....	208
2.2	Evolution Réalisé TURPE 4 (2013-2015) – BP TURPE (réinflaté)	209
2.3	Variance Réalisé TURPE 4 (2013-2015) – BP TURPE 4 (réinflaté).....	209
	Prévisionnel 2016.....	210
2.4	Trajectoire TURPE 5	210
3.	Hypothèses de construction TURPE 4 et TURPE 5.....	210
4.	Analyse par catégorie de charges.....	211
4.1	Réel 2013-2015.....	211
4.2	Clients [Confidentiel].....	211
4.2.1	Evolution Réel 2013-2015	211
4.2.2	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	212
4.2.3	Trajectoire TURPE 5.....	212
4.3	[Confidentiel].....	212
4.3.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	212
4.3.2	Trajectoire TURPE 5.....	213
4.4	Déplacements d'ouvrages.....	213
4.4.1	Evolution Réel 2013-2015	213
4.4.2	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	213
4.4.3	Trajectoire TURPE 5.....	213

4.5	<i>Loyers récupérés et assimilés</i>	213
4.5.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	213
4.5.2	Trajectoire TURPE 5.....	213
4.6	<i>Ventes de produits résiduels</i>	213
4.6.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	214
4.6.2	Trajectoire TURPE 5.....	214
4.7	<i>Autres (diffus)</i>	214
4.7.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	214
4.7.2	Trajectoire TURPE 5.....	214
4.8	<i>Trajectoire TURPE 5 révisée</i>	214
Section 5.2 Autres produits d'exploitation		216
1.	Synthèse autres produits d'exploitation	216
1.1	Descriptif du poste "autres produits d'exploitation"	216
1.2	Evolution des autres produits d'exploitation TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5	216
1.3	Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5	216
1.4	Recommandations H3P :	217
1.5	Synthèse des hypothèses TURPE 5 vs. TURPE 4 retenues	219
2.	Cadrage données dossier tarifaire avec la comptabilité générale	219
2.1	Cadrage BG – Réalisé TURPE 4 (2013-2015)	219
2.2	Trajectoire TURPE 4 - Réalisé TURPE 4 (2013-2015 et probable 2016)	219
2.3	Trajectoire TURPE 5.....	221
3.	Analyse par catégorie de charges	221
3.1	Autres produits de gestion courante	221
3.1.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	222
3.1.2	Trajectoire TURPE 5.....	223
3.2	Indemnités et pénalités Service Système.....	223
3.2.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	224
3.2.2	Trajectoire TURPE 5.....	224
3.3	Frais de gestion des Responsables d'équilibre	225
3.3.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	226
3.3.2	Trajectoire TURPE 5.....	226
3.4	Autres produits de gestion courante	227
3.4.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	228
3.4.2	Trajectoire TURPE 5.....	229
3.5	Transfert de charges d'exploitation.....	230
3.5.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	231
3.5.2	Trajectoire TURPE 5.....	231
3.6	Subventions d'exploitation	233
3.6.1	Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4	233
3.6.2	Trajectoire TURPE 5.....	234
4.	Trajectoire TURPE 5 révisée	234
Section 5.3 Production immobilisée		236
1.	Synthèse du poste « production immobilisée »	236
1.1	Descriptif du poste Production immobilisée	236
1.2	Evolution de la production immobilisée TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5	236
1.3	Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5 :	237
1.4	Synthèse des hypothèses (TURPE 4 vs TURPE 5).....	237
2.	Cadrage données avec la comptabilité	238
2.1	Format CRE :	238
2.1.1	Cadrage BG – Réalisé TURPE 4 (2013-2015)	238
2.1.2	Cadrage Réalisé TURPE 4 (2013-2015) – BP TURPE 4	238
2.1.3	Variances BP TURPE 4 - Réalisé	238
2.2	Format dossier tarifaire TURPE 5 :	239
2.2.1	Trajectoire TURPE 4 – Réalisé TURPE 4 (2013-2015 et probable 2016)	239
2.2.2	Trajectoire TURPE 5.....	239
2.2.3	Synthèse trajectoire du poste Production immobilisée	239
3.	Analyse par poste	240
3.1	Part main d'œuvre de la production immobilisée	240
3.1.1	Ecart entre Réel et BP TURPE 4.....	241

3.1.2	Trajectoire TURPE 5.....	242
3.2	Part hors main d'œuvre de la production immobilisée	243
3.2.1	Ecart entre Réel et BP TURPE 4.....	243
3.2.2	Trajectoire TURPE 5.....	244
4.	Trajectoire TURPE 5 révisée	245
4.1	Evolution de la production immobilisée TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5	245
4.2	Part main d'œuvre de la production immobilisée	245
4.3	Part hors main d'œuvre de la production immobilisée	245
	Partie 6 - Indicateurs de performance	246
1.	Processus de détermination des indicateurs de performance RTE.....	246
1.1.	Processus de suivi budgétaire chez RTE.....	246
1.2.	Détermination et suivi des indicateurs.....	247
1.3.	Reporting mensuel RTE.....	247
2.	Les indicateurs de performance à suivre dans le cadre de TURPE 5.....	248
2.1.	Indicateurs financiers.....	248
2.2.	Indicateurs de suivi budgétaire.....	248
2.3.	Indicateurs de suivi des effectifs	249
2.4.	Indicateurs de suivi développement & ingénierie.....	249
2.5.	Indicateurs de suivi de la maintenance	250
2.6.	Indicateurs de gestion Immobilière & Logistique.....	251
2.7.	Indicateurs de R&D et Innovation.....	251
2.8.	Indicateurs des dépenses SIT.....	252
	Partie 7 - Liste des annexes	253
1	Abréviations utilisées dans ce rapport.....	253
2	Personnes rencontrées lors de notre intervention	253
3	Documentation mise à notre disposition	254

Partie 1 - Contexte de l'intervention et présentation de la CRE

1. Contexte de l'intervention

Le tarif d'utilisation des réseaux publics de transport d'électricité (ci-après dénommé le "TURPE") est le tarif d'utilisation du réseau public d'électricité. Il a été créé en 2000 pour rémunérer le transporteur d'électricité RTE et les distributeurs pour compenser les charges d'exploitation, de développement et d'entretien qu'ils ont à mettre en œuvre pour assurer le transport et la distribution d'électricité.

La directive 2009/72/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009, précise en son article 37 qu'il revient à l'autorité de régulation de « fixer ou approuver, selon des critères transparents, les tarifs de transport ou de distribution ou leurs méthodes de calcul ».

L'article L. 341-2 du Code de l'Energie, précise que le tarif d'utilisation des réseaux publics de transport d'électricité dans les domaines de tension HTB (TURPE HTB) est calculé « de manière transparente et non discriminatoire, afin de couvrir l'ensemble des coûts supportés par les gestionnaires de ces réseaux dans la mesure où ces coûts correspondent à ceux d'un gestionnaire de réseau efficace ».

Figurent notamment parmi ces coûts les dépenses d'exploitation, dont les charges : de fonctionnement, de recherche et de développement, de maintenance préventive et amélioration de la qualité du réseau, les charges de personnel et autres impôts & taxes.

Le tarif doit en outre respecter le principe de péréquation tarifaire sur un même territoire (sauf exception soumise à approbation de la CRE), selon lequel le tarif doit être le même quels que soient les points d'injection et de soutirage de l'électricité sur le territoire.

Ces tarifs, appelé TURPE (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité), sont fixés pour une durée d'environ quatre ans.

Le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité de tension HTB (dit tarif « TURPE 4 HTB ») est entré en vigueur le 1^{er} août 2013, en application de la délibération tarifaire de la CRE du 3 avril 2013, couvrant ainsi la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016. ¹

Ce tarif est établi sur la base des charges prévisionnelles de l'opérateur RTE en distinguant les charges d'exploitation et les charges de capital de l'opérateur.

Chaque année ce tarif est ajusté mécaniquement suivant l'application d'un pourcentage de variation au 1^{er} août de chaque année à l'ensemble des termes tarifaires en vigueur au 31 juillet de l'année N.

Dans ce cadre, la délibération du 11 juin 2015 a fait évoluer la grille tarifaire de RTE de + 2.4 % applicable au 1^{er} août 2015.

2. Le rôle de CRE

Dans le cadre de la détermination du tarif applicable, la mission de la Commission de Régulation de l'Energie est centrale puisque c'est elle qui fixe le tarif d'utilisation d'un réseau publique de transport d'électricité dans le domaine de tension HTB (dit "TURPE 5 HTB"), de sorte à préserver à la fois le service public du transport d'énergie (y compris la sécurité et le développement des réseaux) et les intérêts financiers des acteurs économiques y participant.

Une analyse approfondie de l'activité, des comptes et des coûts du gestionnaire de réseau est donc nécessaire pour s'assurer de la justesse du tarif.

L'enjeu est d'autant plus important que RTE assure le transport de l'électricité du marché français. La rigueur dans la détermination du tarif TURPE 5 HTB fondé sur ses coûts est donc primordiale.

¹ Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 3 avril 2013 portant décision relative aux tarifs d'utilisation d'un réseau public d'électricité dans le domaine de tension HTB ;

3. *Les enjeux de la détermination du tarif « TURPE 5 HTB »*

Actuellement, la CRE travaille sur l'élaboration du prochain tarif (« tarif TURPE 5 HTB ») pour une entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2017 ou au 1^{er} août 2017 et ce pour une durée d'environ 4 ans.²

Afin de déterminer ce tarif conformément aux textes réglementaires en vigueur, il est nécessaire d'analyser de façon rigoureuse à la fois les comptes de RTE des années passées, mais aussi les prévisions de coûts que le transporteur anticipe pour les cinq années à venir, de même que les hypothèses sur lesquelles reposent ces prévisions.

Par conséquent, la composition et l'évolution des charges et produits sur la période 2013-2021 doivent être analysées.

Des résultats de cette analyse, un nouveau niveau de charges d'exploitation efficient doit pouvoir être défini.

² www.cre.fr/documents/deliberations/decision/turpe-4-htb2/consulter-la-deliberation

Partie 2 - Objectifs poursuivis et périmètre de l'audit

1. Objectifs poursuivis

Dans le contexte précédemment décrit, la CRE a souhaité être assistée, par un cabinet de conseil et d'audit extérieur, dans sa mission d'audit des charges d'exploitation et des prévisions de RTE pour la période 2013-2021.

La mission a consisté à analyser les comptes d'exploitation, la structure de coûts et les prévisions de RTE, qui détermineront le niveau des charges à couvrir par le futur tarif TURPE et in fine permettront de fixer le tarif TURPE 5 HTB.

La mission confiée qui s'est déroulée en 3 phases, plus une phase optionnelle, visait à atteindre les objectifs suivants :

- ✓ Détailler le niveau et la nature exacts des charges et produits de RTE intégrés dans la trajectoire de coûts du TURPE sur les 3 derniers exercices (2013-2015) et les 6 exercices en cours/à venir (2016-2021);
- ✓ Fournir à la CRE une opinion sur les charges réelles et prévisionnelles sur la période 2013-2021 de l'opérateur ;
- ✓ Fournir à la CRE les recommandations nécessaires au pilotage efficient et efficace de la productivité sur la prochaine période tarifaire.

2. Périmètre de l'audit

La mission confiée a porté sur la revue des charges d'exploitation de RTE, hors charges liées à l'exploitation du système électrique et hors recettes d'interconnexions, pour la période 2013-2021.

Les postes de charges et de produits à déduire inclus dans le périmètre de l'audit sont les suivants :

Charges à couvrir	Produits à déduire
Autres achats de matériels et service	Autres produits à déduire
Dépenses contrôlables y.c. sécurisation	Dont Produits de prestation (= produits extra tarifaires)
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	Dont Autres produits d'exploitation
<i>Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM</i>	Dont Provisions d'exploitations hors APE/ALT
Contrepartie HMO des prestations	Dont Production immobilisée
Contrepartie HMO de la production immobilisée	Dont MO investie
Dépenses hors engagement	Dont HMO investie
Charges de personnel	
Part affectée à l'exploitation	
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	
<i>Hors sécurisation / RM</i>	
Contrepartie MO de la production immobilisée	
Contrepartie MO des prestations	
Impôts et taxes	
Taxe professionnelle	
Contribution Economique Territoriale (CET)	
<i>Dont CFE</i>	
<i>Dont CVAE</i>	
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	
Taxe sur les transformateurs (IFER)	
Taxe sur les pylônes	
Taxes foncières	
Autres taxes	
Autres impôts liés à la rémunération	
Autres charges opérationnelles	
VNC des immobilisations démolies	
Tarif agent	
Achats de droits et licences logiciels	
Autres	

2.1. Limites à notre intervention

2.1.1. Non disponibilité de la trajectoire 2021

A la date de fin de nos travaux, courant juin 2016, la trajectoire 2021 n'avait pas encore été établie par l'opérateur.

2.1.2. Données financières en euros courants ou euros constants

Selon le type ou la source de la documentation obtenue, les données financières indiquées pouvaient être en euros constants ou euros courants.

Pour rappel (définition de l'INSEE) :

- Les prix (ou euros) courants sont les prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, ils sont dits en valeur nominale.
- Les prix (ou euros) constants sont les prix en valeur réelle c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à une donnée de base ou de référence.

Par ailleurs, ce rapport présente les données TURPE 5 en prix courants à l'exception des données financières figurant dans les parties dépenses de Sécurisation Mécanique et Dépenses contrôlables hors Sécurisation Mécanique (Partie 5 - Section 1.1 et Section 1.2 du présent rapport) pour lesquelles nous avons choisi de les présenter en prix constants (en € 2015) afin de faire ressortir les ajustements en volume.

2.1.3. Les hypothèses d'inflation TURPE 4 et TURPE 5

- a) **TURPE 4** : Ci-après vous sont présentées les prévisions d'inflation retenues par l'opérateur pour l'établissement de la trajectoire TURPE 4, et les taux réels d'inflation :

Année	Hypothèses TURPE 4	Taux réel inflation
2013	1,80%	0,74%
2014	2,00%	0,41%
2015	2,00%	0,03%
2016 (probable)	2,00%	0,40%

Afin de neutraliser l'impact de ces hypothèses d'inflation trop élevées sur notre analyse réel vs. trajectoire TURPE 4, les données de la trajectoire TURPE 4 ont été réinflatées (neutralisation de l'impact de l'évolution du IPC).

- b) **TURPE 5** : La trajectoire TURPE 5 a été construite par RTE en retenant les hypothèses d'inflation du Consensus Forecast de septembre 2015, présentées ci-après, à l'exception des poches de dépenses "Sécurisation mécanique" et "Autres dépenses contrôlables hors sécurisation mécanique". [Confidentiel]

Nous les avons mises en perspective avec les hypothèses d'inflation publiées par le FMI en avril 2016. :

Année	Hypothèses RTE TURPE 5	Prévisions FMI Avril 2016
2016 (hors TURPE 5)	1,00%	0,40%
2017	1,40%	1,08%
2018	1,60%	1,26%
2019	1,70%	1,40%
2020	1,80%	1,51%

Recommandation H3P : il conviendra que RTE réajuste la trajectoire TURPE 5 à partir des dernières hypothèses d'inflation publiées.

Partie 3 - Démarche de l'audit

1. Une intervention en trois phases

1.1. Phase 1 - Audit des charges et produits d'exploitation sur la période 2013-2021 et revue analytique

Au moyen d'interviews avec les équipes financières (liste de personnes interviewées en annexe) et d'analyse documentaire, nous avons :

- Effectué un cadrage entre les données comptables et les données de gestion figurants dans le dossier tarifaire TURPE 5 relatif à notre périmètre d'audit pour la période 2013-2015 ;
- Réalisé une revue analytique des comptes comptables, entrant dans le périmètre de l'audit pour la période 2013-2015 ;
- Analysé les écarts entre le prévisionnel TURPE 4 (2013-2015) et le réel sur la même période ;
- Mené une analyse des trajectoires financières passées (2013-2015) et projetées (2017 à 2020) ;
- Appréhendé les besoins exprimés afin de comprendre les hypothèses retenues pour la trajectoire TURPE 5 par comparaison avec celles retenues sur TURPE 4.

1.2. Phase 2 - Appréciation des charges réelles (2013-2015), estimées 2016 et prévisionnelles (2017-2021)

Au cours de cette seconde phase, qui a été menée en parallèle avec la phase 1, nous avons :

- porté une appréciation sur le niveau et la structure des charges (réelles et prévisionnelles) mis en évidence pendant la première phase.

1.3. Phase 3 - Appréciation de l'efficacité du niveau de charges et recommandations quant aux indicateurs de suivi de la performance de la prochaine période tarifaire et du niveau de charges d'exploitation de RTE à prendre en considération dans la détermination tarifaire.

À partir de l'appréciation portée sur les charges engagées sur la période 2013-2015 et 2016-2021, d'une part et, d'autre part de l'échantillon de comparaison retenu, nous avons analysé l'efficacité du niveau de charges retenu et apprécié les indicateurs en place par RTE.

Nous avons ainsi formulé des recommandations quant aux indicateurs de suivi des charges à couvrir par le tarif TURPE5 HTB à mettre en place et à reporter à la CRE annuellement.

1.4. Une 4^{ème} phase optionnelle

Dans le cas où RTE réajusterait, au plus tard le 30 juin 2016, la trajectoire de ses charges d'exploitation prévisionnelles sur la période 2017-2021, cette phase optionnelle sera activée, afin, notamment, que nous actualisions nos travaux des trois premières phases et analysons la justification des éléments mis à jour.

2. Données financières - base de notre étude

Les données financières qui ont servi de base à l'étude diligentée par la CRE, sont présentées ci-après en millions d'euros.

Il s'agit des charges d'exploitation (hors charges d'exploitation liées au système électrique) et des produits d'exploitation à déduire entrants dans le calcul du prix TURPE pour les trois périodes :

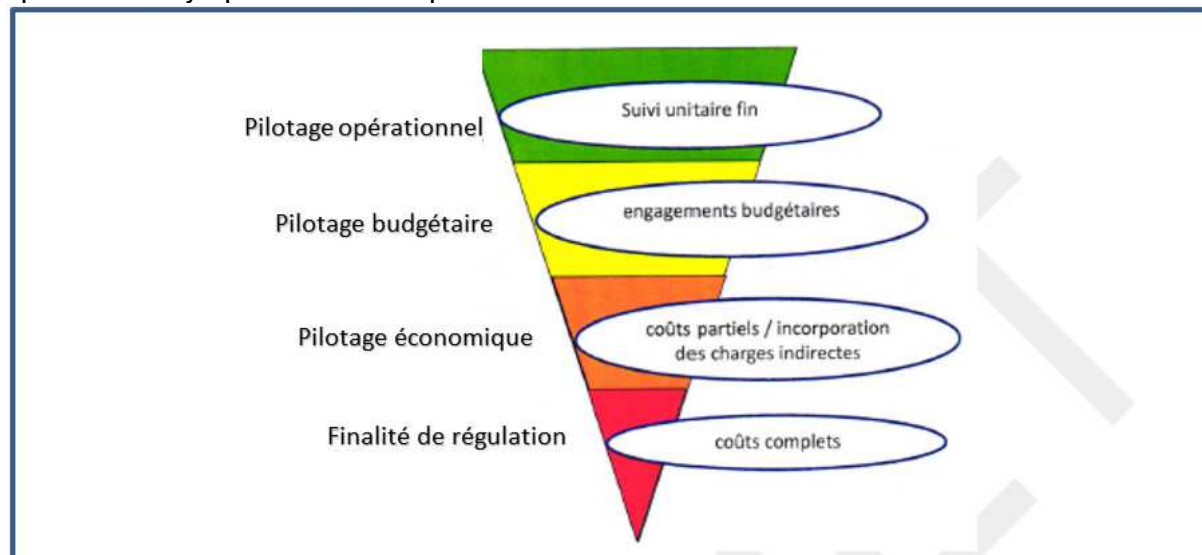
- TURPE 4 - réel 2013-2015
- TURPE 4 - prévisionnel 2016 (P2016)
- TURPE 5 - prévisionnel 2017-2020 (P2017 à P2020)

M€ courants	TURPE 4					Trajectoire TURPE 5 Révisée				
	R2013	R2014	R2015	Δ 2013-2015	Δ 2013-2015	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020
Autres achats de matériels et service	795,4	775,4	715,2	-80,2	-10%	726,4	755,4	689,3	687,6	734,1
Dépenses contrôlables y.c. sécurisation	674,4	653,4	616,2	-58,2	-9%	613,2	634,9	564,1	563,4	605,8
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	175,6	151,8	103,3	-72,3	-41%	93,5	97,3	11,3	11,5	11,7
Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM	498,8	501,6	512,9	14,1	3%	519,7	537,6	552,8	551,9	594,1
Contrepartie HMO des prestations	[confidentiel]									
Contrepartie HMO de la production immobilisée	[confidentiel]									
Dépenses hors engagement	12,5	27,2	24,8	12,3	98%	22,0	23,3	29,2	27,5	30,7
Charges de personnel	805,1	826,5	830,2	25,1	3%	866,8	903,4	915,2	926,2	942,8
Part affectée à l'exploitation	670,3	688,8	681,5	11,2	2%	711,8				
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	8,5	5,8	6,0	-2,5	-29%	5,4				
<i>Hors sécurisation / RM</i>	661,8	683,0	675,5	13,7	2%	706,4				
Contrepartie MO de la production immobilisée	[confidentiel]									
Contrepartie MO des prestations	[confidentiel]									
Impôts et taxes	481,8	478,0	498,3	16,5	3%	509,0	531,3	556,0	576,8	598,6
Taxe professionnelle	-0,5	-0,1	-0,2	0,3	-60%	0	0,0	0,0	0,0	0,0
Contribution Economique Territoriale (CET)	85,1	83,3	87,3	2,2	3%	92,2	90,0	96,8	98,1	98,9
<i>Dont CFE</i>	32,2	33,4	34,4	2,2	7%	38,1	37,0	38,3	39,8	41,2
<i>Dont CVAE</i>	46,8	44,1	47,9	1,1	2%	47,6	47,9	52,9	52,7	52,0
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	6,0	5,8	5,0	-1,0	-17%	6,5	5,1	5,5	5,6	5,7
Taxe sur les transformateurs (IFER)	92,1	93,3	95,5	3,4	4%	98,6	101,5	106,2	110,3	114,6
Taxe sur les pylônes	242,3	239,9	245,7	3,4	1%	248,2	263,8	273,6	286,0	299,2
Taxes foncières	32,1	28,8	31,6	-0,5	-2%	34,1	35,8	37,6	39,5	41,4
Autres taxes	8,9	10,0	13,1	4,2	47%	12,6	14,2	15,3	16,0	16,8
Autres impôts liés à la rémunération	21,8	22,8	25,3	3,5	16%	23,3	26,0	26,5	27,0	27,6
Autres charges opérationnelles	82,9	86,7	87,4	4,5	5%	97,2	92,4	94,0	95,5	96,8
VNC des immobilisations démolies	26,2	32,4	27,1	0,9	3%	32,7	28,6	28,6	28,6	28,6
Tarif agent	[confidentiel]									
Achats de droits et licences logiciels	[confidentiel]									
Autres	7,6	5,1	8,4	0,8	11%	9,9	7,2	7,3	7,5	7,6
Autres produits à déduire	-319,6	-308,9	-298,2	21,4	-7%	-306,7	-322,8	-317,0	-316,2	-326,9
<i>Dont Produits de prestation (= pdt extra tarifaires)</i>	-86,8	-75,1	-65,3	21,5	-25%	-67,0	-72,0	-73,1	-74,4	-75,7
<i>Dont Autres produits d'exploitation</i>	-51,2	-51,0	-52,6	-1,4	3%	-40,6	-52,8	-52,4	-50,0	-52,0
<i>Dont Provisions d'exploitations hors APE/ALT</i>	0,0	-1,0	-0,1	-0,1		-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0
<i>Dont Production immobilisée</i>	-181,6	-181,8	-180,2	1,4	-1%	-198,1	-197,0	-190,4	-190,8	-198,2
<i>Dont MO investie</i>	[confidentiel]									
<i>Dont HMO investie</i>	[confidentiel]									

Partie 4 - Articulation comptabilité générale vs comptabilité analytique

1. Le cadre d'analyse de gestion (CAG)

Dans le cadre de l'élaboration du TURPE, RTE utilise le cadre d'analyse de gestion, c'est-à-dire la comptabilité analytique. Il se décompose de la manière suivante :



Ce cadre d'analyse permet de suivre la finalité économique des coûts, à partir de leur utilisation au niveau opérationnel.

2. Présentation du système d'information

Les différentes directions opérationnelles et entités de RTE utilisent des applications « métiers » de remontée des coûts qui se déversent ensuite dans SAP.

SAP est utilisé pour effectuer les clôtures de gestion et les clôtures comptables afin d'alimenter mensuellement les comptes et d'établir le réalisé comptable chaque fin de mois (soldes intermédiaires de gestion).

[Confidentiel]

Puis les différents comptes sont intégrés par les personnes responsables du tarif, du contrôle de gestion, de la direction financière, dans l'outil de synthèse financière [Confidentiel]. Cet outil intègre le réalisé mais également permet de définir des hypothèses afin de constituer le prévisionnel. C'est cet outil [Confidentiel] qui a permis de constituer le dossier TURPE 5 remis à la CRE.

2.1. Cadrage balance vs fichier BP RTE - TURPE 4 d'analyse des écarts entre le prévisionnel et le réalisé envoyé à la CRE

Nous avons débuté notre analyse des éléments par un cadrage des éléments du réalisé avec les comptes annuels publiés 2013 à 2015.

Afin de s'assurer que nous avons l'exhaustivité des charges d'exploitation, nous avons obtenu les éléments suivants :

- ✓ Comptes annuels 2013 à 2015
- ✓ Balances comptables au 31/12, auditées 2013 à 2015
- ✓ La table de correspondance entre les comptes comptables et les agrégats CRE

Nous avons ensuite effectué les travaux suivants :

1 - Reconstitution des comptes de résultats avec les balances comptables obtenues et comparaison avec les comptes annuels publiés

2 - Intégration des balances comptables dans la table de correspondance entre les comptes comptables et les agrégats CRE et comparaison avec les trajectoires de réalisé fournies dans le dossier TURPE 5

2.2. Résultat de nos travaux : Comparaison comptes de résultats reconstitués vs comptes annuels 2013 à 2015

Compte de résultat	2014	2013	Variations	%
	(12 mois)	(12 mois)		
Activité				
Production vendue de services	4 551 019K.€	4 736 319K.€	-185 300K.€	-4%
Production vendue de biens	20 372K.€	24 130K.€	-3 758K.€	-16%
Produits annexes	12 833K.€	15 739K.€	-2 906K.€	-18%
Rabais, remises et ristournes accordés	-156 619K.€	-123 929K.€	-32 690K.€	26%
CA NET	4 427 605K.€	4 652 259K.€	-224 654K.€	
Production stockée	0K.€	0K.€	0K.€	0%
Production immobilisée	181 870K.€	181 579K.€	292K.€	0%
Subventions d'exploitation	1 234K.€	1 149K.€	86K.€	7%
Autres produits de gestion courante	39 374K.€	41 418K.€	-2 044K.€	0%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	92 555K.€	94 462K.€	-1 907K.€	-2%
Transferts de charges	0K.€	0K.€	0K.€	0%
Charges d'exploitation				
Achats	-626 908K.€	-734 606K.€	107 698K.€	-15%
Variation de stock	-2 989K.€	-381K.€	-2 608K.€	685%
Autres achats et charges externes	-1 013 069K.€	-1 039 861K.€	26 792K.€	-3%
Impôts, taxes et versements assimilés	-477 711K.€	-481 394K.€	3 683K.€	-1%
Salaires & charges sociales	-794 722K.€	-779 023K.€	-15 699K.€	2%
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	-825 493K.€	-775 003K.€	-50 490K.€	7%
Autres charges	-96 538K.€	-94 349K.€	-2 188K.€	2%
Résultat d'exploitation	905 209K.€	1 066 250K.€	-161 041K.€	-15%
Résultat financier	-331 895K.€	-327 591K.€	-4 304K.€	1%
Résultat exceptionnel	-16 674K.€	-3 017K.€	-13 657K.€	0%
Résultat net avant IS	556 641K.€	735 642K.€	-179 001K.€	-24%
Impôt sur les bénéfices	-262 349K.€	-318 254K.€	55 906K.€	-18%

Comptes annuels au 31/12/2014

	2014	2013	
1 Production vendue de biens	4 405 474	4 625 264	1
1 Production vendue de services	22 131	26 995	1
1 Chiffre d'affaires net	4 427 605	4 652 259	1
1			
Production immobilisée	181 870	181 579	
Subventions d'exploitation	1 234	1 149	
Autres produits	39 374	41 418	
Reprises sur amortissements et p	92 555	94 462	
2 Achats de matières premières et .	67 513	68 802	2
Variation de stock (matières pren	2 989	381	
2 Autres achats et charges externes	1 572 464	1 705 665	2
Impôts, taxes et versements assii	477 711	481 394	
Charges de personnels	794 722	779 023	
Dotations d'exploitation	825 493	775 003	
Autres charges	96 538	94 349	
Résultat d'exploitation	905 209	1 066 250	
Résultat financier	- 331 895	- 327 591	
Résultat exceptionnel	- 16 674	- 3 017	
IS	262 349	318 254	

Compte de résultat	2015	2014	Variations	%
	(12 mois)	(12 mois)		
Activité				
Production vendue de services	4 737 299K.€	4 551 019K.€	186 280K.€	4%
Production vendue de biens	7 568K.€	20 372K.€	-12 804K.€	-63%
Produits annexes	13 910K.€	12 833K.€	1 077K.€	8%
Rabais, remises et ristournes accordés	-194 786K.€	-156 619K.€	-38 167K.€	24%
CA NET	4 563 990K.€	4 427 605K.€	136 385K.€	
Production stockée	0K.€	0K.€	0K.€	0%
Production immobilisée	180 234K.€	181 870K.€	-1 637K.€	-1%
Subventions d'exploitation	1 029K.€	1 234K.€	-206K.€	-17%
Autres produits de gestion courante	43 179K.€	39 374K.€	3 805K.€	0%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	96 638K.€	92 555K.€	4 083K.€	4%
Transferts de charges	0K.€	0K.€	0K.€	0%
Charges d'exploitation				
Achats	-584 504K.€	-626 908K.€	42 404K.€	-7%
Variation de stock	6 188K.€	-2 989K.€	9 177K.€	-307%
Autres achats et charges externes	-956 824K.€	-1 013 069K.€	56 245K.€	-6%
Impôts, taxes et versements assimilés	-497 673K.€	-477 711K.€	-19 962K.€	4%
Salaires & charges sociales	-809 366K.€	-794 722K.€	-14 644K.€	2%
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	-845 814K.€	-825 493K.€	-20 321K.€	2%
Autres charges	-87 464K.€	-96 538K.€	9 074K.€	-9%
Résultat d'exploitation	1 109 612K.€	905 209K.€	204 403K.€	23%
Résultat financier	-440 190K.€	-331 895K.€	-108 295K.€	33%
Résultat exceptionnel	14 588K.€	-16 674K.€	31 262K.€	0%
Résultat net avant IS	684 010K.€	556 641K.€	127 370K.€	23%
Impôt sur les bénéfices	-579 264K.€	-262 349K.€	-316 915K.€	121%

Comptes annuels au 31/12/2015

	2015	2014	
1 Production vendue de biens	4 554 086	4 405 474	1
1 Production vendue de services	9 904	22 131	1
1 Chiffre d'affaires net	4 563 990	4 427 605	1
1			
Production immobilisée	180 234	181 870	
Subventions d'exploitation	1 029	1 234	
Autres produits	43 179	39 374	
Reprises sur amortissements et p	96 638	92 555	
2 Achats de matières premières et .	64 680	67 513	2
Variation de stock (matières pren	6 188	2 989	
2 Autres achats et charges externes	1 476 648	1 572 464	2
Impôts, taxes et versements assii	497 673	477 711	
Charges de personnels	809 366	794 722	
Dotations d'exploitation	845 814	825 493	
Autres charges	87 464	96 538	
Résultat d'exploitation	1 109 612	905 209	
Résultat financier	- 440 190	- 331 895	
Résultat exceptionnel	14 588	- 16 674	
IS	579 264	262 349	

A gauche, nous avons reconstitué le compte de résultat sur la base des balances comptables.
A droite, nous avons repris les comptes annuels.
Afin de comparer les deux, nous avons effectué quelques regroupements de comptes (matérialisés par un petit numéro à côté des lignes qui se groupent ensemble).

Les cadrages sont satisfaisants. Les balances générales qui ont servi de base à la phase 1 de notre mission sont exhaustives.

Partie 5 - Charges et produits d'exploitation - analyse 2013-2015 et TURPE 5

L'analyse des charges d'exploitation de RTE comprend l'analyse des éléments hors achats liés au système électrique et recettes d'interconnexions.

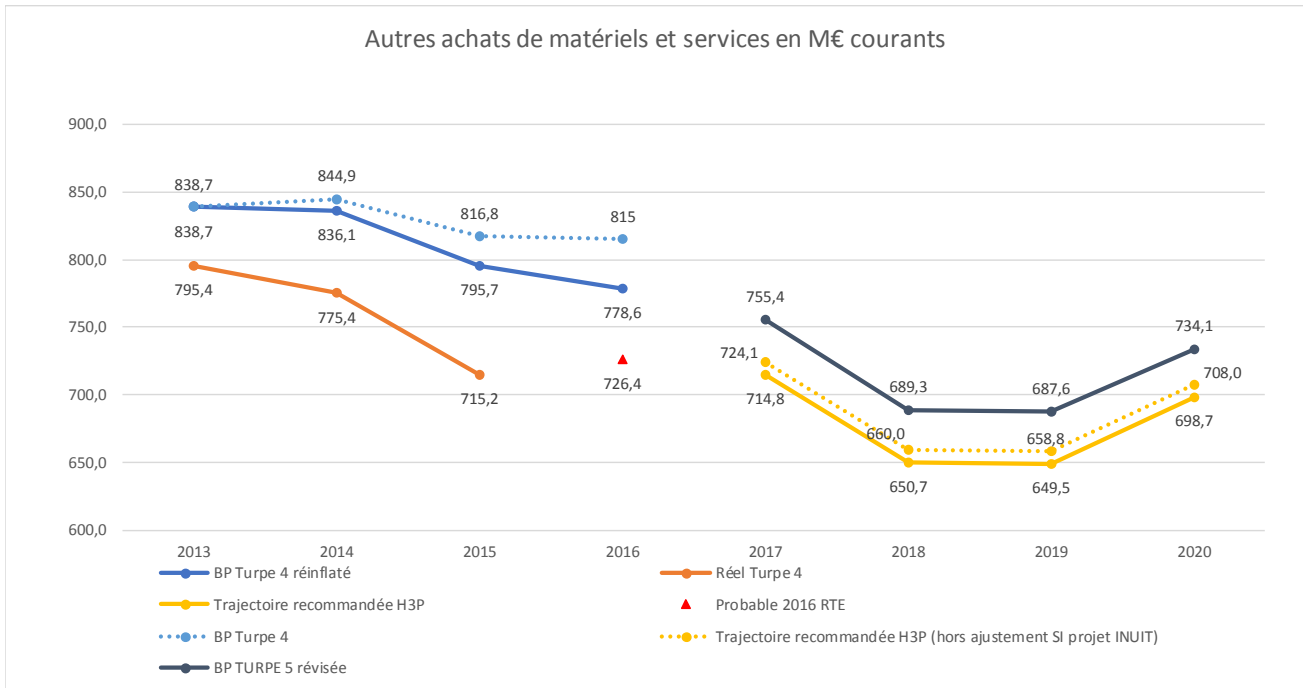
L'analyse a été réalisée par poste de charges.

Pour chaque poste de charges à couvrir ou de produits à déduire, est présentée l'analyse :

- du réel 2013-2015 ;
- du réel 2013-2015 vs. Trajectoire TURPE 4 ;
- de la trajectoire TURPE 5 ;
- ainsi que nos éventuels ajustements et recommandations.

Charges à couvrir	Réf. Rapport - PARTIE 5	Produits à déduire	Réf. Rapport
Autres achats de matériels et service	Section 1	Autres produits à déduire	Section 5
Dépenses contrôlables y.c. sécurisation		Dont Produits de prestation (= produits extra tarifaires)	Section 5.1
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	Section 1.1	Dont Autres produits d'exploitation	Section 5.2
<i>Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM</i>	Section 1.2	Dont Provisions d'exploitations hors APE/ALT	n/s (*)
Contrepartie HMO des prestations	Section 1.3	Dont Production immobilisée	Section 5.3
Contrepartie HMO de la production immobilisée	Section 5.3	Dont MO investie	§ 3.1
Dépenses hors engagement	Section 1.4	Dont HMO investie	§ 3.2
Charges de personnel	Section 2	(*) poste non significatif	
Part affectée à l'exploitation			
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>			
<i>Hors sécurisation / RM</i>			
Contrepartie MO de la production immobilisée			
Contrepartie MO des prestations			
Impôts et taxes	Section 3		
Taxe professionnelle			
Contribution Economique Territoriale (CET)			
<i>Dont CFE</i>	§ 3.1		
<i>Dont CVAE</i>	§ 3.2		
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	§ 3.3		
Taxe sur les transformateurs (IFER)	§ 3.4		
Taxe sur les pylônes	§ 3.5		
Taxes foncières	§ 3.6		
Autres taxes	§ 3.7		
Autres impôts liés à la rémunération	§ 3.8		
Autres charges opérationnelles	Section 4		
VNC des immobilisations démolies	§ 3.1		
Tarif agent	§ 3.2		
Achats de droits et licences logiciels	§ 3.3		
Autres	§ 3.4		

Section 1 - Autres achats et services



1. Descriptif du poste autres achats et services

Les autres achats et services se décomposent, en lecture analytique, selon les catégories suivantes :

- Dépenses contrôlables (y compris dépenses de sécurisation), il s'agit de dépenses issues des contrats de performance de chacune des directions ;
- Les contreparties hors main d'œuvre des prestations figurant au compte de résultat (contrepartie des produits de prestation extra tarifaires),
- Les contreparties hors main d'œuvre de la production immobilisée.
- Les dépenses non contrôlables concernent les dépenses hors engagement des contrats de performance.

M€ courants	Réal TURPE 4				
	R2013	R2014	R2015	Variation 2013-2015	
				En M€	En %
Autres achats de matériels et service	795,4	775,4	715,2	- 80,2	-10%
Dépenses contrôlables y.c. sécurisation	674,4	653,4	616,2	- 58,2	-9%
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	<i>175,6</i>	<i>151,8</i>	<i>103,3</i>	- 72,3	-41%
<i>Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM</i>	<i>498,8</i>	<i>501,6</i>	<i>512,9</i>	14,1	3%
Contrepartie HMO des prestations	[Confidentiel]				
Contrepartie HMO de la production immobilisée					
Dépenses hors engagement	12,5	27,2	24,8	12,3	98%

2. Cadres données

2.1 Cadre BG - Réalisé TURPE 4 (2013-2015)

Nous avons effectué un rapprochement entre la balance générale de RTE et les coûts réalisés présentés par RTE dans le dossier TURPE 5 sur la période 2013-2015 :

Autres achats et services (en M€)	2 013	2 014	2 015
Matériels (comptes 60)	735,0	629,9	578,3
Services extérieurs (comptes 61-62)	1039,9	1013,1	956,8

Exclusion des comptes

605 Achats de pertes	612,6	508,6	465,6
628570 Achats systèmes	312,4	297,2	308,5
628540 Congestion	3,3	3,2	2,1
628560 Interruptibilité		11,4	15,9
628551 Ajustement	29,3	21,6	3,3
628881 Fees relatifs aux achats	0,1	0,1	0,2
613330 Compensation inter GR	21,6	25,5	24,4
	795,4	775,4	715,3

Réalisé TURPE 4 (source turpe 5)

Autres achats de matériels et services	795,4	775,4	715,2
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	175,6	151,8	103,3
<i>Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM</i>	619,8	623,6	611,9

Ecart Réalisé / BG

Autres achats de matériels et services	0,0	0,0	0,1
---	------------	------------	------------

Le rapprochement est satisfaisant. Les autres achats de matériels et service réalisés sur la période 2013-2015 et pris en compte dans l'analyse TURPE 5 dans leur ensemble sont conformes aux états financiers 2013-2015.

2.2 Cadrage Réalisé TURPE 4 (2013-2015) - BP TURPE 4

Le réalisé de la période 2013-2015 est présenté ci-dessous par types de dépenses :

	R2013	R2014	R2015	V2013-2015	V 2013-2015
Autres achats de matériels et service	795,4	775,4	715,2	- 80,2	-10%
Dépenses contrôlables y.c. sécurisation	674,4	653,4	616,2	- 58,2	-9%
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	175,6	151,8	103,3	- 72,3	-41%
<i>Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM</i>	498,8	501,6	512,9	14,1	3%
Contrepartie HMO des prestations	[Confidentiel]				
Contrepartie HMO de la production immobilisée					
Dépenses hors engagement	12,5	27,2	24,8	12,3	98%

La trajectoire TURPE 4 réinflaté pour la période 2013-2015 se présentait ainsi :

BP TURPE 4 Réinflaté	P2013	P2014	P2015	P2016
Autres achats de matériels et service	838,7	836,1	795,7	778,6
Dépenses contrôlables y.c. sécurisation	692,5	688,6	645,9	630,2
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	187,5	163,7	114,9	92,8
<i>Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM</i>	505,0	524,9	530,9	537,5
Contrepartie HMO des prestations	505,0	524,9	530,8	537,5
Contrepartie HMO de la production immobilisée	[Confidentiel]			
Dépenses hors engagement				

2.3 Variances BP TURPE 4 - Réalisé

L'écart cumulé des dépenses d'autres achats de matériels et services entre la trajectoire TURPE 4 et le réalisé sur la période 2013-2015 est de -184.6 millions d'euros, il se décompose comme suit :

Ecarts BP Turpe 4 re-inflaté / Réel Turpe 4	2 013	2 014	2 015
Autres achats de matériels et service	-43,3	-60,7	-80,5
Dépenses contrôlables y.c. sécurisation	-18,1	-35,2	-29,7
<i>Sécurisation puis renforcement mécanique</i>	<i>-11,9</i>	<i>-11,9</i>	<i>-11,6</i>
<i>Dépenses contrôlables hors sécurisation / RM</i>	<i>-6,2</i>	<i>-23,3</i>	<i>-18,0</i>
Contrepartie HMO des prestations			
Contrepartie HMO de la production immobilisée	[Confidentiel]		
Dépenses hors engagement	-24,0	-9,4	-14,7

Section 1.1 - Autres achats et services - Sécurisation puis renforcement mécanique

1. Synthèse du poste sécurisation mécanique

1.1 Descriptif du poste de charges "Sécurisation et renforcement mécanique"

La sécurisation mécanique est une poche de dépenses des autres achats de matériels et services. Il s'agit de dépenses contrôlables puisqu'elles font l'objet d'un contrat de performance engageant les directions. La sécurisation mécanique a été isolée des autres dépenses contrôlables compte tenu du fait qu'elle est issue d'une politique mise en place en 2002 suite à la tempête de 1999 en France.

Son objectif est de sécuriser le réseau de transport d'électricité face à des événements majeurs. Le programme portant sur 15 ans visait à :

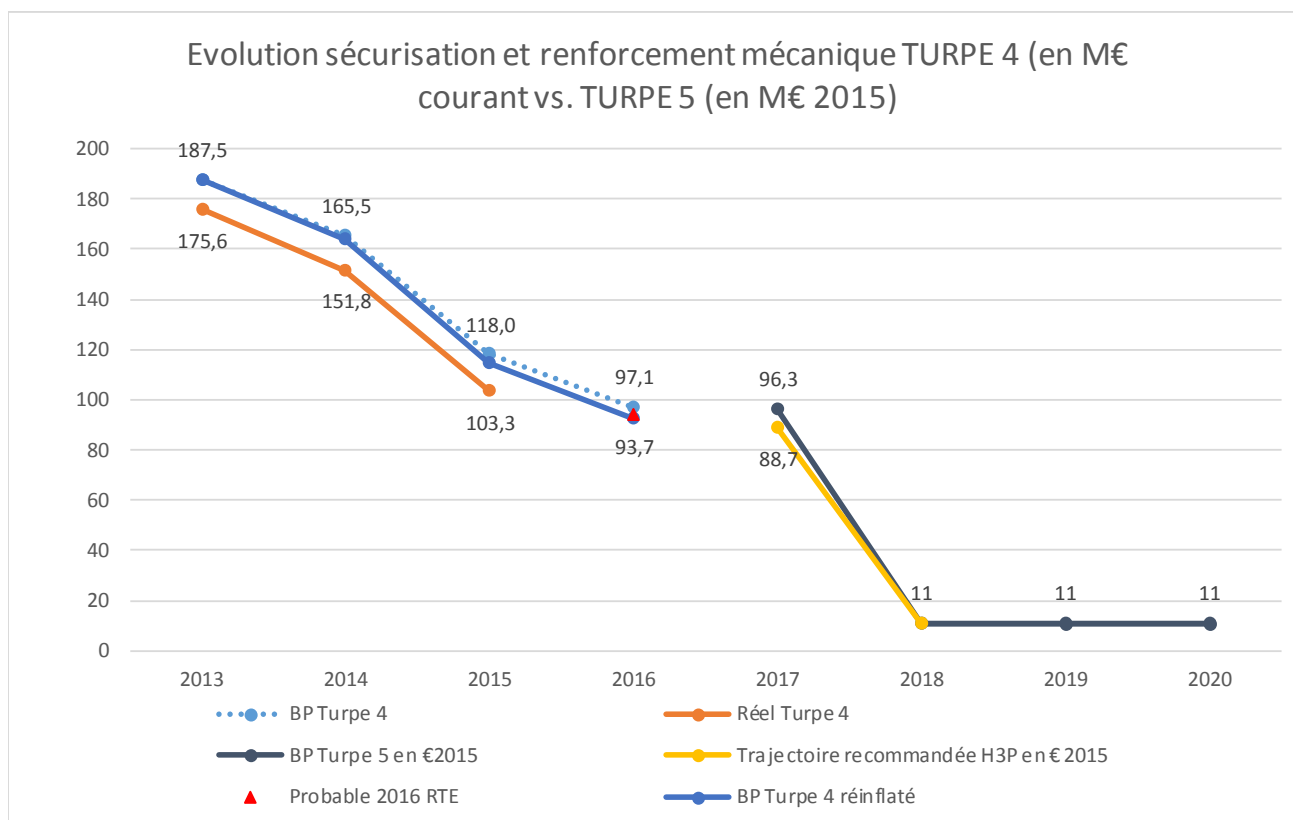
- « Rétablir en 5 jours au plus, les services de base liés à la continuité d'alimentation à la suite d'événements climatiques importants du au vent » ;
- « Maintenir l'alimentation de la quasi-totalité des postes à la suite d'événements climatiques significatifs » ;
- « Maitriser le risque de chute sur les personnes et les biens d'une portée située au voisinage de zones d'habitations et/ou de voies de communication importantes, même en cas d'événements climatiques importants ».

RTE a identifié les lignes de son réseau permettant de répondre à ces exigences. Le programme vise ainsi à « sécuriser l'alimentation d'une puissance de 57 500 MW et à encadrer environ 7 950 traversées par des pylônes surs ».

Ce programme se décompose en sous-politiques, dont voici les principales :

- Insertion de dispositifs anti-cascade (SM7) ;
- Sécurisation complète des lignes du réseau cible sécurisé (SM8) ;
- Sécurisation des traversées à proximité des zones d'habitation et voies de communication importantes (SM9).

1.2 Evolution de la sécurisation mécanique TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



2. Cadrage des données

2.1 Cadrage BG - Réalisé TURPE 4 (2013-2015)

Le cadrage des données réelles TURPE 4 avec les balances comptables 2013 à 2015 (comptes 60X, 61X et 62X), a été effectué globalement pour l'ensemble des autres achats de matériels et services ; il s'est avéré satisfaisant.

2.2 Cadrage Réalisé TURPE 4 (2013-2015) - BP TURPE 4

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de sécurisation et renforcement mécanique réalisées sur la période 2013-2015 par sous-politiques :

Sécurisation mécanique	R2013	R2014	R2015	R2013-2015
------------------------	-------	-------	-------	------------

[Confidentiel]

Total	175,6	151,8	103,3	430,6
-------	-------	-------	-------	-------

La trajectoire TURPE 4 pour la période 2013-2015 se présentait ainsi :

Sécurisation mécanique BP Turpe 4 réinflaté	P2013	P2014	P2015	P2013-2015
---	-------	-------	-------	------------

[Confidentiel]

Total	187,5	163,7	114,9	466,2
-------	-------	-------	-------	-------

2.3 Variances BP TURPE 4 - Réalisé

L'écart cumulé des dépenses de sécurisation mécanique entre la trajectoire TURPE 4 et le réalisé sur la période 2013-2015 est de -35.6 millions d'euros, il se décompose comme suit :

SM Ecart Réel / BP Turpe 4 réinflaté	2013	R2014	R2015	R2013-2015
--------------------------------------	------	-------	-------	------------

[Confidentiel]

Total	-12,0	-12,0	-11,7	-35,6
-------	-------	-------	-------	-------

2.4 Prévisionnel 2016

SM 2016		Total
BP Turpe 4	[Confidentiel]	92,9
Notifié Turpe 5		93,7
Ecart		0,8

[Confidentiel]

3. Analyse par poste

3.1 Réalisé TURPE 4

3.1.1 Sous-politique [Confidentiel]

[Confidentiel]

[Confidentiel]

3.1.2 Autres sous-politiques [Confidentiel]

[Confidentiel]

(a) [Confidentiel]

(b) [Confidentiel]

(c) [Confidentiel]

Nous avons déterminé, par moyenne sur la période 2013-2015, le coût marginal d'avancement par sous-politique. [Confidentiel]

Sur 2015, le coût marginal d'avancement est de :

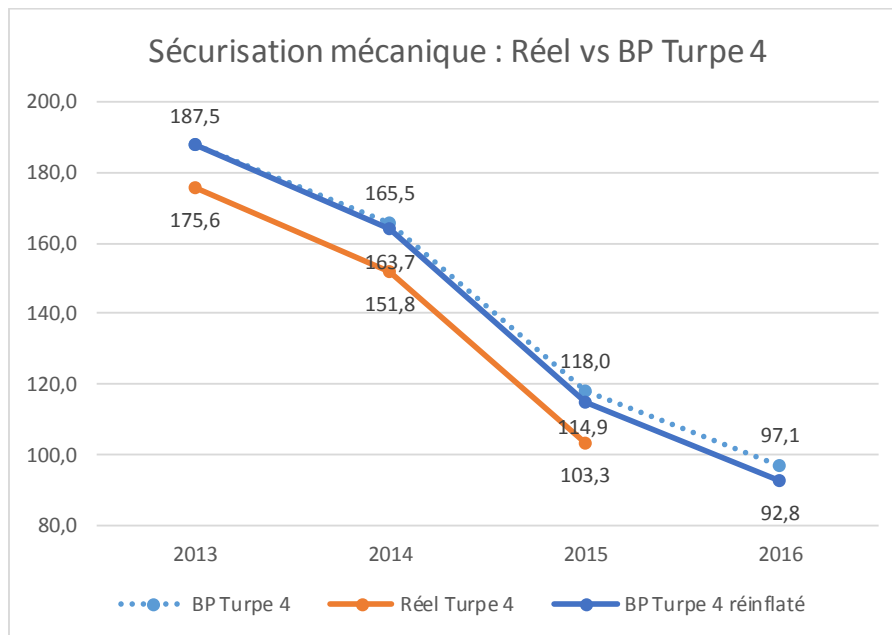
○ [Confidentiel]

RTE précise que cette hausse peut s'expliquer par la finalisation de lignes ou de traversées plus difficilement accessibles sur 2015 ainsi que par la sécurisation de liaisons de plus grandes tailles qui ont engendré cette hausse du coût marginal d'avancement.

[Confidentiel]

Le niveau des dépenses des autres politiques de sécurisation mécanique est stable et oscille entre 6.4 M€ et 6 M€ sur la période 2013-2015.

3.2 Réel vs. BP TURPE 4 réinflaté



Sur la période 2013-2015, RTE a battu le tarif de -35,5 M€, soit -7.6% par rapport à la trajectoire TURPE 5. Cet écart se ventile comme suit :

Sécurisation mécanique	2013	2014	2015	2013-2015
BP Turpe 4 réinflaté	187,5	163,7	114,9	466,2
Réel Turpe 4	175,6	151,8	103,3	430,7
Ecart	-11,9	-11,9	-11,6	-35,5

L'impact de l'effet prix sur l'écart entre le réalisé et le prévisionnel TURPE 4 est de -29.4 M€ soit 83% de l'écart total, alors que l'effet volume s'élève à -6.1M€, soit 17% de l'écart.

- L'effet prix se justifie par des prévisions d'évolution de prix sur TURPE 4 basées sur un indice composé (IPC + 2.5%) nettement supérieures à l'évolution observée. La trajectoire TURPE 4 prévoyait une hausse de 14% entre 2013 et 2015 (en incluant l'évolution de l'IPC) alors que l'évolution constatée sur cette période est de +1.2%, soit un impact de -28.7 M€. Ainsi que par des gains liés à la politique « performance achats » qui a permis à RTE de négocier les prix d'achats à la baisse pour 0.7 M€.
- L'effet volume présente également un impact négatif puisqu'en volume le réel est inférieur au prévisionnel sur la période 2013-2015 de 6.1 M€.

En analysant année par année, nous constatons que sur les années 2013 et 2014 les dépenses réalisées sont inférieures à celles prévues (en volume) alors que pour 2015 les dépenses réalisées sont supérieures à celles prévues. Les dépenses prévues sur 2013 et 2014 mais non réalisées au cours de ces années pour 7.9 M€ ont ainsi été reportées sur 2015 à hauteur de 1.8 M€. Les 6.1 M€ prévus et non dépensés restants sont reportés sur 2016.

[Confidentiel]

Les tableaux ci-dessous résument ces éléments :

BP TURPE 4 Sécurisation mécanique en €2012	P2013	P2014	P2015	P2013-2015	P2016
--	-------	-------	-------	------------	-------

[Confidentiel]

Total	179,8	151,8	103,6	435,2	81,7
-------	-------	-------	-------	-------	------

Réel TURPE 4 Sécurisation mécanique en €2012	R2013	R2014	R2015	R2013-2015	N2016
--	-------	-------	-------	------------	-------

[Confidentiel]

Total	174,1	149,5	105,4	429,1	95,9
-------	-------	-------	-------	-------	------

SM Ecart Réel / BP Turpe 4 (M€2012)	R2013	R2014	R2015	R2013-2015
-------------------------------------	-------	-------	-------	------------

[Confidentiel]

Total	-5,7	-2,3	1,8	-6,1
-------	------	------	-----	------

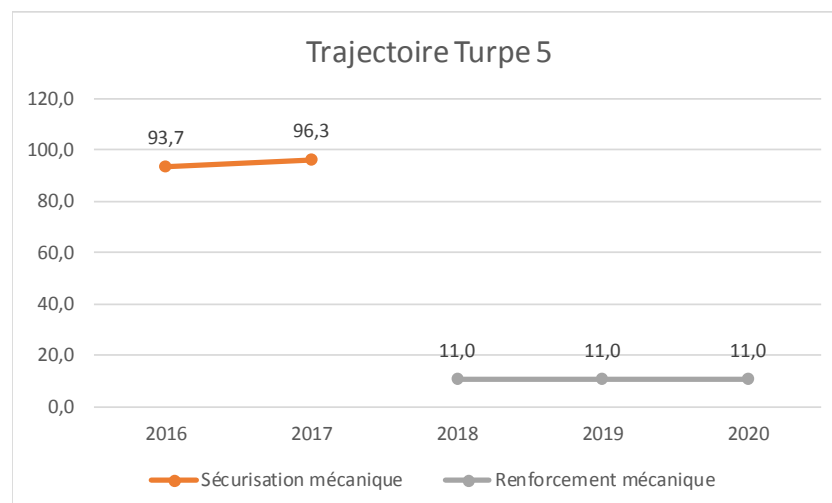
Sur 2016, RTE rattrape une partie des dépenses prévues mais non réalisées sur 2013-2015 [Confidentiel].

Pour les autres sous-politiques [Confidentiel], le niveau de dépenses s'est avéré supérieur au prévisionnel TURPE 4.

3.3 Trajectoire TURPE 5

3.3.1 Sécurisation mécanique

La trajectoire prévue sur TURPE 5 est la suivante :



Hypothèses retenues par RTE

La trajectoire TURPE 5 prévoit des dépenses de 96.3 M€ sur 2017. Compte tenu de l'état d'avancement et des coûts marginaux d'avancement moyen calculés sur les années 2013 à 2016, ce montant nous semble cohérent afin de finaliser la politique de sécurisation mécanique.

[Confidentiel]

Proposition ajustement H3P :

La trajectoire TURPE 4 prévoyait des dépenses à hauteur de 72 M€ pour la sous-politique SM9 sur la période 2013-2015 en volume (en € 2012). Or, nous avons constaté que les dépenses consacrées à cette sous-politique se sont élevées à 41.2 M€ sur cette même période. Si nous ajoutons le montant du notifié 2016, à savoir 11.7 M€ et le montant prévu sur TURPE 5, soit 7.6 M€, le montant total s'élève à 60.5 M€, soit un montant nettement inférieur au 72 M€ prévus et financés dans TURPE 4.

Ainsi, selon nous et compte tenu du fait que le montant des dépenses prévues sur TURPE 5 est cohérent avec l'état d'avancement et le coût marginal d'avancement, financer les 7.6 M€ prévus pour la sous-politique SM9 correspondrait à un double financement ; à savoir : un premier financement sur TURPE 4 (inclus dans les 72 M€ prévus sur TURPE 4) et un second financement sur TURPE 5. Aussi, nous recommandons d'exclure du dossier tarifaire TURPE 5 ce montant bien que, selon nous, il s'avère cohérent compte tenu de l'état d'avancement de cette sous-politique. L'impact sur 2017 est ainsi de -7.6 M€ par rapport à la trajectoire TURPE 5 proposée par RTE.

La sous-politique SM7, selon les prévisions du BP TURPE 4, aurait dû s'achever à fin 2013. Toutefois, les montants engagés sur TURPE 4 n'ayant pas été suffisants pour achever cette sous-politique nous ne recommandons pas d'ajuster le montant prévu sur 2017 de 7.3 M€ qui selon nous est cohérent avec l'état d'avancement de la sous-politique.

Les prévisions du BP TURPE 4 prévoyaient un achèvement des sous-politiques SM8 et SM3 en 2017. Les montants prévus par RTE pour ces deux sous-politiques pour 2017 nous semblent cohérent avec l'état d'avancement, ainsi nous sommes en accord avec la trajectoire TURPE 5 proposée par RTE pour la politique SM8 et SM3.

3.3.2 Renforcement mécanique

La politique de sécurisation mécanique se termine en 2017, comme prévu lors de sa mise en place. S'en suit un programme de renforcement mécanique souhaité par RTE « consacré au renforcement mécanique et à la sécurisation du réseau ». L'objectif de cette politique est « de ne pas perdre le bénéfice des sommes engagées dans le réseau en veillant au fil de l'eau à conserver le même niveau d'ambition de sécurisation du réseau ».

Cette nouvelle politique, contrairement à la sécurisation mécanique, n'est pas rendue obligatoire par la législation, elle provient d'une initiative de RTE. RTE chiffre le niveau de dépenses de la politique de sécurisation mécanique à 11 M€ par an à compter de 2018. Ce montant a été estimé sur la base de retour d'expérience et d'analyses de risques et se compose, selon RTE :

- "Des adaptations nécessaires du réseau sécurisé à la suite du raccordement de nouveaux clients et des évolutions de configuration de réseau et des coupes à 10 ans (élagage)[Confidentiel] ;
- Des flux de traversées ou de surplombs nouveaux (suite à la création d'infrastructures de transport par des tiers ou de zones habitées à proximité des ouvrages RTE) à sécuriser [Confidentiel] ;
- Des résorptions de situations critiques à la suite d'évènements critiques [Confidentiel] pour les pylônes difficilement dépannables en 5 jours et [Confidentiel] pour les malfaçons identifiées sur fondations en terrain rocheux."

Proposition ajustement H3P :

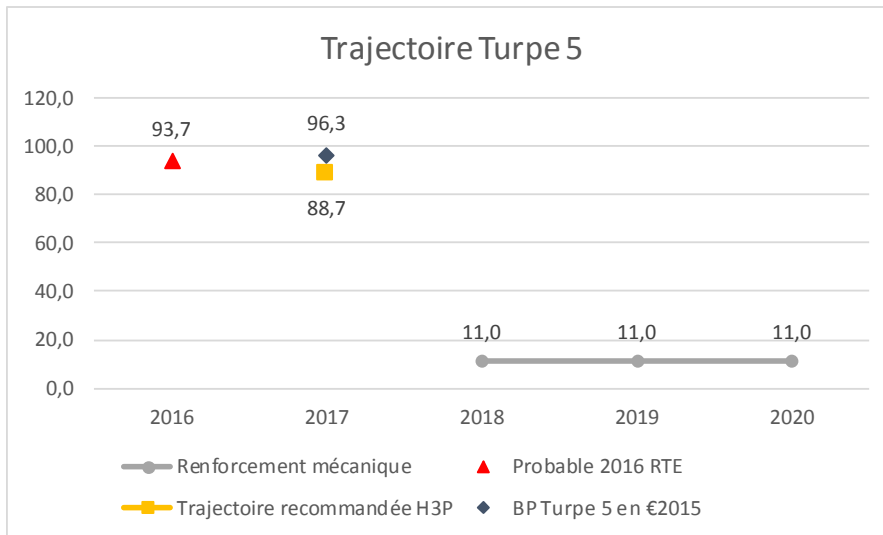
La problématique de comptabiliser les dépenses de renforcement mécaniques en CAPEX ou en OPEX s'est posée. Selon le PCG, art. 211-1, une immobilisation corporelle est un élément qui doit respecter les critères cumulatifs suivants :

- il s'agit d'un élément identifiable,

- il est porteur d'avantages économiques futurs,
- il génère une ressource que l'entité contrôle,
- son coût est évalué avec une fiabilité suffisante.

Or, la politique de renforcement mécanique estimée à 11 M€/an, porte exclusivement sur des travaux visant à favoriser la sécurité des tiers ainsi qu'à réparer les dommages causés par certains évènements climatiques récents. Ces dépenses sont des dépenses d'entretien et de maintien en condition opérationnelle sans bénéfice d'avantage économique futur ou d'allongement de durée de vie. De ce fait, ils ne respectent pas le deuxième critère de l'article 211-1, la comptabilisation en OPEX nous semble donc justifiée.

Toutefois, nous recommandons de supprimer la ligne spécifique associée à cette politique dans le dossier tarifaire TURPE 5 et de replacer ces dépenses au sein de la poche travaux sur programme afin, d'une part, d'éviter les confusions possibles concernant le caractère légal de cette politique par analogie avec la sécurisation mécanique (alors que le renforcement mécanique est à l'initiative de RTE) et, d'autre part, d'apprécier la pertinence, la finalité et la faisabilité de cette politique d'entretien au regard des autres travaux sur programme.



Section 1.2 - Autres achats et services - Dépenses contrôlables hors sécurisation mécanique

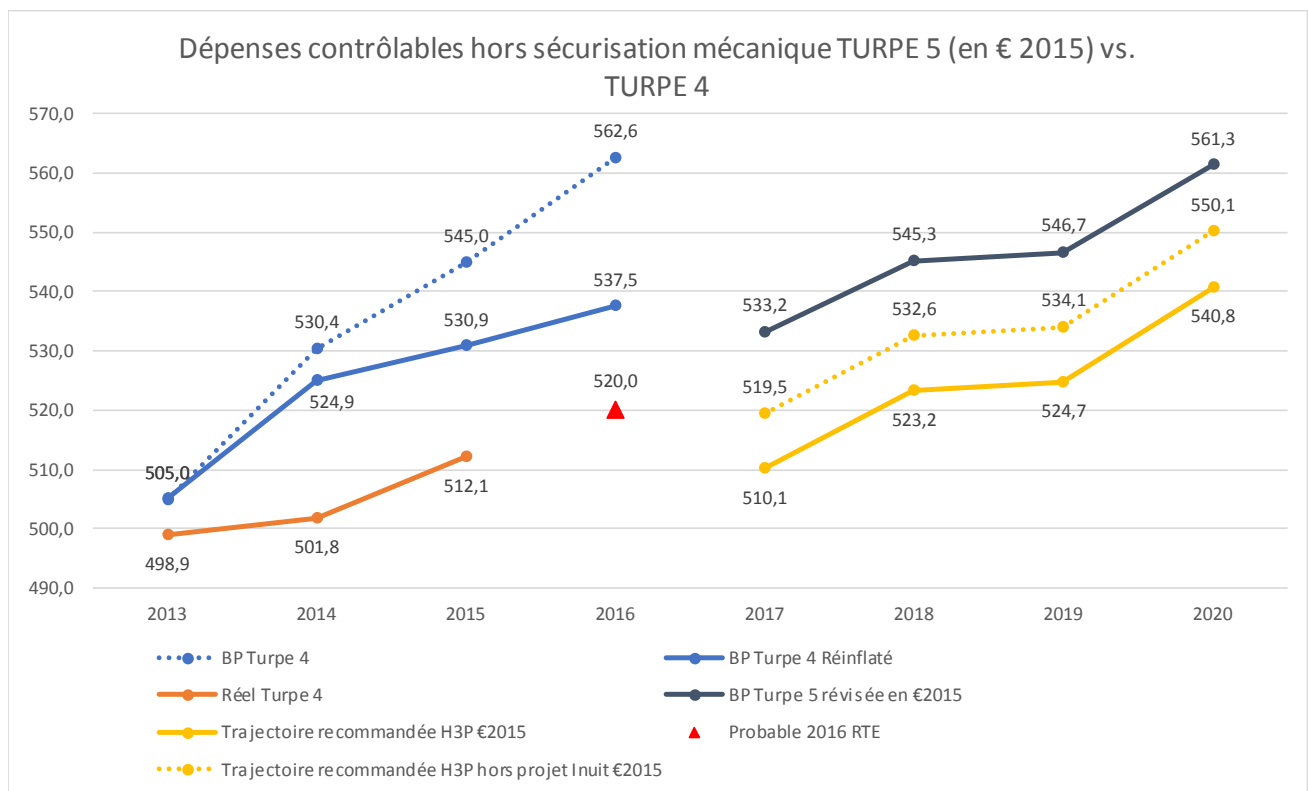
1. Synthèse du poste Dépenses contrôlables hors sécurisation mécanique

1.1 Descriptif du poste de charges

Les dépenses contrôlables, hors sécurisation et renforcement mécanique, sont constituées des éléments suivants (part du poste dans le réel 2015) :

- Avaries hors MALT (6% du réel 2015) ;
- Vols de cuivre (1% du réel 2015) ;
- Les politiques techniques (28% du réel 2015) ;
- Les activités opérationnelles (9% du réel 2015) ;
- Les coûts transverses (6% du réel 2015) ;
- L'immobilier (15% du réel 2015) ;
- La recherche & développement et autres expertises (13% du réel 2015) ;
- Les systèmes d'informations et télécoms (21% du réel 2015).

1.2 Evolution des autres achats de matériels et service TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



1.3 Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5

▪ Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4

RTE a battu le tarif TURPE 4 de -47.5 M€ au global sur 2013-2015, soit -3% du total des dépenses prévisionnelles TURPE 4 sur la période 2013-2015, notamment en raison de :

- Un gain de 37.5 M€ lié au retard pris dans le projet INUIT et le changement de vision opéré au cours de TURPE 4. Le projet initial prévoyait essentiellement des dépenses en OPEX pour environ 37 M€ par an et des dépenses en CAPEX [Confidentiel] alors que le projet final retenu par RTE rééquilibre les dépenses en OPEX et en CAPEX. [Confidentiel].

▪ Prévisionnel 2016

Les données prévisionnelles 2016, présentées dans le dossier tarifaire TURPE 5 correspondent aux données issues de l'arbitrage rendu par le Comex en novembre 2015, sur la base de demandes plus élevées des directions.

▪ Trajectoire TURPE 5 révisée

Chaque poche de dépense fait l'objet d'hypothèses distinctes les unes des autres et spécifiques à la poche ou sous poche concernée.

▪ Conclusion et éventuels Ajustements

Les travaux d'analyse réalisés nous conduisent à proposer les principaux ajustements suivants :

- Avaries : Nous recommandons de retenir la moyenne réalisée TURPE 4 (hors tempête Henri) de 17,7 M€. Pour tenir compte des différents programmes de renforcement et protection du réseau, nous recommandons d'inclure un gain de productivité de 1.13% (par rapport à la moyenne TURPE 4 retraitée de la tempête Henri), de 0,5 M€ (par rapport à la trajectoire RTE), lié à ces différents programmes à la moyenne 2013-2015 retraitée de la tempête Henri. La trajectoire TURPE 5 est ainsi surévaluée de 2 M€.
- Vols de cuivre : Compte tenu de la poursuite de la chute du cours de cuivre sur le premiers semestre 2016, nous estimons que le réel 2015 est un bon compromis entre la baisse des vols prévisible compte tenu de la baisse du cours de cuivre et la mise en œuvre de la nouvelle politique de prévention des vols [Confidentiel]. Nous recommandons de retenir le réel 2015 pour l'ensemble de la période TURPE 5. La trajectoire est ainsi surévaluée de 5 M€.
- Travaux sur programme :
 - La sous politique mise en conformité (des ouvrages, composants, ...) a été construite par RTE pour TURPE 5 à partir du notifié 2016 de 3,85 M€ en intégrant une optimisation de la sous politique. Nous recommandons de retenir la moyenne TURPE 4 de 2,89 M€ et d'intégrer l'optimisation. La trajectoire est surévaluée de 3,9 M€.
 - La sous politique de gestion des couloirs de files aériennes hors conduite prévoit une hausse du volume (nombre de km) justifié ainsi qu'une hausse du coût unitaire (75 K€ / km contre 50 K€ / km) qui selon nous n'est pas justifié. Nous recommandons de tenir compte de la hausse du volume en conservant le coût unitaire initial. La trajectoire est surévaluée de 3.8 M€.
- Systèmes d'informations :
 - Prise en compte des recommandations issues de l'audit des SI de, RTE, à savoir un ajustement de -18,1 M€ résultant de la médiane entre l'hypothèse haute de -14,1 M€ et l'hypothèse basse de -22,1 M€ sur la période TURPE 5.
 - Afin que le projet INUIT ne fasse pas l'objet d'un double financement, nous recommandons de soustraire à la trajectoire l'écart entre le prévisionnel et

le réalisé sur la période 2013-2015 concernant le projet INUIT, soit - 37,5 M€.

- Immobilier :
 - Loyer : les éléments transmis non pas permis de justifier l'ensemble de la hausse de la trajectoire révisée par rapport à la trajectoire initiale, nous recommandons de retenir les éléments pour lesquels RTE nous a fourni une justification. La trajectoire est surévaluée de 1.9 M€.
 - SIO : Le nombre de sites étant en baisse par rapport à 2015, il conviendrait selon nous de prendre un montant inférieur à celui réalisé sur 2015 qui est de 1,7 M€ et d'accentuer cette baisse à compter de 2018 suite au regroupement. Nous recommandons un niveau de 1,6 M€ sur 2018 et de 1,5 M€ à compter de 2019. La trajectoire est surévaluée de 2,1 M€.
- Autres expertises - R&D : RTE a un objectif de productivité d'environ -25 M€ sur TURPE 5 et la trajectoire présentée intègre un gain de productivité de - 15.4 M€. Nous recommandons d'affecter arbitrairement l'intégralité des gains de productivités restants soit -9,4 M€ à la poche de dépense autres expertises. La trajectoire est surévaluée de 9,4 M€.
- Activités opérationnelles :
 - Nous recommandons de repartir du réel 2015, soit de 46,6 M€ (contre 46,3 M€ de moyenne observée sur 2013-2015) et d'intégrer la hausse des coûts de la maintenance hélicoptère et la hausse lié à la croissance de l'actif [Confidentiel]. La trajectoire est surévaluée de 0,2 M€.
 - Compte tenu de l'incertitude concernant la cotisation CORESO, nous recommandons de ne pas retenir la hausse de 1 M€ par an proposée par RTE. La trajectoire est surévaluée de 4 M€.

En complément :

- Globalement, la trajectoire n'intègre pas ou très peu (la trajectoire intègre un gain de productivité évalué à 24,8 M€ sur l'ensemble de la période TURPE 5) de gains de performance liés aux différentes politiques et développements notamment SI menés par RTE, alors que les politiques et les dépenses sont de plus en plus nombreuses.
- La trajectoire TURPE 5 prend, selon les cas, le notifié 2016 et non le réel 2015, comme expliqué dans le dossier tarifaire.
- Certaines dépenses prévues sur TURPE 4 mais non réalisées font l'objet d'une nouvelle demande sur TURPE 5, notamment le projet INUIT, ce qui conduit à un double financement.
- Les montants présentés ci-dessus sont en €2015 et n'intègrent pas l'inflation, il conviendra donc d'appliquer les dernières hypothèses d'inflation sur la période 2017-2020 à ces montants.

Il conviendra donc que RTE intègre tous ces paramètres et ces ajustements dans la trajectoire TURPE 5 révisée.

Par ailleurs, nous recommandons à la CRE :

- D'investiguer sur la date de mise en exploitation des parcs éoliens offshore afin de s'assurer que les dépenses relatives à ces parcs [Confidentiel] concernent effectivement la période TURPE 5
- D'investiguer sur le décalage de livraison du site de Jonage afin que la CRE juge de l'efficacité et de l'optimisation du projet.
- De suivre annuellement l'évolution des dépenses immobilières. Compte tenu de la hausse présentée (84.9 M€ par an en moyenne sur TURPE 5 contre 76,6 M€ sur TURPE 4), dans un contexte de mise en place de la DIL afin d'encadrer et structurer les dépenses immobilières, l'évolution n'est pas cohérente avec l'objectif annoncé.

2. Cadres donnés

2.1 Cadre BG - Réalisé TURPE 4 (2013-2015)

Les dépenses contrôlables hors sécurisation et renforcement mécanique représentent entre 63% et 72% des autres achats réalisés sur la période analysée. Le détail des dépenses contrôlables réalisées de 2013 à 2015 se présente ainsi :

Dépenses contrôlable Hors SM TURPE 4 Réalisé	R2013	R2014	R2015	R2013-2015
Avaries hors MALT	15,4	16,1	30,7	62,2
vols de cuivre (MALT)	13,4	9,3	7,1	29,8
Politique technique	131,1	147,6	144,9	423,5
Activités opérationnelles	46,9	45,3	46,6	138,9
SIT	111,9	115,5	109,8	337,2
R&D	63,1	63,5	66,7	193,3
Immobilier	79,2	74,1	76,5	229,8
Coûts transverses	37,9	30,4	29,8	98,1
Total	498,9	501,8	512,1	1512,8

NB : Il existe Un écart de 0.8 M€ sur le réel 2015 des dépenses contrôlables hors sécurisation mécanique, selon la base de données utilisées. Le montant figurant dans le dossier tarifaire TURPE de 512.9 M€ correspond à la comptabilité. Celui qui nous a été fourni par RTE pour notre analyse du réel TURPE 4 est de 512.1 M€. Ainsi, il y a 0.8 M€ qui se sont perdus pendant le passage de la comptabilité aux agrégats présentés par RTE.

Le détail de la trajectoire TURPE 4 réinflatée des dépenses contrôlables hors sécurisation et renforcement mécanique était la suivante :

Dépenses contrôlable Hors SM TURPE 4 BP réinflaté	P2013	P2014	P2015	P2013-2015
Avaries hors MALT	12,5	12,6	12,7	37,7
vols de cuivre (MALT)	5,3	5,4	5,6	16,3
Politique technique	125,2	139,4	139,1	403,7
Activités opérationnelles	45,5	47,9	49,4	142,8
SIT	129,3	132,0	137,5	398,8
R&D	69,1	70,4	70,3	209,8
Immobilier	80,5	80,2	80,9	241,5
Coûts transverses	37,6	37,1	35,5	110,2
Total	505,0	525,0	530,8	1560,8

2.2 Variance BP TURPE 4 - Réalisé

L'écart cumulé de la poche des dépenses contrôlables hors sécurisation mécanique est de -48 M€ sur la période 2013-2015 et se présente comme suit :

Ecart BP réinflaté / réalisé	2013	2014	2015	2013-2015
Avaries hors MALT	2,9	3,5	18,0	24,5
vols de cuivre (MALT)	8,1	3,8	1,6	13,5
Politique technique	5,9	8,2	5,8	19,8
Activités opérationnelles	1,4	-2,6	-2,8	-3,9
SIT	-17,4	-16,5	-27,7	-61,6
R&D	-6,0	-6,9	-3,7	-16,5
Immobilier	-1,3	-6,1	-4,3	-11,7
Coûts transverses	0,3	-6,7	-5,6	-12,1
Total	-6,1	-23,2	-18,7	-48,0

En analysant les écarts par poche de dépenses on s'aperçoit que certaines poches présentent des dépenses réalisées supérieures à celle prévues comme pour les avaries (+24.5 M€), les vols de cuivre (+13.5 M€) et les politiques techniques (+19.8 M€) ; alors que pour d'autres les dépenses réalisées sont inférieures à celles prévues comme pour le SIT (-61.6 M€), l'immobilier (-11.7 M€), les coûts transverses (-12.1 M€) et les autres coûts dont la R&D (-16.5 M€).

2.3 Prévisionnel 2016

Lors de l'établissement du dossier TURPE 4, les dépenses contrôlables sur l'année 2016 se présentaient comme suit :

TURPE 4 Réinflaté / 2016	BP 2016	Cadrage 2016	Notifié 2016
Avaries hors MALT	12,6	10,4	15,5
vols de cuivre (MALT)	5,6	8,9	8,9
Politique technique	144,5	158,5	154,8
Activités opérationnelles	51,2	49,0	49,6
SIT	138,6	119,7	119,7
R&D	71,0	67,8	68,7
Immobilier	79,0	75,7	79,4
Coûts transverses	34,9	29,9	29,0
Total	537,5	520,0	525,6

Ce tableau intègre également les données issues du cadrage 2016 et du notifié 2016.

- Le cadrage 2016 correspond aux données transmises aux directions à l'été 2015 mais qui ne correspondent pas au budget définitif ;
- Le notifié 2016 correspond aux données issues des contrats de performance signés par chacune des directions jusqu'en avril 2016. Ainsi le notifié 2016 est plus proche de ce que devrait être le réel 2016.

Les écarts concernant les dépenses contrôlables entre le BP TURPE 4 et le cadrage 2016 (données figurants dans le dossier tarifaire TURPE 5) est présentée ci-dessous ainsi que l'écart entre le BP TURPE 4 et le notifié 2016 et l'écart entre le cadrage 2016 et le notifié 2016.

Ecart TURPE 4 réinflaté / 2016	BP/Cadrage	BP/ Notifié	Cadrage / notifié
Avaries hors MALT	-2,2	2,9	5,1
vols de cuivre (MALT)	3,2	3,3	0,0
Politique technique	14,0	10,3	-3,7
Activités opérationnelles	-2,2	-1,6	0,6
SIT	-18,9	-18,9	0,0
R&D	-3,2	-2,3	0,9
Immobilier	-3,3	0,4	3,7
Coûts transverses	-4,9	-5,9	-0,9
Total	-17,5	-11,9	5,6

Le notifié 2016 prévoit davantage de dépenses que le cadrage 2016 (+5.6 M€), principalement sur les avaries (+5.1 M€) et l'immobilier (+3.7 M€) alors que les politiques techniques ont été revues à la baisse (-3.7 M€). Ce constat nous permet de voir que le notifié 2016 se rapproche un peu plus du BP TURPE 4 que le cadrage 2016 (-11.9 M€ contre -17.5 M€), bien que celui-ci reste éloigné.

Les poches de dépenses présentent des écarts variés entre le BP TURPE 4 réinflaté et le cadrage 2016 :

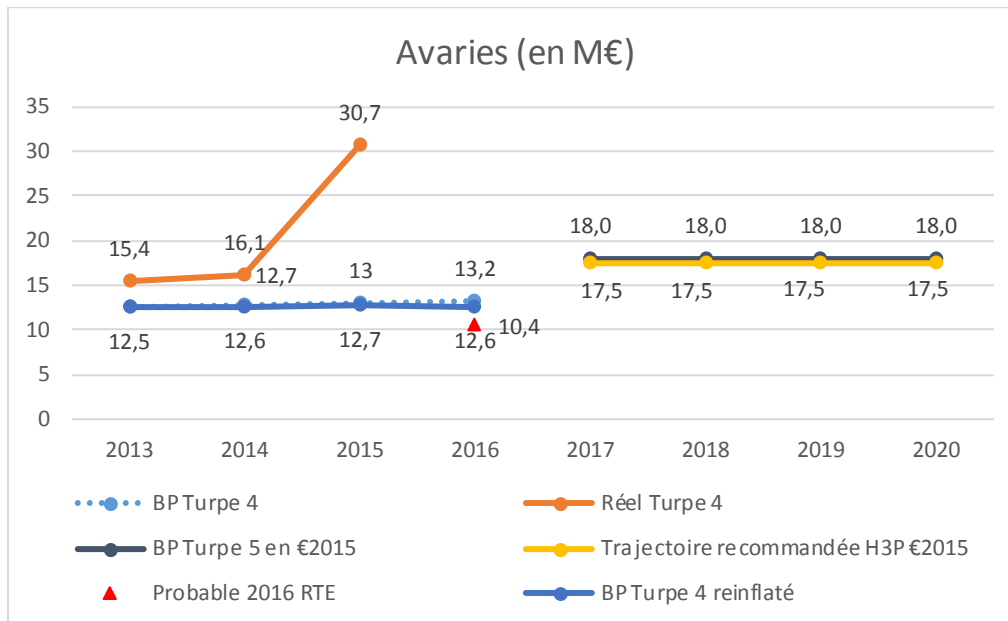
- Les activités opérationnelles (-2.2 M€), les avaries (-2.2 M€), les systèmes d'informations et télécom (-18.9 M€), les autres coûts (-3.2 M€), l'immobilier (-3.3 M€) et les coûts transverses (-4.9 M€) se situent en dessous du BP TURPE 4
- alors que les vols de cuivre (+3.2 M€) et les politiques techniques (+14 M€) sont supérieures au BP TURPE 4.

Les principaux écarts (cadrage 2016 vs. BP TURPE 4) peuvent être rationalisés ainsi :

- Les vols de cuivre, sur la période 2013-2016, ont été sous-évalués lors de l'élaboration du dossier TURPE 4.
- Les politiques techniques sur la période 2013-2015 présentées lors du cadrage 2016 sont supérieures à celles prévues par le BP TURPE 4. Il s'agit de l'impact du remplacement des transformateurs de mesure sur la trajectoire. Pour faire face à la dégradation accélérée des transformateurs de mesure suite à de fortes vagues de chaleur, RTE a modifié son plan de remplacement de ces appareils qui au lieu d'être étalé de façon linéaire jusqu'à 2030, a connu un pic sur la période 2013-2016.
- Les avaries, selon qu'on prenne les données issues du cadrage 2016 ou du notifié 2016, sont inférieures ou supérieures au BP TURPE 4. Le notifié étant au-dessus du BP 2016 (+2,9 M€), vraisemblablement le réel 2016 devrait être supérieur au BP.
- Les systèmes d'informations et télécom sont inférieurs au BP TURPE 4 (-18.9 M€), ce qui s'explique notamment par le report du projet INUIT (-14.4 M€ d'écart entre le BP TURPE 4 2016 et le notifié 2016 pour ce seul projet).
- Les activités opérationnelles, les autres coûts et coûts transverses sont inférieurs au BP TURPE 4 principalement de par l'impact de l'effet prix. L'évolution des prix sur la période 2013-2016 (+1.2% d'évolution de l'IPC) est bien inférieure à celle prévue (+13.7% calculé sur la base IPC + 1.3%) lors de l'établissement du dossier TURPE 4.
- L'immobilier présente également des dépenses inférieures à celles projetées. Ceci s'explique par la création de la Direction de l'Immobilier et de la Logistique (DIL) au cours de la période TURPE 4 qui a permis de rationaliser et optimiser les coûts.

3. Revue analytique par poste des dépenses contrôlables hors sécurisation mécanique

3.1 Avaries et vols de cuivre



3.1.1 Synthèse Avaries

Hypothèses trajectoire TURPE 5 et constats d'audit :

- RTE a retenu la moyenne, arrondie à l'entier le plus proche, retraitée de la tempête Henri 2013-2015, soit 18 M€ pour une moyenne observée de 17.7 M€ sur la période 2013-2015.

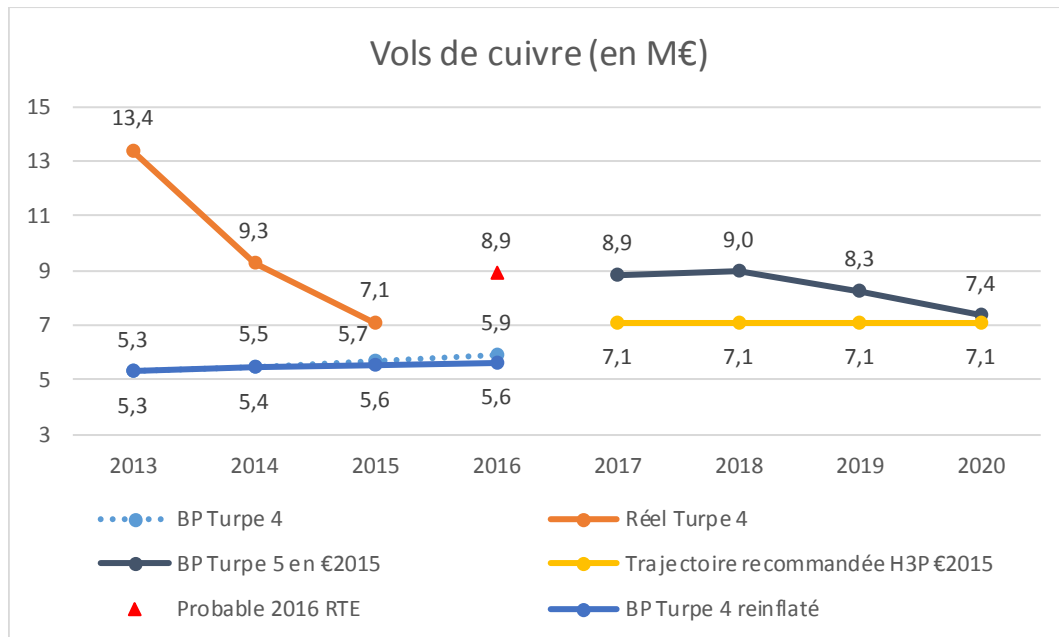
Proposition d'ajustements H3P :

- Pour tenir compte des différents programmes de renforcement et protection du réseau, nous recommandons d'inclure un gain de productivité de 1.13% (par rapport à la moyenne TURPE 4 retenue), de 0,5 M€ (par rapport à la trajectoire RTE), lié à ces différents programmes à la moyenne 2013-2015 retraitée de la tempête Henri. La trajectoire TURPE 5 est ainsi surévaluée de 2 M€.

Préconisations & recommandations H3P :

Il conviendra que RTE :

- Prenne en compte différents programmes de sécurisation du réseau,
- Intègre des gains relatifs à ces programmes



3.1.2 Synthèse Vols de cuivre

Hypothèses trajectoire TURPE 5 et constats d'audit :

- RTE a retenu le réel 2015 de 7.1 M€ auquel il a été ajouté les coûts liés à la politique de prévention des vols à partir de 2017 [Confidentiel]
- RTE intègre un gain de 0.6 M€ en 2019 et de 1.6 M€ en 2020 relatif à ses politiques de prévention et sécurisation des postes.

Proposition d'ajustements H3P :

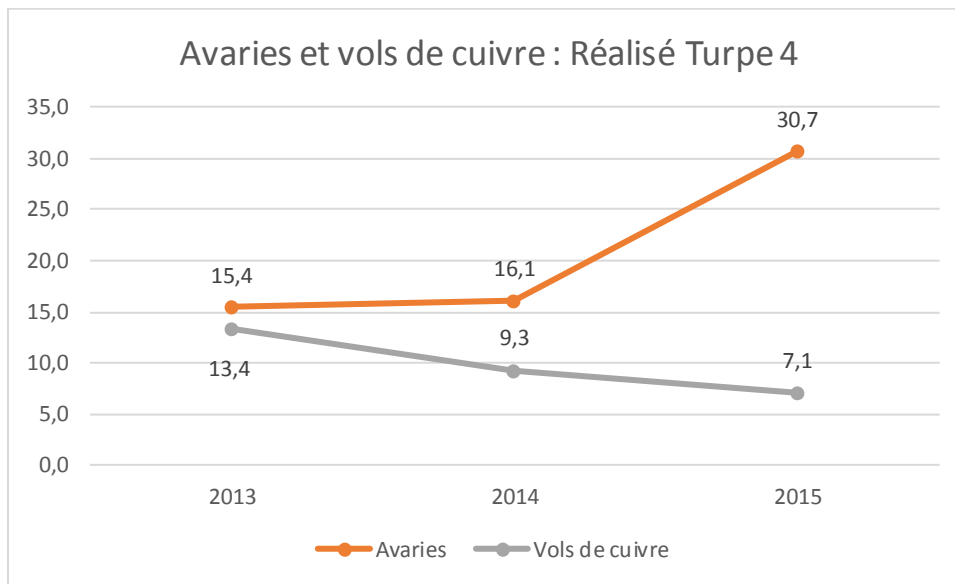
- Compte tenu de la poursuite de la chute du cours de cuivre sur le premiers semestre 2016, nous estimons que le réel 2015 est un bon compromis entre la baisse des vols prévisible compte tenu de la baisse du cours de cuivre et la mise en œuvre de la nouvelle politique de prévention des vols pour 1.6 M€ par an en moyenne.
- Nous recommandons de retenir le réel 2015 pour l'ensemble de la période TURPE 5. La trajectoire est ainsi surévaluée de 5 M€.

Préconisations & recommandations H3P :

Il conviendra que RTE :

- Intègre, dès 2017, des gains relatifs à ses programmes de sécurisation des postes et prévention des vols

3.1.3 Avaries et vols de cuivre : Réalisé TURPE 4



(a) Sur la période 2013-2015, les avaries ne cessent d'augmenter avec un pic sur 2015 à 30.7 M€. Ce pic est lié à un évènement climatique (tempête Henri) d'une ampleur exceptionnelle qui a engendré un surcoût évalué à 9.1 M€.

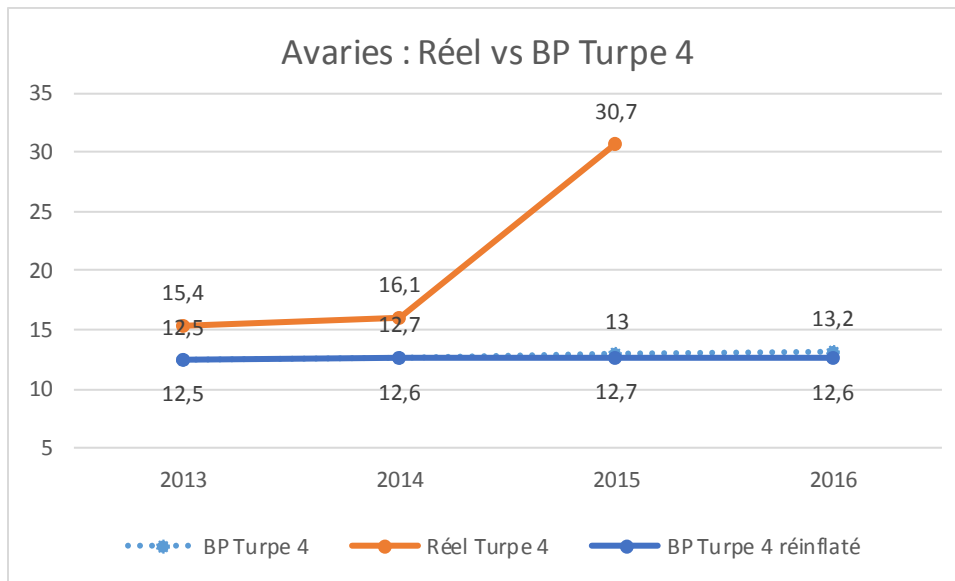
(b) Sur la période 2013-2015, les vols de cuivre représentent un coût oscillant entre 13.4 M€ en 2013 et 7.1 M€ en 2015. Ces coûts sont constitués des dépenses liées au remplacement des pièces volées. Les coûts engagés chaque année ne correspondent pas au nombre de vols annuels (un vol peut avoir lieu en année N et le remplacement effectué en N+1, ce qui crée un « stock »).

Le montant élevé en 2013 s'explique d'une part, par la forte attractivité du cuivre cette année-là (cours du cuivre élevé) et, d'autre part, par la présence d'un important « stock » lié aux années 2011 et 2012 au cours desquelles les vols étaient également importants.

Les vols de cuivre connaissent ensuite une baisse sur 2014 et 2015 qui s'explique par la diminution des actes de vandalisme.

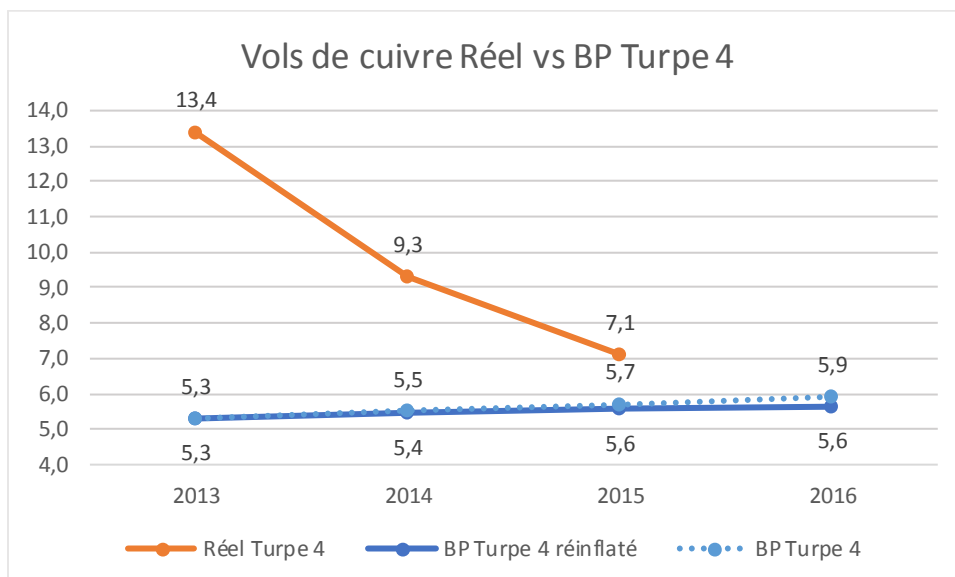
L'évolution des vols sur la période est cohérente avec celle recensée par les sources policières (source : Office central de lutte contre la délinquance itinérante) sur cette même période.

3.1.4 Réel vs BP TURPE 4 - Avaries et vols de cuivre



(a) Pour les avaries, le réalisé TURPE 4 est supérieur à la trajectoire TURPE 4 de 24.5 M€. Cet écart s'explique pour +27.2 M€ par l'effet volume, pour -1.6 M€ à l'effet prix (hors IPC) en lien avec l'hypothèse prise lors de l'établissement de TURPE 4 (évolution des prix prévue : IPC + 1.3%) et pour -1.1 M€ d'économies réalisées via la politique de « performance achats » qui a permis de négocier les prix à la baisse.

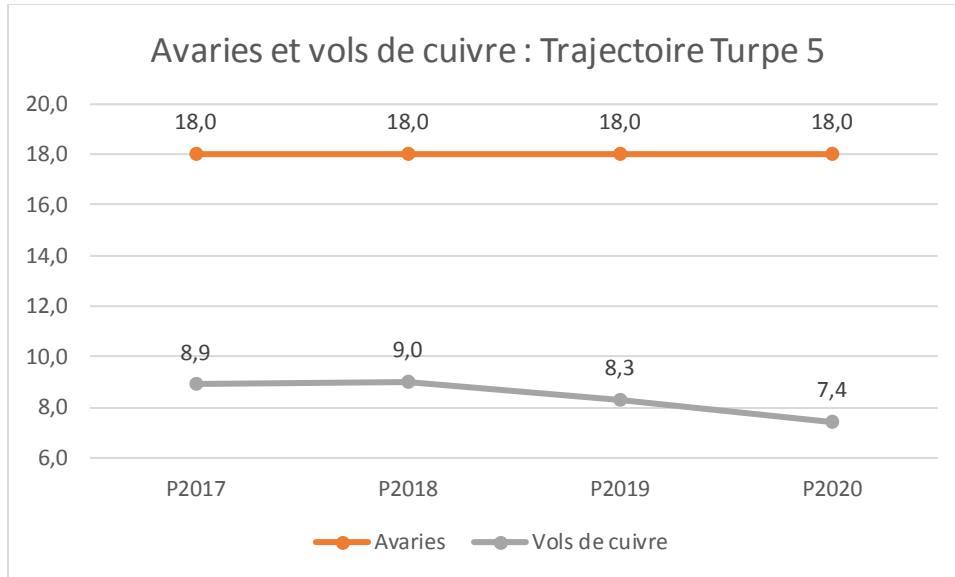
L'effet volume s'explique principalement par la sous-estimation des avaries dont l'origine relève d'évènements tiers et les différents évènements climatiques dont 9.1 M€ rien que pour la tempête Henri du 16 septembre 2015 (évènement non prévisible). La moyenne des avaries sur la période analysée est de 17.7 M€ en ne tenant pas compte de la tempête Henri alors que la trajectoire TURPE 4 prévoyait une moyenne de 12.7 M€ de dépenses annuelles pour les avaries.



(b) La trajectoire TURPE 4 prévoyait des dépenses en moyenne de 5.5 M€ par an, relatives au vol de cuivre bien en dessous du réalisé. Sur la période 2013-2015, le réalisé TURPE 4 est supérieur de 13.5 M€ par rapport au prévisionnel TURPE 4. Cet écart s'analyse par un effet prix négatif de -0.7 M€ relatif à l'hypothèse TURPE 4 sur l'évolution des prix, à savoir IPC +1.3%,

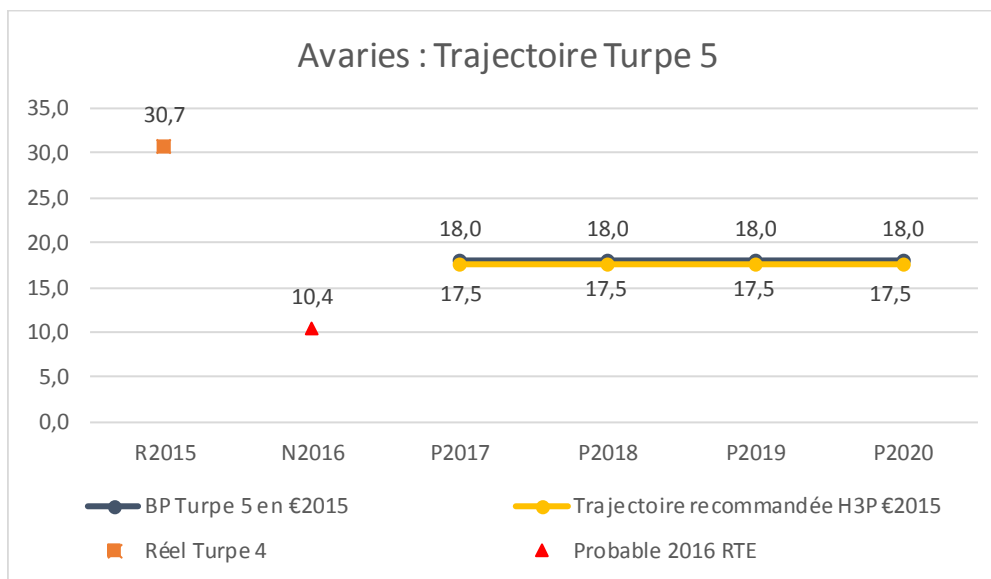
par des économies réalisées sur les prix d'achats de -0.5 M€ grâce à la mise en place de la politique « performance achats » et un effet volume de +14.7 M€. L'effet volume s'explique par la sous-évaluation lors de l'élaboration de la trajectoire TURPE 4 de ce phénomène étroitement lié à la variation du cours des métaux sur le marché des matières premières. En effet, la courbe du réel TURPE 4 suit la même trajectoire que celle du cours du cuivre sur la période considérée, l'évolution du nombre de vol est ainsi corrélée au cours du cuivre.

3.1.5 Trajectoire TURPE 5 - Avaries et vols de cuivre



- (a) Pour les avaries, RTE a retenu pour TURPE 5, une trajectoire linéaire de 18 M€ par an correspondant, d'après RTE, à la moyenne réalisée sur TURPE 4 en ne tenant pas compte des coûts liés à la tempête Henry de 9,1 M€.

Selon nos calculs, cette moyenne s'établit à 17,7 M€. Néanmoins compte tenu des programmes de sécurisation mécanique et de renforcement mécanique qui ont comme effet de renforcer la résistance du réseau face aux événements climatiques, nous recommandons d'intégrer un gain de productivité de 1,13% (par rapport à la moyenne TURPE 4 retraitée de la tempête Henri) et de retenir un montant de 17,5 M€ par an.



(b) Les vols de cuivre font l'objet d'une politique spécifique depuis 2015 visant à prévenir les vols par la généralisation des boucles de terre dans du béton. Ainsi le niveau de dépenses prévu par RTE sur TURPE 5 repart du notifié 2016 et non pas du réalisé 2015. Alors que les coûts liés aux vols de cuivre ne cessent de diminuer depuis 2013, les prévisions faites par RTE sur la période 2017-2020 sont en légère hausse par rapport au réalisé 2015 [Confidentiel] puisqu'en plus d'inclure le remplacement des éléments volés la ligne budgétaire inclut également la mise en œuvre de la nouvelle politique.

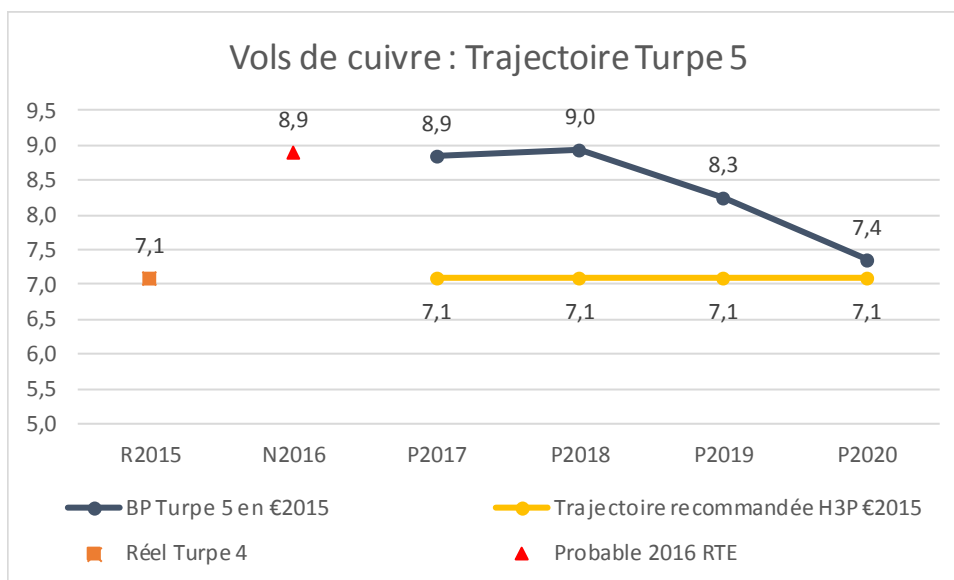
Ce niveau nous paraît élevé compte tenu du fait que la tendance est à la baisse depuis 2013. Par ailleurs, les prévisions d'évolution du cours des métaux sur 2016 prévoyaient une baisse par rapport à 2015 qui à ce jour se confirme. Comme vu précédemment, les vols de cuivre présentent une corrélation avec l'évolution du prix des métaux, nous considérons que les vols de cuivre vont poursuivre leur décroissement sur 2016. Cependant, il est difficile de prévoir l'évolution du cours du cuivre à l'horizon 2020, l'hypothèse prise est une stagnation des prix sur la période 2017-2020.

Enfin, la politique de prévention des vols de cuivre mis en place par RTE va engendrer un surcoût de la dépense [Confidentiel] qui compense, selon nous, la baisse des vols en volume.

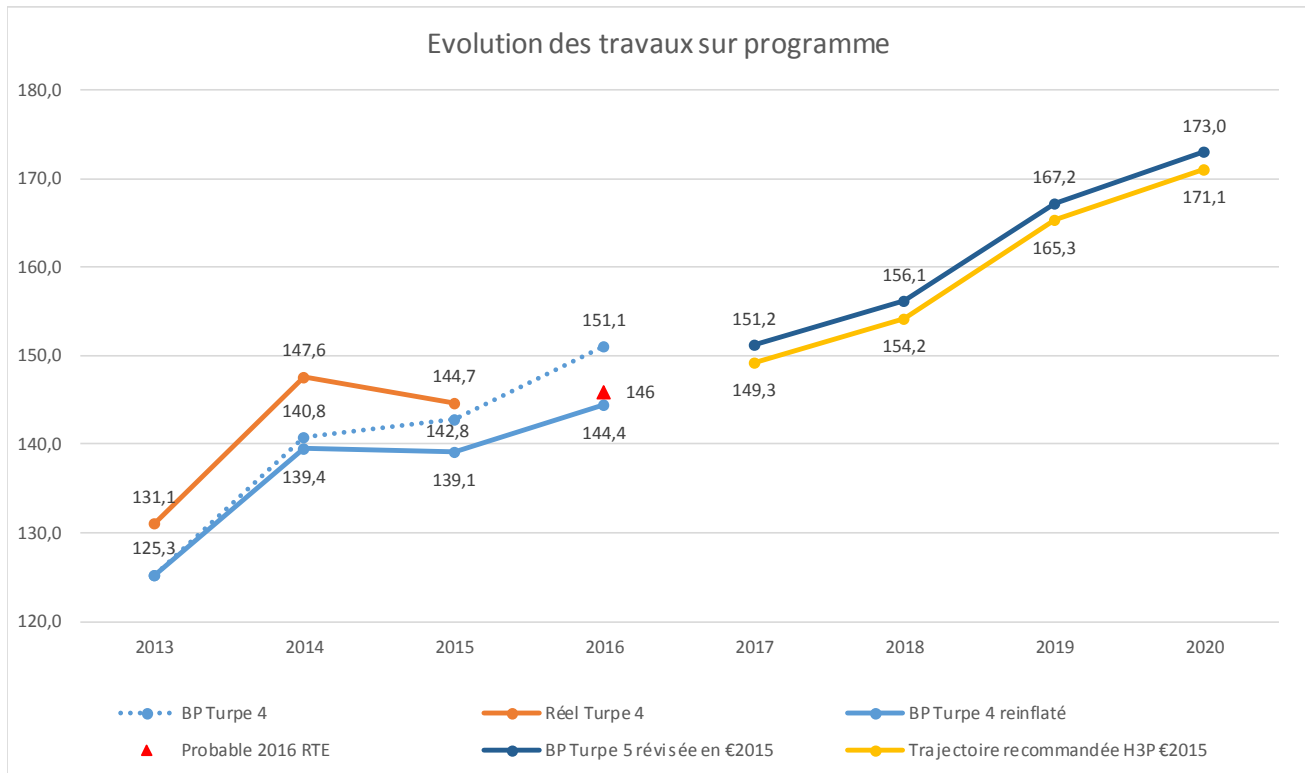
Proposition d'ajustement H3P :

La trajectoire TURPE 5 proposée par RTE inclus une politique de prévention des vols qui vient augmenter le niveau des dépenses par rapport au réel 2015. Toutefois, le prévisionnel RTE 2020 (7.4 M€) qui inclus des gains liés à la prévention des vols est supérieur au réel 2015 (7.1 M€). Cet élément nous conduit à nous interroger sur la pertinence des montants proposés par RTE. Nous recommandons ainsi de prendre le réel 2015 de 7.1 M€ pour l'ensemble de la période TURPE 5.

Par ailleurs, compte tenu de la poursuite de la baisse du cours du cuivre sur le premier semestre 2016, nous estimons que le nombre de vols et les coûts qui lui sont liés vont poursuivre la baisse observée sur TURPE 4 à l'horizon 2020, ainsi en retenant le réel 2015, nous estimons que RTE pourra mener la politique de prévention des vols comme indiqué dans le BP TURPE 5 et couvrir les dépenses relatives au vols de cuivre.



3.2 Travaux sur programme (politiques techniques)



3.2.1 Synthèse - Travaux sur programme (politiques techniques)

Hypothèses trajectoire TURPE 5 et constats d'audit :

- La trajectoire résulte des hypothèses prises pour chacune des sous politiques.
- RTE a identifié des nouveaux besoins de maintenance de 12.9 M€ par an en moyenne, dont :
 - [Confidentiel] déploiement de nouveaux correctifs,
 - [Confidentiel] peinture des lignes aériennes,
 - [Confidentiel] maintenance des ouvrages particuliers,
 - [Confidentiel] renouvellement des batteries d'accumulateur.
- RTE a prévu une nouvelle politique de protection des sites dont le coût estimé est de [Confidentiel].
- RTE a identifié des nouveaux besoins concernant sa politique de gestion des actifs, dont :
 - [Confidentiel] réhabilitation et le remplacement des supports de lignes aériennes,
 - [Confidentiel] remplacement des sectionneurs,
 - [Confidentiel] la réhabilitation et le remplacement des postes.
- RTE compense une partie de cette hausse par la baisse des dépenses de remplacements des transformateurs de mesures [Confidentiel]

Hypothèses trajectoire TURPE 5 révisée :

- RTE a identifié des besoins, dont :
 - [Confidentiel] pour le remplacement des combinés de mesure
 - [Confidentiel] pour la résorption des non conformités des sites industriels et tertiaires
 - [Confidentiel] pour la dépose des lignes aériennes hors conduite

Proposition d'ajustements H3P :

- La sous-politique mise en conformité a été construite par RTE pour TURPE 5 à partir du notifié 2016 [Confidentiel] en intégrant une optimisation de la sous-politique. Nous recommandons de retenir la moyenne TURPE 4 de 2,89 M€ et d'intégrer l'optimisation. La trajectoire est surévaluée de 3,9 M€.
- La demande complémentaire de [Confidentiel] concernant la dépose des lignes aériennes hors conduite inclut une hausse du volume des déposes prévue de 60% pour une hausse des coûts de 140%. Nous recommandons de limiter la hausse des coûts à celle du volume traité, soit 60%. La trajectoire est ainsi surévaluée de 3,8 M€.

Préconisations & recommandations H3P :

Il conviendra que RTE :

- Recale le probable 2016 et l'ensemble de la trajectoire TURPE 5, sur les données réelles 2015 pour la sous politique mise en conformité ;
- Intègre les ajustements proposés dans le calcul de la trajectoire.
- S'assure du redéploiement des effectifs consacrés à la sécurisation mécanique sur la gestion des actifs lignes aériennes afin de s'assurer que RTE puisse tenir ses prévisions à la hausse de sa politique de gestion des actifs

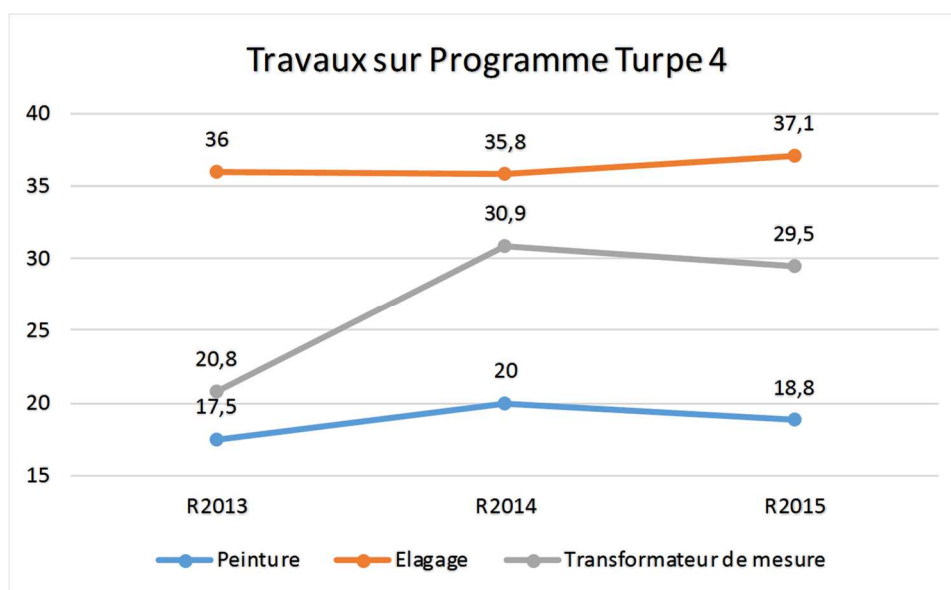
3.2.2 Réalisé TURPE 4 - Travaux sur programme

Travaux sur programme Réalisés Turpe 4	R2013	R2014	R2015	R2013-2015
Peinture	17,5	20	18,8	56,3
Elagage	36,0	35,8	37,1	108,9
Transformateur de mesure	20,8	30,9	29,5	81,2
Autres	56,7	60,9	59,2	176,8
Total	131,1	147,6	144,6	423,3

Les travaux sur programme ou politiques techniques concernent principalement les politiques de développement et ingénierie (D&I) et les politiques de maintenance à l'intérieur desquelles on retrouve :

- les sous-politiques de transformateur de mesure dans les D&I,
- les sous-politiques d'élagage et de peinture dans les politiques de maintenance.

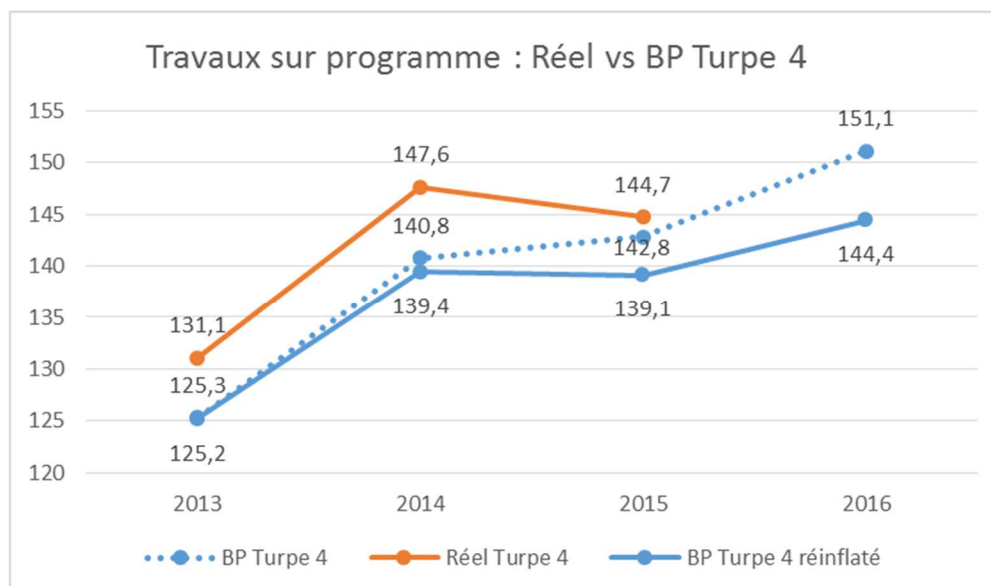
L'évolution de ces trois politiques sur la période 2013-2015 (réel) se présente ainsi :



La peinture et l'élagage présentent une trajectoire plutôt stable sur la période analysée, alors que les transformateurs de mesure augmentent fortement entre 2013-2014 puis se stabilisent sur 2015. Ces évolutions sont à étudier en tenant compte de l'effet prix sur la période.

- Pour la peinture, l'effet prix est de +11.3% entre 2013 et 2014 et de +25.5% entre 2014 et 2015 alors que l'effet prix anticipé lors de la trajectoire TURPE 4 était de 3.3% par an. Cette hausse des prix est due au changement réglementaire concernant les travaux en présence de plomb qui a engendré une hausse des prix des contrats à volume de travail égal. En effet, les nouvelles exigences environnementales concernant la gestion des déchets (décret du 10 avril 2013) ainsi que la demande faite par l'inspection du Travail concernant l'exposition des travailleurs au plomb ont engendré une hausse des coûts non prévue et ont contraint RTE à revoir les coûts à mettre en place pour la réalisation des peintures. Les dépenses de peinture étant plutôt stables, c'est le volume traité qui a diminué pour faire face à la progression des prix.
- L'élagage reste stable malgré une hausse des prix sur 2014-2015 supérieure à celle prévue dans le BP TURPE 4. Cette hausse des prix est ainsi compensée par une baisse des volumes.
RTE justifie la baisse des volumes et la hausse des prix par une évolution des demandes d'élagage par les tiers. Ces derniers demandent un élargissement de la zone d'élagage située autour du réseau. Cet élargissement a ainsi engendré une hausse des coûts et une baisse des volumes.
- Les transformateurs de mesures connaissent une forte progression entre 2013-2014 (+10 M€) et se stabilisent autour de 30 M€ sur 2015. Cette augmentation (+50%) est due à la destruction de nombreux appareils entre 2011 et 2015 qui a poussé RTE à revoir sa politique initiale de remplacement des transformateurs de mesure. Cette politique prévoyait des coûts de 4 M€ en 2013 avec une augmentation du montant à 10 M€ annuel sur les années suivantes. Le nombre d'avaries augmentant année après année et sur des zones géographiques semblables a poussé RTE à revoir sa politique et à mener une étude sur la qualité des appareils et leur résistance face à un environnement climatique fluctuant. Certains types d'appareil ont été identifiés comme moins tenaces et RTE a décidé d'accélérer leur remplacement ce qui a entraîné cette sensible hausse entre 2013 et 2014 et le maintien du niveau atteint en 2014 sur l'année 2015.

3.2.3 Réel vs BP TURPE 4 - Travaux sur programme



Le réalisé TURPE 4 est supérieur à la trajectoire TURPE 4 réinflatée de 19.5 M€ sur la période 2013-2015 pour les dépenses des travaux sur programme. Cet écart se décompose comme suit par sous-politique :

Ecart BP Turpe 4 réinflaté - réel Turpe 4	R2013	R2014	R2015	R2013-2015
Peinture	-1,6	-1,1	-3,0	-5,7
Elagage	3,1	2,2	3,8	9,1
Transformateur de mesure	16,3	20,2	18,7	55,2
Autres	-12,0	-13,1	-14,0	-39,1
<i>Total</i>	<i>5,9</i>	<i>8,2</i>	<i>5,5</i>	<i>19,5</i>

Cette analyse montre que certaines sous-politiques ont généré des dépenses supérieures à celles prévues lors de la construction de la trajectoire TURPE 4 (Elagage +9.1 M€ et Transformateur de mesure +55.2 M€) au détriment des autres sous politiques (Peinture -5.7 M€ et Autres -39.1 M€).

- (a) RTE a battu le tarif concernant la sous politique « peinture » de -5.7 M€ sur la période 2013-2015. Cet écart est justifié par un important nombre d'opérations qui n'ont pu être menées à cause de consignations nécessaires non obtenues ou de conditions météorologiques défavorables. L'impact est de -13.3 M€ sur la période. Par ailleurs, sur 2015, la parution du décret plomb a impacté la politique de peinture menée par RTE. Les mesures de protection liées au décret plomb ont pour effet d'augmenter d'environ 25% les prix sur un chantier. RTE qui avait, préalablement à la parution de ce décret, pris des engagements financiers envers ses fournisseurs a dû réduire le volume traité sur 2015 afin de respecter ces engagements. Cette évolution a engendré un surcoût évalué à 10.3 M€. Enfin, la trajectoire TURPE 4 intègre dans ses prévisions d'évolution de prix un indice composé : IPC +1.3%. Or, cette prévision s'avère supérieure à l'évolution réelle des prix ce qui vient impacter l'écart de -2.7 M€ pour 2013-2015.
- (b) Les dépenses d'élagage sur la période 2013-2015 se sont avérées supérieures à celle prévues lors de l'élaboration de TURPE 4 (réinflaté) de 9.1 M€. Cet écart est lié à un renforcement des exigences réglementaires environnementales ainsi qu'à des demandes de tiers de plus en plus importantes et exigeantes quant à la gestion des rémanents de coupe qui se traduit par un volume traité supérieur à celui prévu de 8.8 M€. Par ailleurs, le renforcement des exigences environnementales a également engendré une hausse des prix qui a entraîné un surcoût estimé à 4.7 M€. Enfin, l'utilisation de l'indice composé IPC +1.3% a un impact négatif de -4.3 M€.
- (c) Comme vu précédemment, face à la défaillance de nombreux appareils de transformateurs de mesure, RTE a dû accélérer sa politique de remplacement de ces appareils. Ce changement de cap s'est fait au détriment d'autres politiques par manque de ressources (essentiellement humaines) pour pouvoir gérer cette urgence dont l'impact est significatif +55.2 M€ sur la période 2013-2015. Le volume traité est supérieur de 59.9 M€ par rapport au prévisionnel ; l'utilisation de l'indice composé IPC +1.3% à un impact de -1.2 M€ ; enfin la politique « performance achats » a permis de générer des économies de -3.4 M€.
- (d) Cette accélération du déploiement de la politique de remplacement des transformateurs de mesure a un impact direct sur les autres politiques techniques et notamment sur la politique de gestion des actifs.
RTE a ainsi battu le tarif à hauteur de -39.1 M€ sur les autres politiques. Cet écart s'explique par :
- des gains de -9.4 M€ lié à l'application d'un indice composé : IPC +1.3% ;
 - par des gains liés à la politique de « performance achats » pour -6.2 M€ ;

- à un volume traité moindre que prévu pour -23.4 M€ dont -27.1 M€ sur les politiques de gestion des actifs pour la période 2013-2015, en raison de la re-priorisation de la politique de gestion des actifs.

Cette re-priorisation s'est principalement faite au détriment de la réhabilitation et le remplacement des infrastructures de postes et des lignes aériennes et traduit le manque de disponibilités des équipes mobilisées fortement sur le remplacement des transformateurs de mesure et les avaries.

Les autres sous-politiques présentent des écarts négatifs ou positifs entre le réalisé et le prévisionnel sur la période 2013-2015. Ces écarts s'expliquent notamment par :

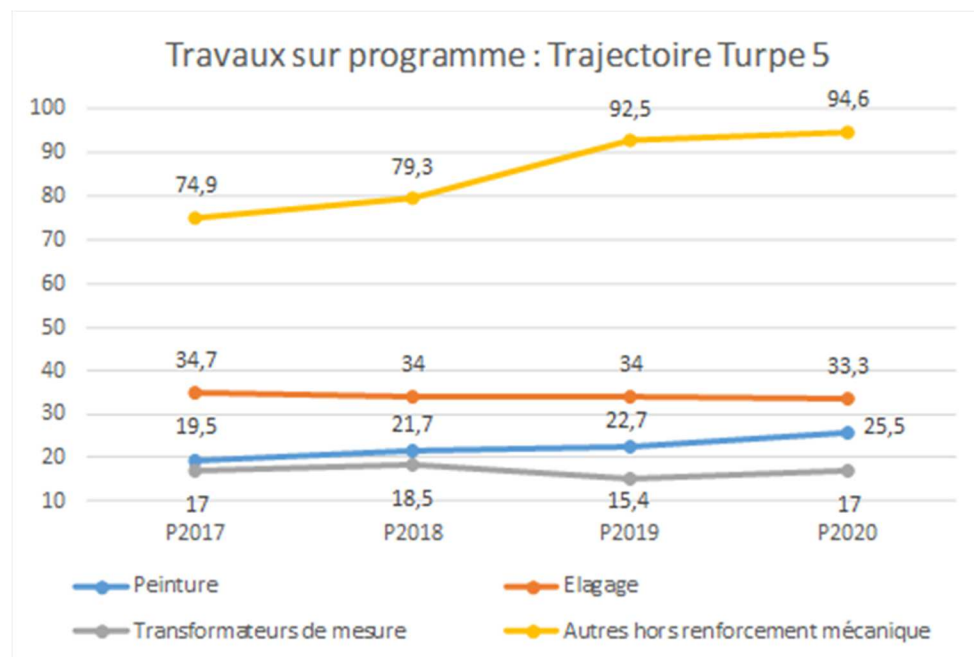
- des retards pris sur certaines études nécessaires au déploiement des politiques de mises en conformité,
- la difficulté de prévision dans le cadre du maintien de la conformité des ouvrages suite à des projets tiers,
- l'impact des consignations non obtenues pour les politiques de correctifs,
- la hausse des coûts de mise à niveau de la documentation,
- et par l'apparition de nouvelles politiques non prévues lors de la trajectoire TURPE 4.

Ces nouvelles politiques ou sous-politiques sont :

- le désamiantage du patrimoine industriel en application de la révision de la réglementation de mai 2012 sur les risques d'exposition à l'amiante,
- le renouvellement des batteries d'accumulateur au plomb pour contenir l'accroissement du vieillissement du parc de batteries et effectuer les mises en conformité nécessaires des locaux les abritant,
- la prévention et la gestion des fuites d'huiles sur les liaisons souterraines oléo statiques,
- la mise en place de renforcement des dispositifs de sécurisation des postes dans un contexte de risques d'actes de malveillance accrus,
- et la réalisation d'opérations résultant d'engagements de RTE auprès des services de l'Etat ou des collectivités locales dans le cadre de l'instruction de projet ou de l'exploitation des ouvrages.

L'ensemble de ces nouvelles politiques a généré des dépenses supplémentaires de 19.7 M€ sur la période 2013-2015, non prévues dans la trajectoire TURPE 4.

3.2.4 Trajectoire TURPE 5 - Travaux sur programme



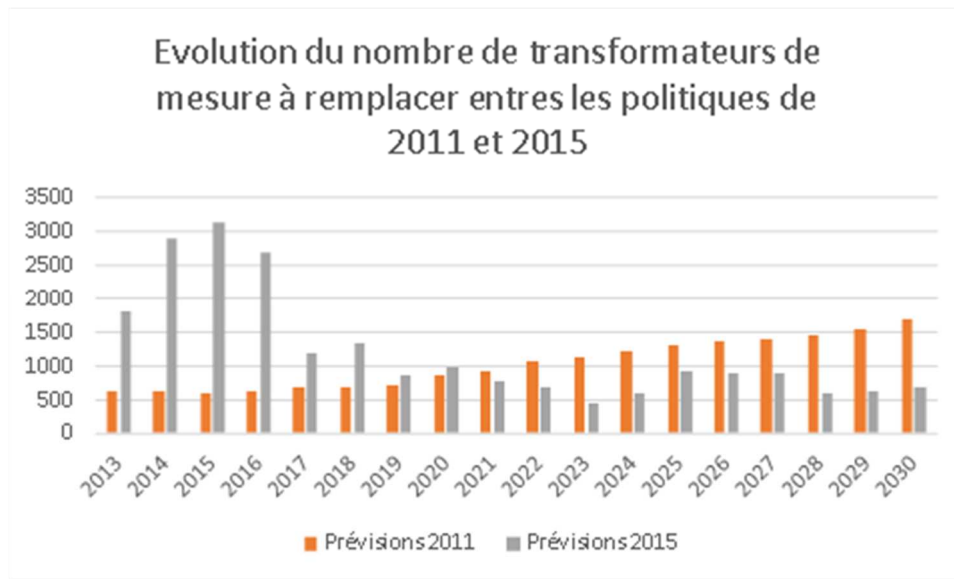
Travaux sur programme	R2015	N2016	P2017	P2018	P2019	P2020	Total TURPE 5
Peinture	18,8	20,3	19,5	21,7	22,7	25,5	89,4
Elagage	37,1	34,4	34,7	34	34	33,3	136
Transformateurs de mesure	29,5	31,3	17	18,5	15,4	17	67,9
Autres hors renforcement mécanique	59,4	60	74,9	79,3	92,5	94,6	341,3
Total	144,8	146,0	146,1	153,5	164,6	170,4	634,6

La trajectoire TURPE 5 prévoit une progression des dépenses de 146 M€ en 2017 à 170 M€ en 2020, soit 17%, concernant les travaux sur programme hors sécurisation mécanique. Cette hausse est détaillée ci-après par sous-postes de dépenses.

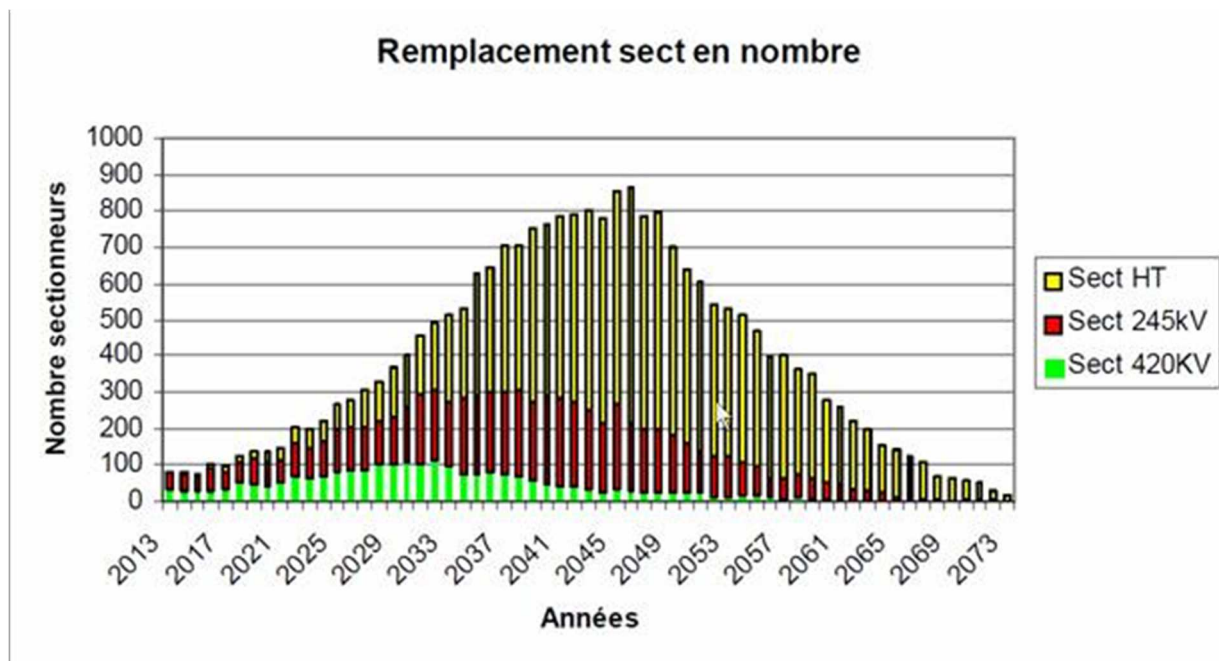
- (a) Les dépenses de peinture sur la période TURPE 5 connaissent une croissance linéaire (19.5 M€ en 2017 à 25.5 M€ en 2020) qui s'explique par l'évolution de la politique « peinture lignes » décidée en décembre 2015 par RTE et dont l'application est prévue à compter de janvier 2017. Cette politique consiste à améliorer la préparation des surfaces à peindre sur les pylônes ce qui va engendrer un surcoût estimé, par RTE, à une multiplication du coût d'unité d'œuvre par deux. L'intérêt d'améliorer la préparation des surfaces à peindre sur les pylônes est de rallonger la périodicité d'intervention d'environ 10 ans actuellement à une périodicité comprise entre 20 et 25 ans. L'augmentation continue prévue à compter de 2017 doit permettre d'atteindre en 2020 le volume minimum qu'il convient de mettre en œuvre pour préserver le patrimoine de lignes aériennes, selon RTE. Compte tenu de la technicité des éléments, il nous paraît difficile de conclure sur ce changement de politique et de challenger les hypothèses prises sur TURPE découlant de cette sous-politique.
- (b) La trajectoire TURPE 5 prévoit des dépenses d'élagage à hauteur de 34 M€ en moyenne annuelle sur la période 2017-2020. Ce montant est inférieur de 2,3 M€ à la moyenne observée 2013-2015 (à 36,3 M€). Ceci s'explique par un travail sur l'optimisation de la programmation de coupe. En effet, RTE a développé une application lui permettant de suivre l'évolution végétale autour de ses installations. Cette application tient compte, notamment, du type de végétation et du climat et permet ainsi de déterminer à l'avance les zones à élaguer. Les gains attendus résultant de ce travail sont ainsi retranscrits dès 2016 sur les dépenses d'élagage mais également sur TURPE 5 et devrait se poursuivre à plus long terme.
- (c) A partir de 2017 et sur l'ensemble de la période TURPE 5, le coût annuel lié à la politique de remplacement des transformateurs de mesure, qui s'élevait à près de 30 M€ par an entre 2014 et 2016, redescend autour de 17 M€. Cette baisse s'explique par le ralentissement de la politique de remplacement des transformateurs de mesure à compter de 2017 puisque les modèles présentant le plus de risques d'avaries ont été remplacés sur TURPE 4. Néanmoins, le retour d'expérience et notamment la canicule de l'été 2015, au cours de laquelle de nouvelles avaries ont été recensées, a conduit RTE à accélérer sa politique de remplacement d'un autre type de matériel : les transformateurs condensateurs de mesure. En s'appuyant sur le retour d'expérience mais également sur des critères d'obsolescence technique ou réglementaire, de fiabilité insuffisante et l'impact des défaillances sur la qualité d'alimentation, RTE a défini les familles d'appareils dont le remplacement est jugé prioritaire sur la période 2017-2020 compte tenu du fait qu'il n'est pas possible de prédire avec certitude l'année de leur défaillance et que celle-ci présente un risque pour la qualité du réseau. Par ailleurs, vient s'ajouter, aux remplacements d'appareils à risque, le remplacement des appareils dont l'âge est supérieur à 40 ou 50 ans selon les familles.

Il est important de souligner que le volume des appareils remplacés et que RTE s'engage à remplacer sur la période 2013-2030 reste inchangé entre les prévisions établies en 2011 et la vision à date. Il s'agit uniquement d'un avancement du remplacement de certains appareils dont le

remplacement était initialement prévu plus tard à l'horizon 2030 comme le montre le graphique ci-dessous :



Enfin, le montant des dépenses pour la politique des transformateurs de mesure prévu sur TURPE 5 reste important du fait de la poursuite du remplacement des sectionneurs dont les prévisions établies en 2011 restent inchangées avec une progression constante du nombre d'appareils changés à l'horizon 2050 comme présenté ci-dessous :



(d) La projection des autres politiques hors renforcement mécanique sur TURPE 5 montre une forte croissance des montants dépensés (+59% entre le réalisé 2015 et le prévisionnel 2020) [Confidentiel] :

[Confidentiel]

L'ensemble des sous politiques « autres » sélectionnées et analysées ci-dessous représente 70% (cf. tableau ci-avant) du total des « autres » politiques en 2015 pour s'élever à 81% en 2020, cette évolution nous permet de justifier l'évolution globale des politiques « autres » au travers de ces sous-politiques.

- (a) La politique de **gestion des actifs** (environ 55.1 M€³ en moyenne, soit 35 % du poste travaux sur programme) suit cette tendance à la hausse avec une progression constante sur 2017-2020. La hausse traduit la volonté affichée par RTE de prolonger au maximum la durée de vie de ses actifs en remplaçant des composants plutôt que de construire de nouveaux ouvrages. Cette démarche d'arbitrage entre investissement et dépenses d'exploitation avait fait l'objet d'une étude lors de la construction du dossier tarifaire TURPE 4 dans laquelle il était démontré que le prolongement de la durée de vie d'un ouvrage par un entretien accru (hausse des dépenses d'exploitation) permet de ralentir la périodicité des investissements. Cet arbitrage est censé permettre à long terme de réaliser des économies sur le total des dépenses (investissements + dépenses d'exploitation).

Lors de la présentation de cette nouvelle politique par RTE en 2011, les dépenses d'exploitation supplémentaires prévues sur la période 2016-2020 (TURPE 5) étaient de +36 M€ alors que dans le même temps le niveau d'investissement a diminué de -37 M€. Sur la période 2020-2030, les chiffres présentés étaient de +86 M€ pour les OPEX et -152 M€ sur les CAPEX soit un net en baisse de 66 M€. (Source Business Plan TURPE 4 - 1^{er} draft)

L'évolution de la politique de gestion des actifs (incluant les transformateurs de mesure) sur la période 2013-2020 se présente ainsi :

³ Ce montant inclus les transformateurs de mesure

[Confidentiel]

[Confidentiel]

Proposition d'ajustement H3P :

Compte tenu de l'évolution des effectifs (stable hors AFC) sur TURPE 5 et du redéploiement des effectifs consacrés à la sécurisation mécanique à compter de 2018, nous estimons que RTE peut soutenir la hausse de sa politique de gestion des actifs prévue sur TURPE 5.

Nous recommandons à la CRE d'être attentive au redéploiement des effectifs consacrés jusqu'à présent à la sécurisation mécanique afin de s'assurer que RTE puisse tenir ses prévisions à la hausse de sa politique de gestion des actifs.

(b) [Confidentiel].

(c) [Confidentiel]

(d) [Confidentiel]

Proposition d'ajustement H3P :

[Confidentiel]

(a) [Confidentiel]

(b) [Confidentiel]

(c) [Confidentiel]

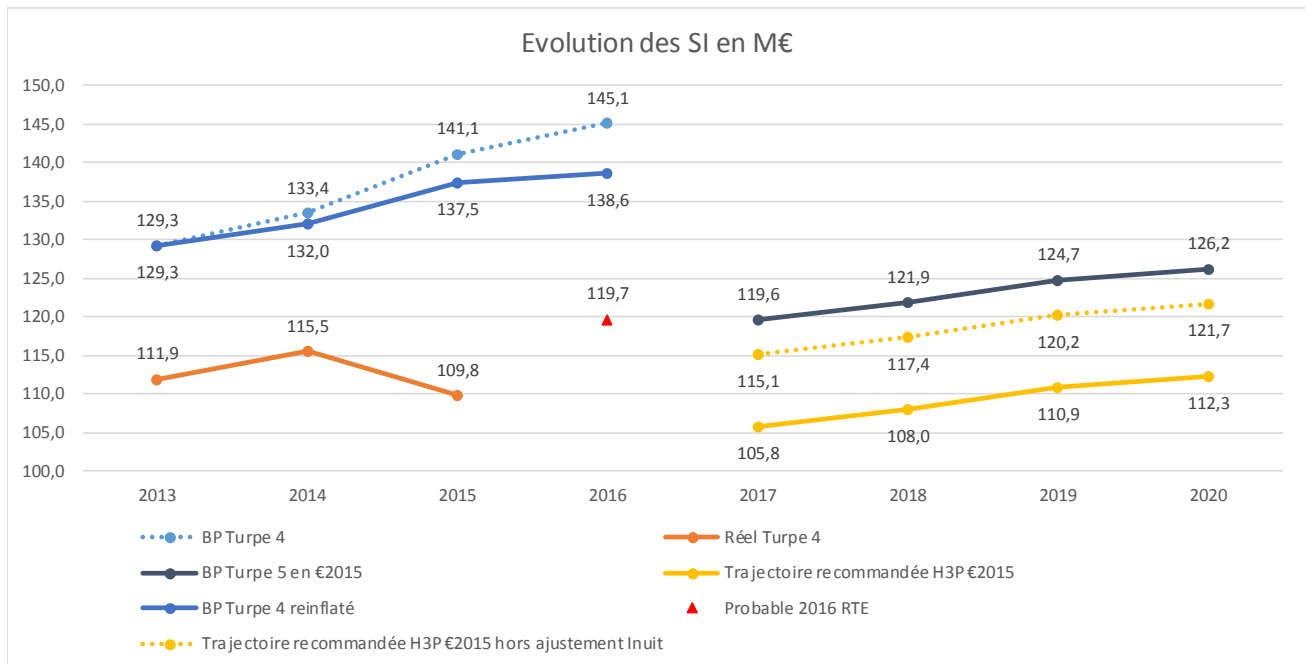
(d) [Confidentiel]

3.2.5 Trajectoire TURPE 5 révisée - Travaux sur programme

[Confidentiel]

[Confidentiel]

3.3 Système d'information et télécom



3.3.1 Synthèse - Système d'information et télécom

Hypothèses trajectoire TURPE 5 et constats d'audit :

- RTE a retenu le réel 2015 de 109.8 M€, retraité artificiellement de +5 M€ du fait du retard sur le projet INUIT ayant impacté à la baisse le réel 2015,
- Croissance des dépenses parallèlement au programme d'investissement qui accroît le parc applicatif,
- Identification de nouveaux besoins, par rapport à 2015, de 5.1 M€ par an en moyenne pour accompagner la transformation digitale.

Proposition d'ajustements H3P :

- Prise en compte des recommandations issues de l'audit des SI de RTE, à savoir un ajustement de -18.1 M€ résultant de la médiane entre l'hypothèse haute de -14.1 M€ et l'hypothèse basse de -22.1 M€ sur la période TURPE 5.
- Afin que le projet INUIT ne fasse pas l'objet d'un double financement, nous recommandons de soustraire à la trajectoire l'écart entre le prévisionnel et le réalisé sur la période 2013-2015 concernant le projet INUIT, soit -37.5 M€.

Préconisations & recommandations H3P :

Il conviendra que RTE :

- Soit capable d'intégrer la montée en charge des équipes internes pour le pilotage et la maîtrise du plan envisagé, compte tenu de la hausse du nombre de projets il existe un risque de surcharge de travail des équipes internes.
- Identifie et répercute les gains liés au développement des SI sur les autres dépenses

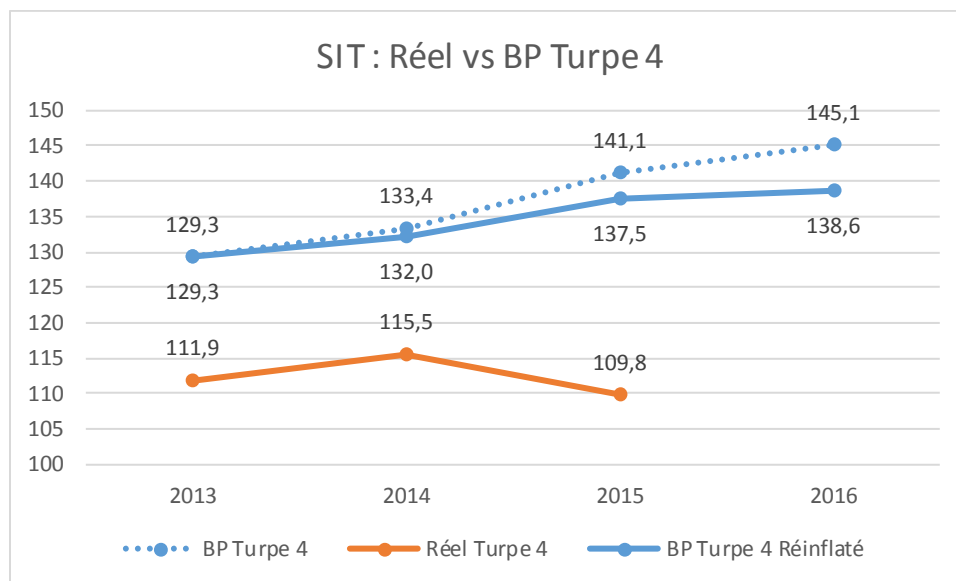
3.3.2 Réalisé TURPE 4 - SIT :

SIT / Réalisé Turpe 4	R2013	R2014	R2015	R2013-2015
Fonctionnement	69,3	74,3	77,7	221,3
Développement	22,1	21,1	12,8	56,0
Charges régionales	4,6	4,3	3,5	12,4
Télécom d'exploitation	15,8	15,8	15,8	47,4
Total	111,8	115,5	109,8	337,1

Le réalisé TURPE 4 des dépenses SIT présente une croissance entre 2013-2014 puis une baisse entre 2014 et 2015. La progression constatée entre 2013 et 2014 de 3.7 M€ est principalement due à la croissance du parc applicatif et par conséquent de ses coûts de maintenance et au lancement du projet INUIT dont l'engagement définitif a eu lieu en octobre 2014. Le projet INUIT a pour objectif d'unifier le réseau de télécommunication de RTE.

Le retard de 8 mois pris sur la mise en œuvre du projet INUIT a engendré une baisse des dépenses en 2015 ce qui explique en grande partie la baisse constatée de -5.7 M€ entre 2014 et 2015. Ce projet [Confidentiel], doit permettre de mettre fin à d'autres dépenses SI existantes à partir de 2018. Par ailleurs, les dépenses consacrées aux programmes outil industriel passent de 8.1 M€ en 2014 à 6.9 M€ en 2015 et justifie également une partie de la baisse.

3.3.3 Réel vs BP TURPE 4 - SIT



Sur TURPE 4, RTE a battu le tarif à hauteur de 61.7 M€. Cet écart se décompose comme suit :

SIT / Ecart BP réalisé Turpe 4	R2013	R2014	R2015	R2013-2015
Fonctionnement	-9,5	-8,1	-6,8	-24,4
Développement	-5,3	-3,9	-14,7	-23,9
Charges régionales	0,1	-0,3	-1,1	-1,2
Télécom d'exploitation	-2,8	-4,2	-5,1	-12,1
Total	-17,5	-16,5	-27,7	-61,7

L'impact de l'usage d'un indice composé dans TURPE 4 (IPC +1.3%) est de -17.4 M€, celui de la politique performance achats est de -6.7 M€ alors que l'effet volume est de -37.5 M€, la répartition est présentée dans le tableau suivant :

SIT effet volume	R2013	R2014	R2015	R2013-2015
Fonctionnement	-6,6	-3,1	0,9	-8,8
Développement	-4,3	-2,4	-12,5	-19,2
Charges régionales	0,3	0,1	-0,7	-0,4
Télécom d'exploitation	-2,1	-3,1	-3,8	-9,0
Total	-12,8	-8,6	-16,1	-37,5

L'effet prix (indice composé et politique performance achats) justifie environ 39% de l'écart entre le prévisionnel TURPE 4 et le réalisé TURPE 4. L'effet volume quant à lui justifie 61% de l'écart et présente un impact négatif de -8.9 M€ pour les dépenses de fonctionnement, de -19.3 M€ pour les dépenses de développement, de -0.4 M€ pour les dépenses de charges régionales et de -9 M€ pour les dépenses de Télécom d'exploitation.

L'usage d'un multiplicateur du IPC, à savoir 1.3%, a un impact négatif compte tenu de prévisions d'évolution des prix utilisées lors de la construction de la trajectoire TURPE 4 supérieures à l'évolution réelle des prix observées sur la période 2013-2015.

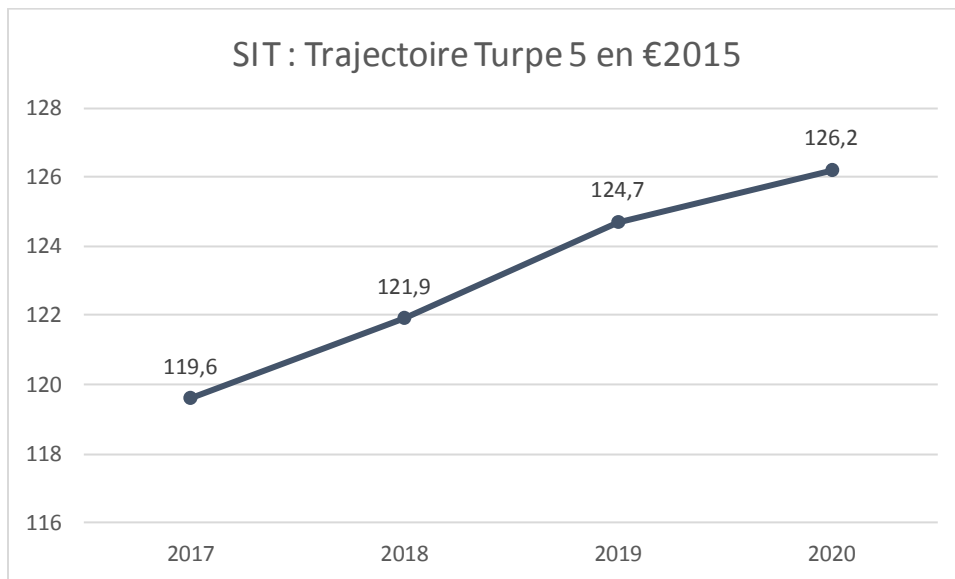
L'impact de l'effet volume sur l'écart entre le réalisé et le prévisionnel TURPE 4 est de -37.5 M€ sur la période 2013-2015. Cet écart correspond quasiment à l'écart entre le réalisé et le prévisionnel TURPE 4 du projet INUIT. En effet, lors de l'établissement de la trajectoire TURPE 4, RTE avait opté pour une unification du réseau de télécommunication en s'appuyant sur un réseau de tiers. Or, depuis 2012 (date d'établissement de TURPE 4), RTE a revu sa vision finale en retenant une solution mixte à savoir utiliser son propre réseau en s'appuyant sur la fibre optique en plus du réseau de tiers. Ce changement ainsi que le retard quant à la mise en œuvre du projet ont diminué le niveau des dépenses réalisées par rapport aux dépenses prévisionnelles. L'impact est de -37.5 M€ sur la période 2013-2015.

Projet INUIT	2013	2014	2015	2013-2015
BP Turpe 4 reïnflaté	25,1	33,9	36,7	95,8
Réel Turpe 4	19,3	19,3	19,7	58,2
Ecart	-5,9	-14,6	-17,1	-37,5

La trajectoire TURPE 4 prévoyait une mise en place du projet sur 2013 pour un niveau de dépenses avoisinant les 25 M€ pour atteindre un rythme de croisière à partir de 2015 autour de 37 M€.

Le retard pris et la modification de la vision de RTE de ce projet a limité les coûts à hauteur de 19.3 M€ en 2013 et 2014 et à 19.7 M€ en 2015.

3.3.4 Trajectoire TURPE 5 - SIT :



La trajectoire TURPE 5 poursuit le rebond, prévu sur le probable 2016 (+10 M€ par rapport au réel 2015), en 2017 par la reprise du déploiement INUIT [Confidentiel] et les « transformations attendues dans le domaine architecture d'entreprise ». A cela, s'ajoute la croissance du parc applicatif (en lien avec le programme d'investissement) qui engendre une hausse des coûts de maintenance. A compter de 2018, la trajectoire croît d'environ 2% par an jusqu'en 2020.

Parallèlement à notre mission, a été réalisé un audit des SI de RTE par un confrère. Cet audit s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du dossier tarifaire TURPE 5 afin de comprendre et d'expliquer la forte augmentation du plan d'investissement des SI de RTE et par conséquent des dépenses d'exploitation des SI. Cet audit met en exergue plusieurs points :

- La qualité du niveau de management des SI de RTE ;
- Les choix et décisions réalisés par le passé ainsi que le décalage du projet INUIT ont permis à RTE de battre le tarif TURPE 4 ;
- Le processus de pilotage de RTE peut conduire à une inflation des projets ;
- Le plan d'investissements 2016-2021 est justifié que si des gains y sont associés ;
- Le risque engendré par la montée en charge des équipes interne de RTE pour le pilotage et la maîtrise du plan d'investissement envisagé.

Par ailleurs, dans son analyse des dépenses d'exploitation des SI, l'auditeur préconise un ajustement de la trajectoire qui « consiste à préserver une trajectoire stable sur le reste de la période » et justifie sa position par :

- L'optimisation du processus : qui passe par l'optimisation des achats, un fonctionnement plus « lean », la mutualisation des coûts suite à la création de la direction des SIT en 2016 ;
- L'analyse du passé qui révèle que les charges d'exploitation réelles sont inférieures à celles prévues sur TURPE 4 (-13.7% en moyenne) ;
- La baisse du niveau de la trajectoire des CAPEX qui induit une baisse de celles des OPEX.

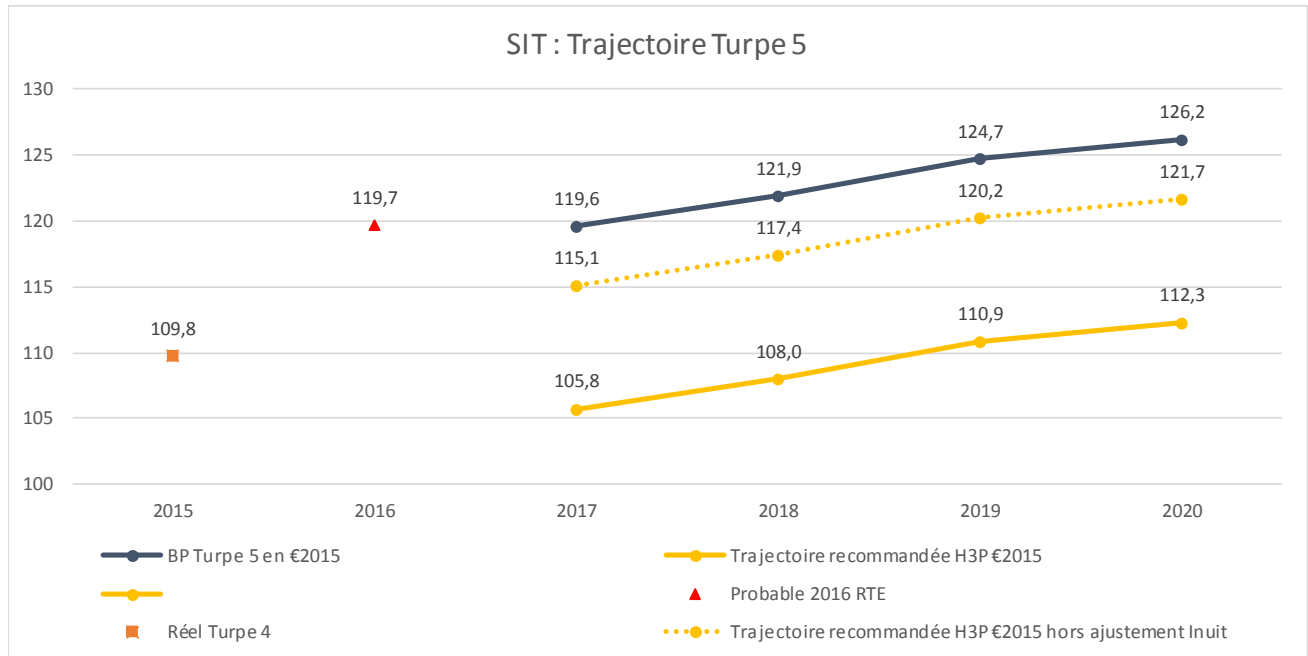
Ainsi, l'auditeur préconise un ajustement de la trajectoire oscillant entre -14.14 M€ et -22.14 M€ sur la période 2017-2020 (écart lié à une incertitude concernant des dépenses d'un montant de 2 M€).

Proposition d'ajustement H3P :

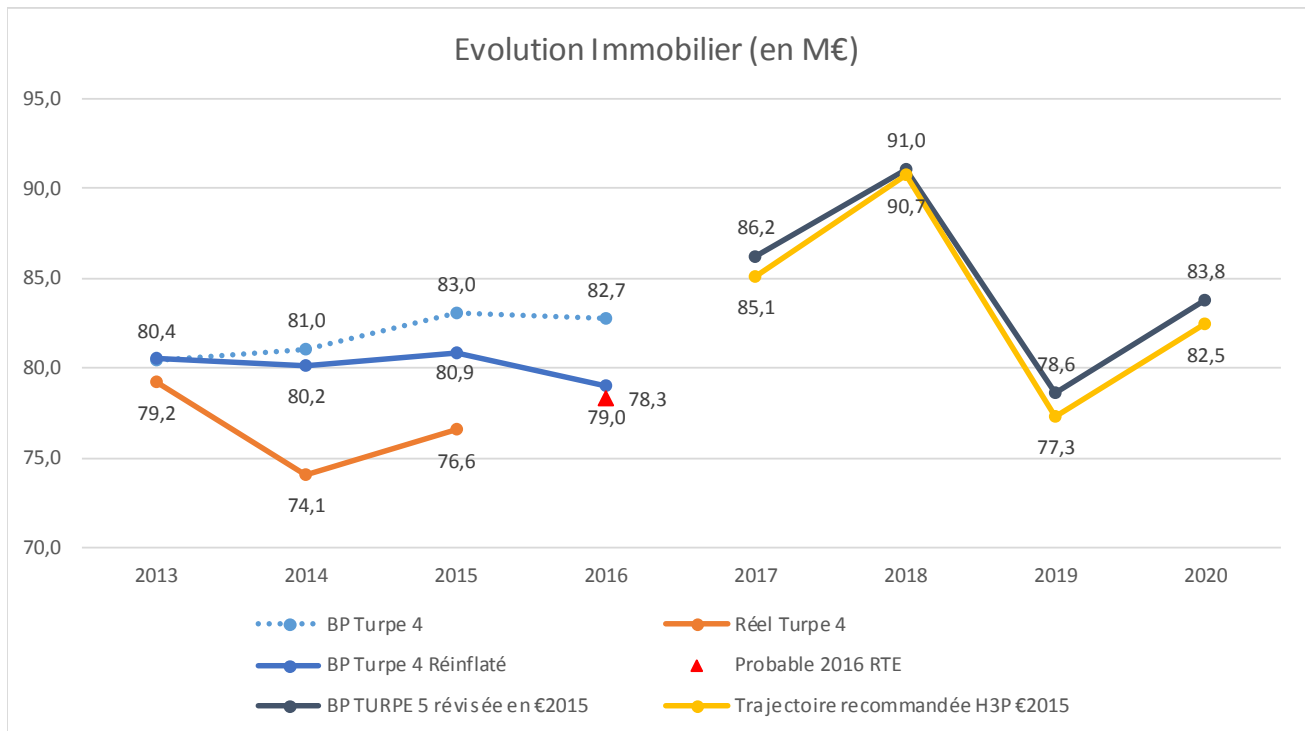
Nous recommandons de suivre les recommandations de l'auditeur et de réduire la trajectoire selon un niveau médian des deux hypothèses recommandées par l'auditeur, soit un ajustement de -18.14 M€ sur l'ensemble de la période TURPE 5. La répartition de l'ajustement se fait linéairement sur la période 2017-2020, à savoir -4.5 M€ par an.

Par ailleurs, comme évoqué auparavant, le projet INUIT a fait l'objet d'un décalage suite au retard pris. Ce décalage a permis à RTE de battre le tarif à hauteur de 37.5 M€ sur la période 2013-2015

[Confidentiel]. Bien que le montant des dépenses d'exploitation prévues sur la période TURPE 5 concernant le projet INUIT n'est pas remis en cause, nous recommandons de réduire ce montant de 37.5 M€ afin que les dépenses relatives à ce projet ne fassent pas l'objet d'un double financement suite au report sur TURPE 5, des dépenses de TURPE 4. Cet ajustement s'applique linéairement sur la période 2017-2020 à hauteur de 9.7 M€ par an. Ainsi, la trajectoire TURPE 5 se présente comme suit :



3.4 Immobilier



3.4.1 Synthèse - Immobilier

Hypothèses trajectoire TURPE 5 et constats d'audit :

- Les loyers : RTE a retenu le réel 2015 et a transposé ce montant en fonction des baux, en tenant compte de la fin des franchises et des projets de réorganisation et regroupement de sites.
- Projets Immobiliers : RTE a retenu le réalisé 2015 et a ajusté ce montant en fonction des projets immobiliers en cours ou à venir et du plan de désengagement des logements [Confidentiel]
- Les services à l'immeuble et à l'occupant : RTE a retenu le réel 2015 et a construit la trajectoire en fonction de l'évolution prévue du patrimoine des sites tertiaires

Hypothèses trajectoire TURPE 5 révisée :

- Les loyers +14.5 M€ :
 - RTE a obtenu des précisions concernant le projet Window 2018 [Confidentiel]. L'impact est de -4.3 M€ sur la trajectoire.
 - Le décalage de livraison du projet Jonage [Confidentiel]. L'impact est de +16.9 M€ sur la trajectoire.
- Projets Immobiliers +10.1 M€ : RTE a identifié de nouveaux projets (transfert du siège régional Normandie - Paris, sécurisation des sites dans le cadre de la loi Programmation Militaire) et a revu ces prévisions concernant d'autres projets (déménagement à Jonage, rafraîchissement du site de Saint Quentin et de la Réserve National)
- Les services à l'immeuble et à l'occupant +3.4 M€ : RTE a tenu compte du prolongement du bail de la Tour Marchand en ajoutant 1.7 M€ de dépenses pour les années 2019 et 2020.

Proposition d'ajustements H3P :

- Loyer : Les éléments transmis par RTE n'ont pas permis de justifier l'ensemble de la hausse de la trajectoire révisée par rapport à la trajectoire initiale, nous recommandons de

retenir les éléments pour lesquels RTE nous a fourni une justification. La trajectoire est surévaluée de 1.9 M€.

- SIO : Le nombre de sites étant en baisse par rapport à 2015, il conviendrait selon nous de prendre un montant inférieur à celui réalisé sur 2015 qui est de 1.7 M€ et d'accentuer cette baisse à compter de 2018 suite au regroupement. Nous recommandons un niveau de 1.6 M€ sur 2018 et de 1.5 M€ à compter de 2019. La trajectoire est surévaluée de 2.1 M€.

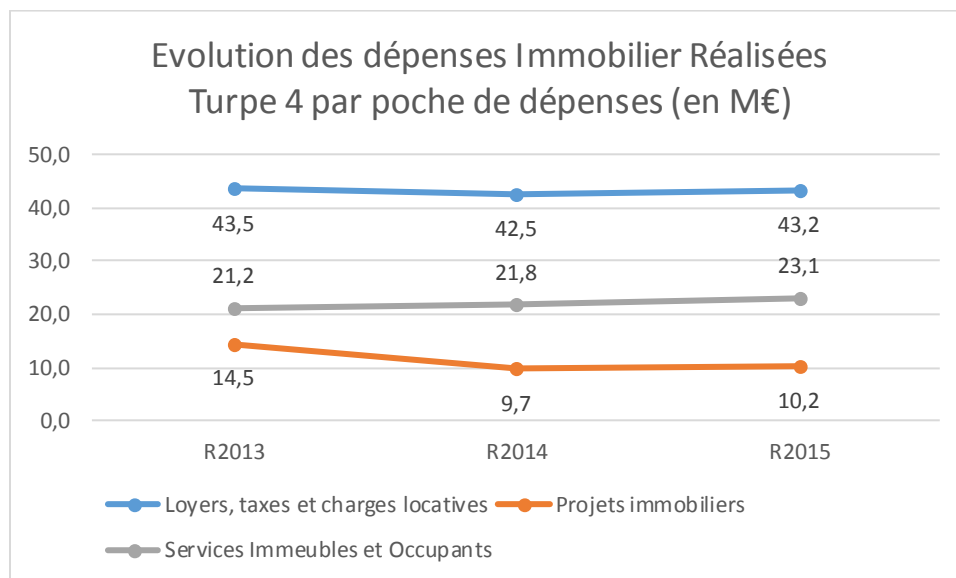
Préconisations & recommandations H3P :

Il conviendra que RTE :

- Effectue l'ensemble des projets présentés dans le rapport,
- Justifie à la CRE le décalage de livraison du site de Jonage afin que celle-ci juge de l'efficience et de l'optimisation du projet,
- Optimise ses dépenses d'immobilier,

Par ailleurs, nous recommandons à la CRE de suivre annuellement l'évolution des dépenses immobilières. Compte tenu de la hausse présentée (84.9 M€ par an en moyenne sur TURPE 5 contre 76,6 M€ sur TURPE 4), dans un contexte de mise en place de la DIL afin d'encadrer et structurer les dépenses immobilières ; l'évolution ne semble pas cohérente avec l'objectif annoncé.

3.4.2 Immobilier : Réalisé TURPE 4



L'immobilier se compose de trois grandes poches de dépenses :

- Les loyers qui correspondent aux charges de loyers, locatives et foncières des sites tertiaires tels que le siège de RTE.
- Les projets immobiliers regroupant tous les coûts non CAPEXisés liés à des projets immobiliers tels que des rénovations ou remises en état lors de déménagement ainsi que les travaux de gros entretiens des logements et sites tertiaires.
- Les services immeubles et occupants (SIO) correspondant aux frais liés à l'agencement et entretien des intérieurs, la maintenance des installations, les contrôles réglementaires, la sécurité des bâtiments, le gardiennage...

- (a) Le montant des loyers sur la période reste stable. La légère baisse s'explique par l'économie de loyer réalisé sur les sites de Toulouse et Bordeaux suite au regroupement de ces sites en 2014 ainsi que la renégociation à la baisse du montant des loyers de la Tour Initiale d'environ -2.5 M€ par an. Ces économies sont minorées par la fin de certaines franchises qui viennent rehaussées le montant des loyers. L'indexation du montant des loyers sur un indicateur tel que l'indice du coût de la construction n'a que très peu d'impact sur l'évolution

des dépenses compte tenu d'une tendance stable sur la période 2013-2015 (de 1646 au 1^{er} trimestre 2013 à 1629 au 4^{ème} trimestre 2015, source Insee).

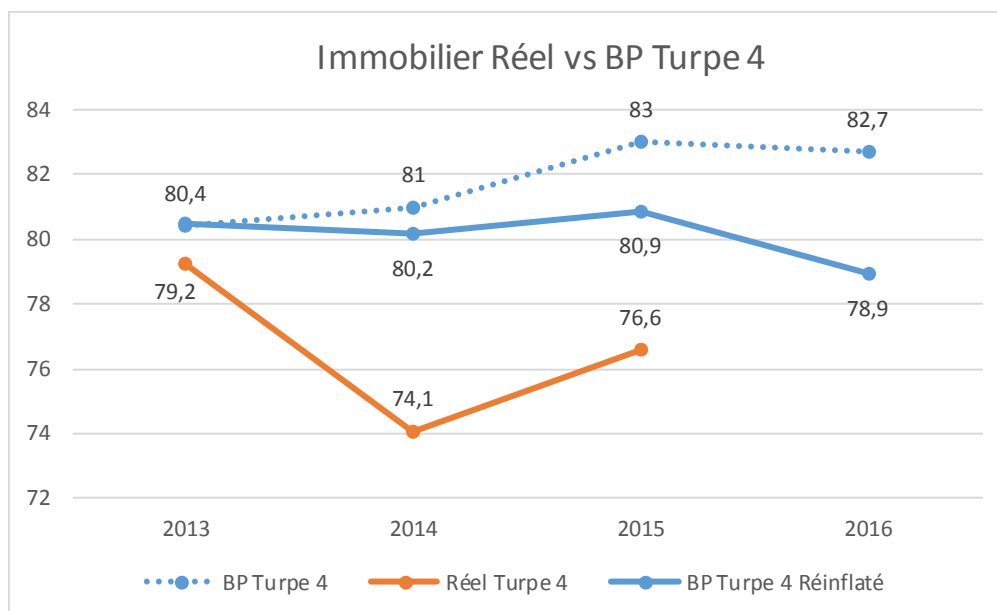
(b) Les coûts relatifs aux projets immobiliers connaissent une volatilité sur la période 2013-2015. Le pic de 2013 à 14,6 M€ est lié aux frais engagés dans le cadre du regroupement des sites de Bordeaux et Toulouse ainsi qu'à la mise en place du projet EMASI consistant à déployer sur l'ensemble du territoire des Equipes de Maintenance Automatismes et Systèmes Industriels. Ce déploiement a engendré des opérations immobilières de remise en état et d'aménagement notamment afin d'accueillir ces équipes. Les années 2014 et 2015 présentent un niveau de coûts similaires et correspondent, selon nos interlocuteurs, à des années ordinaires.

(c) Les services à l'immeuble et à l'occupant présentent une progression quasi linéaire de 21,1 M€ en 2013 à 23,1 M€ en 2015 et ce malgré la baisse du nombre de logements sur la même période. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution contradictoire, le premier est la mise en place de facilities management sur l'ensemble du territoire (+1.1 M€ en 2015 par rapport à 2013).

Ces facilities management sont des contrats cadres d'entretien des sites principalement. Ces contrats cadres d'entretien engendrent un coût supplémentaire du fait que sur certains sites, l'entretien était assuré par des agents sur place sur leur temps de travail. Le but était ainsi de libérer du temps à ces agents en faisant appel à des prestataires pour effectuer l'entretien.

Le second facteur avancé par RTE est le renforcement des contrôles réglementaires des équipements présents sur chaque site. Depuis 2014-2015, les équipements sous contrôle réglementaires font l'objet d'un contrôle minimum tous les 3 ans contre 5 ans auparavant. L'accélération de ces contrôles engendre ainsi une hausse des coûts SIO, dont RTE n'a pu chiffrer précisément l'impact.

3.4.3 Réel vs BP TURPE 4 - Immobilier :



L'écart entre la trajectoire TURPE 4 réinflatée et le réalisé TURPE 4 sur la période 2013-2015 est de -11.8 M€. Cet écart se présente comme suit :

Immobilier / Ecart BP réinflaté- réalisé Turpe 4	R2013	R2014	R2015	R2013-2015
Loyers, taxes et charges locatives	-4,1	-5,9	-6,1	-16,1
Projets immobiliers	2,0	-1,8	-1,4	-1,2
Services Immeubles et Occupants	0,8	1,5	3,1	5,4
Total	-1,3	-6,2	-4,4	-11,8

L'impact de l'usage d'un indice composé (IPC +1.3%) dans la construction de la trajectoire TURPE 4 est de -10.5 M€, la politique « performance achats » n'a pu engendrer d'économies sur les dépenses d'immobilier puisque les prix constatés sont supérieurs à l'évolution de l'IPC ce qui entraîne un écart de +1.3 M€.

L'effet volume est de -2.6 M€ dont la répartition est présentée dans le tableau suivant :

Immobilier / Ecart BP € en 2012	R2013	R2014	R2015	R2013-2015
Loyers, taxes et charges locatives	-2,3	-3,1	-3,4	-8,8
Projets immobiliers	2,1	-1,6	-1,0	-0,5
Services Immeubles et Occupants	0,9	1,8	4,0	6,7
Total	0,7	-3,0	-0,3	-2,6

Les effets prix (indice composé de l'IPC et politique performance achat) justifient environ 77% de l'écart entre le prévisionnel TURPE 4 et le réalisé TURPE 4. L'effet volume quant à lui justifie 23% de l'écart et présente un impact négatif de -8.8 M€ pour les loyers, taxes et charges locatives, un impact quasi nul sur les projets immobiliers et un impact positif de +6.7 M€ sur les services à l'immeuble et l'occupant.

L'effet prix présente un impact négatif compte tenu de prévisions d'évolution des prix utilisées lors de la construction de la trajectoire TURPE 4 supérieures à l'évolution réelle des prix.

(a) Loyers : RTE a renégocié à la baisse le montant des loyers de la tour Initiale (environ 25% des dépenses de loyers sur la période 2013-2015) en 2013 avec application à partir de 2014. La baisse du montant des loyers est d'environ 2.5 M€ par an. Par ailleurs, le montant des loyers est généralement indicé à un sous-jacent dont l'évolution prévue dans la trajectoire TURPE 4 s'est avérée nettement supérieure à l'évolution réelle de ce sous-jacent. La combinaison de ces deux facteurs a généré un effet prix à la baisse de -9.2 M€ sur la période 2013-2015.

A cela s'ajoute un effet volume de -8.7 M€ qui s'explique par le regroupement des sites Bordelais et Toulousains.

(b) Projets immobiliers : L'écart entre le réalisé et la trajectoire TURPE 4 est de -1.5 M€ sur la période 2013-2015 pour les projets immobiliers dont -1.1 M€ d'effet prix.

(c) SIO : En 2012, RTE a créé une nouvelle direction appelée la Direction de l'immobilier et de la logistique (DIL). Cette nouvelle direction s'est appropriée l'ensemble de ses activités et a effectué un état des lieux du patrimoine RTE concernant les compétences qui lui sont attribuées. Cet état des lieux a ensuite conduit la DIL à optimiser la gestion du patrimoine immobilier et logistique de RTE. Ce processus, débuté en 2013 et toujours en cours, a engendré l'introduction de facilities management sur l'ensemble du parc immobilier permettant de garantir une homogénéité des prestations ainsi que la refonte de la politique des contrôles réglementaires des équipements conduisant au renforcement et à l'accélération des contrôles.

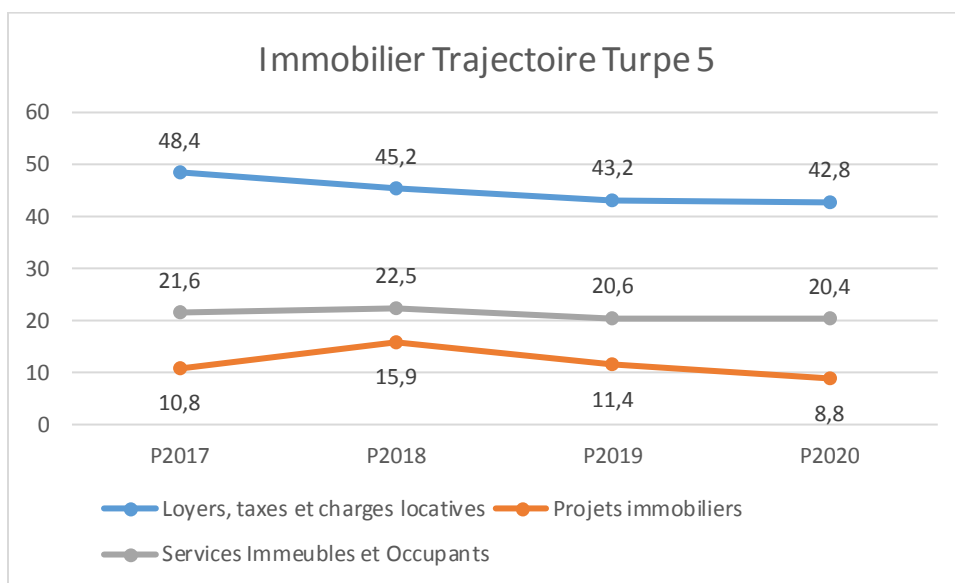
Ces évolutions justifient l'effet volume à la hausse de +6.5 M€ des services à l'immeubles et à l'occupant sur la période 2013-2015 par rapport au prévisionnel TURPE 4 de la même période étant donné que lors de la construction de la trajectoire TURPE 4, l'impact sur le niveau des dépenses, des politiques qui allaient être mises en place par la DIL, n'était pas quantifiable.

3.4.4 Trajectoire TURPE 5 - Immobilier :

Hypothèses trajectoire TURPE 5 retenues par RTE :

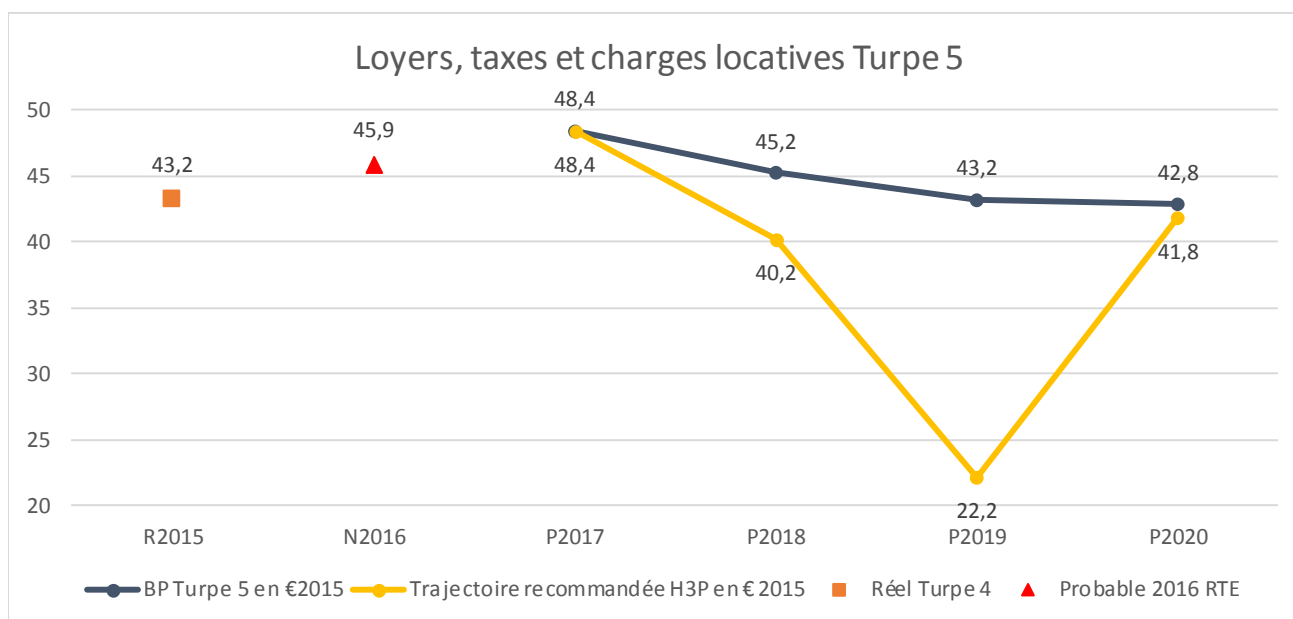
La construction de la trajectoire TURPE 5 par RTE repose principalement sur la projection du réalisé TURPE 4 pour les SIO et les projets immobiliers ainsi que sur le montant des loyers prévu dans les baux avec les franchises éventuelles. RTE vient ensuite impacter les postes de dépenses avec les projets d'investissements prévus sur la période, [Confidentiel]

La trajectoire TURPE 5 se présente ainsi :



(a) [Confidentiel]

En tenant compte de ces ajustements la trajectoire TURPE 5 des dépenses de loyer des sites tertiaires se présente ainsi :



- (b) Le montant des dépenses des projets immobiliers est constant autour de 10 M€ de 2015 à 2020 excepté en 2018, où le montant s'élève à 15.9 M€. La répartition entre affaires exceptionnelles (liées aux projets d'investissements et réorganisation) et affaires courantes (liées aux travaux de gros entretien des logements et sites tertiaires) tend à s'équilibrer. En effet, les affaires exceptionnelles croient de 2015 à 2018 au détriment des affaires courantes qui diminuent sur la même période puis augmentent sur 2019 et 2020 alors que les affaires exceptionnelles diminuent en 2019 et sont nulles en 2020.

RTE justifie cette tendance à la hausse des affaires exceptionnelles par un grand nombre de projets d'investissement et de réorganisation sur la période 2015-2018 (regroupement des sites parisiens, des sites lyonnais...) et justifie le montant nul sur 2020 par une absence de vision à cet horizon. Parallèlement, les affaires courantes sur la période 2015-2018 baissent puis repartent à la hausse quand les affaires exceptionnelles cessent.

Le pic de dépenses sur la période TURPE 5 est de 15.9 M€ et est lié :

- au regroupement des sites parisiens qui va engendrer un surcoût exceptionnel en déménagement et remise en état des anciens sites [Confidentiel],
- au regroupement des sites Lyonnais [Confidentiel],
- au déménagement du GMR d'Etréchy à Guyancourt [Confidentiel]

Ces surcoûts exceptionnels sont compensés par un niveau faible des affaires courantes à hauteur de 7 M€.

RTE décale certaines dépenses dites « courantes » dans le temps pour ne pas atteindre un seuil de dépenses trop élevé sur certaines années ce qui explique la hausse des affaires courantes en 2019 et 2020 et notamment concernant les travaux de gros entretiens des sites tertiaires qui passent de 3.1 M€ en 2016 à 5.6 M€ en 2020.

On notera que dans les affaires courantes les travaux de gros entretiens logements diminuent sur la trajectoire TURPE 5 (moyenne de 3.1 M€ par an) par rapport au réalisé TURPE 4 (moyenne de 3.4 M€ par an). [Confidentiel]

La trajectoire TURPE 5 concernant les projets immobiliers nous semble cohérente avec les informations fournies et les hypothèses prises sont basées sur des projets en cours d'achèvement. Toutefois, nous nous interrogeons sur le traitement des affaires courantes sur 2019 et 2020 en cas de nouveaux projets d'investissements et de réorganisations ainsi que sur la non prolongation du service Vigipirate (0.5 M€ sur 2016).

- (c) Les dépenses de service à l'immeuble et à l'occupant sont quasi stables sur la trajectoire TURPE 5 avec une légère tendance à la baisse. Le point culminant de la période TURPE 5 est en 2018 et se justifie par la nécessité d'entretenir plusieurs sites en même temps en phase de déménagement sur Paris, Lyon et Nantes.

Les services à l'immeuble se situent autour de 18.5 M€ (sauf pour 2018 qui s'élève à 20.5 M€ où les anciens sites parisiens fonctionneront en même temps que le nouveau site) alors que les services à l'occupant sont de 2.1 M€. Ces montants correspondent à la moyenne observée sur la période 2013-2015 pour les services à l'occupant (2.35 M€ par an) minorée puisque la tendance est à la baisse (3.8 M€ en 2013 contre 1.7 M€ en 2015 et 2016) et à la moyenne observée sur la période 2013-2015 pour les services à l'immeubles (20 M€) minorée puisque la mise en place de la DIL permet une plus grande maîtrise des coûts et génère des économies d'échelles lors de la conclusion des contrats nationaux (contre locaux auparavant).

Proposition d'ajustements H3P :

Le montant des services à l'occupant présenté dans la trajectoire TURPE 5 nous paraît élevé compte tenu du regroupement de plusieurs sites (Lyon et Paris). Le nombre de sites étant en baisse par rapport à 2015, il conviendrait selon nous de prendre un montant inférieur à celui réalisé sur 2015 qui est de 1.7 M€ et d'accentuer cette baisse à compter de 2018 suite au

regroupement. Nous recommandons un niveau de 1.6 M€ sur 2017 et de 1.5 M€ à compter de 2019.

3.4.5 Trajectoire révisée TURPE 5 - Immobilier :

RTE intègre dans sa trajectoire révisée les éléments suivants :

(a) [Confidentiel]

Néanmoins, sans remettre en cause les éléments présentés ci-dessus, la trajectoire TURPE 5 révisée de RTE diffère de celle présentée ci-dessus sans qu'aucune justification ne nous ait été fournie.

Loyer Trajectoire Turpe 5 en €2015	P2017	P2018	P2019	P2020
Loyers, taxes et charges locatives - RTE	48,6	51,6	47,4	46,5
Loyers, taxes et charges locatives - H3P	48,5	50,5	46,8	46,5
Ecart	-0,1	-1,1	-0,6	0,0

Nous recommandons donc de retenir uniquement les montants pour lesquels RTE justifie leur actualisation et ainsi d'ajuster la trajectoire de -1.9 M€ sur la période 2017-2020.

Par ailleurs, nous attirons l'attention de la CRE sur le fait que la moyenne réalisée sur 2013-2015 est de 43.1 M€ alors que pour la trajectoire TURPE 5 présentée par RTE la moyenne est de 48.5 M€ (contre 48.1 M€ pour la trajectoire que nous recommandons). Cette hausse s'explique par la fin de plusieurs franchises mais surtout par le prolongement du bail de la Tour Marchand. Dans un contexte où RTE a mis en place une direction spécifique et effectue des regroupements de sites dans le but de diminuer ses coûts.

De nos échanges avec RTE nous comprenons que la hausse présentée dans la trajectoire révisée au travers du prolongement du bail de la Tour Marchand suite au décalage de livraison du site Jonage est une volonté de RTE et non un retard lié à des tiers. Nous recommandons à la CRE d'investiguer sur le calendrier et l'évolution des projets Window et Jonage dans le but de s'assurer de l'optimisation des coûts.

Concernant les projets immobiliers, RTE a actualisé sa trajectoire à travers 5 projets : [Confidentiel].

[Confidentiel]

Enfin, la trajectoire actualisée tient compte du prolongement du bail de la Tour Marchand en incluant les dépenses SIO liées à la Tour Marchand pour 1.7 M€ en 2019 et 2020.

La trajectoire actualisée se présente ainsi :

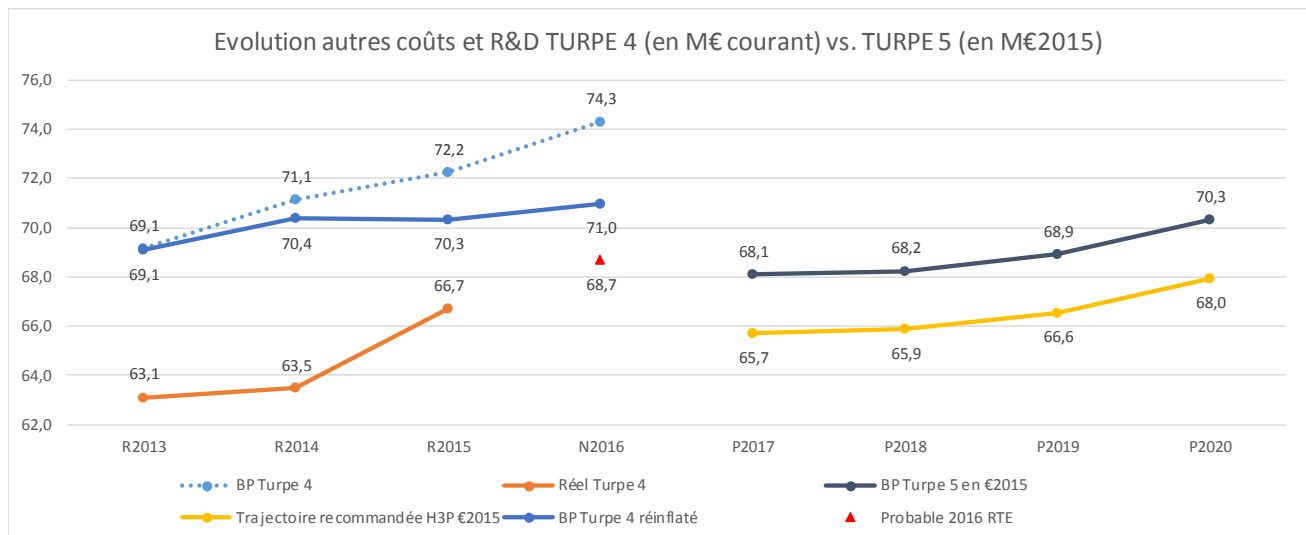
SIO TURPE 5 en € 2015	2 017	2 018	2 019	2 020	Total
Trajectoire initiale RTE	21,6	22,5	20,6	20,4	85,1
Trajectoire révisée RTE	21,6	22,5	22,3	22,1	88,5
Ecart	0,0	0,0	1,7	1,7	3,4

Globalement, la trajectoire révisée des dépenses d'immobilier est, selon nous, surévaluée de 4 M€ dont 1.9 M€ concernant les loyers et 2.1 M€ concernant les dépenses SIO comme présenté dans le tableau ci-dessous :

Immobilier en € 2015	2 017	2 018	2 019	2 020	Total
Trajectoire révisée RTE	86,2	91,0	78,6	83,8	339,6
Trajectoire recommandée H3P	85,1	90,7	77,3	82,5	335,6
Ecart	-1,1	-0,3	-1,3	-1,3	-4,0

La trajectoire révisée RTE prévoit des dépenses annuelles moyennes de 84.9 M€ nettement supérieures à la moyenne réalisée sur TURPE 4 de 76.6 M€. Dans la mesure où nous nous interrogeons sur cette hausse de 8.3 M€ (+10.8%), dans un contexte de mise en place de la DIL dans le but d'encadrer et de structurer les dépenses immobilières, nous recommandons à la CRE de suivre annuellement cette poche de dépenses. En effet, au regard de la trajectoire annoncée, les effets de la politique d'encadrement des dépenses immobilières est difficilement appréciable et l'évolution du niveau de dépense ne semble pas cohérent avec l'objectif annoncé.

3.5 R&D et autres expertises



3.5.1 Synthèse - R&D et autres expertises

Hypothèses trajectoire TURPE 5 et constats d'audit :

- R&D (18,1 M€ par an en moyenne, soit 26% du poste) : RTE a retenu le réel 2015 et a identifié de nouveaux besoins à hauteur de +3,6 M€ par an pour faire face à de nouveaux défis et à la montée en puissance de certains projets.
- Autres expertises (50,4 M€ par an en moyenne, soit 73% du poste) : RTE a retenu un niveau légèrement inférieur à celui observé sur TURPE 4.
- Contrôle technique des ouvrages : RTE a retenu la moyenne réalisée sur TURPE 4 [Confidentiel]

Proposition d'ajustements H3P :

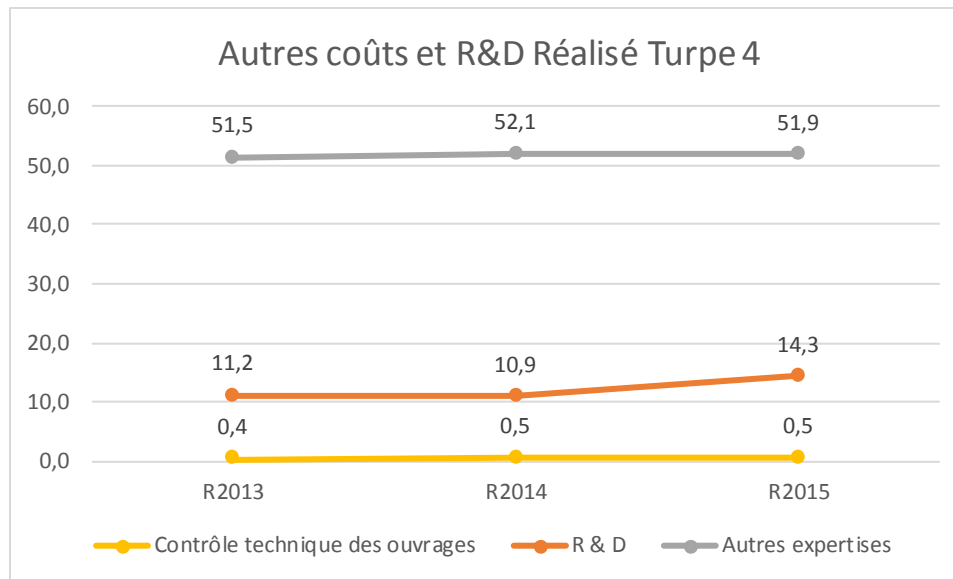
- RTE a un objectif de productivité d'environ -25 M€ sur TURPE 5 et la trajectoire présentée intègre un gain de productivité de -15,4 M€. Nous recommandons d'affecter arbitrairement l'intégralité des gains de productivités restants soit -9,4 M€ à la poche de dépense autres expertises. La trajectoire est surévaluée de 9,4 M€.

Préconisations & recommandations H3P :

Il conviendra que RTE :

- Poursuive sa politique de mise en tension des dépenses des directions
- Justifie annuellement via le bilan des programmes R&D l'écart entre le réalisé et le prévisionnel.

3.5.2 Réalisé TURPE 4 - R&D et autres expertises



- (a) Les dépenses de R&D sont issues du programme quadriennal de R&D initié en 2013 et portant ainsi sur la période tarifaire TURPE 4. Le programme est divisé en 5 activités stratégiques : le réseau du futur, la gestion des actifs, le système électrique, l'environnement et les smartgrids.
- Le programme environnement a pour but de répondre aux attentes de la société en matière d'écologie, sociologie ou de santé notamment sur la maîtrise des rejets de gaz à effet de serre du système électrique et sur les modes de gestion favorables à la biodiversité.
 - Le programme de gestion des actifs de R&D consiste à mettre en place des outils permettant d'anticiper les effets du vieillissement du réseau électrique en améliorant la connaissance des lois de vieillissement du matériel réseau et en développant de nouveaux outils d'observations et de maintenance du réseau.
 - Le programme réseau du futur vise à rechercher les ruptures technologiques qui permettront d'exploiter le réseau du futur. Les projets développés sont notamment la supraconductivité, la nanotechnologie ou encore le développement de réseaux à courant continu.
 - Le programme système électrique cible l'accompagnement de la transition énergétique en cherchant à intégrer les énergies renouvelables dans le mix énergétique.
 - Le programme Smartgrids est, quant à lui, un programme transverse aux autres programmes à l'exception du programme environnement puisqu'il « qualifie et valorise les actions de RTE relevant de l'intelligence électrique ».

L'évolution des dépenses de R&D relatif au programme quadriennal montre une stabilité sur 2013 et 2014 avec un montant de dépense autour de 11 M€ par an. L'année 2015 marque un saut des dépenses de R&D avec une hausse d'environ 30% pour atteindre un niveau de dépense à 14.3 M€, soit une hausse d'environ 3.3 M€ par rapport à 2013-2014.

Cette hausse s'explique notamment par la croissance des dépenses liées au programme réseau du futur et dans une moindre mesure des dépenses relatives au programme système électrique.

La forte hausse des dépenses liées au programme réseau du futur (5,1 M€ main d'œuvre comprise en 2013 contre 8,9 M€ main d'œuvre comprise en 2015) est essentiellement liée à la croissance et l'avancement des projets dont le but est l'intégration et le déploiement des équipements dans le réseau futur tel que le projet BestPaths, le projet « Postes du Futur », le projet « poste intelligent » ou encore les liaisons du futur. Ces projets ont vu leur coût

croître entre 2013 et 2015 de manière significative notamment de par le lancement du projet BestPaths et le développement d'un nouveau type de lignes de liaison en 2014 et par leur intensification sur 2015.

Le programme Système électrique connaît lui aussi une croissance entre 2013 et 2015 mais moins forte que le programme réseau du futur. Cette croissance, de 7,2 M€ main d'œuvre comprise en 2013 à 9,2 M€ main d'œuvre comprise en 2015, trouve son explication dans le renforcement des activités du programme comme l'accélération du projet « Apogée » et le lancement de plusieurs collaborations académiques à compter de 2014. L'année 2015 marque une nouvelle hausse due à la montée en puissance du projet « Apogée » et la finalisation des projets « I-Tesla » et « e-highway 2050 ».

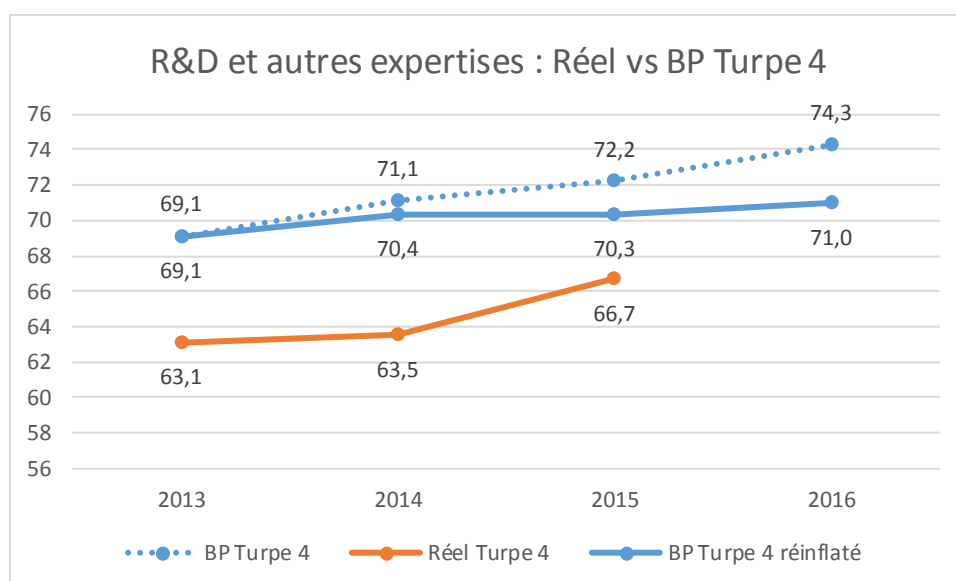
- (b) Les autres expertises correspondent aux coûts transverses hors opérations, c'est-à-dire les coûts transverses pour l'ensemble des directions à l'exception des directions des métiers opérationnels (maintenance, exploitation, développement & ingénierie et CNER). Cette poche comprend ainsi les dépenses communes à plusieurs directions comme :
- Les frais liés au management, à la logistique tertiaire et au secrétariat,
 - Les dépenses de formation,
 - Les dépenses liées aux politiques RH (médecine du travail, recrutement, sécurité...),
 - Les dépenses de communication,
 - Et les autres frais de fonctionnement des directions tels que les frais de transport et déplacement, intérim ou achats de prestations

A cela s'ajoute les dépenses liées aux affaires européennes et à la fondation RTE (fondation créée en 2008 par RTE agissant dans le cadre du mécénat, dont le but est de soutenir les initiatives innovantes émergeant sur les territoires ruraux en faveur du développement économique et social du monde rural).

L'évolution de ces dépenses est stable (elles oscillent entre 51,5 M€ et 52,1 M€) sur la période 2013-2015 avec une moyenne de 51,8 M€ par an. On notera, toutefois, une baisse d'environ 3 M€ liée à la « mise en tension » des directions dans le but de réduire les dépenses. Cette baisse est masquée par une hausse équivalente de 3 M€ correspondant aux transferts de budget des directions (de la poche coûts transverses opérationnels à la poche autres expertises) suite à la réorganisation RTE de 2013.

- (c) Les dépenses de CTO (contrôle technique des ouvrages) sont aux alentours [confidentiel]

3.5.3 Réel vs BP TURPE 4 - R&D et autres expertises

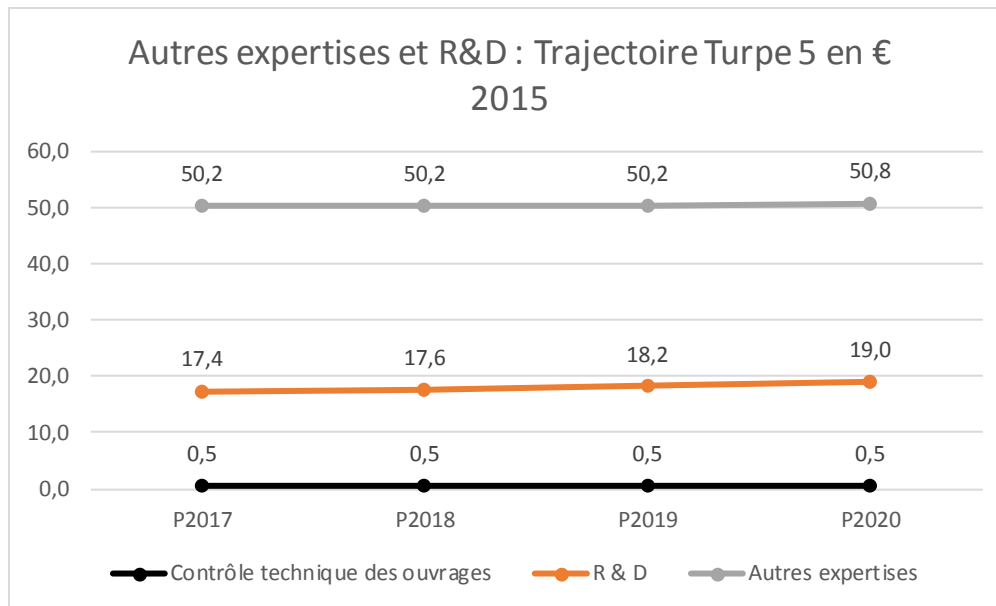


RTE a battu le tarif de 16.5 M€ sur la période 2013-2015, cet écart se décompose comme suit :

Autres coûts R&D / Ecart BP réinflaté - réalisé Turpe 4	R2013	R2014	R2015	R2013-2015
Contrôle technique des ouvrages	-0,6	-0,6	-0,6	-1,8
R & D	-1,1	-1,4	0,7	-1,8
Autres expertises	-4,3	-4,9	-3,7	-12,9
Total	-6,0	-6,9	-3,6	-16,5

- (a) Les dépenses de *R&D* réalisées sur 2013-2015 sont inférieures aux prévisions TURPE 4 de -1,8 M€.
- Sur 2013, cet écart est de -1,1 M€ et s'explique par l'évolution des essais en laboratoire suite à la cession des laboratoires des Renardières et de Martigues et le lancement du projet SmartLab. Ces changements ont engendré une légère baisse des dépenses par rapport au niveau prévu. De plus, le projet européen BestPath a connu un retard de lancement ce qui a conduit à un décalage de dépenses sur le programme Réseau du Futur.
 - Sur 2014, l'écart entre le réalisé et le prévisionnel TURPE 4 est de -1,4 M€. La décision de cession des laboratoires des Renardières, non incluse dans la trajectoire, et malgré le lancement du projet SmartLab, les dépenses sont légèrement inférieures à celles prévues. De même, le projet sur la biodiversité marine a connu un retard de lancement par rapport aux prévisions initiales.
 - Le réalisé 2015 se révèle proche du prévisionnel TURPE 4 pour l'ensemble des programmes (+0,7 M€ réalisé).
- (b) Les dépenses réelles « autres expertises » sont inférieures de -12,9 M€ par rapport au prévisionnel TURPE 4. Cet écart est imputable à un effet volume à hauteur de 12,5 M€. Le volume réalisé est moindre que prévu et se répartit de façon homogène de 2013 à 2015 (entre 4 et 4,5 M€ par an). Cet écart est principalement dû à une « mise sous tension » de l'ensemble des dépenses transverses dans la cadre de la réorganisation de l'entreprise. Il a été demandé à l'ensemble des directions de surveiller ses dépenses et de réduire « son train de vie ». Cette politique menée à partir de 2013, n'avait pas été prise en compte lors de la construction de la trajectoire TURPE 4.
- (c) Les dépenses de CTO réalisées sont également inférieures à celles prévues sur TURPE 4 de -1,8 M€. Le prévisionnel TURPE 4 a été surévalué de 0,6 M€ par an en moyenne, ce qui a permis à RTE de battre le tarif.

3.5.4 Trajectoire TURPE 5 - R&D et autres expertises



- (a) RTE prévoit un effort de R&D de +3,8 M€ en moyenne par an sur TURPE 5 par rapport au réel 2015 afin de faire face aux enjeux croissants des « énergies renouvelables, le développement de l'autoproduction, les incertitudes sur les prévisions de consommation liées notamment au changement climatique, le développement des effacements ». Cette hausse traduit une montée en puissance de plusieurs projets :
- Le projet Smartlab [Confidentiel]
 - Le projet Apogée, démarré en avril 2015 pour une durée de 4 ans [Confidentiel].
 - Le projet européen FP7 Itesla va entrer dans sa phase d'industrialisation [Confidentiel].
 - Le projet Bestpaths entre dans une phase de développement [Confidentiel].
 - Le projet monitoring qui prend son essor en 2016 [Confidentiel].

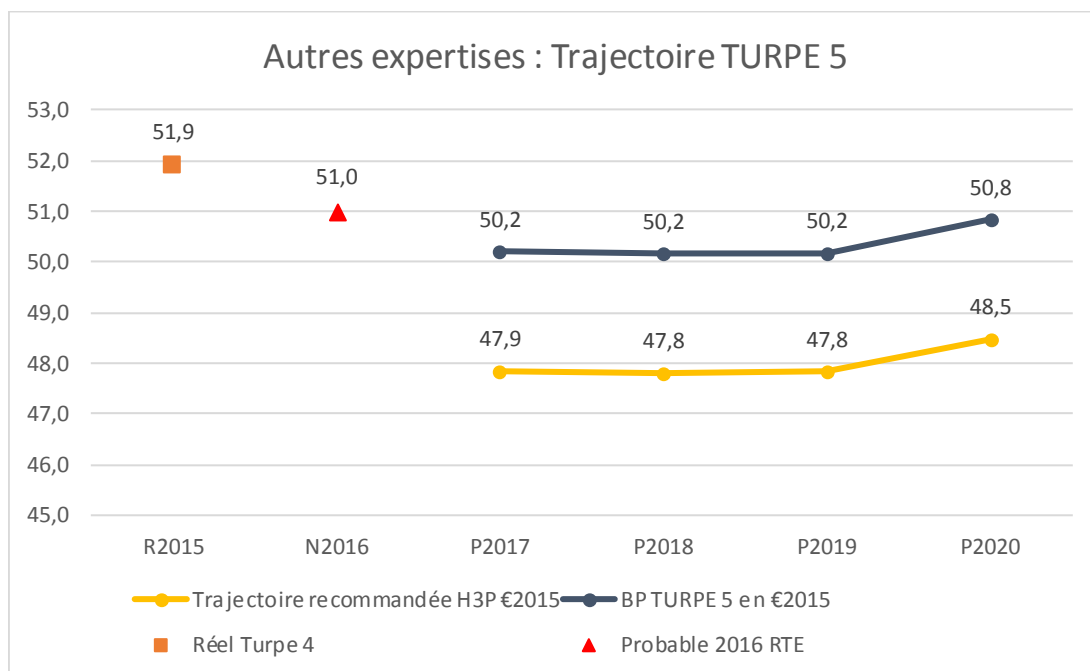
La période TURPE 5 s'accompagne également d'une décroissance de certains projets venant limiter la hausse des dépenses TURPE 5 comme la fin du projet e-highway (arrêté en 2015) et la diminution des essais physiques réalisés [Confidentiel].

La hausse des dépenses de R&D entre le réel 2014 (10,9 M€) et le prévisionnel 2020 (19 M€) est de 74%. Cette hausse nous paraît difficile à soutenir compte tenu de la stabilité des ressources (notamment humaines) sur la même période. Néanmoins, RTE présente un bilan annuel de son programme R&D à la CRE au cours duquel l'écart entre le prévisionnel et le réel est analysé. Sur 2014, cet écart est faible, nous estimons que les prévisions de RTE concernant ce poste sont bonnes. Ainsi, nous n'avons pas de commentaires à émettre sur la trajectoire TURPE 5. Néanmoins, nous constatons que le notifié 2016 est de 17 M€, soit en hausse de 56% par rapport au réalisé 2014, soit une grande partie de la hausse prévue à l'horizon 2020. Ainsi, nous recommandons de réviser la trajectoire TURPE 5, à partir du réalisé 2016, à l'issue du bilan annuel sur le programme R&D 2016, en observant si RTE a atteint le niveau de dépense notifié et a eu les ressources pour intégrer cette forte hausse.

- (b) Concernant les dépenses autres expertises, RTE prévoit des dépenses annuelles oscillant entre 50,2 M€ et 50,8 M€ sur la période TURPE 5. Ce niveau de dépenses est inférieur à celui observé sur TURPE 4 alors que de l'aveu de RTE, la trajectoire ne tient pas compte de nouvelles « mises en tension » ni de gain de productivité. Il est néanmoins précisé dans le dossier tarifaire que RTE se fixe un objectif de productivité d'environ -25 M€ sur les dépenses contrôlables pour la période TURPE 5.

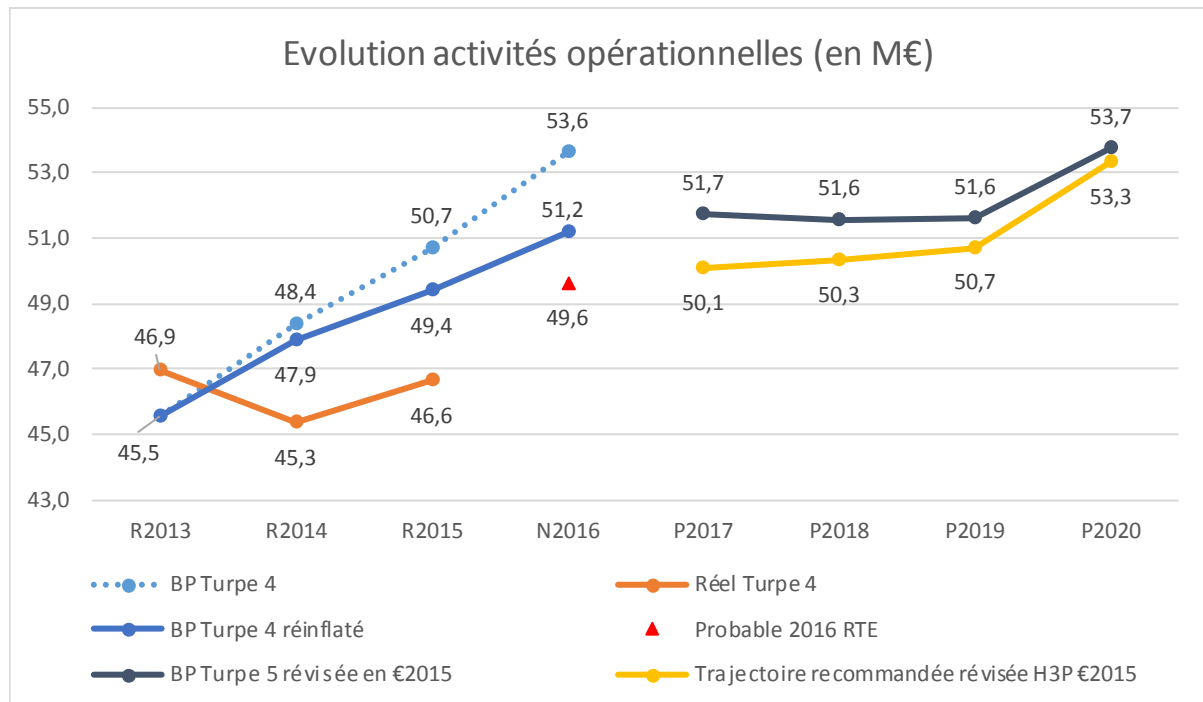
Proposition d'ajustement H3P :

Toutefois, l'effort de productivité inclus dans la trajectoire est de 15,4 M€. Il reste ainsi environ -9,4 M€ de productivité à trouver pour atteindre cet objectif, une partie de ce montant devra être trouvée par les directions qui imputeront une grande partie de cet effort dans les dépenses transverses. Nous recommandons d'inclure arbitrairement l'intégralité de la productivité non affectée, soit -9,4 M€, aux dépenses transverses des directions non opérationnelles réparti linéairement sur la période TURPE 5, soit -2,35 M€ par an de 2017 à 2020. Notre position est renforcée par le fait que les coûts transverses des directions opérationnelles ont connu une baisse de -3 M€ sur TURPE 4 suite à la mise en tension de leurs dépenses alors que les coûts transverses des directions non opérationnelles sont restés stables sur TURPE 4. Nous pensons donc que cette poche de dépenses peut aisément supporter un tel gain.



- (c) La trajectoire TURPE 5 des dépenses de CTO est constante à 0,5 M€ par an sur l'ensemble de la période. Ce montant correspond à la moyenne réalisée sur TURPE 4 et n'appelle pas de commentaire de notre part.

3.6 Activités opérationnelles



3.6.1 Synthèse - Activités opérationnelles

Hypothèses trajectoire TURPE 5 et constats d'audit :

- RTE prend une base de 47.6 M€ qui est supérieur de 1 M€ au réel 2015 qui correspond à la hausse de la cotisation CORESO
- Applique une hausse des coûts de maintenance de la flotte héliportée [Confidentiel].
- Applique une hausse de 1 M€ par an en moyenne lié à la croissance de l'actif en exploitation.
- A compter de 2020, RTE prévoit des dépenses supplémentaires [Confidentiel] relatifs aux parcs éoliens offshore.

Hypothèses trajectoire TURPE 5 révisée :

- RTE intègre à sa trajectoire, en plus des éléments ci-dessus, des coûts liés à l'expérimentation de l'utilisation de drones pour un montant de 1,5 M€ pour la période 2017-2020.

Proposition d'ajustements H3P :

- Nous recommandons de repartir du réel 2015, soit de 46,6 M€ (contre 46,3 M€ de moyenne observée sur 2013-2015) et d'intégrer la hausse des coûts de la maintenance héliportée et la hausse lié à la croissance de l'actif [Confidentiel]. La trajectoire est surévaluée de 0,2 M€.
- Compte tenu de l'incertitude concernant la cotisation CORESO, nous recommandons de ne pas retenir la hausse de 1 M€ par an proposée par RTE. La trajectoire est surévaluée de 4 M€.

Préconisations & recommandations H3P :

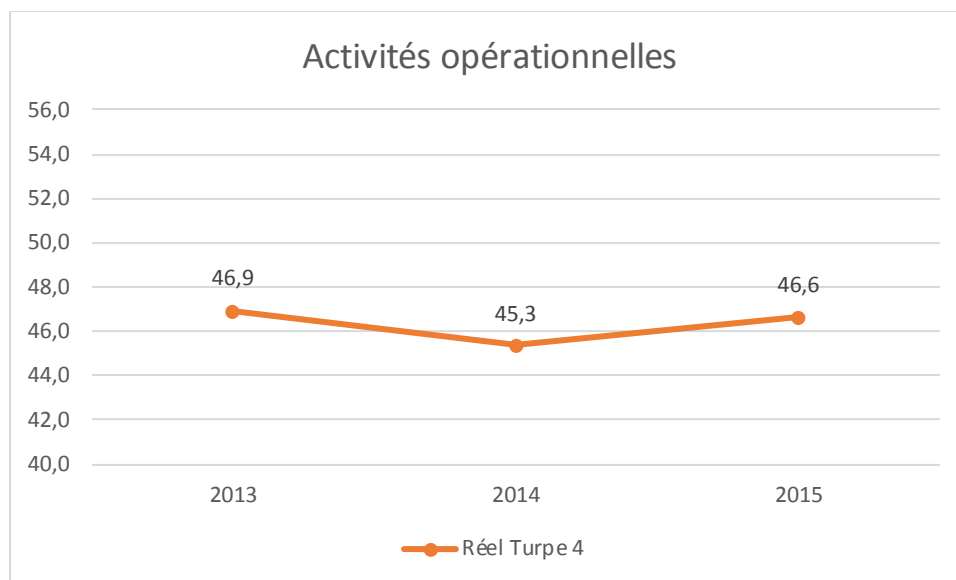
Il conviendra que RTE :

- Concrétise son plan de croissance de l'actif
- Intègre des gains de productivité à sa trajectoire

Par ailleurs, nous recommandons à la CRE d'investiguer sur la date de mise en exploitation des parcs éoliens offshore afin de s'assurer que les dépenses relatives à ces parcs [Confidentiel] concernent effectivement la période TURPE 5 ainsi que de suivre l'évolution de l'utilisation de drones parallèlement avec celle des hélicoptères sur les prochaines périodes tarifaires.

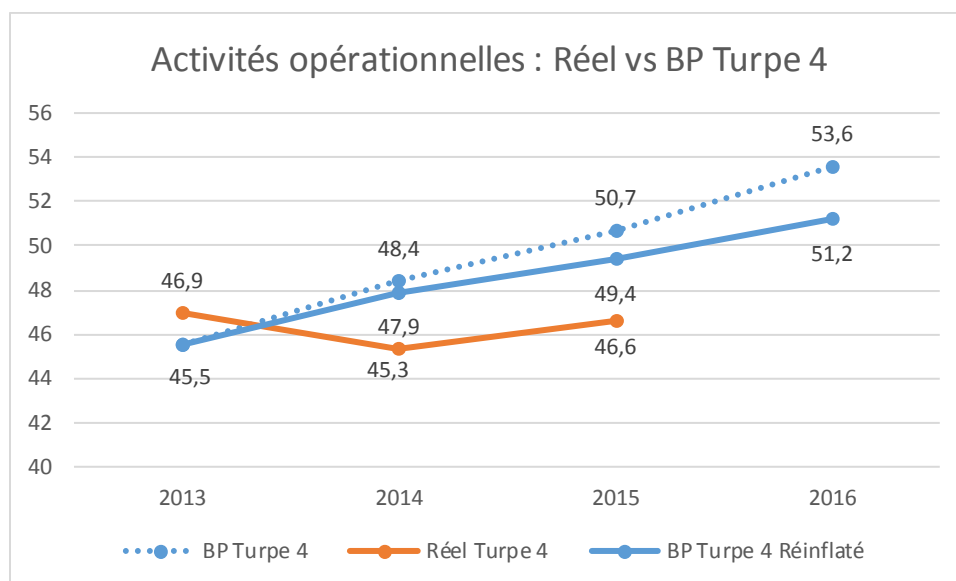
3.6.2 Réalisé TURPE 4 - Activités opérationnelles

Sur la période 2013-2015, les dépenses d'activités opérationnelles se présentent comme suit :



Les dépenses diminuent entre l'année 2013 et l'année 2014 (-1.6 M€), puis croient de 1.3 M€ entre 2014 et 2015. Ces variations de -3% puis +3% sont essentiellement dues à la maintenance curative qui par définition correspond à des dépenses de réparations du matériel endommagé suite à des événements climatiques, vieillissement ou impacts des tiers.

3.6.3 Réel vs BP TURPE 4 - Activités opérationnelles



RTE bat le tarif TURPE 4 de -3.9 M€ sur la période 2013-2015. Cet écart se répartit entre effet volume, effet de l'utilisation d'un indice composé (IPC + 1.3%) et « performance achats » comme suit :

L'effet de l'indice composé (IPC + 1.3%) a permis à RTE de réaliser une économie de -6.3 M€ par rapport aux prévisions TURPE 4, ces économies sont en partie compensées par un volume traité supérieur de 3 M€ par rapport à celui prévu lors de l'établissement de TURPE 4. Par ailleurs, la « performance achats » réalisée sur les dépenses de cette poche a généré une économie de -0.6 M€ sur 2013-2015.

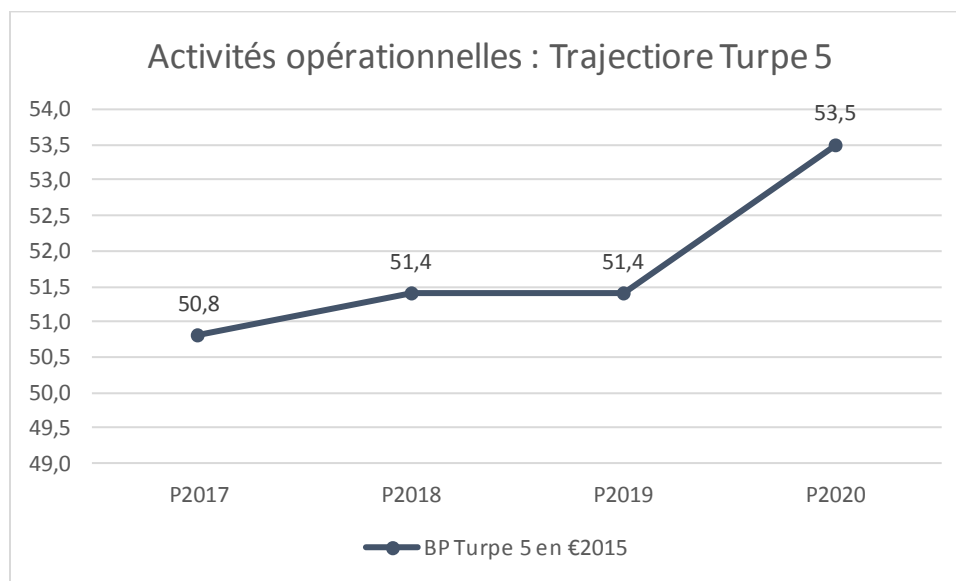
L'analyse des écarts en volume, année par année, montre que le réel 2013 est supérieur au prévisionnel 2013 de 2.9 M€, alors que les réels 2014 et 2015 sont proches des prévisionnels 2014 et 2015 respectivement de -0.3 M€ et +0.5 M€. On constate ainsi que les volumes traités excédentaires par rapport aux prévisions TURPE 4 proviennent principalement de l'année 2013.

L'impact de l'effet prix s'explique une nouvelle fois par une trajectoire d'évolution des prix sur TURPE 4 nettement supérieure à l'évolution des prix observée sur la période.

Ainsi que par un gain de productivité qui a permis de diminuer le coût unitaire de maintenance sur la période pour un volume donné. Selon une étude menée par RTE sur la période 2008-2014, le gain de productivité de la maintenance sur l'ensemble de la période est de 15.3%.

3.6.4 Trajectoire TURPE 5 - Activités opérationnelles

La trajectoire des dépenses d'activités opérationnelles sur la période TURPE 5 se présente comme suit :



On constate une progression quasi constante sur la période TURPE 5 des dépenses d'activités opérationnelles. RTE justifie la présence de nouveaux besoins, et ainsi la hausse, par l'accroissement des infrastructures. RTE a ainsi appliqué pour chaque nouvel élément du réseau entrant sur la période TURPE 5 les coûts unitaires d'activités de maintenance résultant du retour d'expérience 2014 (l'étude menée sur 2014 n'a pas été menée sur 2015 concernant les gains de productivité de la maintenance). Ainsi, la trajectoire des dépenses d'activités opérationnelles repose sur l'évolution des investissements réseaux prévue sur TURPE 5.

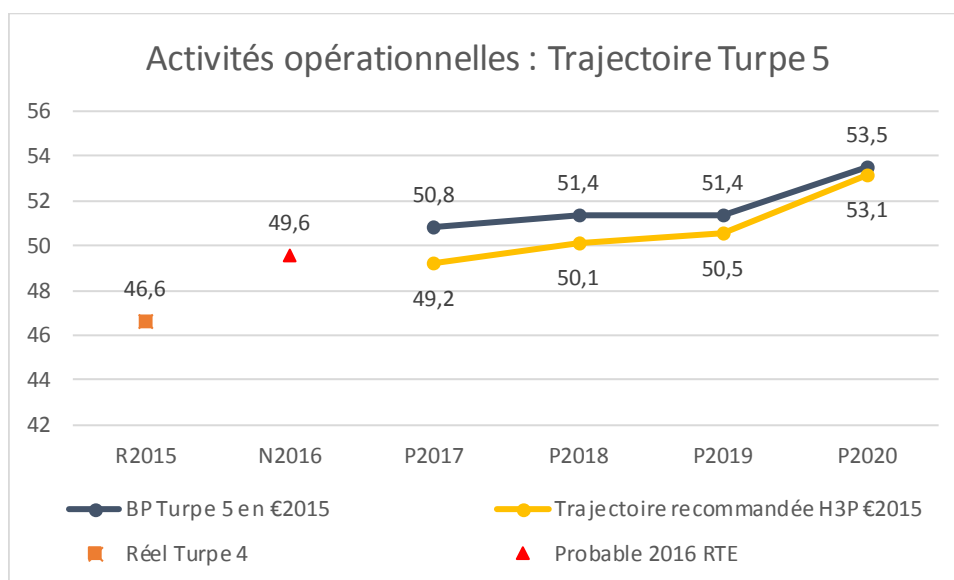
[Confidentiel]

Proposition d'ajustement H3P :

Nous recommandons d'utiliser le réel 2015 comme base à l'élaboration de la trajectoire TURPE 5, puisque celui-ci n'intègre pas la hausse de la cotisation CORESO qui au propre dire de RTE « est

très difficile à prévoir », si hausse il y a. A cette base, nous ajoutons la hausse des coûts de maintenance de +3,8 M€ pour l'ensemble de la période TURPE 5 et la hausse des coûts de la maintenance hélicoptée [Confidentiel] présentée ci-avant qui nous semble cohérente et justifiée. La trajectoire est ainsi surévaluée de 4,2 M€.

Ainsi, notre trajectoire se présente comme suit, en tenant compte des [Confidentiel] supplémentaires à compter de 2020 lié au développement des parcs éoliens offshore qui n'appelle pas de commentaires de notre part. Néanmoins, en cas de retard sur ces projets, il conviendra d'ajuster la trajectoire en conséquence.



Par ailleurs, nous recommandons à la CRE d'investiguer sur la date de mise en exploitation des parcs éoliens offshore afin de s'assurer que les dépenses relatives à ces parcs [Confidentiel] concernent effectivement la période TURPE 5.

3.6.5 Trajectoire TURPE 5 révisée - Activités opérationnelles

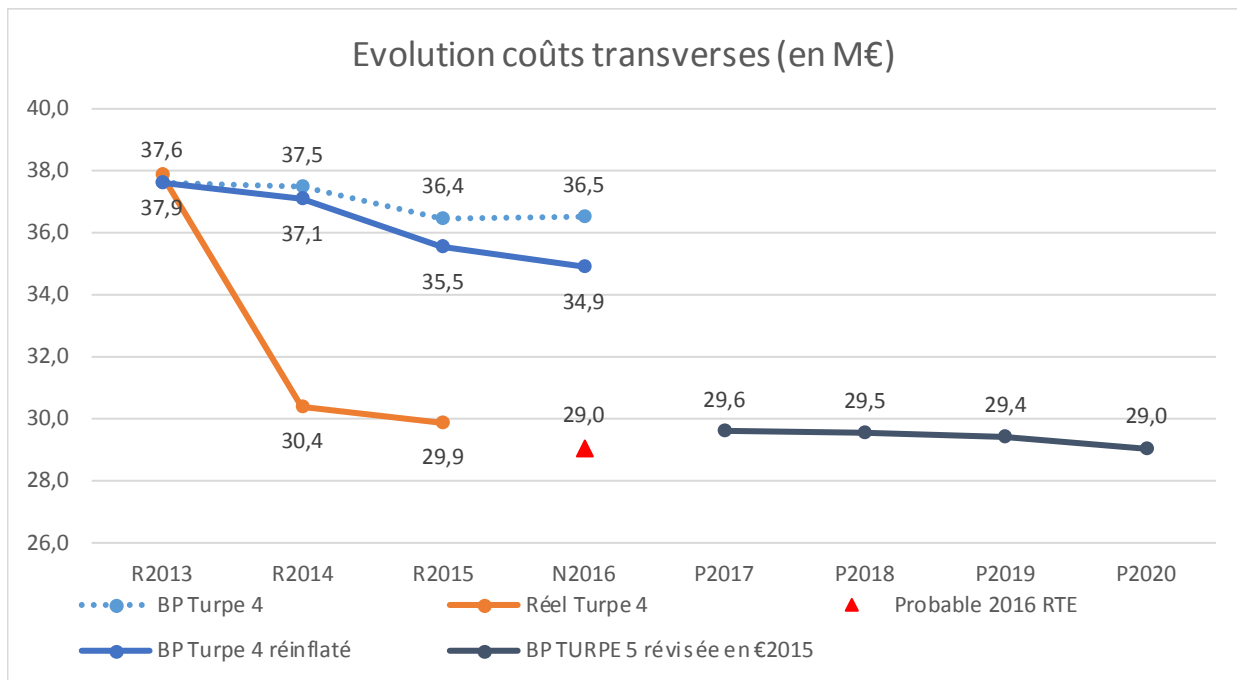
La trajectoire TURPE 5 révisée par RTE intègre des dépenses complémentaires relatives à l'utilisation de drones. Suite aux premières expérimentations menées depuis 2012, RTE a défini une stratégie de développement, d'intégration et d'utilisation des drones avec pour champs applicatifs envisagés et retenus :

- L'œil déporté ou inspection locale ;
- La « grande élongation » : utilisation d'aéronefs de moins de 25 kg avec plusieurs heures d'autonomie pour réaliser des vols « télé pilotés » sur des ouvrages RTE de plusieurs dizaines de kilomètres ;
- Le vol ou déplacement automatique en poste : utilisation d'un véhicule autonome à déplacement automatique pour réaliser un diagnostic à distance d'un poste ;
- Les travaux ou l'aide au positionnement, pour lesquels les drones peuvent se substituer à d'autres techniques telles que l'hélicoptère ou la grue de levage.

La période TURPE 5 constitue toujours une période d'expérimentation pour l'utilisation des drones, ainsi, les dépenses associées s'élèvent à 1,5 M€ pour l'ensemble de la période 2017-2020 (0,9 M€ en 2017, puis 0,2 M€ par an à partir de 2018).

Les éléments présentés ne soulèvent pas de commentaires particuliers de notre part, nous considérons le montant des dépenses envisagé par RTE comme cohérent du fait qu'il s'agit encore d'une phase d'expérimentation. Toutefois, nous attirons l'attention de la CRE sur l'évolution de l'utilisation de drones. En effet, à terme, les drones vont être amenés à substituer en partie l'utilisation des hélicoptères, ainsi nous recommandons de suivre l'évolution de l'utilisation des drones et des coûts associés parallèlement à celle des hélicoptères à réseau constant pour les prochaines périodes tarifaires.

3.7 Coûts transverses opérationnels



3.7.1 Synthèse - Coûts transverses opérationnels

Hypothèses trajectoire TURPE 5 et constats d'audit :

- RTE a retenu le réel 2015 de 29.9 M€ et a poursuivi le fléchissement entamé depuis 2014 par « la mise en tension » des dépenses des directions opérationnelles.

Hypothèses trajectoire TURPE 5 révisée

- RTE souhaite renforcer ses actions de lobbying auprès des acteurs européens de l'énergie, pour cela, RTE a décidé d'ouvrir une antenne de représentation à Bruxelles dont le coût total estimé sur la période 2017-2020 est de 2 M€.

Proposition d'ajustements H3P :

- La trajectoire telle qu'elle est construite nous semble satisfaisante.

Préconisations & recommandations H3P :

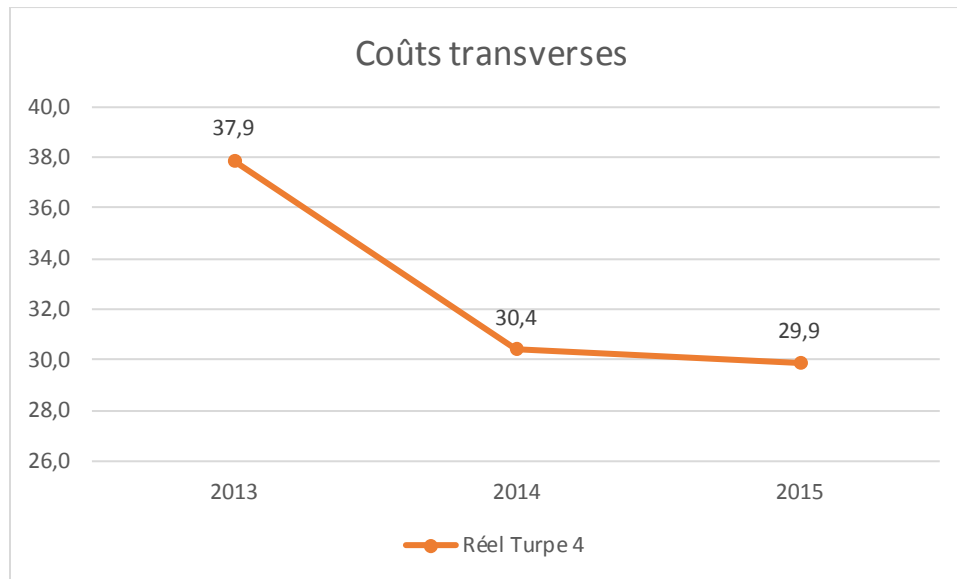
Il conviendra que RTE :

- Poursuive sa politique de « mise en tension » des dépenses des directions opérationnelles
- Créé son antenne à Bruxelles dès 2017 comme prévu dans la trajectoire

3.7.2 Réalisé TURPE 4 - Coûts transverses opérationnels

Les coûts transverses opérationnels correspondent aux frais liés au management, à la logistique tertiaire et au secrétariat, aux dépenses de formation, aux dépenses liées aux politiques RH (médecine du travail, recrutement, sécurité...), aux dépenses de communication et aux autres frais de fonctionnement des directions opérationnelles que sont la direction de la maintenance, la direction de l'exploitation, la direction du développement et de l'ingénierie ou encore le CNER.

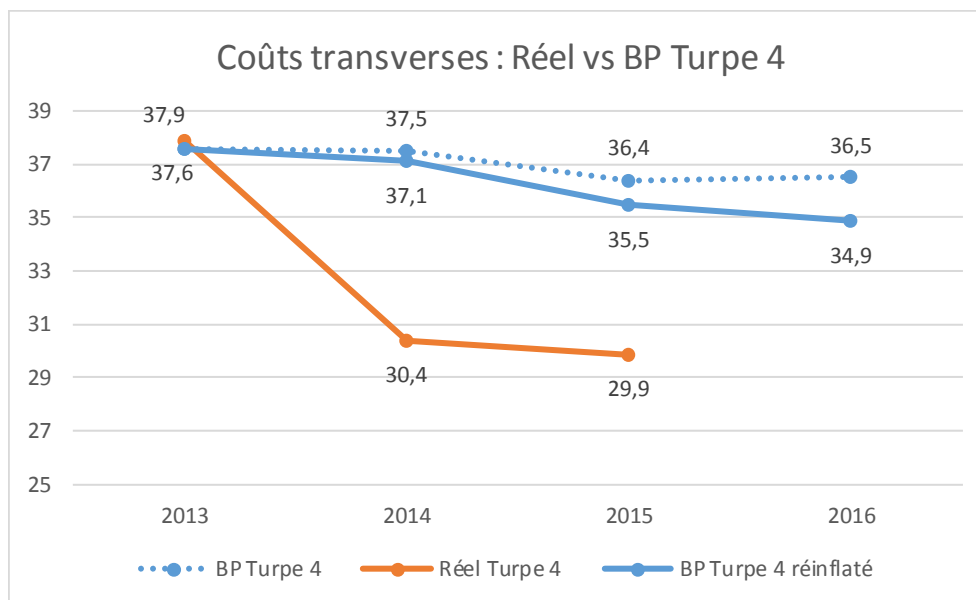
L'évolution des dépenses liées aux coûts transverses opérationnels sur la période TURPE 4 se présente comme suit :



Le graphique montre une forte baisse entre 2013 et 2014 qui s'explique par plusieurs facteurs :

- la mise en place d'une politique de réduction du « train de vie » des directions de RTE. Cette politique a ainsi permis de réaliser une économie de 3 M€ entre 2013 et 2014. Cette politique se poursuit sur les années suivantes mais les économies réalisées sont moindres.
- La réorganisation de RTE sur 2013 a engendré des transferts de budget des coûts transverses vers la poche autre expertise de l'ordre de 3 M€ à compter de 2014.
- La réorganisation de certaines équipes opérationnelles de la maintenance sur 2013 a entraîné une hausse des dépenses ponctuelles de 1.6 M€ qui disparaissent sur 2014.

3.7.3 Réel vs BP TURPE 4 - Coûts transverses



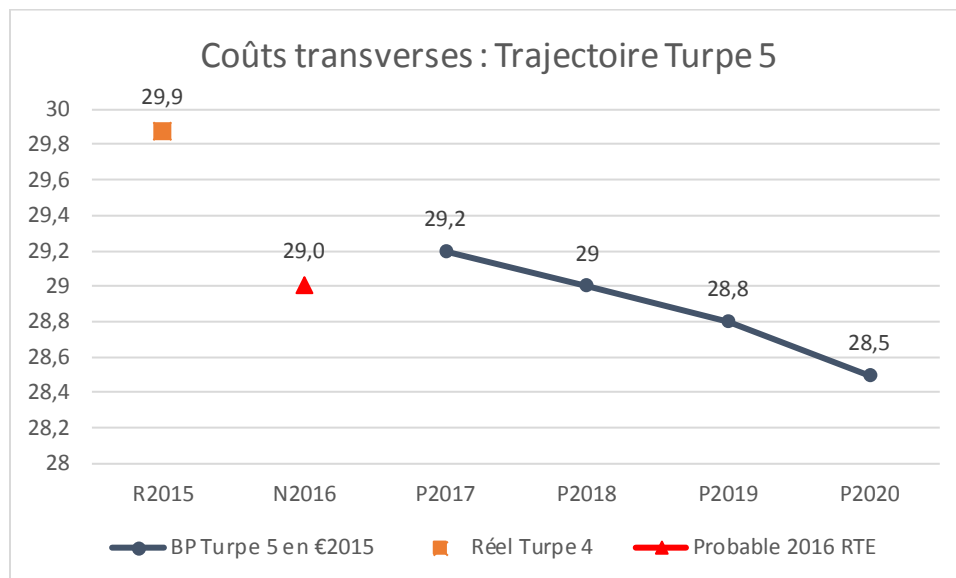
Les dépenses des coûts transverses réalisées sur la période 2013-2015 sont inférieures à celles prévues dans la trajectoire TURPE 4. RTE a ainsi battu le tarif de -12 M€ sur la période considérée. Sur 2013, l'écart entre le réalisé et le prévisionnel est de +0.3 M€. C'est à compter de 2014 que le réalisé devient inférieur au prévisionnel de -6.7 M€ pour 2014 et -5.6 M€ pour 2015.

L'évolution des prix prévue sur TURPE 4, s'étant encore une fois révélée supérieure à la réalité, compte tenu de l'application d'un indice composé (IPC + 1.3%), impact l'écart entre réalisé et prévisionnel TURPE 4 à hauteur de -4.8 M€. Les gains opérés par la politique « performance

achats » sont de -3.8 M€ sur 2013-2015. Les -3.5 M€ restants correspondent à un effet volume inférieur à celui prévu qui s'explique par la mise en place d'une politique de réduction du train de vie des directions à compter de 2014 qui n'avait pas été anticipée lors de l'élaboration de la trajectoire TURPE 4 ainsi que par des transferts de budget vers la poche autres expertises.

3.7.4 Trajectoire TURPE 5 - Coûts transverses

RTE a construit la trajectoire TURPE 5 en suivant la lente décroissance des dépenses des coûts transverses réalisés entre 2014 et 2015, puisque la trajectoire TURPE 5 décroît de manière quasi linéaire de 2014 à 2020 si l'on ne tient pas compte du notifié 2016 comme le présente le graphique ci-dessous :



La trajectoire retenue par RTE nous paraît cohérente compte tenu des efforts engagés sur TURPE 4 concernant le train de vie des directions, et plus précisément à compter de 2014, et le fait qu'il est difficile de demander un effort supplémentaire majeur sans engendré de troubles sociaux. Une baisse constante tout au long de la période en partant du réalisé 2015 nous paraît la prévision idéale.

3.7.5 Trajectoire TURPE 5 révisée - Coûts transverses

L'actualisation de la trajectoire TURPE 5 des coûts transverses, par RTE, intègre des dépenses relatives à la création d'une antenne à Bruxelles. Ce nouveau poste de dépense, qui n'était pas prévu dans la trajectoire TURPE 5 initiale, correspond à la volonté de RTE de renforcer ses actions de lobbying auprès des acteurs européens de l'énergie. Pour cela, RTE souhaite disposer d'une antenne dans un centre d'affaires à Bruxelles dans lequel une représentation permanente sera assurée par deux collaborateurs. Ainsi, la trajectoire révisée proposée par RTE tient compte des charges associées à la mise en place de cette antenne pour la période 2017-2020 à hauteur de 1,7 M€ au titre du bureau de représentation et de 0,3 M€ au titre de frais de déplacement supplémentaires, soit un total de 2 M€ sur 2017-2020.

Les informations transmises par RTE à propos de la création de l'antenne à Bruxelles n'appellent pas de commentaires de notre part, les dépenses liées nous semblent justifiées. Néanmoins, nous invitons la CRE à suivre la création de cette antenne prévue en 2017.

4. Trajectoire TURPE 5 révisée

Les informations transmises par RTE concernant l'actualisation de la trajectoire TURPE 5 permettent d'établir en € 2015 la trajectoire suivante par sous poste de dépenses :

Trajectoire RTE révisée en €2015	2017	2018	2 019	2020
Avaries hors MALT	18,0	18,0	18,0	18,0
vols de cuivre (MALT)	8,9	9,0	8,3	7,4
Politique technique	151,2	156,1	167,2	173,0
Activités opérationnelles	51,7	51,6	51,6	53,7
SIT	119,6	121,9	124,7	126,2
Autres expertises et R&D	68,1	68,2	68,9	70,3
Immobilier	86,2	91,0	78,6	83,8
Coûts transverses	29,6	29,5	29,4	29,0
Total	533,2	545,3	546,7	561,3

Nos travaux se sont basés sur ces données pour lesquelles nous recommandons les ajustements en € 2015 résumés ci-dessous :

Ajustement H3P en €2015	2017	2018	2 019	2020	Total
Avaries hors MALT	0,5	0,5	0,5	0,5	2,0
vols de cuivre (MALT)	1,8	1,9	1,2	0,3	5,0
Politique technique	1,9	1,9	1,9	1,9	7,7
Activités opérationnelles	1,6	1,3	0,9	0,4	4,2
SIT	13,9	13,9	13,9	13,9	55,5
Autres expertises et R&D	2,4	2,3	2,3	2,3	9,4
Immobilier	1,1	0,3	1,3	1,3	4,0
Coûts transverses	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	23,1	22,0	21,9	20,6	87,7

En € courant et compte tenu d'hypothèses d'inflations divergentes, nos ajustements se présentent comme suit :

Ajustement H3P en €courant	2017	2018	2 019	2020	Total
Avaries hors MALT	0,6	0,6	0,7	0,8	2,6
vols de cuivre (MALT)	1,8	1,9	1,3	0,4	5,4
Politique technique	2,4	3,0	3,6	4,3	13,3
Activités opérationnelles	1,8	1,6	1,4	1,1	6,0
SIT	14,4	15,0	15,6	16,2	61,1
Autres expertises et R&D	2,6	2,9	3,1	3,4	11,9
Immobilier	1,4	0,9	2,1	2,5	6,8
Coûts transverses	0,1	0,2	0,3	0,4	1,0
Total	25,0	26,1	28,1	28,9	108,1

Néanmoins, nous avons constaté un écart entre les éléments détaillés transmis par RTE pour justifier l'actualisation de la trajectoire et la trajectoire révisée TURPE 5 présentée par RTE en € courant comme résumé ci-dessous :

Dépenses contrôlables hors SM	2 017	2 018	2 019	2 020	Total
Dossier tarifaire	537,6	552,8	551,9	594,1	2236,4
Données fournies par RTE en €2015 auxquelles on applique l'inflation RTE	538,8	559,8	570,8	596,6	2266,0
Ecart	-1,2	-7,0	-18,8	-2,5	-29,6

Ainsi, nos recommandations d'ajustement étant basées sur les données transmises par RTE et l'écart constaté non justifié ou expliqué par RTE, nous recommandons d'ajuster la trajectoire présentée de 108.1 M€ (en € courant). La trajectoire recommandée se présente alors ainsi :

Dépenses contrôlables hors SM	2 017	2 018	2 019	2 020	Total
BP TURPE 5 révisée RTE	537,6	552,8	551,9	594,1	2236,4
Trajectoire recommandée H3P	512,6	526,7	523,9	565,2	2128,3
Ecart	-25,0	-26,1	-28,1	-28,9	-108,1

Section 1.3 - Autres achats et services - Contrepartie HMO des prestations

1. Synthèse Contrepartie/charges HMO des prestations

1.1. Descriptif du poste de charges

Le poste charges HMO des prestations couvrent les achats de petit matériel de production et d'ingénierie et les charges liées aux déplacements d'ouvrages (qui sont égales aux recettes perçues par RTE et classifiées en "produits de prestations").

1.2. Evolution Contrepartie/charges HMO des prestations TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5

[Confidentiel]

1.3. Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5

- **Réal TURPE 4 vs. BP TURPE 4**
L'écart de 12,3 M€ sur la période 2013-2015 vs. TURPE 4 est principalement du :
 - Aux recettes sur les déplacements d'ouvrages plus faibles que prévues,
 - Aux achats de matériel moindre que prévus dans la trajectoire TURPE 4.
- **Trajectoire TURPE 5**
 - Charges HMO hors déplacements d'ouvrages : La trajectoire TURPE 5 est basée sur une moyenne réel 2014 et prévisionnel 2015, [confidentiel].
 - Le poste "déplacements d'ouvrages" (pour lesquelles recettes = charges) est estimé, par RTE, à [Confidentiel] sur la trajectoire TURPE 5.
- **Propositions d'ajustements et conclusions**
Il conviendra que RTE corrige la trajectoire TURPE 5 des éléments suivants :
 - Déplacements d'ouvrages (recettes = charges) : la contrepartie enregistrée en produits de prestations est sous-évaluée de [confidentiel] sur la période. Les charges HMO de prestations sont ainsi sous-évaluées dans les mêmes proportions.RTE devra également recalculer la trajectoire TURPE 5 sur le réel 2015 [Confidentiel] l'inflation, sur la base des indices révisés en avril 2016.
- **Trajectoire TURPE 5 révisée**
 - RTE présente sa trajectoire révisée comme ayant pris en compte nos recommandations. RTE présente donc une trajectoire évaluée à [Confidentiel] pour 2017-2020. Cette trajectoire est proche de celle recommandée par H3P. L'écart résiduel résulte des différences d'hypothèses d'inflation.

2. Cadrage des données

2.1. Cadrage Réalisé TURPE 4 (2013-2015) - BP TURPE 4 & variances

[confidentiel]

3. Analyse par postes

3.1. Réel 2013-2015

[confidentiel]

On observe une baisse des charges HMO de [confidentiel] sur la période liée :

- à la baisse de recettes liées aux déplacements d'ouvrages qui diminuent de [confidentiel] ;
- à la légère baisse des achats de matériels [Confidentiel]

3.1.1. Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 (réinflaté)

[confidentiel]

L'écart de [confidentiel] sur la période 2013-2015 vs. TURPE 4 est principalement du :

- Aux recettes sur les déplacements d'ouvrages plus faibles que prévues
- Aux achats de matériel moindre que prévus dans la trajectoire TURPE 4.

3.1.2. Trajectoire TURPE 5

[confidentiel]

La trajectoire TURPE 5, construite par RTE, est inférieure au réel 2013-2015 + probable 2016 du TURPE 4.

(a) Charges HMO hors déplacement d'ouvrage

Hypothèses RTE : La trajectoire TURPE 5 - pour les charges HMO hors déplacement d'ouvrage - est basée sur une moyenne réel 2014 et prévisionnel 2015, aux alentours de [confidentiel].

(b) Déplacements d'ouvrages (recettes = charges) sont estimés, par RTE, [Confidentiel] sur la trajectoire TURPE 5. Au vu de l'historique 2013-2015, nous avons estimé que la contrepartie enregistrée en produits de prestations était sous-évaluée et avons proposé un ajustement de [confidentiel] sur la période. Les charges HMO de prestations sont sous-évaluées dans les mêmes proportions.

La trajectoire recommandée par H3P est la suivante :

[confidentiel]

Recommandations H3P :

Il conviendra que RTE :

- Recale la trajectoire TURPE 5 sur le réel 2015 [Confidentiel] l'inflation, sur la base des indices révisés en avril 2016.
- D'ajuster la trajectoire en fonction des ajustements proposés.

3.1.3. Trajectoire TURPE 5 révisée

Dans sa trajectoire révisée, RTE a tenu compte de nos recommandations, ainsi la trajectoire TURPE 5 se présente comme suit :

[Confidentiel]

L'écart restant correspond aux divergences d'hypothèses d'inflation.

Section 1.4 Dépenses hors engagements

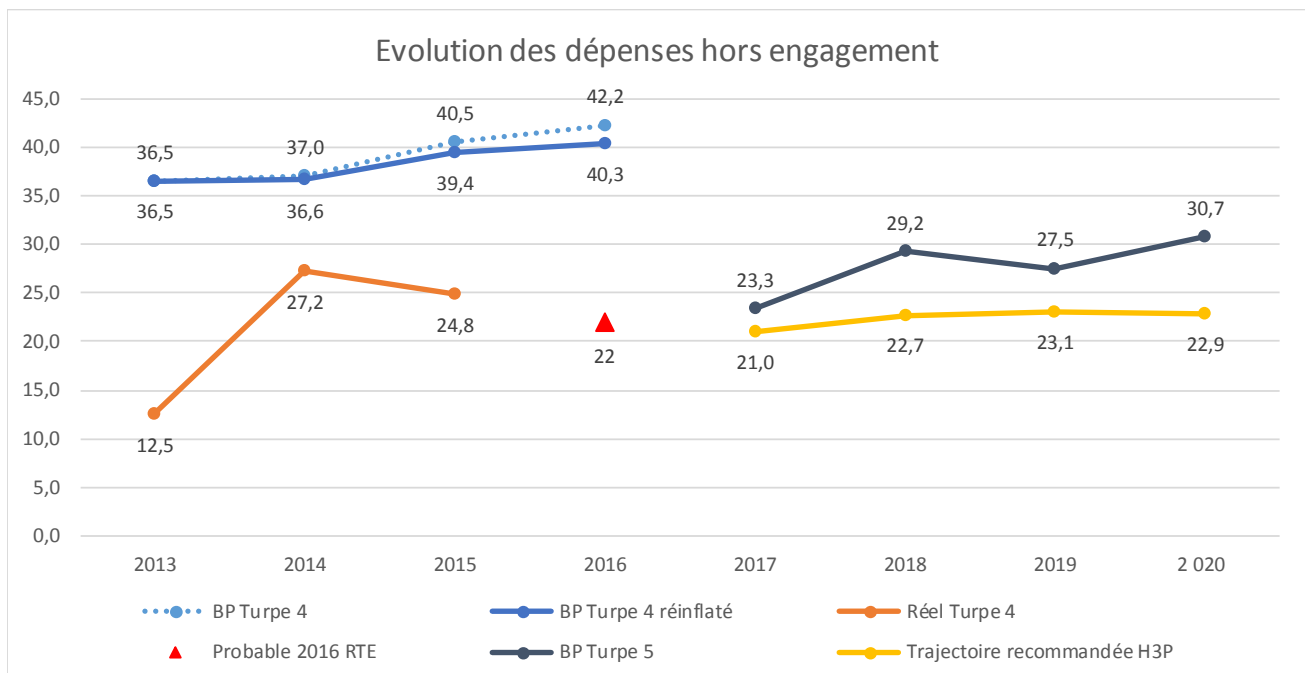
1. Synthèse "dépenses hors engagement"

1.1 Descriptif du poste « dépenses hors engagement »

Les dépenses non contrôlables ou hors engagement concernent les éléments suivants (part du poste dans le réel 2015) :

- La convention [confidentiel] (4% du réel 2015) ;
- Les charges d'assurances (19% du réel 2015) ;
- La redevance d'occupation du domaine public (16% du réel 2015) ;
- Les études et travaux sans suite (33% du réel 2015) ;
- Autres (29% du réel 2015).

1.2 Evolution des dépenses hors engagement TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



1.3 Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5

- **Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4**
Sur la période 2013-2015, RTE a battu la trajectoire TURPE 4 de -48 M€, pour les principales raisons suivantes :
 - Un gain de -30.9 M€ sur la convention [confidentiel] : le BP TURPE 4 était basé sur la convention datant de 2001, or une nouvelle convention a été conclue en 2014 (avec effet rétroactif pour 2013). Cette convention a diminué le poste d'environ 10 M€ par an.
- **Recommandation**
Nous recommandons à la CRE d'investiguer sur le calendrier de la nouvelle convention afin de savoir si la mise en place de cette nouvelle convention ne pouvait être anticipée lors de la construction du BP TURPE 4 et éviter le sur financement de 30.9 M€.
- **Prévisionnel 2016**
Les données prévisionnelles 2016, présentées dans le dossier tarifaire TURPE 5 correspondent aux données calculées à partir d'un probable 2015.

▪ **Trajectoire TURPE 5**

- Convention [confidentiel] : RTE a retenu le montant indiqué dans la convention conclue en 2014 de 0.3 M€ par an.
- Charges propres d'assurances : RTE a retenu le probable 2016 et lui a appliqué notamment l'inflation puis a ajouté des montants en lien avec les nouveaux chantiers prévus sur TURPE 5 sans les justifier. Nous recommandons de retenir la médiane des montants (4,2 M€ et 6,5 M€) indiqués par RTE [Confidentiel] et de faire évoluer le montant avec notamment l'inflation. Trajectoire surévaluée de 12.5 M€.
- Redevance d'occupation du domaine public : RTE a retenu la moyenne réalisée sur 2013-2015 et applique notamment l'inflation. Le réel TURPE 4 est en constante diminution nous recommandons de retenir le réel 2015 de 3.9 M€ pour tenir compte de la trajectoire descendante du réel TURPE 4 (contre 4.1 M€ pour la moyenne 2013-2015). La trajectoire est surévaluée de 0.6 M€
- Etudes et travaux sans suite : RTE a retenu la moyenne réalisée sur 2014-2015 à laquelle elle applique notamment l'inflation et augmente ce montant puisqu'elle prévoit une hausse de ce poste sans justifier précisément la hausse. Nous recommandons de ne pas prévoir une hausse de ce poste autre que l'inflation, RTE n'ayant pas fourni de justification à cette hausse. La trajectoire est surévaluée de 6.9 M€.
- Autres : RTE retient le niveau moyen historique des éléments qui composent ce poste et le retraitement des éléments conjoncturels.

▪ **Propositions d'ajustements et recommandations**

Il conviendra de proposer à RTE :

- de recalculer la trajectoire TURPE 5 sur le réel 2015
- d'intégrer à la trajectoire, les ajustements proposés et résumés ci-après :

Hypothèse RTE Turpe 5	2017	2018	2019	2020	Total
Convention [Confidentiel]	0,3	0,3	0,3	0,3	1,2
Charges propres d'assurances	7,2	8,3	9,5	9,7	34,7
Redevance d'occupation du domaine public	4,1	4,2	4,2	4,3	16,8
Etudes et travaux sans suite	8,7	11,9	8,9	12,2	41,7
Autres (diffus)	2,8	4,3	4,4	3,9	15,4
Total	23,1	29,0	27,3	30,4	109,8

Trajectoire recommandée H3P Turpe 5	2017	2018	2019	2020	Total
Convention [Confidentiel]	0,3	0,3	0,3	0,3	1,2
Charges propres d'assurances	4,8	4,8	4,9	5,0	19,5
Redevance d'occupation du domaine public	4,0	4,0	4,1	4,1	16,2
Etudes et travaux sans suite	8,5	8,6	8,8	8,9	34,8
Autres (diffus)	2,8	4,3	4,4	3,9	15,4
Total	20,4	22,1	22,4	22,2	87,0

Ecart H3P vs. RTE	2017	2018	2019	2020	Total
Convention [Confidentiel]	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charges propres d'assurances	-2,4	-3,5	-4,6	-4,7	-15,2
Redevance d'occupation du domaine public	-0,1	-0,2	-0,1	-0,2	-0,6
Etudes et travaux sans suite	-0,2	-3,3	-0,1	-3,3	-6,9
Autres (diffus)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	-2,7	-6,9	-4,9	-8,2	-22,8

1.4 Synthèses des hypothèses TURPE 5 vs. TURPE 4

Hypothèses	Turpe 4	Turpe 5
Convention [Confidentiel]	Selon la convention conclue en 2001	Selon la convention conclue en 2014
Charges propres d'assurances	normatif 2012 de 6M€ + inflation	Probable 2016 + inflation et intégration assurance de nouveaux chantiers sans justificatif
Redevance d'occupation du domaine public	Moyenne réelle 2009-2011 + inflation	Moyenne réelle 2013-2015 + inflation
Etudes et travaux sans suite	Moyenne réelle 2009-2011 + inflation	Moyenne réelle 2014-2015 + hausse non quantifiée et répartie aléatoirement sur Turpe 5
Autres (diffus)	Niveau moyen historique retraité des éléments conjoncturels	Niveau moyen historique retraité des éléments conjoncturels

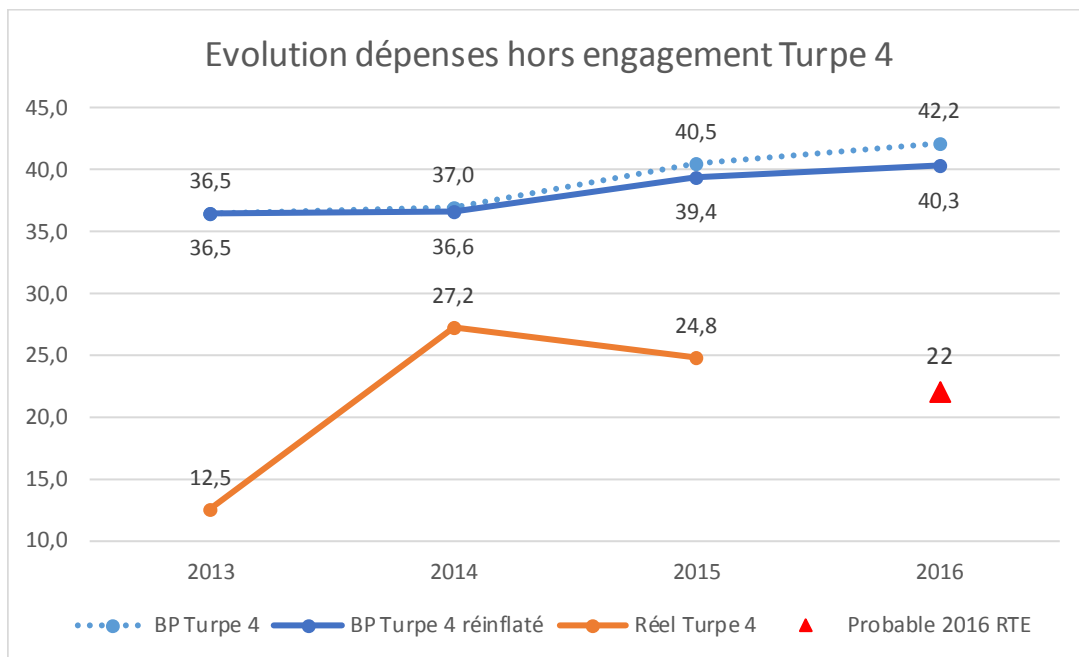
2. Cadrage données dossier tarifaire avec la comptabilité générale

2.1 Cadrage BG - Réalisé TURPE 4 (2013-2015)

Le cadrage a été effectué globalement pour l'ensemble des autres achats de matériels et services, il s'est avéré satisfaisant.

2.2 Trajectoire TURPE 4 - Réalisé TURPE 4 (2013-2015 et probable 2016)

L'évolution du réalisé TURPE 4 et du Probable 2016, comparativement à la trajectoire TURPE 4 est illustrée ci-après :



Dans le détail, les dépenses hors engagement sont composées des sous-postes suivants :

BP Turpe 4 réinflaté	2013	2014	2015	Total 2013-2015
Convention	[Confidentiel]			
Charges propres d'assurances	6,1	6,1	6,2	18,5
Redevance d'occupation du domaine public	3,9	4,0	4,0	11,9
Etudes et travaux sans suite	4,3	4,3	4,3	12,9
Autres (diffus)	11,0	10,9	13,4	35,3
Total	36,5	36,6	39,4	112,5

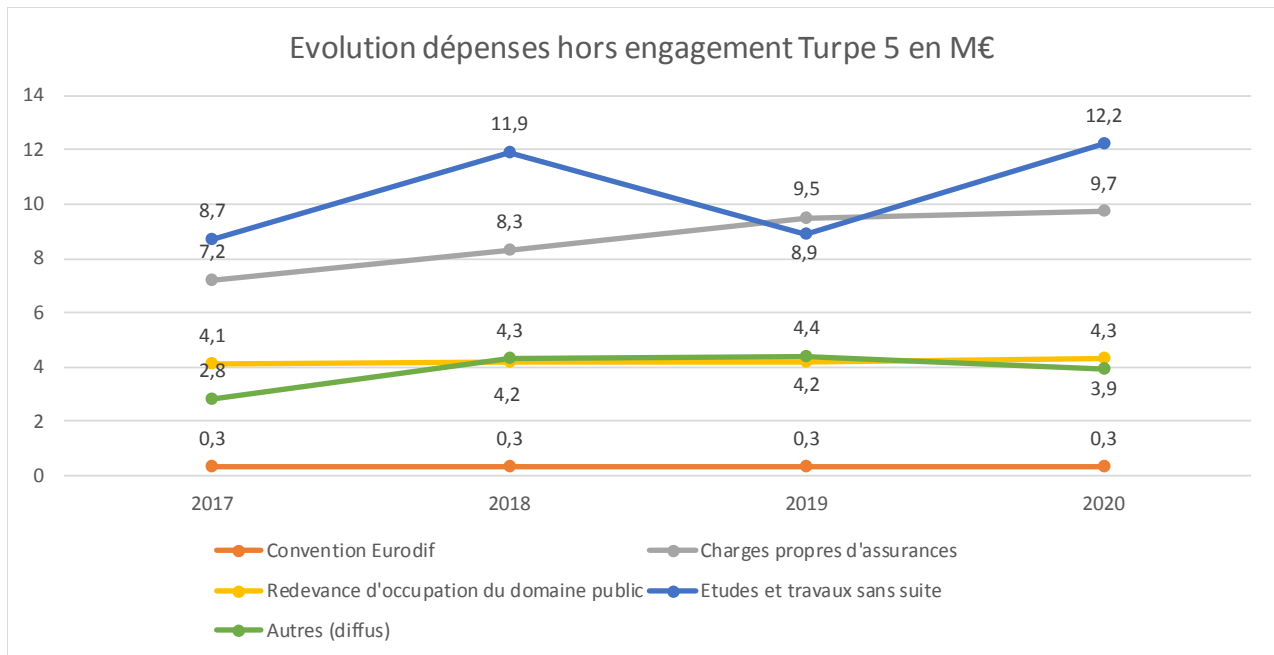
Réel Turpe 4 en M€ courant	2013	2014	2015	Total 2013-2015
Convention	[Confidentiel]			
Charges propres d'assurances	2,5	4,8	4,6	12,0
Redevance d'occupation du domaine public	4,3	4,1	3,9	12,3
Etudes et travaux sans suite	3,9	8,6	8,2	20,7
Autres (diffus)	0,7	8,6	7,1	16,4
Total	12,5	27,2	24,8	64,5

Ecart BP Turpe 4 réinflaté / réel	2013	2014	2015	Total 2013-2015
Convention	[Confidentiel]			
Charges propres d'assurances	-3,6	-1,3	-1,6	-6,5
Redevance d'occupation du domaine public	0,4	0,2	-0,1	0,5
Etudes et travaux sans suite	-0,4	4,3	3,9	7,8
Autres (diffus)	-10,3	-2,3	-6,3	-18,9
Total	-24,0	-9,4	-14,6	-48,0

2.3 Trajectoire TURPE 5

La trajectoire TURPE 5 de RTE se présente ainsi :

Turpe 5 en € courant	2017	2018	2019	2020
Convention	[Confidentiel]			
Charges propres d'assurances	7,2	8,3	9,5	9,7
Redevance d'occupation du domaine public	4,1	4,2	4,2	4,3
Etudes et travaux sans suite	8,7	11,9	8,9	12,2
Autres (diffus)	2,8	4,3	4,4	3,9
Total	23,1	29,0	27,3	30,4



3. Analyse par catégorie de charges

3.1 Convention [confidentiel]

3.1.1 Evolution réel 2013-2015

Ce poste enregistre les dépenses faites par RTE dans le cadre de la convention [confidentiel]. Cette convention, conclue en 2014, prévoit la rémunération par RTE de prestations [Confidentiel] pour un montant d'1 M€ par an à compter de 2013, [Confidentiel].

Sur la période 2013-2015, le poste convention est constant à 1 M€ par an conformément à la convention.

3.1.2 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté

Convention [Confidentiel]	2013	2014	2015	Total 2013-2015
BP Turpe 4 réinflaté	11,2	11,3	11,4	33,9
BP Turpe 4	11,2	11,4	11,7	34,3
Réel Turpe 4	1,0	1,0	1,0	3,0
Ecart	-10,2	-10,3	-10,4	-30,9

Les prévisions du dossier tarifaire TURPE 4 étaient bâties à partir de la convention datant de 2001[confidentiel]. Ainsi, les prévisions TURPE 4 étaient faites sur la valeur moyenne observée 2009-2011 corrigée des effets conjoncturels et indexée sur l'indice d'évolution du prix du IPC, soit un montant moyen de 11.3 M€. Or, la nouvelle convention conclue en 2014, avec effet rétroactif à 2013 a considérablement modifié le niveau de la rémunération qui est passé de 11.3 M€ à 1 M€. Ainsi RTE a battu le tarif de -30.9 M€ sur 2013-2015.

Nous recommandons à la CRE d'expertiser le calendrier de la mise en place de cette nouvelle convention afin de savoir si la mise en place de cette nouvelle convention ne pouvait être anticipée lors de la construction du BP TURPE 4 et éviter le sur financement de 30.9 M€.

3.1.3 Trajectoire TURPE 5

[Confidentiel]

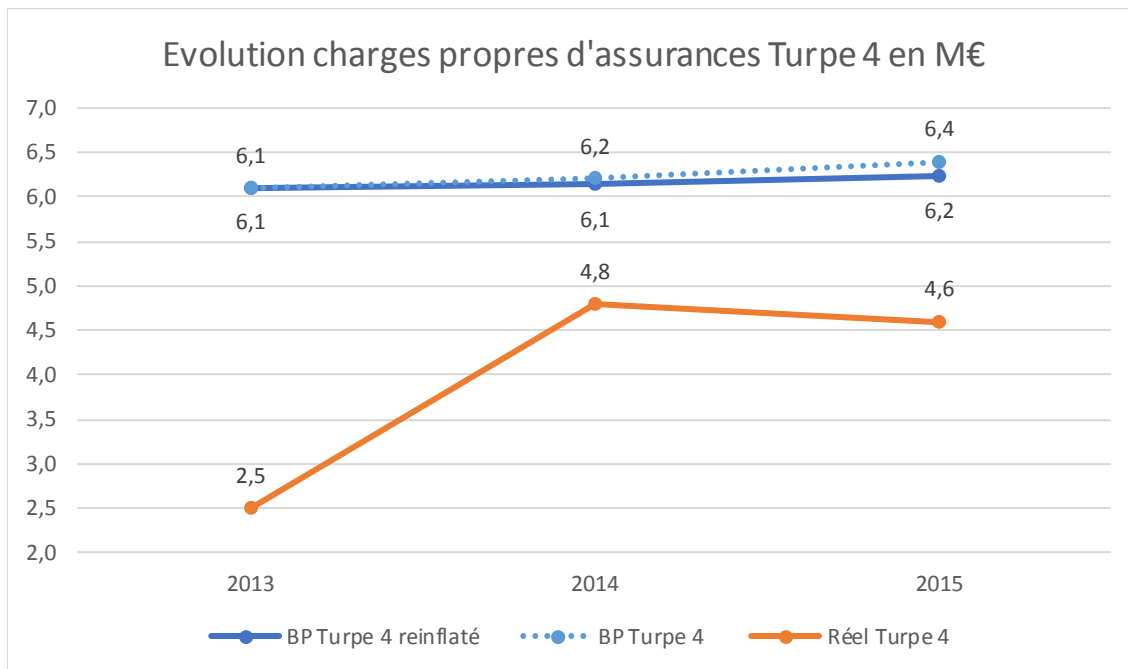
L'hypothèse retenue par RTE nous semble cohérente et justifiée, nous n'avons pas de commentaire particulier sur ce poste.

3.2 Charges propres d'assurance

3.2.1 Evolution réel 2013-2015

Ce poste correspond aux charges d'assurance supportées par RTE. La charge, qui était de 2.5 M€ en 2013, a progressé de +92% sur 2014 pour atteindre 4.8 M€. Cette variation s'explique par la forte hausse des primes d'assurance sur les contrats particuliers due à un remboursement perçu sur 2013 qui a diminué le montant 2013. Sur 2015, le montant des dépenses de charges propres d'assurances s'élevait à 4.6 M€, soit -4% par rapport à 2014.

3.2.2 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté



Concernant les dépenses de charges propres d'assurances, RTE a battu le tarif de -6.5 M€ sur 2013-2015. La trajectoire TURPE 4 était construite sur la base d'un niveau normatif de 6 M€ pour 2012, [Confidentiel] l'inflation. L'écart s'explique par un niveau normatif trop élevé et le remboursement de la prime d'assurance perçu sur 2013.

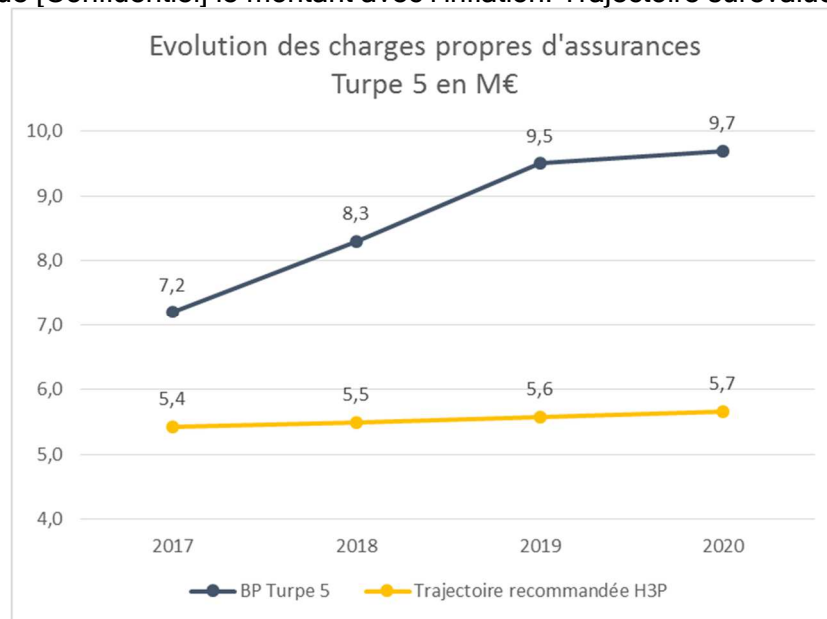
3.2.3 Trajectoire TURPE 5

Trajectoire RTE :

RTE a construit la trajectoire TURPE 5 sur la base du probable 2016 [Confidentiel] et précise que les charges propres d'assurance sont supposées évoluer avec une hypothèse fondée sur l'inflation tout en intégrant les risques liés à des projets d'envergure. Sur TURPE 5, de nombreux chantiers d'envergure vont être engagés (fermes éoliennes offshore, IFA2, France - Alderney - Britain) ce qui conduit RTE à prévoir une hausse supplémentaire des dépenses d'assurances. [Confidentiel]

Propositions d'ajustements H3P :

Nous recommandons de retenir la médiane des montants (4,2 M€ et 6,5 M€) indiqués par RTE [Confidentiel], et de [Confidentiel] le montant avec l'inflation. Trajectoire surévaluée de 12.5 M€.

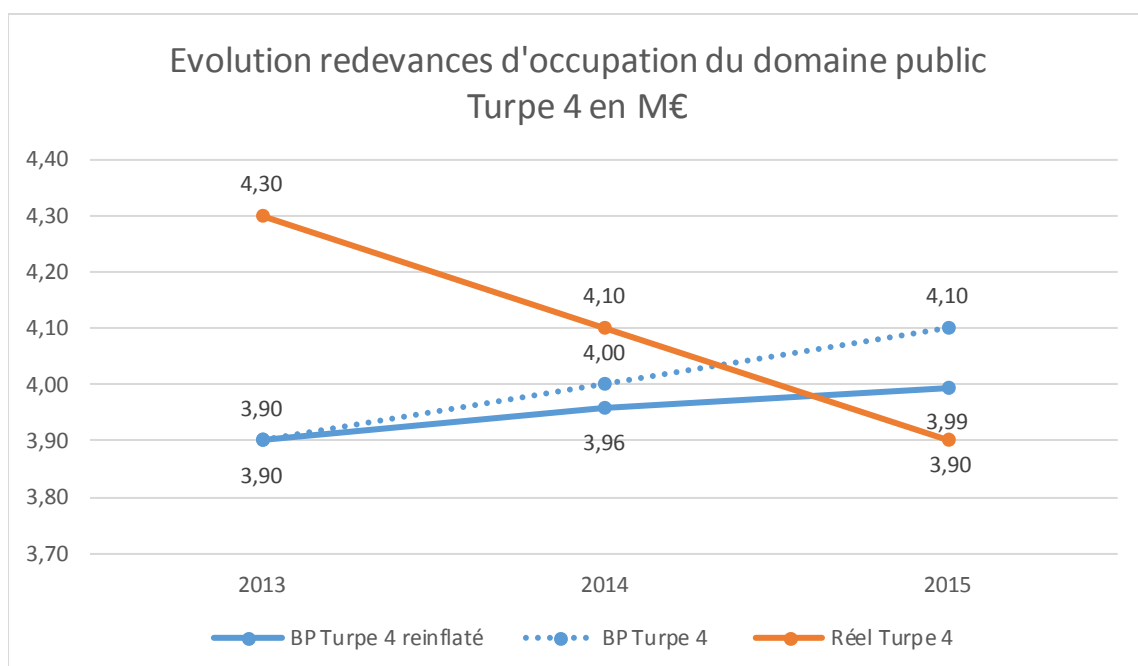


3.3 Redevances d'occupation du domaine public

3.3.1 Evolution réel 2013-2015

Les dépenses de redevances d'occupation du domaine public sont en constante diminution depuis 2013, passant de 4.3 M€ en 2013 à 3.9 M€ en 2015. Ce poste est assimilable à une taxe, la redevance est assise sur une assiette calculée en fonction de la longueur du réseau électrique à laquelle est appliquée une clef de répartition entre Enedis et RTE.

3.3.2 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté



Sur la période 2013-2015, les dépenses de redevances d'occupation du domaine public réalisées sont relativement proches de la trajectoire TURPE 4 (+0.5 M€). Les dépenses avaient été bien anticipées sur TURPE 4.

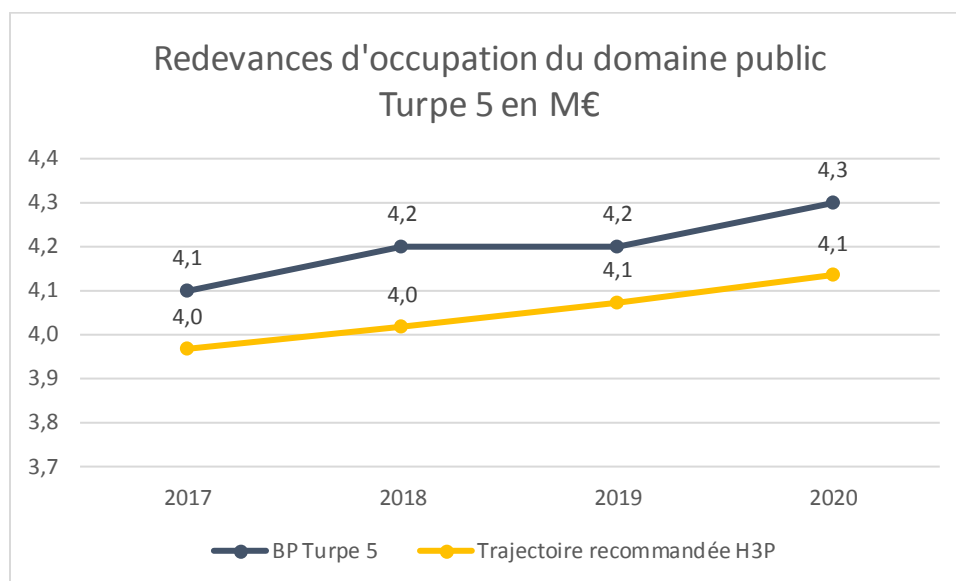
3.3.3 Trajectoire TURPE 5

Hypothèse RTE :

RTE a construit TURPE 5 à partir de la moyenne réalisée sur TURPE 4 de 4.1 M€ en se fondant sur l'inflation à ce montant pour obtenir le prévisionnel 2017-2020. La trajectoire obtenue démarre à 4.1 M€ en 2017 et croît continuellement pour atteindre 4.3 M€ en 2020.

Proposition d'ajustement H3P :

Compte tenu de la pente descendante du réel TURPE 4, nous recommandons de construire la trajectoire TURPE 5 à partir du réel 2015 de 3.9 M€ en retenant une trajectoire linéaire [Confidentiel] l'inflation prévue par le FMI. Ce qui engendre une baisse de -0.6 M€ pour l'ensemble de la période 2017-2020.

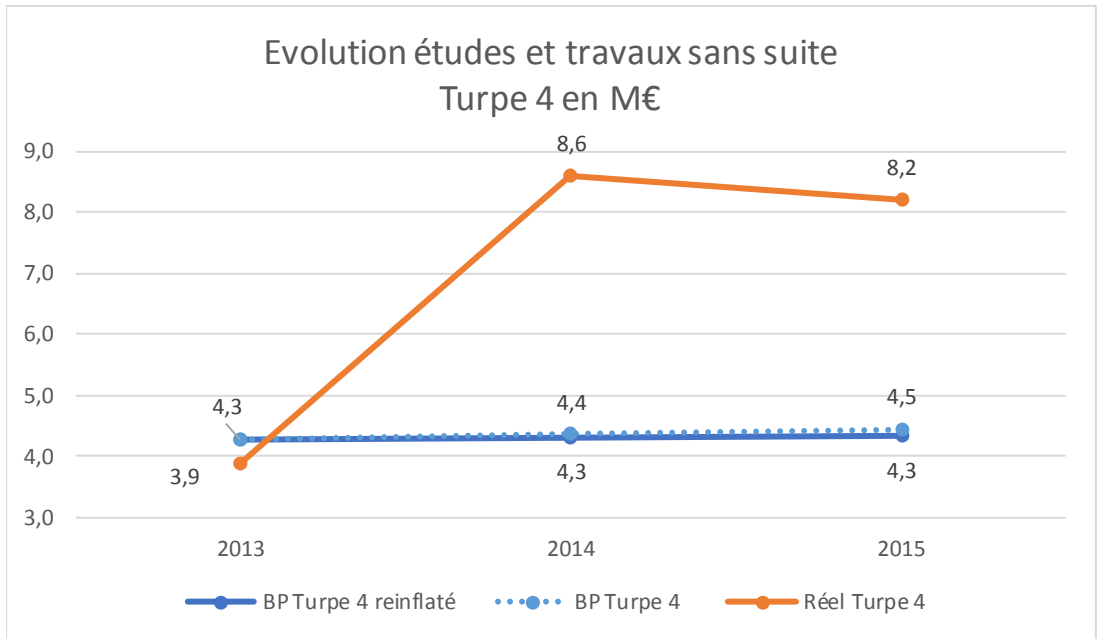


3.4 Etudes et travaux sans suite

3.4.1 Evolution réel 2013-2015

Ce poste regroupe les dépenses faites au titre de projets qui n'ont pas aboutis ou ont été abandonnés avant d'être achevés. En 2013, les charges relatives à ce poste se sont élevées à 3.9 M€, pour passer à 8.6 M€ en 2014, soit une hausse de 120% par rapport à 2013. Le réel 2015 est de 8.2 M€, soit une baisse de -5% par rapport à 2014. Depuis 2014, RTE n'hésite pas à remettre en cause et questionner annuellement les projets en cours de réalisation ce qui justifie la hausse constatée entre 2013 et 2014-2015.

3.4.2 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté



La trajectoire TURPE 4 était construite à partir de la moyenne observée sur 2009-2011 à laquelle était appliquée l'inflation. Le changement opéré par RTE sur le questionnement plus fréquent des projets en cours de réalisation permet à RTE d'identifier plus rapidement les projets à abandonner et ainsi limiter les dépenses futures ; parallèlement cela augmente les dépenses du poste études et travaux sans suite. Ce changement a ainsi généré une hausse importante entre 2013 et 2014 non prévue dans le BP TURPE 4 et qui s'est poursuivie sur 2015. Sur la période 2013-2015, les dépenses réalisées se sont avérées supérieures à celles prévues à hauteur de +7.8 M€.

3.4.3 Trajectoire TURPE 5

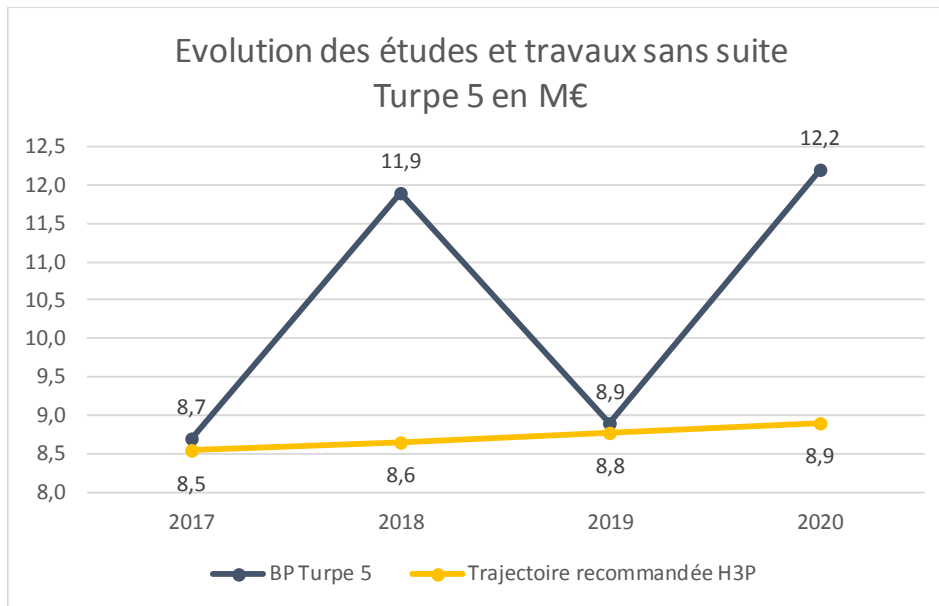
Hypothèse RTE :

[Confidentiel]

Etudes et travaux sans suite	2017	2018	2019	2020
BP Turpe 5	8,7	11,9	8,9	12,2

Proposition d'ajustement H3P :

RTE n'ayant pas fourni de justification à cette hausse, nous recommandons de construire la trajectoire TURPE 5 à partir de la moyenne observée 2014-2015, et d'appliquer l'inflation prévue par le FMI. Ce qui engendre une baisse de -3.3 M€ pour l'ensemble de la période 2017-2020.



3.5 Autres

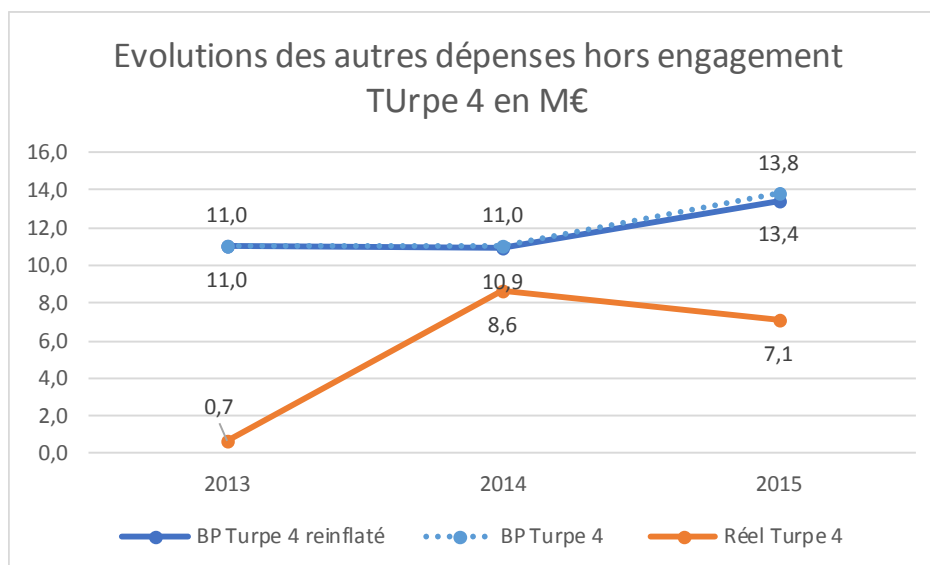
3.5.1 Evolution réel 2013-2015

Les autres dépenses hors engagement se composent notamment de :

- De la gestion des stocks - écarts et dévalorisation,
- Des commissions bancaires,
- Du versement des indemnités Cotentin Maine,
- De l'externalisation des IFC,
- Des autres charges (compte #65).

Ces postes sont retraités par la Direction du Contrôle de Gestion qui soustrait notamment le montant des licences (compte #651). Compte tenu du traitement opéré par la DCG sur ce poste, il est difficile d'analyser l'évolution du réel TURPE 4. Néanmoins, nous constatons que l'externalisation des IFC et la gestion des stocks sont plutôt stables sur le réel 2013-2015, alors que les commissions bancaires connaissent une forte hausse sur 2014 (+125%), que les autres charges augmentent fortement entre 2014 et 2015 (+40%) et que les indemnités Cotentin - Maine s'élèvent à 2014 pour 1 M€ puis chutent à 0.1 M€ en 2015.

3.5.2 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté



RTE a battu le tarif de -18.9 M€ sur la période 2013-2015 dont -10.3 M€ en 2013. RTE justifie cet écart par une surévaluation lors de la construction de la trajectoire TURPE 4 du poste gestion des stocks - écarts et dévalorisation de l'ordre de -8 M€ sur la période 2013-2015 et la surévaluation du poste "autres" pour environ -8 M€ qui s'explique principalement par de mauvaises prévisions concernant les achats de licence.

3.5.3 Trajectoire TURPE 5

Hypothèse RTE :

RTE prend pour l'ensemble des éléments qui composent ce poste le niveau moyen historique retraité des éléments conjoncturels pour construire sa trajectoire TURPE 5 qui se présente ainsi :

Autres	2017	2018	2019	2020
BP Turpe 5	2,8	4,3	4,4	3,9

L'hypothèse retenue par RTE nous semble cohérente et justifiée nous n'avons pas de commentaires particuliers sur ce poste.

4. Trajectoire TURPE 5 révisée

Dans l'actualisation de sa trajectoire, RTE a revu sa trajectoire à la hausse de 1 M€ sans qu'aucune explication de nous ait été fournie. La trajectoire révisée se présente ainsi :

Dépenses hors engagement	2017	2018	2019	2020	Total
Trajectoire initiale TURPE 5	23,1	29,0	27,3	30,4	109,8
Trajectoire révisée TURPE 5	23,3	29,2	27,5	30,7	110,8
Ecart	0,2	0,2	0,2	0,3	1,0

L'actualisation de la trajectoire n'ayant pas fait l'objet d'une justification de la part de RTE, nous recommandons de ne pas retenir cette hausse et conservons notre position à savoir :

Trajectoire recommandée H3P Turpe 5	2017	2018	2019	2020	Total
Convention [Confidentiel]	0,3	0,3	0,3	0,3	1,2
Charges propres d'assurances	5,4	5,5	5,6	5,7	22,2
Redevance d'occupation du domaine public	4,0	4,0	4,1	4,1	16,2
Etudes et travaux sans suite	8,5	8,6	8,8	8,9	34,8
Autres (diffus)	2,8	4,3	4,4	3,9	15,4
Total	21,0	22,7	23,2	22,9	89,8

La synthèse de nos ajustements se présente comme suit :

Ecart H3P vs. RTE	2017	2018	2019	2020	Total
Convention [Confidentiel]	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charges propres d'assurances	-1,8	-2,8	-3,9	-4,0	-12,5
Redevance d'occupation du domaine public	-0,1	-0,2	-0,1	-0,2	-0,6
Etudes et travaux sans suite	-0,2	-3,3	-0,1	-3,3	-6,9
Autres (diffus)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	-2,1	-6,3	-4,2	-7,5	-20,1

Les ajustements présentés ci-dessus concernent la trajectoire initiale de RTE. En tenant compte de l'actualisation de la trajectoire de RTE (+1 M€) pour laquelle aucune justification ni détail des postes et années concernés par cette actualisation n'ont été fournis la trajectoire est, selon nous, surévaluée de 21.1 M€.

Section 2 - Charges de personnel

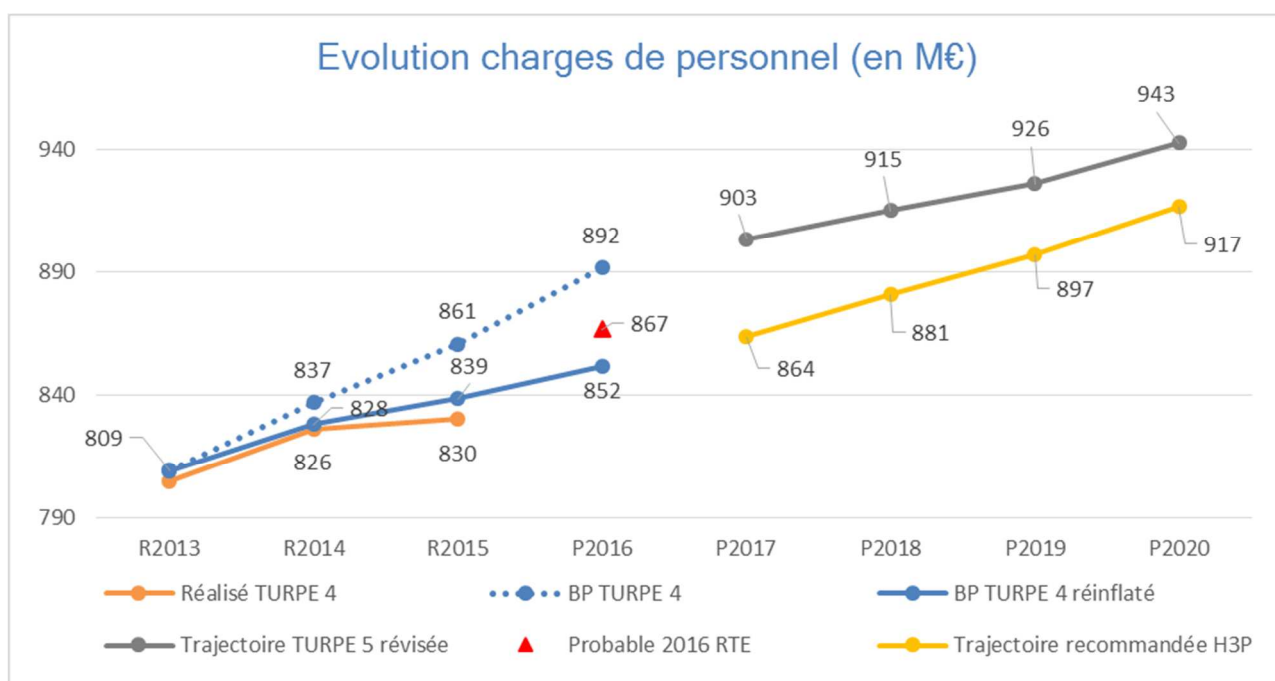
1. Synthèse charges de personnel

1.1 Descriptif du poste "charges de personnel"

Le poste "charges de personnel" (données réelles 2015) est constitué à hauteur de :

- 51% de la rémunération fixe et variable
 - Dont 46% relatifs aux agents statutaires
- 30% des cotisations sociales
- 6% de la rémunération complémentaire
- Le 1% œuvres sociales, les charges à payer sur compte épargne temps (CET), sur congés payés, constituent le solde du poste.

1.2 Evolution des charges de personnel TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



1.3 Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5

- **Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4**
Une fois la trajectoire TURPE 4 réinflatée, et ainsi l'effet prix anéanti, le réel 2013-2015 est proche des prévisions TURPE 4 (-14,5 M€ sur 2013-2015, soit 0,6% du tarif sur la période).
- **Prévisionnel 2016**
Les données prévisionnelles 2016, présentées dans le dossier tarifaire TURPE 5 correspondent aux données calculées à partir d'un probable 2015 (supérieur au réel 2015 de 13,3 M€ globalement ou 1,6%). Cet écart est porté à hauteur de 50% par des écarts sur les engagements sociaux.
- **Trajectoire TURPE 5**
 - [Confidentiel]
 - [Confidentiel]
 - Les principales hypothèses retenues pour la construction du TURPE 5 sont :

- l'évolution de la rémunération principale (basée sur l'évolution du SNB et du GVT solde) ;
- l'évolution des cotisations sociales suivant les taux préconisés par EDF.

▪ **Conclusions & recommandations H3P**

- Nous ne sommes pas en mesure de valider l'hypothèse SNB retenue par RTE. Nous recommandons à la CRE d'analyser, puis de valider ou invalider l'hypothèse retenue par l'opérateur.
- Les hypothèses retenues par RTE pour la construction du probable 2016 et de la trajectoire TURPE 5 nous paraissent cohérentes et, le cas échéant, tiennent compte des observations faites sur TURPE 4.
- Le probable 2015 a été retenu pour le calcul du probable 2016 et de la trajectoire TURPE 5 ; or ce probable est supérieur au réel 2015 de 1,6%, ou 13,3 M€, pour le poste "charges de personnel". La trajectoire TURPE 5, est donc surévaluée. Nous avons recalculé, pour les postes de charges concernés, l'impact de ce point de référence trop élevé. L'impact sur la trajectoire TURPE 5 est ainsi de 28,4 M€ [Confidentiel].

▪ **Trajectoire TURPE 5 révisée :**

RTE a indiqué avoir modifié les éléments suivants :

- -7.5 M€ d'ajustements sur les charges de personnel lié au recalage sur le réalisé 2015, avec prise en compte dans la trajectoire d'un réalisé 2016 qui affiche une hausse plus importante que prévue,
- +103.9 M€ d'ajustement lié à la modification du calcul des engagements au titre des avantages en nature énergie (ANE).

1.4 Synthèses des hypothèses TURPE 5 vs. TURPE 4 retenues

[Confidentiel]

2. Cadrage données dossier tarifaire avec la comptabilité générale

2.1 Format CRE

2.1.1 Cadrage BG - Réalisé TURPE 4 (2013-2015)

Charges de personnel - comptabilité (en M€)	2 013	2 014	2 015
Rémunération principales, charges sociales (64 xx)	779,0	794,7	809,4
Litige URSSAF (65XXX)	11,5	9,9	0,1
Dotation nettes pour avantages au personnel (68X)	14,6	21,9	20,8
TOTAL	805,1	826,5	830,2
Réalisé TURPE 4	2 013	2 014	2 015
Charges de personnel	790,5	804,6	809,4
Dotation nettes pour avantages au personnel	14,6	21,9	20,8
Charges de personnel	805,1	826,5	830,2
Part affectée à l'exploitation	670,3	688,8	681,5
Dont part affectée à la sécurisation	8,5	5,8	6,0
Part affectée aux investissements		[Confidentiel]	
Part affectée aux prestations			
Ecart BG vs. réalisé	0,0	0,0	0,0

Le cadrage des données réelles du TURPE 4 (issues du dossier tarifaire TURPE 5) avec les données issues des Balances Générales 2013-2015 est satisfaisant.

2.1.2 BP TURPE 4 réinflaté (2013-2015)

BP TURPE 4 réinflaté	2 013	2 014	2 015
Charges de personnel	798,6	820,8	833,7
Dotation nettes pour avantages au personnel	10,9	7,5	4,9
Charges de personnel	809,5	828,3	838,6
Part affectée à l'exploitation	683,5	698,05	704,5
Dont part affectée à la sécurisation	8,4	7,3	5,2
Part affectée aux investissements		[Confidentiel]	
Part affectée aux prestations			

2.1.3 Variances BP TURPE 4 réinflaté - Réalisé TURPE 4

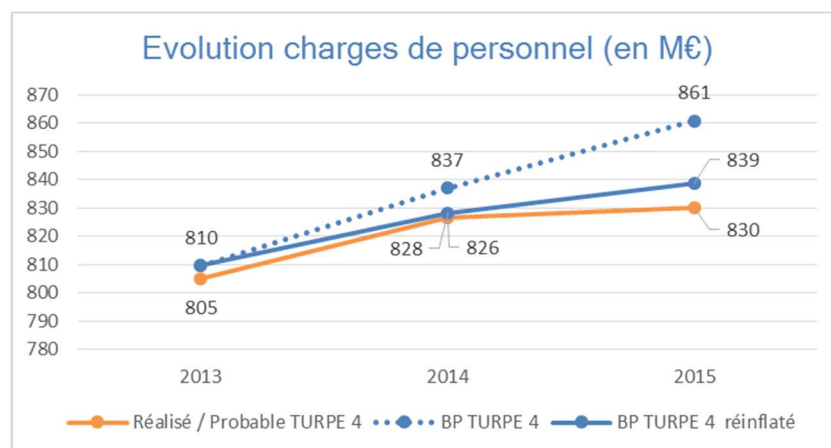
Ecart Réalisé / BP réinflaté (valeur M€)	2 013	2 014	2 015	Cumul
Charges de personnel	-8,1	-16,2	-24,3	-48,6
Dotation nettes pour avantages au personnel	3,7	14,4	15,9	33,9
Charges de personnel	-4,4	-1,8	-8,4	-14,5
Part affectée à l'exploitation	-13,2	-9,3	-23,0	-45,5
Dont part affectée à la sécurisation	0,1	-1,5	0,8	-0,6
Part affectée aux investissements		[Confidentiel]		
Part affectée aux prestations				

Ecart Réalisé / BP réinflaté (valeur M€)	2 013	2 014	2 015	Cumul
Charges de personnel	-1%	-2%	-3%	-2%
Dotation nettes pour avantages au personnel	34%	191%	326%	144%
Charges de personnel	-1%	0%	-1%	-1%
Part affectée à l'exploitation	-2%	-1%	-3%	-2%
Dont part affectée à la sécurisation	1%	-21%	16%	-3%
Part affectée aux investissements				
Part affectée aux prestations				

[Confidentiel]

2.2 Format dossier tarifaire TURPE 5

2.2.1 Trajectoire TURPE 4 réinflatée - Réalisé TURPE 4 (2013-2015)



Réalisé / Probable TURPE 4	R2013	R2014	R2015	P2016	TOTAL 2013-2015	BP TURPE4 réinflaté 2013-2015	ECART en M€	ECART en %
Agents statutaires	776,3	789,1	792,2	821,8	2 357,6	2 419,6	- 62,1	-2,6%
Salaire part fixe	380,1	390,8	395,3					
Salaire part variable	22,6	23,2	26,0					
Compléments salariaux	3,5	3,4	3,8					
Rémunérations complémentaires	44,7	45,4	47,5					
Avantages sociaux relevant statut IEG	8,6	8,8	8,6					
Intéressement + abondement	34,0	32,0	33,2					
Retraite	123,8	134,3	139,3					
Remboursement IFC	- 2,4	- 3,3	- 4,3					
Cotisations sociales	109,9	108,2	100,5					
1% CCAS	25,7	24,9	26,6					
Autres charges sociales	3,9	4,2	4,6					
Charges à payer CET, CP, RC	21,7	17,2	11,2					
Agents non statutaires	14,2	15,5	17,2	18,0	47,0	33,2	13,8	41,5%
Total charges personnel (cptes 64x)	790,5	804,6	809,4	839,8	2 404,5	2 452,8	-48,3	-2,0%
DAP et RAP - APE et ALT	14,6	23,6	19,7					
DAP et RAP - Abondement intéressement	- 0,0	- 1,7	1,1					
Total dotations nettes pour avantages au personnel (681)	14,6	21,9	20,8	26,9	57,2	23,3	33,9	145,6%
Total charges de personnel	805,1	826,5	830,2	866,8	2 461,7	2 476,1	- 14,4	-0,6%

[Confidentiel]

[Confidentiel]

2.2.2 Probable 2015 vs. Réel 2015

Pour la construction du probable 2016 et de la trajectoire TURPE 5, pour les charges de personnel, RTE n'a pas retenu le réel 2015, mais un probable 2015.

Les données utilisées et les écarts entre réel 2015 et probable 2016 sont synthétisés ci-dessous :

TURPE 4	R2013	R2014	R2015	P2016	P2015	Variance R2015 vs. P2015	Variance R2015 vs. P2015
Agents statutaires	776,3	789,1	792,2	821,8	797,4	- 5,2	-0,6%
Salaire part fixe	380,1	390,8	395,3				
Salaire part variable	22,6	23,2	26,0				
Compléments salariaux	3,5	3,4	3,8				
Rémunérations complémentaires	44,7	45,4	47,5				
Avantages sociaux relevant statut des IEG	8,6	8,8	8,6				
Intéressement + abondement	34,0	32,0	33,2				
Retraite	123,8	134,3	139,3				
Remboursement IFC	- 2,4	- 3,3	- 4,3				
Cotisations sociales	109,9	108,2	100,5				
1% CCAS	25,7	24,9	26,6				
Autres charges sociales	3,9	4,2	4,6				
Charges à payer CET, CP, RC	21,7	17,2	11,2				
Agents non statutaires	14,2	15,5	17,2	18,0	17,4	-0,2	-1,2%
Total charges de personnel (comptes 64x)	790,5	804,6	809,4	839,8	814,8	- 5,4	-0,7%
DAP et RAP - APE et ALT	14,6	23,6	19,7				
DAP et RAP - Abondement intéressement	- 0,0	- 1,7	1,1				
Total dotations nettes pour avantages au personnel (681)	14,6	21,9	20,8	26,9	28,7	-7,9	-27,5%
Total charges de personnel	805,1	826,5	830,2	866,8	843,5	- 13,3	-1,6%

Le probable 2015, retenu est supérieur au réel 2015 de 1,6%, ou 13,3 M€, pour le poste "charges de personnel". Le probable 2016 et l'ensemble de la trajectoire TURPE 5 sont donc surévalués.

Recommandations H3P :

Il conviendra que :

- RTE intègre l'ensemble des ajustements proposés dans la trajectoire TURPE 5, pour les charges de personnel,
- La CRE analyse, puis valide ou invalide l'hypothèse du SNB retenue par l'opérateur.

2.2.3 Trajectoire TURPE 5 (dossier tarifaire)

Trajectoire TURPE 5 RTE	P2017	P2018	P2019	P2020	Total T5	TOTAL R/P TURPE 4	ECART en M€	ECART en %
Agents statutaires	834,2	849,7	864,2	881,2	3 429,3	3 179,4	249,9	7,9%
Salaire part fixe								
Salaire part variable								
Compléments salariaux								
Rémunérations complémentaires								
Avantages sociaux relevant statut IEG								
Intéressement + abondement								
Retraite								
Remboursement IFC								
Cotisations sociales								
1% CCAS								
Autres charges sociales								
Charges à payer CET, CP, RC								
Agents non statutaires	18,1	18,3	18,4	18,6	73,4	65,0	8,5	13,0%
Total charges personnel (cptes 64x)	852,3	868,0	882,6	899,8	3 502,7	3 244,3	258,4	8,0%
DAP et RAP - APE et ALT								
DAP et RAP - Abondement intéressement								
Total dotations nettes pour avantages au personnel (681)	18,3	20,6	23,0	26,6	88,5	84,2	4,3	5,2%
Total charges de personnel	870,6	888,6	905,6	926,4	3 591,2	3 328,5	262,7	7,9%

3. Analyse par catégorie de charges

3.1 Evolution des effectifs statutaires

3.1.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

Le graphique ci-dessous comprend les salariés en AFC (absences de fin de carrière). On observe ainsi que la trajectoire réalisée 2013-2015 / probable 2016 des effectifs statutaires totaux de RTE est supérieure à la trajectoire intégrée dans le calcul des charges de personnel TURPE4 suite à un volume d'absences fin de carrière (AFC) plus important que prévu.

[Confidentiel]

Nota : les effectifs présentés pour 2015 sont les effectifs réels au 31.12.2015, comme présentés dans le "rapport sur les comptes annuels de RTE au 31 décembre 2015" (page 15)

Ci-après vous est présenté le réel vs. trajectoire TURPE 4 concernant les AFC. Le niveau des absences de fin de carrière avait été largement sous-estimé dans le BP TURPE 4 comme illustré ci-après.

[Confidentiel]

Il convient de préciser que l'accroissement des effectifs en AFC ne se traduit pas par une hausse de charges de personnel dans la mesure où les versements effectués pendant la période d'absence du salarié sont compensés par des reprises des charges à payer comptabilisées sur les exercices antérieurs.

Ainsi, lorsque l'on retrace les AFC de l'évolution de l'effectif statutaire sur la période, on observe, au contraire, que le réel est en ligne avec les prévisions TURPE 4 (-0,7 % en moyenne sur 2013-2015).

[Confidentiel]

3.1.2 Trajectoire TURPE 5

[Confidentiel]

RTE a retenu une hypothèse d'effectif en AFC linéaire sur TURPE 5 en dessous du réel 2014-2015, [Confidentiel]

Période tarifaire	R2013	R2014	R2015	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020
Réalisé / Probable	147	244	377					
TURPE 5								
Ecart volume (%)		66%	55%					

[Confidentiel]

Les hypothèses de RTE intègrent :

- Un âge de départ à la retraite plus tardif que dans la trajectoire TURPE 4, aux alentours de [Confidentiel],
- Des recrutements stables [Confidentiel].

Aussi :

- Malgré les investissements SI (nouvelles technologies, big data) en cours et prévus sur TURPE 5, RTE estime que les éventuels gains de productivité engendrés par ces investissements ne seront pas ressentis sur TURPE 5 mais à un horizon plus lointain, après TURPE 5,
- [Confidentiel]

Conclusions H3P :

Selon les informations et la documentation fournies par RTE et analysée par nos soins, le niveau des effectifs retenu sur TURPE 5 nous paraît cohérent.

3.2 Evolution du SNB et du GVT

3.2.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

Comme précisé par RTE dans le dossier tarifaire TURPE 5 :

- Le SNB, décidé au niveau de la branche des IEG, détermine le prix du point de paie. Ce taux est en partie calé sur l'inflation.
- Le Glissement Vieillesse Technicité positif (GVT+) traduit l'évolution du point de paie moyen pour les personnes présentes en début et en fin d'année. Les variables d'ajustement qui le composent sont :
 - les échelons d'ancienneté dont les règles d'attribution sont définies au niveau de la Branche des IEG (RTE ne dispose donc pas de levier). Pour rappel, sur la période TURPE4, deux nouveaux échelons sont venus en supplément pour accompagner l'allongement des carrières ;
 - les reclassements qui rétribuent l'accroissement de la qualification des agents. Ils sont divisés en deux sous-catégories correspondant l'une à l'appréciation du professionnalisme dans l'emploi (ADP) et l'autre aux promotions liées à la mobilité. Leur nombre total fait l'objet d'un objectif fixé annuellement ;
 - des avancements au choix qui traduisent une augmentation du niveau de la rémunération des agents. Leur quota est décidé par accord d'entreprise et influe directement sur le dialogue social.
- Le Glissement Vieillesse Technicité négatif (GVT-) traduit « l'effet Noria », c'est-à-dire l'impact favorable sur la masse salariale, du remplacement de personnel partant en inactivité, par des jeunes embauchés dont la rémunération est inférieure.

Voici les prévisions TURPE 4 :

BP TURPE 4	P2013	P2014	P2015
------------	-------	-------	-------

[Confidentiel]

Ci-après est indiqué le réalisé 2013-2015 :

Réel TURPE 4	R2013	R2014	R2015
Evolution du SNB	0,8%	0,3%	0,3%
GVT solde	1,3%	1,3%	0,6%

[Confidentiel]

Les hypothèses retenues pour TURPE 4 étaient bien au-dessus du réalisé sur 2013-2015, notamment du fait de :

- L'évolution du SNB et du GVT+ (sur lesquels RTE n'a pas de levier) est plus faible que prévue dans TURPE 4. RTE explique cette évolution par une situation macro-économique plus difficile que prévue.
- Le turnover de RTE est stable à 5,1 % en moyenne sur 2013-2015, ce qui impacte peu le GVT- .
- [Confidentiel]

3.2.2 Trajectoire TURPE 5

[Confidentiel]

Nota : le tableau ci-avant intègre les données 2015 réelles.

Trajectoire RTE

RTE a retenu les hypothèses suivantes pour établir la trajectoire TURPE 5 : SNB + GVT solde

- [Confidentiel]

Propositions d'ajustements H3P

L'indice des prix à la consommation retenu par RTE sur l'ensemble du dossier tarifaire TURPE 5 correspond au consensus forecast de septembre 2015.

Or ce taux est sensiblement plus élevé que les dernières prévisions publiées par le FMI en avril 2016, comme illustré ci-après :

	2 017	2 018	2 019	2 020
Consensus forecast	1,40%	1,60%	1,70%	1,80%
FMI (Avril 2016)	1,08%	1,26%	1,40%	1,51%
Ecart point de base	0,32	0,24	0,3	0,19

Lors de la révision de la trajectoire TURPE5 d'ici fin juin 2016, par RTE, le SNB sera réajusté des nouveaux taux d'inflation.

En retenant, et en appliquant au SNB le taux prévisionnel du FMI à avril 2016, l'impact sur la rémunération principale sera le suivant :

Ajustements H3P TURPE 5	P2017	P2018	P2019	P2020
Evolution du SNB				
GVT solde				
dont GVT+				
dont GVT-				
RMPP (GVT solde + SNB)				

[Confidentiel]

3.3 Rémunérations principales & complémentaires

3.3.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté

BP TURPE 4 réinflaté	P2013	P2014	P2015	Variance '13-'15 en M€	Variance '13-'15 en %	Part. Moy. Au sein du poste
Agents statutaires	493,8	507,3	515,4	21,6	4%	98%
Rémunération principale	383,3	393,3	399,7	16,5	4%	76%
Salaire part variable	24,7	25,4	25,9	1,3	5%	5%
Compléments salariaux	3,3	3,2	3,1	-0,2	-6%	1%
Rémunérations complémentaires	50,1	50,5	51,3	1,3	3%	10%
Avantages sociaux relevant du statut des IEG	9,6	9,8	9,9	0,4	4%	2%
Charges à payer CET, CP, RC	23,0	25,2	25,3	2,4	10%	5%
Agents non statutaires	11,0	11,1	11,1	0,1	1%	2%
Total rémunérations principales & complémentaires	504,8	518,4	526,5	21,7	4%	100%

Réel TURPE 4	R2013	R2014	R2015	Variance '13-'15 en M€	Variance '13-'15 en %	Part. Moy. Au sein du poste
Agents statutaires	481,3	488,8	492,3	11,0	2%	97%
Rémunération principale	380,1	390,8	395,3	15,1	4%	77%
Salaire part variable	22,6	23,2	26,0	3,4	15%	5%
Compléments salariaux	3,5	3,4	3,8	0,3	7%	1%
Rémunérations complémentaires	44,7	45,4	47,5	2,7	6%	9%
Avantages sociaux relevant du statut des IEG	8,6	8,8	8,6	0,0	0%	2%
Charges à payer CET, CP, RC	21,7	17,2	11,2	-10,5	-48%	3%
Agents non statutaires	14,2	15,5	17,2	2,9	21%	3%
Total rémunérations principales & complémentaires	495,6	504,3	509,5	14,0	3%	100%

Ecart Réel vs. BP TURPE4 réinflaté	R2013	R2014	R2015	Total écarts '13-'15 en M€	Total écarts '13-'15 en %	Part. Moy. Au sein du poste	Réf.
Agents statutaires	-12,4	-18,5	-23,0	-54,0	-3%	n/a	
Rémunération principale	-3,1	-2,5	-4,5	-10,1	-1%	n/a	(a)
Salaire part variable	-2,1	-2,1	0,1	-4,1	-4%	n/a	(b)
Compléments salariaux	0,2	0,2	0,6	1,1	9%	n/a	(c)
Rémunérations complémentaires	-5,3	-5,0	-3,9	-14,2	-7%	n/a	(d)
Avantages sociaux relevant du statut des IEG	-1,0	-1,0	-1,4	-3,3	-8%	0%	(e)
Charges à payer CET, CP, RC	-1,2	-8,0	-14,1	-23,3	-23%	n/a	(f)
Agents non statutaires	3,2	4,4	6,1	13,8	31%	n/a	(g)
Total rémunérations principales & complémentaires	- 9,2	- 14,1	- 17,0	- 40,2	-2%	n/a	

Le réel 2013-2015 est inférieur à la trajectoire TURPE 4 réinflatée de 40,2 M€, soit -2%. Cet écart résulte d'un effet prix favorable à RTE (-72 M€) : SNB + GVT solde plus faible sur la période que prévu dans la trajectoire TURPE4, comme illustré ci-après.

BP TURPE 4	P2013	P2014	P2015
Evol. De la RP (%)	3,4%	3,7%	3,2%
Evol. Des Effectiifs moyens payés	0,3%	0,0%	-0,1%
Evol. RP moyenne (SNB + GCT solde)	3,1%	3,7%	3,3%
dont SNB			
dont GVT +		[Confidentiel]	
dont GVT-			

Réalisé / Probable TRUPE 4	R2013	R2014	R2015
Evol. De la RP (%)	2,7%	2,8%	1,2%
Evol. Des Effectiifs moyens payés			
Evol. RP moyenne (SNB + GCT solde)	2,1%	1,6%	0,9%
dont SNB	0,8%	0,3%	0,3%
dont GVT +		[Confidentiel]	
dont GVT-			

Cet effet prix est amoindri par l'effet volume (+22 M€) puisque l'effectif global statutaire a été supérieur aux projections sur la période.

(a) Ce poste couvre la rémunération principale fixe des agents statutaires (qui comprend également le 13^{ème} mois), et l'utilisation en temps du dispositif de Compte Epargne Temps (CET - traduction de la charge associée à la prise en temps). [Confidentiel]

(b) Les enveloppes budgétaires de rémunérations variables sont constituées à partir d'une assiette qui comprend la rémunération principale, les monétisations de CET et les primes ARTT ; ces postes étant en progression sur la période, la rémunération variable a également progressé.

Ce poste est toutefois en recul par rapport à la trajectoire TURPE 4, du fait d'une rémunération principale moindre que prévue sur la période [Confidentiel].

(c) Il s'agit des primes ARTT. [Confidentiel]

Cette contraction s'est traduite par une charge plus importante que prévue sur TURPE 4. Ce poste ressort en hausse (+13%) par rapport à la trajectoire TURPE 4.

(d) Les principales rémunérations complémentaires sont notamment :

- Les Aides Internes à la Mobilité - [Confidentiel]
- Les indemnités de départs à la retraite
- Les heures supplémentaires

Ces principales rémunérations complémentaires sont réputées évoluant comme la rémunération principale. Ce poste est en hausse continue sur la période 2013-2015 [Confidentiel].

Sur la période le poste, qui suit l'évolution de la rémunération principale est, globalement, en dessous de la trajectoire TURPE 4 calqué sur l'évolution de la rémunération principale.

(e) Les avantages sociaux (en nature et familiaux (type frais d'étude, événements familiaux, sursalaire)) évoluent comme la rémunération principale. L'enveloppe est inférieure de 3,4 M€ sur 2013-2015 par rapport à la trajectoire prévue au TURPE 4. [Confidentiel]

(f) Les salariés de RTE ont eu, sur la période TURPE4, davantage recours au dispositif de Compte Epargne Temps (CET), [Confidentiel].

Le tableau ci-après synthétise les mouvements indiqués précédemment :

[Confidentiel]

- [Confidentiel]
- [Confidentiel]

(g) L'effectif des agents non statutaires sur 2013 - 2015 est en progression constante, [Confidentiel].
Selon RTE, cette évolution supérieure à la trajectoire TURPE 4 (environ +20 M€ sur la période) traduit la volonté du management de "favoriser l'alternance au sein de l'entreprise" [Confidentiel]

3.3.2 Trajectoire TURPE 5

Projections TURPE 5	R2013	R2014	R2015	P2016	TOTAL TURPE 4	Part. Moy. Au sein du poste	P2017	P2018	P2019	P2020	Total TURPE 5	Part. Moy. Au sein du poste	Evolution TURPE 5 vs. TURPE 4	Evolution TURPE 5 vs. TURPE 4
Agents statutaires	481,3	488,8	492,3	510,0	1972,4	97%	513,0	523,4	534,4	545,9	2116,7	97%	654,2	45%
Rémunération principale	380,1	390,8	395,3											
Salaires part variable	22,6	23,2	26,0											
Compléments salariaux	3,5	3,4	3,8											
Rémunérations complémentaires	44,7	45,4	47,5											
Avantages sociaux relevant statut IEG	8,6	8,8	8,6											
Charges à payer CET, CP, RC	21,7	17,2	11,2											
Agents non statutaires	14,2	15,5	17,2	18,0	65,0	3%	18,1	18,3	18,4	18,6	73,4	3%	26,4	56%
Total rémunérations principales & complémentaires	496	504	510	528	2 037	100%	531	542	553	565	2 190	100%	681	45%

[Confidentiel]

3.3.2.1 Rémunération principale

Les hypothèses retenues par RTE sont :

- [Confidentiel]
- [Confidentiel]

Conclusion & Recommandations H3P :

Nous ne sommes pas en mesure de valider l'hypothèse SNB retenue par RTE. Nous recommandons à la CRE d'analyser, puis de valider ou invalider l'hypothèse retenue par l'opérateur.

Proposition d'ajustement H3P

[Confidentiel]

Nous recommandons de recalculer la trajectoire sur le réel 2015 et d'appliquer les taux d'inflation prévus par le FMI datant d'avril 2016 dans le calcul du SNB + GVT Solde. Le recalage sur le réel 2015 et l'application de l'inflation prévue par le FMI datant d'avril 2016 explique l'écart cumulé entre la trajectoire RTE et celle recalculée par H3P, [Confidentiel].

La rémunération, ainsi recalculée par nos soins, suit bien l'évolution du SNB + GVT Solde, tels que présentés dans le dossier tarifaire TURPE 5 et tient compte des hypothèses d'inflation du FMI d'avril 2016.

3.3.2.2 Salaire part variable

L'hypothèse retenue par RTE sur 2017-2020 est une progression constante [Confidentiel]

Cette trajectoire est en ligne avec la hausse moyenne annuelle constatée sur TURPE 4 (comptes comptables # 641141 et # 641149).

Pour 2016, [Confidentiel].

3.3.2.3 Compléments salariaux

Les hypothèses retenues par RTE sont :

- [Confidentiel]
- [Confidentiel]

[Confidentiel]

Conclusion & Recommandations H3P :

Nous ne sommes pas en mesure de valider l'hypothèse SNB retenue par RTE. Nous recommandons à la CRE d'analyser, puis de valider ou invalider l'hypothèse retenue par l'opérateur.

3.3.2.4 Rémunérations complémentaires liées à l'emploi (hors utilisation CET en temps / argent)

Les hypothèses retenues par RTE sont :

- [Confidentiel]
- [Confidentiel]

Conclusion & Recommandations H3P :

Nous ne sommes pas en mesure de valider l'hypothèse SNB retenue par RTE. Nous recommandons à la CRE d'analyser, puis de valider ou invalider l'hypothèse retenue par l'opérateur.

Proposition d'ajustement H3P

Lors de la détermination de la rémunération complémentaire RTE a retenu le probable 2015, en lieu et place du réel 2015, ce qui a impacté l'évolution de la trajectoire. De plus, nous recommandons d'utiliser les taux d'inflation publiés par le FMI datant d'avril 2016.

[Confidentiel]

Trajectoire TURPE 5	R2015	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020	TURPE 5
Hypothèses RTE	47,5						
Hypothèses H3P	47,5						
Ecart							[Confidentiel]
<i>Evol. annuelle rém. Compl.</i>							

3.3.2.5 Avantages sociaux

Les hypothèses retenues par RTE sont : les avantages sociaux suivent l'évolution de la rémunération principale.

Sur TURPE 5, l'hypothèse est confirmée, mais pas pour le probable 2016, puisque l'évolution est de 5,2% par rapport au réel 2015.

P2016 - Trajectoire TURPE 5	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020	TURPE 5
Avantages sociaux						
Evolution annuelle						[Confidentiel]
<i>Rappel Evol. annuelle rém. Princ.</i>						

Cette progression s'explique par le probable 2015 [Confidentiel] retenu pour le calcul du probable 2016.

La trajectoire TURPE 5 ayant comme point d'encrage 2016, est surévaluée dans les mêmes proportions.

Proposition ajustement H3P

Nous avons donc recalculé, le probable 2016 à partir du réel 2015, ainsi que l'ensemble de la trajectoire TURPE 5 qui en découle en tenant compte de notre ajustement sur la rémunération principale afin de conserver un taux d'évolution des avantages sociaux similaire à celui des rémunérations principales.

Trajectoire TURPE 5	R2015	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020	TURPE 5
Hypothèses RTE	8,6						
Hypothèses H3P	8,6						
Ecart							[Confidentiel]
<i>Rappel Evol. annuelle rém. Princ.</i>							

L'impact (surévaluation de la charge par RTE) est de 0,4 M€ par an, soit 1,6 M€ sur la trajectoire TURPE 5.

3.3.2.6 Charges à payer CET, CP, RC

Les hypothèses retenues par RTE pour le CET sont :

- o [Confidentiel]

Ainsi la chronique prévisionnelle TURPE 5 est relativement stable par rapport à TURPE 4 sur les charges à payer CET.

[Confidentiel]

Proposition ajustements H3P :

RTE a retenu le probable 2015 [Confidentiel] comme base au calcul du Probable 2016 et de la trajectoire TURPE 5, [Confidentiel]. Nous avons évalué l'impact de ce décalage à une surcharge de 4,48 M€ sur TURPE 5, comme illustré ci-après :

Ajustements H3P	R2015	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL T5
Hypothèse RTE	11,2						
Hypothèse H3P							[Confidentiel]
Ecart							

3.4 Charges sociales

3.4.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

Réel TURPE 4	R2013	R2014	R2015	Total Réel 2013-2015	Part. Moy. Au sein du poste	TURPE 4 réinflaté	Ecart Réel vs. BP T4	Réf
Agents statutaires								
Retraite	123,8	134,3	139,3	397,4	50%	394,4	3,1	(a)
Remboursement IFC	-2,4	-3,3	-4,3	-10,0	-1%	-11,5	1,4	(b)
Cotisations sociales	109,9	108,2	100,5	318,6	40%	306,7	11,9	(c)
1% CCAS	25,7	24,9	26,6	77,1	10%	88,9	-11,7	(d)
Autres charges sociales	3,9	4,2	4,6	12,7	2%	13,1	-0,3	(e)
Total charges sociales	260,9	268,3	266,8	795,9	100%	791,6	4,3	

- (a) Sur la période tarifaire, le niveau des cotisations de retraite est légèrement supérieur à la trajectoire TURPE 4 (+3,1 M€), du fait de taux de cotisations CNIEG "droits de base" réels supérieurs, en 2014 et 2015 à la trajectoire TURPE 4, comme illustré ci-après :

Trajectoire TURPE 4	P2013	P2014	P2015
Taux CNIEG "Droits de base"			
Taux CNIEG "Droits spécifiques futurs"			
dont régularisation des taux (M€)			
Taux "retraite supplémentaire"			
Total			

[Confidentiel]

Réel 2013-2015	R2013	R2014	R2015
Taux CNIEG "Droits de base"	25,35%	26,33%	27,03%
Taux CNIEG "Droits spécifiques futurs"	5,00%	5,41%	5,67%
dont régularisation des taux (M€)	1,3	-0,7	-0,1
Taux "retraite supplémentaire"	2,02%	1,62%	1,79%
Total	32,37%	33,36%	34,49%

- (b) La cotisation annuelle progresse avec la rémunération principale [Confidentiel]. Le poste cotisation annuelle a ainsi progressé de 5% entre 2013 et 2015, en ligne avec la rémunération principale qui a elle-même fluctué de 4% sur 2013-2015. Les indemnités de fin de carrière remboursées par les assurances sont, sur la période, globalement en ligne avec la trajectoire TURPE 4, en deçà des projections pour 2013 et 2014. Le réalisé, supérieur à la trajectoire en 2015, traduit la hausse du nombre de départs en retraite sur ces deux années, légèrement sous-estimée dans la trajectoire.

Trajectoire TURPE 4 réinflaté	R2013	R2014	R2015	BP TURPE 4 2013-2015
IFC remboursées par assurances (649000)	3,8	3,7	4,0	11,5
Réel 2013-2015	R2013	R2014	R2015	Réel 2013-2015
Cotisation annuelle (616510)	4,2	4,3	4,4	12,9
IFC remboursées par assurances (649000)	2,4	3,3	4,3	10,0
<i>% de remboursement</i>	<i>57%</i>	<i>77%</i>	<i>97%</i>	<i>77%</i>

[Confidentiel]

Ecart Réel / BP TURPE 4 réinflaté	R2013	R2014	R2015	Ecart
IFC remboursées par assurances (649000)	-1,4	-0,3	0,3	-1,4

- (c) Les cotisations sociales (hors litige URSSAF) sont en deçà de la trajectoire TURPE 4, en lien avec une assiette de rémunération plus faible que projetée. Le dénouement du litige URSSAF prévu sur 2012 s'est réalisé sur 2013 et 2014, [Confidentiel].

BP TURPE 4	P2013	P2014	P2015	BP TURPE 4
Cotisations sociales	100	103,6	107	310,6
<i>dont URSSAF</i>	<i>87,5</i>	<i>90,7</i>	<i>93,7</i>	<i>271,9</i>
<i>dont CAMIEG</i>	<i>6,4</i>	<i>6,6</i>	<i>6,8</i>	<i>19,8</i>
<i>dont prévoy. Complé. maladie</i>	<i>6,1</i>	<i>6,3</i>	<i>6,5</i>	<i>18,9</i>

Réalisé TURPE 4	R2013	R2014	R2015	Réel TURPE 4
Cotisations sociales	109,9	108,2	100,5	423,0
<i>dont URSSAF</i>	<i>98,1</i>	<i>98,5</i>	<i>90,8</i>	<i>380,6</i>
<i>dont CAMIEG</i>	<i>6,3</i>	<i>5,0</i>	<i>4,9</i>	<i>21,2</i>
<i>dont prévoy. complé. maladie</i>	<i>5,5</i>	<i>4,8</i>	<i>4,8</i>	<i>21,2</i>

Proposition d'ajustement H3P : Il convient de préciser que la progression observée sur le probable 2016 tient compte du calcul mené à partir du probable 2015 [Confidentiel]. Le probable 2016 est surévalué de 1,1 M€.

Ainsi, la trajectoire TURPE 5 est surévaluées de 4,4 M€ comme résumé ci-après :

Cotisations sociales	P2017	P2018	P2019	P2020	TURPE 5
Réalisé / probable					
Calcul H3P			[Confidentiel]		
Ecart	- 1,1	- 1,1	- 1,1	- 1,1	- 4,4

(d) 1% CCAS : RTE explique un réel inférieur à la trajectoire TURPE 4 de près de 12 M€ par deux causes :

- La baisse de l'assiette globale des IEG
- la baisse de la clef de répartition pour RTE [Confidentiel].

1% CCAS	R2013	R2014	R2015	Réel TURPE 4
BP TURPE 4 réinflaté	29,0	29,7	30,2	88,9
Réalisé TURPE 4	25,7	24,9	26,6	77,1
Ecart	- 3,3	- 4,8	- 3,7	- 11,8

(e) Le poste de dépenses "autres charges sociales", qui évolue avec la rémunération principale, est en ligne avec la trajectoire TURPE 4, et n'appelle pas de commentaire particulier de notre part.

Autres charges sociales	R2013	R2014	R2015	Réel TURPE 4
BP TURPE 4 réinflaté	4,3	4,4	4,5	13,1
Réalisé / Probable	3,9	4,2	4,6	17,1
Ecart	- 0,4	- 0,1	0,2	- 0,8

3.4.2 Trajectoire TURPE 5

Réalisé / Probable TURPE 4	R2013	R2014	R2015	TOTAL Réel 2013-2015	Part. Moy. Au sein du poste	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020	Total TURPE 5	Part. Moy. Au sein du poste	ref	
Agents statutaires														
Retraite	123,8	134,3	139,3	397,4	50%									(a)
Remboursement IFC	- 2,4	- 3,3	- 4,3	- 10,0	-1%									(b)
Cotisations sociales	109,9	108,2	100,5	318,6	40%									(c)
1% CCAS	25,7	24,9	26,6	77,1	10%									(d)
Autres charges sociales	3,9	4,2	4,6	12,7	2%									(e)
Total charges personnel	260,89	268,29	266,76	795,94	1,00	275,30	284,50	2,89	291,80	297,20	1 162,00	1,00		

[Confidentiel]

(a) Cotisations retraite

Hypothèses retenues par RTE :

Pour construire sa trajectoire, RTE a appliqué les taux de cotisations retraite CNIEG préconisés par EDF, dans la note "hypothèses France pour le PMT 2016-2019" ; il est prévu que ceux-ci progressent tout au long de la période.

Probable 2016 / Trajectoire TURPE 5	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020
Taux CNIEG "Droits de base"					
Taux CNIEG "Droits spécifiques futurs"					
dont régularisation des taux (M€)					
Taux "retraite supplémentaire"					
Total					

[Confidentiel]

Proposition ajustements H3P :

RTE a retenu le probable 2015 [Confidentiel] comme base au calcul du Probable 2016 et de la trajectoire TURPE 5, [Confidentiel]. Nous avons évalué l'impact de ce décalage à une surcharge de 1,6 M€ sur TURPE 5, comme illustré ci-après :

Ajustements H3P	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL T4	TOTAL T5
Hypothèse RTE						
Hypothèse H3P						
<i>Ecart</i>	- 0,4	- 0,4	- 0,4	- 0,4	-	1,6

[Confidentiel]

(b) Remboursement IFC

Hypothèses retenues par RTE : [Confidentiel]

RTE a retenu un taux de remboursement par les assurances plutôt faible [Confidentiel].

Trajectoire TURPE 5	P2017	P2018	P2019	P2020	TURPE 5
Cotisation annuelle (616510)					
IFC remboursées par assurances (649000)					
<i>% de remboursement</i>					
IFC payées aux agents (source Rhubics)					
<i>% de remboursement</i>					

[Confidentiel]

Proposition d'ajustement H3P : au vu des données réelles 2013-2015, nous recommandons de maintenir le taux moyen observé [Confidentiel].

Proposition ajustement H3P	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020	TURPE 5 RTE	TURPE 5 H3P	Ecart
Cotisation annuelle (616510)								
IFC remboursées par assurances (649000)								
<i>% de remboursement</i>								
IFC payées aux agents (source Rhubics)								
<i>% de remboursement</i>								

[Confidentiel]

(c) Cotisations sociales

Hypothèses retenues par RTE : RTE spécifie suivre les hypothèses préconisées par EDF dans la note "hypothèses France pour le PMT 2016-2019". Cette note indique que les "taux de cotisations sociales" restent inchangés sur la période du PMT par rapport à ceux donnés pour R2 2015" (extrait ci-après).

[Confidentiel]

RTE a ainsi retenu l'évolution de la rémunération principale sur 2017-2020

Trajectoire TURPE 5	P2017	P2018	P2019	P2020	Réel TURPE 4	TOTAL T5
Cotisations sociales						
<i>dont URSSAF</i>						
<i>dont CAMIEG</i>						
<i>dont prévoy. complé. maladie</i>						
Evolution annuelle	P2017	P2018	P2019	P2020		
Cotisations sociales						
<i>dont URSSAF</i>						
<i>dont CAMIEG</i>						
<i>dont prévoy. complé. maladie</i>						

Proposition d'ajustement H3P : le probable 2015 retenu pour le calcul des cotisations sociales est plus élevé que le réel 2015 ; notamment pour la prévoyance complémentaire maladie [Confidentiel] ; il conviendra donc de réajuster le probable 2016 et la trajectoire TURPE 5 qui en découlent.

(d) 1% œuvres sociales

Hypothèses retenues par RTE : [Confidentiel]

Proposition d'ajustement H3P : Nous sommes en droit de nous demander pourquoi le calcul du montant moyen ne porte pas sur la période 2013-2015.

En retenant, la moyenne historique 2013-2015, l'impact est une sous-évaluation des charges de 0,2 M€ par an, soit 0,8 M€ sur la trajectoire TURPE 5.

Trajectoire TURPE 5	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL T5
Hypothèse RTE					
Hypothèse H3P					
<i>Ecart</i>					

(e) Autres charges sociales

Hypothèses retenues par RTE : les autres charges sociales suivent l'évolution de la rémunération principale.

Sur TURPE 5, l'hypothèse est confirmée.

Trajectoire TURPE 5	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL T5
Autres charges sociales					
Evolution annuelle					
<i>Rappel Evol. annuelle rém. Princ.</i>					

Le probable 2016 n'est pas en ligne avec l'hypothèse formulée ; or la trajectoire TURPE 5 prend comme point de départ 2016.

Pour le calcul du probable 2016, et donc de la trajectoire TURPE 5 qui en découle, RTE a retenu un probable 2015 [Confidentiel] inférieur au réel [Confidentiel] sous-estimant ainsi les projections.

Proposition d'ajustements H3P :

Il conviendra de recalculer la trajectoire sur le réel 2015 et de tenir compte de nos ajustements sur l'évolution de la rémunération principale. Ainsi la trajectoire TURPE 5 est sous-évaluée de 1,3 M€.

Ajustements H3P	R2015	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL T5
Hypothèse RTE	4,6						
Hypothèse H3P					[Confidentiel]		
<i>Ecart</i>			0,3	0,3	0,3	0,3	1,3
<i>Rappel Evol. annuelle rém. Princ.</i>					[Confidentiel]		

3.5 Abondement & intéressement

3.5.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

Le réel 2013-2015 est en-deçà de la trajectoire de 2,2 M€. La trajectoire TURPE 4 était bâtie sur les hypothèses suivantes qui ne se sont pas réalisées :

- Versement d'un intéressement moyen annuel [Confidentiel] ; or le montant moyen réellement versé sur 2013-2015 (intéressement versé en N au titre de N-1) ressort à [Confidentiel]
- Une hypothèse d'atteinte de 100% de l'objectif dans TURPE 4, [Confidentiel]
- Un effectif statutaire moyen [Confidentiel]

Intéressement	R2013	R2014	R2015	TOTAL 2013-2015
TURPE 4 réinflaté	16,5	16,6	16,7	49,8
Réel TURPE 4	16,6	15,0	16,0	47,6
<i>Ecart</i>	0,1	- 1,6	- 0,7	- 2,2

Le réel 2013-2015, pour l'abondement, ressort en-deçà de la trajectoire TURPE 4, pour lequel les hypothèses suivantes avaient été retenues :

- Sur le pourcentage d'abondement retenu sur intéressement versé :
 - [Confidentiel]. Cette dernière s'avère au-dessus du réalisé, [Confidentiel] ; soit un impact de 5,9 M€ en dessous de la trajectoire (surévaluation de la charge), pour un réalisé de 31,1 M€.
- Sur la moyenne des montants d'abondements observés pour placement sur CET :
 - [Confidentiel]. Cette hypothèse s'avère trop faible par rapport au réalisé. Le placement sur CET était sous-estimé ; soit un impact de 2 M€ en dessous de la trajectoire (sous-évaluation de la charge), pour un réalisé de 5,6 M€.
- Sur le montant moyen d'abondements constatés sur les versements libres sur PEG :
 - [Confidentiel]. Cette hypothèse est également en-dessous du réalisé, [Confidentiel]
- Sur le pourcentage retenu pour les versements volontaires sur PERCO, [Confidentiel], en ligne avec le réalisé [Confidentiel].

Abondements	R2013	R2014	R2015	TOTAL 2013-2015
TURPE 4 réinflaté	20,4	20,6	20,7	61,6
Réel TURPE 4	17,4	17,0	17,1	51,6
<i>Ecart</i>	- 3,0	- 3,6	- 3,5	- 10,1

Globalement la poche de dépenses "intéressement + abondement" ressort à 12,2 M€ en-deçà de la trajectoire TURPE 4.

Intéressement + Abondements	R2013	R2014	R2015	TOTAL T4
TURPE 4 réinflaté	36,9	37,2	37,3	111,4
Réel TURPE 4	34,0	32,0	33,2	99,2
<i>Ecart</i>	- 2,9	- 5,2	- 4,2	- 12,2

3.5.2 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses retenues par RTE

- Prise en compte du dernier accord d'intéressement triennal, signé en 2015 et portant sur la période 2015-2017. Pour la prochaine période, augmentation à partir de 2018 [confidentiel].

Intéressement ent	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL T5
P2015 - Trajectoire T5					
Evolution annuelle		[Confidentiel]			

Hypothèses retenues par RTE

- Abondement sur placement de l'intéressement sur PEE : [Confidentiel], ce qui est en ligne avec le réalisé 2013-2015.

Abondements sur versement de l'intéressement sur PEE	P2017	P2018	P2019	P2020	TURPE 5
Intéressement versé au titre de N-1					
Abondement sur PEE					
% Abondement sur versé					[Confidentiel]
Evolution annuelle					

- Abondement sur placement de l'intéressement sur CET : [Confidentiel] proche du réalisé 2013-2015

Abondements sur versement de l'intéressement sur CET	P2017	P2018	P2019	P2020	TURPE 5
Intéressement versé au titre de N-1					
Abondement sur CET					
% Abondement sur versé					[Confidentiel]
Evolution annuelle					

- Abondement sur versement libre hors PERCO : [Confidentiel]

Abondements sur versement de l'intéressement sur CET	P2017	P2018	P2019	P2020	TURPE 5
Intéressement versé au titre de N-1					
Abondement sur CET					
% Abondement sur versé					[Confidentiel]
Evolution annuelle					

- Abondement sur versement libre PERCO : [Confidentiel]

Abondements sur versement volontaire sur PERCO	P2017	P2018	P2019	P2020	TURPE 5
Abondement versement libre (PERCO)					
Rémunération principale					
% Abondement / rémunération					[Confidentiel]

3.6 Engagements sociaux (provisions & reprises)

3.6.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

3.6.1.1 Engagements sociaux

Engagement sociaux (provisions et reprises)	R2013	R2014	R2015	TOTAL 2013-2015
Trajectoire TURPE 4 réinflaté	10,6	7,2	4,6	22,4
Réalisé TURPE 4	14,6	23,6	19,7	57,9
Ecart	4,0	16,4	15,1	35,5
<i>Evolution annuelle</i>	<i>-67,0%</i>	<i>61,5%</i>	<i>-16,6%</i>	<i>157,2%</i>

Il s'agit essentiellement des dotations pour avantages postérieurs à l'emploi (retraites, indemnités de fin de carrière,...) et des avantages long terme (rente accidents du travail et maladies professionnelles, invalidité,...).

Dans son dossier tarifaire TURPE 4, RTE réprecise le fonctionnement d'évaluation des avantages sociaux ; à savoir :

"Les avantages au personnel désignent toutes formes de contrepartie données par une entreprise, dans le cadre d'un régime à prestations définies. L'entreprise fait donc face à un engagement que l'on calcule avec la méthode des « unités de crédit projetées » en tenant compte :

- d'une projection du niveau de la prestation,
- de la probabilité d'avoir à verser la prestation,
- du taux d'actualisation permettant de calculer la valeur à la fin de l'année en cours des avantages qui seront versées à l'agent. Ce taux est le taux de marché à la clôture des obligations d'entreprise de première catégorie (ou des obligations d'Etat) dont la durée est cohérente avec la durée de l'engagement.

Au compte de résultat de l'année N, les mouvements suivants sont enregistrés dans les charges de personnel et dans les dotations-reprises pour avantage au personnel:

- les nouveaux droits acquis par les agents sont comptabilisés en dotations aux provisions,
- le versement des prestations aux agents qui en deviennent bénéficiaires l'année N est compensé par une reprise de provision."

Le tableau ci-dessous détaille les engagements sociaux de RTE sur l'année 2015 et précise s'ils sont mutualisés au niveau de la Branche (CNIÉG), du Groupe (EDF) ou non mutualisés (RTE).

Provisions pour avantages au personnel	Description		Dotations nettes	Charges de désactualisation	Provision à fin d'année (NF)
Retraites	Droits spécifiques de retraites	CNIÉG	[Confidentiel]		
Indemnité de secours immédiat	Aide versée aux ayant droits lors du décès de l'agent	CNIÉG			
Indemnité compensatrice de frais d'études	Aide aux agents inactifs dont les enfants suivent des études	CNIÉG			
Compte épargne jour de retraite	Dispositif ayant succédé aux services actifs pour les nouveaux embauchés	RTE			
Avantage en nature énergie	Tarif agent pour les retraités	EDF			
Indemnités de fin de carrière	Versement d'une indemnité au moment du départ à la retraite	RTE			
Indemnités de congés exceptionnels	18 jours de congés pour la dernière année avant la retraite	RTE			
Sous-total avantages postérieurs à l'emploi					
Aide bénévole amiante	Aide octroyée aux victimes d'une maladie professionnelle liée à l'amiante	RTE			
Médaille du travail	Indemnité versée dans le cadre de l'octroi d'une médaille de travail	RTE			
Rentes accident du travail et maladies professionnelles	Réparation à la suite des accidents du travail et maladies professionnelles	CNIÉG			
Rentes d'incapacité ou d'invalidité	Versement d'une pension aux agents invalides jusqu'à l'âge de la retraite	CNIÉG			
Sous-total avantages long terme					
Total avantages long terme et postérieurs à l'emploi					

Lorsque les engagements sont mutualisés, ils sont calculés pour l'ensemble de la branche par la CNIÉG, ou pour l'ensemble du groupe EDF par l'actuaire d'EDF et une quote-part est attribuée à RTE.

Dans le cas contraire, les engagements sont calculés par l'actuaire de RTE.

Dans tous les cas, les prestations futures sont calculées agent par agent et c'est également sur la base de ces prestations futures que sont prévues les dotations nettes sur l'horizon 2016-2020.

Le TURPE 4 prévoyait que :

- les dotations nettes pour avantages au personnel diminuent sur la période 2013-2016, suite à la réforme 2010 des retraites : le surcote occasionné par décalage entre la date de départ des agents des IEG et la date de versement des pensions par les caisses du régime de droit commun, ayant été comptabilisé en 2010, les prévisions de la CNIEG prévoyaient une croissance des reprises pour provisions sur la période TURPE 4.
- Tarif agent pour les retraités : Une croissance des taxes pesant sur le tarif agents pour les retraités de RTE. A titre indicatif, au titre de 2011, la dotation était de 2,5 M€. Sur 2015 elle atteint près de 12 M€.
- Enfin, le dossier tarifaire TURPE 4 retenait 5% comme taux d'actualisation des prévisions à 5.

Le réel est nettement supérieur à la trajectoire TURPE 4 (plus de 3 fois les prévisions), principalement à cause :

- du taux d'actualisation réel bien plus faible que prévu : [Confidentiel]
- des modifications de régime survenues sur la période. [Confidentiel]

3.6.1.2 Provisions intéressement & abondement

Ce poste traduit les dotations et reprises de l'exercice au titre de l'intéressement et de l'abondement. Chaque année, une dotation vise à couvrir l'abondement probable tandis qu'une reprise compense l'abondement réellement supporté par RTE. Les dotations et reprises sont très faibles sur la période. Ce poste n'appelle pas de commentaires particuliers de notre part.

Provisions intéressement - DAP & RAP	R2013	R2014	R2015	TOTAL 2013-2015
Trajectoire TURPE 4 réinflaté	0,3	0,3	0,3	0,9
Trajectoire TURPE 5	- 0,0	- 1,7	1,1	- 0,7
Ecarts	- 0,3	- 2,0	0,8	- 1,6
<i>Evolution annuelle</i>	<i>-102,0%</i>	<i>3388,0%</i>	<i>-161,5%</i>	<i>-178,6%</i>

3.6.1.2.1 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses retenues RTE

Ce poste traduit les dotations et reprises de l'exercice au titre de l'intéressement qui sera versé en N+1 et de l'abondement. Ce poste n'appelle pas de commentaires particuliers de notre part.

Provisions intéressement - DAP & RAP	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL T5
Trajectoire TURPE 5					[Confidentiel]

3.6.1.3 Engagements sociaux

Hypothèses retenues RTE

- Taux d'actualisation [Confidentiel] plus faible que le réel 2013-2015,
- Taux d'inflation [Confidentiel]
- Les autres flux prévisionnels sont déterminés par l'actuaire de RTE, la CNIEG et le cabinet Towers.

Engagement sociaux (provisions et reprises)	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL T5
Trajectoire TURPE 5					
<i>Evolution annuelle</i>					[Confidentiel]

3.6.2 Utilisation de la main d'œuvre

La main-d'œuvre est utilisée pour les activités d'exploitation, d'investissement et de prestations.

La répartition des charges de personnel s'établit ainsi :

Trajectoire TURPE 5	R2013	R2014	R2015	P2016	TOTAL T4	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL T5	Evol. TURPE5 vs. TURPE4	Evol. TURPE5 vs. TURPE4
Charges de personnel (comptes 64x)	790,5	804,6	809,4	839,8	3244,3	852,3	868,0	882,6	899,8	3502,7	258,4	8,0%
Dotations nettes pour avantages au perso. (681)	14,6	21,9	20,8	26,9	84,2	18,3	20,6	23,0	26,6	88,5	4,3	5,2%
Total charges de personnel	805,1	826,5	830,2	866,8	3328,5	870,6	888,6	905,6	926,4	3591,2	262,7	0,1
Part affectée à l'exploitation	670,3	688,8	681,5	711,8	2 752,4	715,788	738,719	753,988	755,626	2964,1	211,8	7,7%
<i>dont part affectée à la sécurisation</i>	<i>8,5</i>	<i>5,8</i>	<i>6,0</i>	<i>5,4</i>	<i>25,8</i>	<i>5,653</i>	<i>0,000</i>	<i>0,000</i>	<i>0,000</i>	<i>5,7</i>	<i>-20,2</i>	<i>-78,1%</i>
Part affectée aux investissements												
Part affectée aux prestations												

[Confidentiel]

Il est à préciser les éléments suivants :

- La part affectée à l'exploitation se retrouve dans les dépenses prévisionnelles d'exploitation.
- La part affectée aux investissements est prise en compte dans les charges prévisionnelles de capital, d'abord en tant qu'immobilisation en cours ; puis incluse dans la base d'actif régulés (hors scope de notre audit) ;
- La part affectée aux prestations est comprise dans le prix des prestations fournies et se retrouve ainsi dans les produits extratarifaires.

4. Trajectoire TURPE 5 révisée

Trajectoire TURPE 5 RTE	P2017	P2018	P2019	P2020	Total T5
Agents statutaires	832,4	847,7	862,3	879,3	3 429,3
Salaire part fixe					
Salaire part variable					
Compléments salariaux					
Rémunérations complémentaires					
Avantages sociaux relevant statut IEG					
Intéressement + abondement					
Retraite					
Remboursement IFC					
Cotisations sociales					
1% CCAS					
Autres charges sociales					
Charges à payer CET, CP, RC					
Agents non statutaires	18,1	18,3	18,4	18,6	73,4
Total charges personnel (cptes 64x)	850,6	866,0	880,7	897,9	3 495,2
DAP et RAP - APE et ALT					
DAP et RAP - Abondement intéressement					
Total dotations nettes pour avantages au personnel (681)	52,9	49,2	45,5	44,9	192,4
Total charges de personnel	903,4	915,2	926,2	942,8	3 687,6

[Confidentiel]

[Confidentiel]

Ajustements H3P TURPE 5	P2017	P2018	P2019	P2020	Total T5
Agents statutaires	827,3	842,0	855,5	871,6	3 396,4
Salaire part fixe					
Salaire part variable					
Compléments salariaux					
Rémunérations complémentaires					
Avantages sociaux relevant statut IEG					
Intéressement + abondement					
Retraite					
Remboursement IFC					
Cotisations sociales					
1% CCAS					
Autres charges sociales					
Charges à payer CET, CP, RC					
Agents non statutaires	18,1	18,3	18,4	18,6	73,4
Total charges personnel (cptes 64x)	845,4	860,3	873,9	890,2	3 469,9
DAP et RAP - APE et ALT					
DAP et RAP - Abondement intéressement					
Total dotations nettes pour avantages au personnel (681)	18,3	20,6	23,0	26,6	88,5
Total charges de personnel	863,7	880,9	896,9	916,7	3 558,3

T5 H3P vs T5 révisée	2 017	2 018	2 019	2 020	T5
Agents statutaires	- 5,1	- 5,7	- 6,8	- 7,7	- 25,3
Salaire part fixe					
Salaire part variable					
Compléments salariaux					
Rémunérations complémentaires					
Avantages sociaux relevant du statut des IEG					
Intéressement + abondement					
Retraite					
Remboursement IFC					
Cotisations sociales					
1% CCAS					
Autres charges sociales					
Charges à payer CET, CP, RC					
Agents non statutaires					
Total charges de personnel (comptes 64x)	- 5,1	- 5,7	- 6,8	- 7,7	- 25,3
DAP et RAP - APE et ALT					
DAP et RAP - Abondement intéressement					
Total dotations nettes pour avantages au personnel (681)	-34,6	-28,6	-22,5	-18,3	-103,9
Total charges de personnel	- 39,7	- 34,3	- 29,3	- 26,0	- 129,2

Ajustements RTE :

RTE a indiqué avoir modifié les éléments suivants :

- -7.5 M€ d'ajustement sur les charges de personnel lié au recalage sur le réalisé 2015, avec prise en compte dans la trajectoire d'un réalisé 2016 qui affiche une hausse plus importante que prévue.
- +103.9 M€ d'ajustement lié à la modification du calcul des engagements au titre des avantages en nature énergie (ANE)

Position de H3P sur la trajectoire TURPE 5 révisée :

- Concernant l'ajustement de -7,5 M€ sur les charges de personnel il semble que RTE n'ait pas appliqué les préconisations d'H3P en ce qui concerne le recalage de la trajectoire TURPE 5 en se basant sur un réalisé 2015 (et non sur un probable 2016 + réalisé du

premier semestre 2016). L'ajustement proposé par H3P sur les charges de personnel s'élevait à -32.9 M€ sur la période 2017-2020.

Nous maintenons notre recommandation initiale de tirer une trajectoire à partir d'un réel 2015, sans prise en compte du probable 2016.

- Concernant l'ajustement de 103.9 M€ lié à la nouvelle méthode de calcul des engagements au titre de l'avantage en nature énergie, nous avons obtenu les informations suivantes :
 - Le mode de calcul précédent avait été défini lorsqu'EDF était une entreprise intégrée et reposait sur une valorisation des coûts de production majorés des taxes associées à la fourniture d'énergie consommée par les salariés et retraités du groupe. Ce calcul était effectué globalement pour le groupe et n'était pas individualisé par entité.
 - Afin de rétablir dans les comptes une provision plus représentative de ce que lui coûte réellement la fourniture de cet avantage, RTE a revu son calcul. Au lieu de calculer le prix de revient comme étant la différence de prix entre le tarif agent et le tarif normalement applicable aux bénéficiaires en l'absence de ce tarif ; RTE prend en compte les éléments suivants :
 - Différence tarifaire + taxes sur l'énergie - tarif d'acheminement + TVA sur avantages en nature
 - Les dotations aux provisions sont ensuite déterminées sur la base de ces nouveaux engagements. En appliquant la méthode du corridor, la provision reste inchangée et le surcroît est lissé sur la durée résiduelle d'activité des salariés (soit 17,5 ans).

[Confidentiel]

La différence de dotations nettes relative aux ANE qui en découle est la suivante :

[Confidentiel]

Cet écart de 103.9 M€ est représenté pour 60 M€ par le surcroît de dotations liés au changement de méthodologie de calcul et pour 43 M€ par les changements d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation passé de 2.25% à 1.80% ; taux d'inflation passé de 1.70% à 1.60% et quote-part RTE dans les engagements de la branche passée de 6.61% à 6.64% entre la trajectoire initiale et la trajectoire révisée).

Sur la base des éléments obtenus et en l'état des changements opérés par les opérateurs et distributeurs concernant le calcul de la provision ANE, H3P peut valider la cohérence de la méthodologie de calcul retenue mais ne peut valider l'exactitude des hypothèses retenues.

La quote-part de RTE dans les engagements totaux est validée car nous avons pu obtenir l'email de la CNIEG fixant le taux à retenir pour RTE.

En revanche, nous n'avons pas encore obtenu d'éléments nous permettant de faire la distinction entre la part de l'écart relevant du changement d'hypothèse actuarielle (43 M€) et la part relevant du nouveau calcul (60 M€). RTE devrait fournir les informations dès que possible. Nous sommes actuellement en attente, notamment du rapport de l'actuaire.

Nous notons également que RTE nous a indiqué que les estimations réalisées par EDF pour le compte de ses filiales sont en cours de validation auprès des actuaires de RTE et des CACs.

Section 3 - Impôts et taxes

1. Synthèse du poste Impôts & taxes

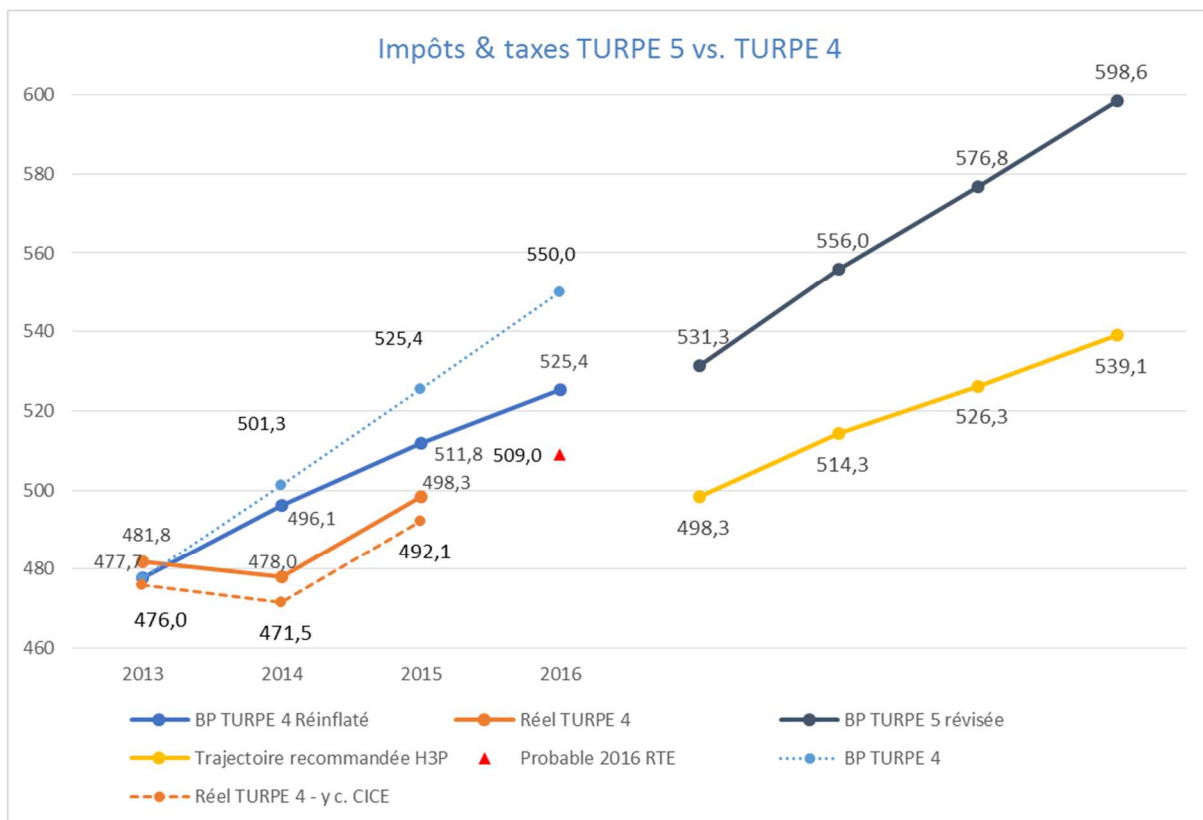
1.1 Descriptif du poste Impôts & taxes

Les impôts & taxes sont constitués de l'ensemble des comptes 63 de la comptabilité générale.

Le poste comprend les charges d'impôts & taxes suivantes :

- La CET (contribution économique territoriale), qui couvre la CVAE (contribution à la valeur ajoutée des entreprises), la CFE (contribution foncière des entreprises) et les taxes additionnelles (dont CCI)
- La taxe IFR (Indemnité forfaitaire des entreprises de réseau) qui porte sur les transformateurs et applique un barème forfaitaire annuel différencié par niveau de tension
- La taxe sur les pylônes qui porte sur les pylônes que détient RTE et appliquant un forfait annuel selon le niveau de tension
- Les taxes foncières
- Les taxes liées aux rémunérations
- Les autres taxes dont la C3S

1.2 Evolution des impôts & taxes TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



1.3 Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5 :

▪ Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4 :

RTE a battu le tarif TURPE 4 de -27.5 M€ au global sur 2013-2015 notamment en raison de :

- Un gain réalisé sur la taxe sur les pylônes pour 24,6 M€, les hypothèses élaborées sur TURPE 4 étant à l'époque trop éloignées du calcul réel de cette taxe (évolution du prix fixé à 5,2% pour un réel observé d'environ 2%). De plus, La suppression des frais de rôle dès 2014 a engendré une économie de 20 M€ sur cette taxe.

- Un gain de 5,6 M€ obtenu sur la taxe IFR en raison d'une évolution moindre des volumes de transformateurs (1,04% d'effet volume prévu contre 0,36% observé sur 2013-2015 ; et effet prix de 3,89% prévu contre 1,07% réalisé sur 2013-2015)

- **Prévisionnel 2016**

Les données prévisionnelles 2016, présentées dans le dossier tarifaire TURPE 5 correspondent aux données révisées début 2016.

Le prévisionnel 2016 présenté dans le dossier tarifaire TURPE 5 a été élaboré sur une base de probable 2015, c'est-à-dire un réalisé 2015 jusque septembre 2015 avec projection sur les 3 derniers mois.

- **Trajectoire TURPE 5 :**

Les changements d'hypothèses opérés concernent principalement les pourcentages d'évolution calés sur l'observation d'un historique, inférieur à ce qui avait été observé lors de l'élaboration du TURPE 4.

- **Trajectoire TURPE 5 révisée :**

La trajectoire révisée est supérieure de 15.4 M€ sur 2017-2020 pour les impôts et taxes.

Les augmentations sont représentées par :

- +25.4 M€ sur la taxe sur les pylônes qui correspond à une mise à jour de la moyenne historique observée (composante de la formule de calcul d'évolution du prix 3.16%+IPC au lieu de [Confidentiel]) ;
- +10 M€ sur les taxes liées aux rémunérations (lié aux changements effectués sur les rémunérations principales - cf charges de personnel).
- +4.4 M€ sur les autres taxes liées à la mise à jour du calcul de la C3S
- Par ailleurs, des diminutions ont été appliquées sur les taxes suivantes :
- -10.8 M€ sur la CFE qui correspond à la prise en compte de nos recommandations (notre recommandation portait sur un impact de -10.6 M€)
- -2.2 M€ sur la CVAE lié à la mise à jour des éléments de l'assiette de calcul, à savoir la valeur ajoutée comptable, les loyers, les autres charges de gestion courante, les produits de gestion courante et la part MO de la production immobilisée (conformément à notre recommandation) ;
- -6.4 M€ sur les taxes additionnelles dont l'ajustement découle de celui effectué sur la CFE
- -5 M€ sur l'IFER

H3P valide les ajustements effectués à la baisse sur la CFE, la CVAE et les taxes additionnelles. Ils paraissent cohérents avec les recommandations effectuées.

Concernant les taxes sur les rémunérations, l'évolution suit bien celle des rémunérations principales recalées sur un réel 2015.

Concernant les ajustements effectués sur les taxes sur les pylônes et la taxe IFR, RTE n'a pas appliqué les recommandations de H3P et a maintenu ses indices composites (taux d'évolution historique observé sur les prix + hypothèse d'évolution sur l'IPC). H3P maintient ses recommandations concernant ces deux taxes.

Enfin, l'ajustement sur les autres taxes n'est pas validé, H3P prenant en compte une suppression de la C3S et RTE l'ayant maintenue.

- **Conclusion et éventuels ajustements**

Il y a sur le poste Impôts & taxes, -179.7 M€ d'ajustements ; qui sont dus pour :

- -105.3 M€ à l'ajustement de l'évolution des prix de la taxe sur les pylônes (IPC contre [Confidentiel])

- -31.4 M€ à l'ajustement de l'évolution retenue des autres taxes (suppression de la C3S à partir de 2017),
 - -27,3 M€ à l'intégration du CICE dans le tarif,
 - -15.5 M€ à l'ajustement de tirage de la trajectoire de l'IFER ([Confidentiel])
 - +0.2 M€ à l'ajustement de la CFE (écart avec H3P restant est faible),
 - -0.3 M€ à l'ajustement du montant de la taxe additionnelle suite aux ajustements cumulés sur la CFE et la CVAE (écart avec H3P restant est faible),
 - -0.3 M€ à l'ajustement des autres taxes liées aux rémunérations suite au recalage des rémunérations principales effectué par RTE (H3P ne valide pas la manière donc RTE a recalé les éléments - cf charges de personnel).
- **Recommandations :**
- Concernant les taxes IFER et pylônes, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les prévisions concernant ces taxes, quelles que soient les hypothèses retenues (prévisions sur un impôt forfaitaire, par nature, difficilement prévisible), H3P reste conscient que la trajectoire recommandée pourrait induire un écart substantiel entre la trajectoire proposée sur TURPE 5 et le réalisé futur (au même titre que ce qui a été observé sur la période TURPE 4).
 - H3P recommande donc d'intégrer ces taxes dans un mécanisme de pilotage des écarts annuels (du type CRCP), afin d'éviter à RTE de supporter sur plusieurs années l'impact de l'évolution de taux sur lesquels il n'a pas de prise.

1.4 Synthèse des hypothèses RTE (TURPE 4 vs TURPE 5)

Hypothèses	TURPE 4	TURPE 5
Contribution Economique Territoriale (CET)	cf détail ci-dessous	cf détail ci-dessous
<i>Dont CFE</i>	<i>Evolution de 5% par an</i> <i>1,5% de la valeur ajoutée fiscale projetée.</i>	<i>Evolution de 3,7% par an</i> <i>1,5% de la valeur ajoutée fiscale projetée.</i>
<i>Dont CVAE</i>	Calcul de la valeur ajoutée fiscale = valeur ajoutée comptable + loyers - autres charges de gestion courante - produits de gestion courante et transf + part MO de la production immob	Calcul de la valeur ajoutée fiscale = valeur ajoutée comptable + loyers - ventes de produits résiduels
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	Taux d'évolution du total CFE + CVAE	Taux d'évolution du total CFE + CVAE
Taxe sur les transformateurs (IFER)	projection du nombre de transformateurs = effet volume de 1,5% par an + évolution du barème forfaitaire de 4% par an à partir de 2013 + application des frais de gestion de 3%	projection du nombre de transformateurs = effet volume de 1,3% par an + évolution du barème forfaitaire de 2,1% par an (0,5% hors inflation) sur 2017-2020 + application des frais de gestion de 3%
Taxe sur les pylônes	Montant unitaire de taxe sur les pylônes indexé sur l'indice des recettes du foncier bâti (taux moyen d'évolution annuelle de 5,2%) + faible évolution du nombre de pylônes	Montant unitaire de taxe pylônes en fonction de l'évolution globale nette de l'IPC (Indice des prix à la consommation = hypothèse d'inflation) et taux d'évolution historique des prix des pylônes (2,50%) + faible évolution du nombre de pylônes
Taxes foncières	Taux d'évolution moyen des 4 dernières années = 5% par an	Taux d'évolution moyen des 4 dernières années = 5% par an
Autres taxes	C3S : évolution du chiffre d'affaires Autres taxes : évolution normative de 5% par an	C3S : évolution du chiffre d'affaires et des produits achats systèmes Autres taxes : évolution normative de 10% par an
Autres impôts liés à la rémunération	Même évolution que la rémunération principale nette	Même évolution que la rémunération principale nette

2 Cadrage données avec la comptabilité

2.1 Format CRE :

2.1.1 Cadrage BG - Réalisé TURPE 4 (2013-2015)

Impôts et taxes (en M€)	2 013	2 014	2 015
Comptes 64	481,4	477,7	497,7
Taxe professionnelle	-0,5	-0,1	-0,2
Contribution Economique Territoriale	84,9	83,2	87,1
<i>Dont CFE</i>	<i>32,2</i>	<i>33,4</i>	<i>34,4</i>
<i>Dont CVAE</i>	<i>46,7</i>	<i>44,1</i>	<i>47,7</i>
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	<i>6,0</i>	<i>5,7</i>	<i>5,0</i>
Taxe sur les transformateurs (IFER)	92,1	93,3	95,5
Taxe sur les pylônes	242,3	239,9	245,7
Taxes foncières	32,0	28,8	31,6
Autres taxes	8,7	9,8	12,7
Autres impôts liés à la rémunération	21,7	22,7	25,3

Réalisé (en M€)	2 013	2 014	2 015
TOTAL IMPOTS & TAXES	481,8	478,0	498,3
Taxe professionnelle	-0,5	-0,1	-0,2
Contribution Economique Territoriale	85,1	83,3	87,3
<i>Dont CFE - réalisé</i>	<i>32,2</i>	<i>33,4</i>	<i>34,4</i>
<i>Dont CVAE - réalisé</i>	<i>46,8</i>	<i>44,1</i>	<i>47,9</i>
<i>Dont taxes additionnelles à la CET - r</i>	<i>6,0</i>	<i>5,8</i>	<i>5,0</i>
Taxe sur les transformateurs (IFER)	92,1	93,3	95,5
Taxe sur les pylônes	242,3	239,9	245,7
Taxes foncières	32,1	28,8	31,6
Autres taxes	8,9	10,0	13,1
Autres impôts liés à la rémunération	21,8	22,8	25,3

Ecart	2 013	2 014	2 015
TOTAL IMPOTS & TAXES	0,4	0,3	0,6
Taxe professionnelle	0,0	0,0	0,0
Contribution Economique Territoriale	0,2	0,1	0,2
<i>Dont CFE</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>Dont CVAE</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,2</i>
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>
Taxe sur les transformateurs (IFER)	0,0	0,0	0,0
Taxe sur les pylônes	0,0	0,0	0,0
Taxes foncières	0,1	0,0	0,0
Autres taxes	0,2	0,2	0,4
Autres impôts liés à la rémunération	0,1	0,1	0,0

Quelques petits écarts (identifiés en rouge ci-avant) ont été relevés lors du cadrage entre le réalisé TURPE 4 et les balances générales comptables 2013 à 2015. Ils sont dus à des différences de calcul entre la comptabilité et le service effectuant les projections financières dans [Confidentiel] (ex : différence de prise en compte de l'assiette de la CVAE, détaillé ci-dessous en 4.2.1.1).

2.1.2 Cadrage Réalisé TURPE 4 (2013-2015) - BP TURPE 4

Réalisé (en M€)	2013	2014	2015
Total Impôts et taxes	481,8	478,0	498,3
Taxe professionnelle	- 0,5	- 0,1	- 0,2
Contribution Economique Territoriale (CET)	85,1	83,3	87,3
<i>Dont CFE</i>	<i>32,2</i>	<i>33,4</i>	<i>34,4</i>
<i>Dont CVAE</i>	<i>46,8</i>	<i>44,1</i>	<i>47,9</i>
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	<i>6,0</i>	<i>5,8</i>	<i>5,0</i>
Taxe sur les transformateurs (IFER)	92,1	93,3	95,5
Taxe sur les pylônes	242,3	239,9	245,7
Taxes foncières	32,1	28,8	31,6
Autres taxes	8,9	10,0	13,1
Autres impôts liés à la rémunération	21,8	22,8	25,3

BP TURPE 4 Réinflaté (en M€)	2013	2014	2015
Total Impôts et taxes	477,7	496,1	511,8
Taxe professionnelle	-	-	-
Contribution Economique Territoriale (CET)	78,5	82,5	85,5
<i>Dont CFE</i>	<i>31,6</i>	<i>32,9</i>	<i>33,9</i>
<i>Dont CVAE</i>	<i>40,6</i>	<i>43,1</i>	<i>44,8</i>
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	<i>6,3</i>	<i>6,5</i>	<i>6,8</i>
Taxe sur les transformateurs (IFER)	94,1	96,4	98,5
Taxe sur les pylônes	244,2	254,2	263,3
Taxes foncières	27,6	28,7	29,6
Autres taxes	12,8	13,2	13,4
Autres impôts liés à la rémunération	20,5	21,1	21,4

2.1.3 Variances BP TURPE 4 - Réalisé

Ecarts (en M€)	2013	2014	2015
Total Impôts et taxes	- 4,1	18,1	13,5
Taxe professionnelle	0,5	0,1	0,2
Contribution Economique Territoriale (CET)	- 6,6	- 0,8	- 1,8
<i>Dont CFE</i>	<i>- 0,6</i>	<i>- 0,5</i>	<i>- 0,5</i>
<i>Dont CVAE</i>	<i>- 6,2</i>	<i>- 1,0</i>	<i>- 3,1</i>
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	<i>0,3</i>	<i>0,7</i>	<i>1,8</i>
Taxe sur les transformateurs (IFER)	2,0	3,1	3,0
Taxe sur les pylônes	1,9	14,3	17,6
Taxes foncières	- 4,5	- 0,1	- 2,0
Autres taxes	3,9	3,2	0,3
Autres impôts liés à la rémunération	- 1,3	- 1,7	- 3,9

2.2 Format dossier tarifaire TURPE 5 :

2.2.1 Trajectoire TURPE 4 - Réalisé TURPE 4 (2013-2015 et probable 2016)

Réalisé (en M€)	2013	2014	2015	2016	Total	BP TURPE 4 réinflaté	écart en M€	écart en %
Total Impôts et taxes	481,8	478,0	498,3		1 967,1	2 011,0	- 43,9	-2%
Taxe professionnelle	- 0,5	- 0,1	- 0,2		- 0,8	-	- 0,8	
Contribution Economique Territoriale (CET)	85,1	83,3	87,3		347,9	334,1	13,8	4%
<i>Dont CFE</i>	<i>32,2</i>	<i>33,4</i>	<i>34,4</i>		<i>138,1</i>	<i>133,3</i>	<i>4,8</i>	<i>3%</i>
<i>Dont CVAE</i>	<i>46,8</i>	<i>44,1</i>	<i>47,9</i>		<i>186,4</i>	<i>174,1</i>	<i>12,3</i>	<i>7%</i>
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	<i>6,0</i>	<i>5,8</i>	<i>5,0</i>		<i>23,3</i>	<i>26,6</i>	<i>- 3,3</i>	<i>-14%</i>
Taxe sur les transformateurs (IFER)	92,1	93,3	95,5		379,5	389,3	- 9,8	-3%
Taxe sur les pylônes	242,3	239,9	245,7		976,1	1 033,4	- 57,3	-6%
Taxes foncières	32,1	28,8	31,6		126,6	116,4	10,2	8%
Autres taxes	8,9	10,0	13,1		44,6	53,1	- 8,5	-19%
Autres impôts liés à la rémunération	21,8	22,8	25,3		93,2	84,8	8,4	9%

[Confidentiel]

2.2.2 Trajectoire TURPE 5 - base probable 2015 vs réel 2015

Trajectoire TURPE 5 (en M€)	R2015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	P2015	écart P2015-R2015
TOTAL IMPOTS & TAXES	498,3	509,0	527,5	551,7	572,7	595,6	502,5	4,2
Taxe professionnelle	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Contribution Economique Territoriale (CET)	87,3	92,2	93,7	100,1	102,9	106,3	94,9	7,6
<i>Dont CFE</i>	<i>34,4</i>	<i>38,1</i>	<i>39,5</i>	<i>41,0</i>	<i>42,5</i>	<i>44,1</i>	<i>36,3</i>	<i>1,9</i>
<i>Dont CVAE</i>	<i>47,9</i>	<i>47,6</i>	<i>47,6</i>	<i>52,1</i>	<i>53,2</i>	<i>54,8</i>	<i>51,9</i>	<i>4,0</i>
<i>Dont taxes additionnelles à la CET</i>	<i>5,0</i>	<i>6,5</i>	<i>6,6</i>	<i>7,0</i>	<i>7,2</i>	<i>7,5</i>	<i>6,7</i>	<i>1,7</i>
Taxe sur les transformateurs (IFER)	95,5	98,6	103,3	107,7	111,4	115,3	95,7	0,2
Taxe sur les pylônes	245,7	248,2	257,8	268,1	279,6	291,7	245,7	0,0
Taxes foncières	31,6	34,1	35,8	37,6	39,5	41,5	33,1	1,5
Autres taxes	13,1	12,6	13,2	14,1	14,9	15,7	10,0	-3,1
Autres impôts liés à la rémunération	25,3	23,3	23,6	24,0	24,5	25,0	23,0	-2,3

2.3 Prévisionnel 2016

[Confidentiel]

Les prévisions 2016 ont été mises à jour par RTE par rapport aux prévisions élaborées lors de la rédaction du dossier tarifaire TURPE 4, prévoyant -16.4 M€ de dépenses sur TURPE 5.

Le prévisionnel 2016 présenté dans le dossier tarifaire TURPE 5 a été élaboré sur une base de probable 2015, c'est-à-dire un réalisé 2015 jusque septembre 2015 avec projection sur les 3 derniers mois.

Par la suite, pour les besoins de la constitution du dossier tarifaire TURPE 5, la colonne de réalisé 2015 a été mise à jour avec le réalisé audité par les commissaires aux comptes. Mais les projections 2016 (et années suivantes) n'ont pas été mises à jour pour repartir de cette base de réalisé 2015. Ainsi, les projections restent établies sur une base de probable 2015.

RTE a indiqué avoir l'intention de mettre à jour sa trajectoire pour le poste d'impôts & taxes sur la base du réalisé 2015.

Nous analyserons la trajectoire 2017-2020, en gardant cet élément en mémoire et tenterons de projeter les hypothèses sur la base du réalisé 2015, afin d'identifier les écarts entre les données actuellement présentées dans le dossier tarifaire TURPE 5 et sa future mise à jour par RTE.

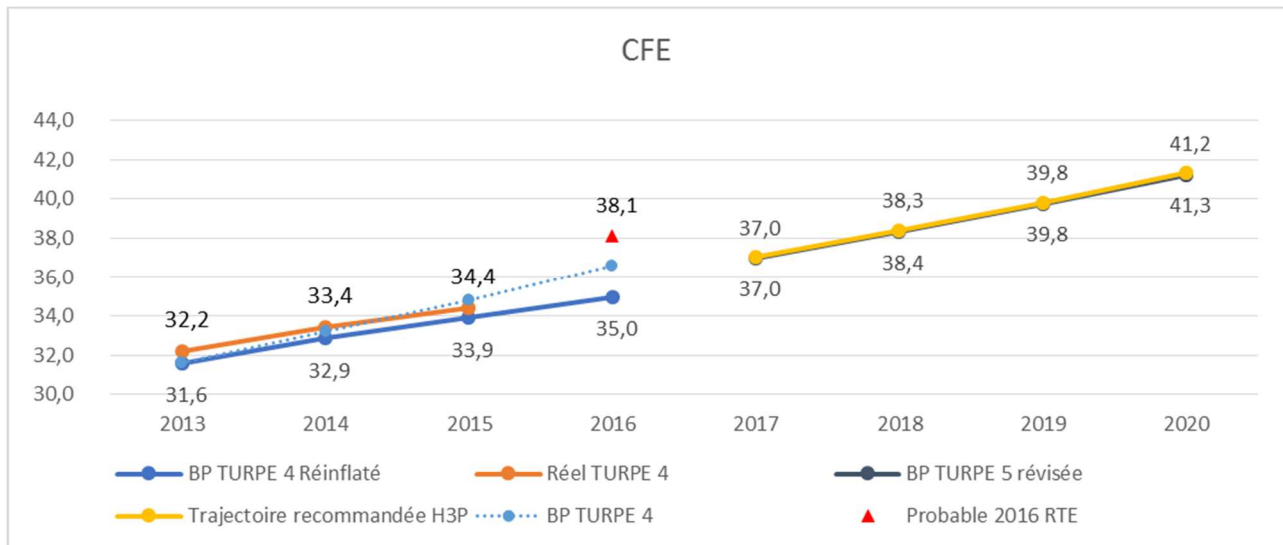
3. Analyse par poste

3.1 CFE

La CFE a augmenté de 7% (+2.2 M€) entre 2013 et 2015. Elle s'explique par :

- o une augmentation des taux de cotisations votés par les collectivités représentant une augmentation en valeur de 174 K€ entre 2014 et 2015 ;
- o et une hausse des bases imposables pour 1,6 M€ entre 2014 et 2015 (56% lié à l'augmentation des immobilisations et 44% lié à la hausse du coefficient d'actualisation).

Elle est contrebalancée par 629 K€ d'annulation de charges à payer suite à la prescription de millésimes (année d'impôts) ; et 293 K€ de charges en moins suite à l'évolution des rôles supplémentaires (frais de gestion) et du suivi des dégrèvements (décharges d'impôts accordées) (évolution 2014-2015).



3.1.1 Ecart entre Réel et BP TURPE 4 (+1,6 M€)

L'écart constaté sur la CFE est relativement faible (+1,6 M€) sur la période 2013-2015 et on considère donc que RTE a globalement suivi la trajectoire prévue sur TURPE 4.

3.1.2 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses RTE : La trajectoire prévoit une augmentation de 3,7% par an de 2017 à 2020 (sur la base des taux observés sur 2012-2015)

RTE	2 0 1 2	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 5	Total / moyenne
CFE	30,8	32,2	33,4	34,4	130,8
Taux d'évolution		4,5%	3,7%	3,0%	3,7%

RTE	2 0 1 6	2 0 1 7	2 0 1 8	2 0 1 9	2 0 2 0
CFE	38,1	39,5	41,0	42,5	44,1
Taux d'évolution	11%	3,7%	3,8%	3,7%	3,8%

Le taux d'évolution moyen observé sur le réalisé est conforme.

Nous constatons cependant que la trajectoire présentée par RTE a pour point d'ancrage le prévisionnel 2016, ce qui n'est pas conforme aux explications données lors de nos entretiens.

Proposition d'ajustement H3P

L'augmentation retenue de 3.7% en moyenne est vérifiée. Nous recommandons de recalculer la trajectoire en repartant du réalisé 2015, on obtient une trajectoire présentant des montants de CFE

inférieurs à ceux présentés par RTE, en moyenne de -2,6 M€ par an, soit un total de -10,6 M€ sur la trajectoire 2017-2020.

H3P	2 012	2 013	2 014	2 015	Total / moyenne
CFE	30,8	32,2	33,4	34,4	130,8
Taux d'évolution		4,5%	3,7%	3,0%	3,7%

H3P	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	Total 2017-2020
CFE	35,7	37,0	38,4	39,8	41,3	156,5
Taux d'évolution	3,7%	3,7%	3,7%	3,7%	3,7%	3,7%
écart sur trajectoire	-2,4	-2,5	-2,6	-2,7	-2,8	-10,6

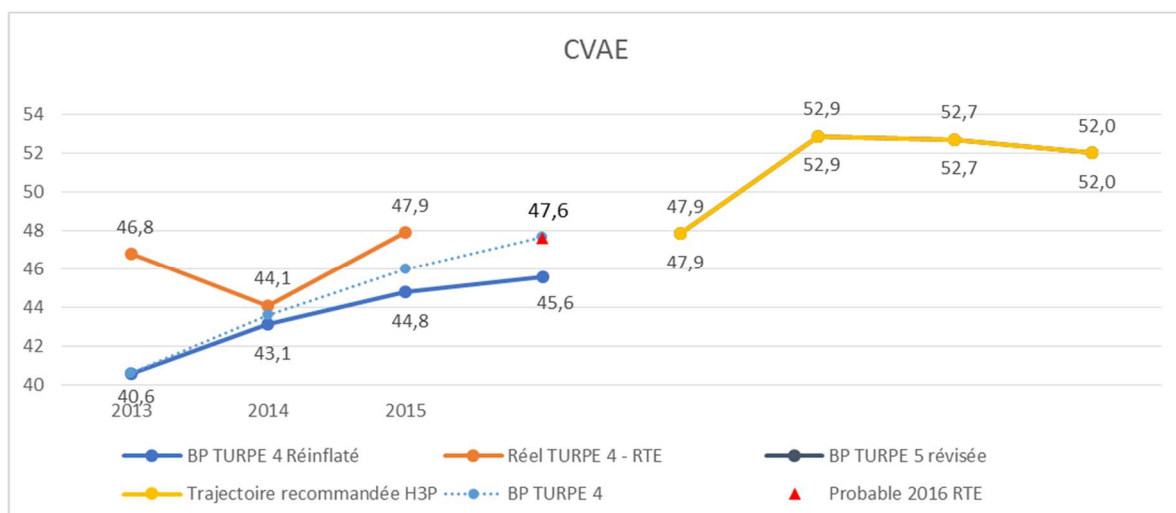
3.1.1 Trajectoire TURPE 5 révisée

La trajectoire prend en compte notre recommandation de recalage sur le réalisé 2015. L'écart de 0.2M€ restant est non significatif. Nous validons cet ajustement.

3.2 CVAE

On note une évolution de la CVAE (+1,1 M€ entre 2013 et 2015) compensée par une diminution des taxes additionnelles (-1 M€ entre 2013 et 2015). Ces évolutions s'expliquent par les éléments suivants :

- o Entre 2013 et 2014, la diminution observée pour -2,7 M€ est liée à la diminution du taux national de la taxe additionnelle à la CVAE fixé à 5,59% en 2014 (contre 6,304% en 2013) engendrant une économie de 315 K€. 1 490 K€ d'économie de CVAE et 94 K€ d'économie sur la taxe additionnelle (-1,6 M€) sont liées à la diminution de la valeur ajoutée entre 2013 et 2014 pour -98 M€. Enfin, -1 M€ sont liés aux charges à payer comptabilisées suite au contrôle fiscal de 2013 concernant la CVAE 2010 et 2011.
- o Entre 2014 et 2015, l'augmentation observée pour 3,8 M€ est liée à une hausse de la valeur ajoutée engendrant un surplus de +3,7 M€, et +115 K€ concernent une régularisation des valeurs ajoutées fiscales sur les exercices 2012 et 2014. Le taux de taxes additionnelles, quant à lui, a diminué entre 2014 et 2015, passant de 5,59% à 3,93%, permettant une économie de 790 K€.



3.2.1 Ecart entre Réel et BP TURPE 4 (+10 M€)

BP TURPE 4	P2013	P2014	P2015	P2016	TOTAL
Valeur ajoutée comptable de l'année N	2 812	3 015	3 189	[Confidentiel]	12 323
- Loyers	64	65	67		264
+ autres charges de gestion courante	- 79	- 81	- 83		- 328
+ produits de gestion courante et transf	29	32	29		115
- part MO de la prod immo	- 115	- 121	- 126		- 494
Valeur ajoutée fiscale de l'année N	2 712	2 911	3 076		11 880
Taux d'imposition CVAE	1,5%	1,5%	1,5%		1,5%
CVAE	40,7	43,7	46,1	47,7	178,2

Réalisé TURPE 4 - selon RTE	R2013	R2014	R2015	P2016	TOTAL
Valeur ajoutée comptable de l'année N		2 970	3 214	[Confidentiel]	9 320
- Loyers		42,7	43,1		129
+ autres charges de gestion courante					-
+ produits de gestion courante et transf		6,9	2,8		15
- part MO de la prod immo					-
Valeur ajoutée fiscale de l'année N	3 120	3 006	3 254		9 464
Taux d'imposition CVAE	1,5%	1,5%	1,5%		1,5%
CVAE - selon RTE	46,8	44,1	47,9	47,6	186,4
CVAE - check formules par H3P	46,8	45,1	48,8	47,6	188,3

écart selon RTE 6,1 0,4 1,8 - 0,1 8,2

écart check formule par H3P 6,1 1,4 2,7 - 0,1 10,1

(Les éléments grisés ne sont pas disponibles en lecture directe dans le dossier tarifaire page 123-124)

Selon RTE, l'écart constaté sur la CVAE correspond à une assiette de calcul qui a finalement été supérieure à celle prévue au TURPE 4. Notre analyse montre que l'assiette de calcul utilisée pour comparaison du BP TURPE 4 et du réalisé TURPE 4 est en fait différente de celle initialement calculée. Ainsi, les comptes d'autres charges de gestion courante, et la part main d'œuvre de la production immobilisée n'ont pas été pris en compte dans l'assiette de calcul, à tort.

Nous avons recalculé l'assiette, dans le tableau présenté ci-dessous :

Réalisé TURPE 4	R2013	R2014	R2015	P2016	TOTAL
Valeur ajoutée comptable	3 069,0	2 970	3 209		12 300
- Loyers	45,0	42,7	43,1		174
+ autres charges de gestion	- 41,8	- 41,2	- 19,3		- 122
+ produits de gestion courante	41,4	39,4	47,2		176
- part MO de la prod immo	- 124,2	- 126,2	- 136,1		- 529
Valeur ajoutée fiscale de	2 989	2 885	3 144		11 999
Taux d'imposition CVAE	1,5%	1,5%	1,5%		1,5%
CVAE	44,8	43,3	47,2		180
Taux frais de gestion	1,0%	1,0%	1,0%		1,0%
Frais de gestion	0,4	0,4	0,5		1,8
Total CVAE - calcul H3P	45,3	43,7	47,6	45,2	182
CVAE - dossier tarifaire	46,8	44,1	47,9	47,6	186
écart calcul H3P vs dossier	- 1,5	- 0,4	- 0,3	- 2,5	- 4,6
écart calcul H3P vs BP TU	4,6	0,0	1,5	- 2,6	3,6

[Confidentiel]

Les loyers (comptes 612220, 613210, 613220, 613240, 613250, 613258, 613260, 613510, 613521 et 613540), les 'autres charges de gestion courante' (comptes 658800, 658840, 658880 et 658980) et les 'produits de gestion courante' (comptes 75) ont été recalculés par H3P sur la base des balances comptables 2013 et 2014.

La part MO de la production immobilisée n'ayant pas fait l'objet d'ajustement, le montant figurant dans le dossier tarifaire a été repris.

Ainsi, l'assiette de calcul a été reconstituée, réintégrant les comptes de charges et produits de gestion courante et la part MO de la production immobilisée. Le montant des autres charges de gestion courantes prévisionnelles ont été projetées en appliquant les hypothèses d'inflation. En effet, RTE a indiqué avoir l'intention de projeter les montants de ce poste en se calant sur le dernier réalisé auquel serait appliqué une hypothèse fondée sur l'inflation (IPC).

Concernant 2015 et 2016, RTE a corrigé son calcul d'assiette suite à la constatation de l'erreur observée dans le dossier tarifaire. Nous avons vérifié ces éléments dans les balances comptables et avons pu valider ces chiffres pour effectuer notre comparaison réalisé TURPE 4 vs BP TURPE 4.

Ainsi, on constate un écart réel sur le montant de la CVAE, entre le BP TURPE 4 et le réalisé TURPE 4 de +0.9 M€ en moyenne ; soit un total de 2013 à 2016 de +3.6 M€.

Cependant, lors de notre analyse les montants prévus dans l'assiette de calcul du TURPE 4, nous avons noté une incohérence sur le montant des loyers. Le BP TURPE 4 prévoyait environ 65 M€ par an de loyers dans la partie impôts & taxes (pour le calcul de la CVAE prévisionnelles du TURPE 4), alors que la partie des autres achats de matériel et services du dossier tarifaire TURPE 4 présentaient une prévision d'environ 42 M€ par an de loyer. RTE n'a pas été en mesure de nous expliquer cet écart d'environ 20 M€ par an sur TURPE 4. Cependant, l'analyse des prévisions TURPE 4 ne faisant pas partie du scope de notre mission, nous avons simplement choisi de signaler ce constat.

3.2.2 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses RTE :

La trajectoire de la CVAE est construite à partir du taux en vigueur de 1,5%, pour lequel aucun changement n'est prévu. RTE a donc effectué des prévisions de valeur ajoutée comptable, sur laquelle sont retraités les loyers et les ventes de produits résiduels.

RTE	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Valeur ajoutée comptable	3 213,6					
Loyers	43,1					
Ventes de produits résiduels	2,8					
Assiette CVAE	3 253,9					
Taux d'imposition CVAE	1,50%					
CVAE	47,9	47,6	47,6	52,1	53,2	54,8

Le calcul de la valeur ajoutée est effectué de la manière suivante : CA+ production immobilisée + Achats systèmes + Autres achats et services extérieurs

RTE	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Valeur ajoutée comptable	3 213,6					
CA						
Prod immo						
Achats Systèmes						
Autres achats et services extérieurs						

La forte hausse observée sur 2018 de +4.5 M€ (soit +9.5% par rapport à 2017), s'explique conjointement par la hausse du chiffre d'affaires prévue en 2018 (+5.2%) et la baisse de -8.3% des autres achats et services extérieurs qui viennent impacter la valeur ajoutée comptable.

Proposition d'ajustement H3P :

L'analyse de l'évolution du chiffre d'affaires ne fait pas partie de notre scope d'intervention, ainsi il nous est impossible de valider d'invalider les hypothèses prises sur TURPE 5 concernant le chiffre d'affaires.

Lors de l'analyse du réalisé, nous avons constaté une erreur dans le calcul de la valeur ajoutée fiscale. RTE n'a pas pris en compte dans son retraitement les éléments suivants : autres charges de gestion courante et part main-d'œuvre de la production immobilisée.

Notre calcul de la CVAE se présente donc ainsi :

Le montant des autres charges de gestion courantes prévisionnelles ont été projetées en appliquant les hypothèses d'évolution de l'IPC du FMI à avril 2016. En effet, RTE a indiqué avoir l'intention de projeter les montants de ce poste en se calant sur le dernier réalisé auquel serait appliqué une hypothèse fondée sur l'inflation (IPC). Par ailleurs, nous avons intégré les frais de gestion, à hauteur de 1%, que RTE n'a pas intégré dans ses calculs de trajectoire.

H3P	2 017	2 018	2 019	2 020
Valeur ajoutée comptable				
Loyers				
Autres charges de gestion courante				
Ventes de produits résiduels				
Part MO de la prod. Immo				
Assiette CVAE				
Taux d'imposition CVAE				
CVAE	45,3	49,9	51,0	52,3
Frais de gestion	0,5	0,5	0,5	0,5
Total CVAE	45,8	50,4	51,5	52,8
écart	- 1,8	- 1,7	- 1,7	- 2,0

On obtient ainsi une trajectoire inférieure en moyenne de -1.8 M€ par an, soit un total sur 2017-2020 de -7.2 M€.

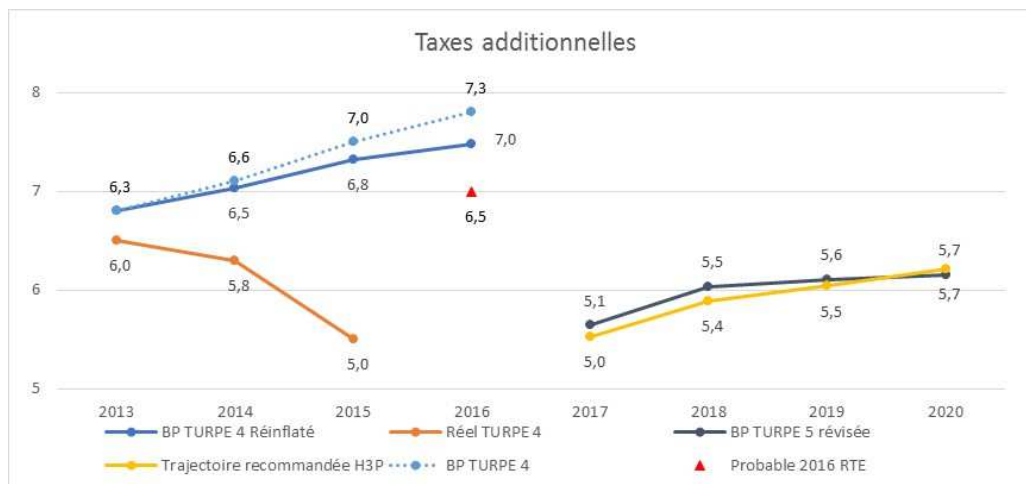
Recommandations H3P :

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il conviendra d'ajuster les montants figurant dans le calcul de la CVAE avec les ajustements définitifs des autres postes comme les autres achats et services, les loyers, la part MO de la production immobilisée...

3.2.3 Trajectoire TURPE 5 révisée

Conformément à notre recommandation, RTE a mis à jour les éléments de l'assiette de calcul. Nous validons l'ajustement.

3.3 Taxes additionnelles



3.3.1 Ecart entre Réel et BP TURPE 4 (-3.3 M€)

L'hypothèse retenue lors du TURPE 4 concernant les taxes additionnelles était qu'elles suivraient la même évolution que la somme de la CFE et de la CVAE. L'écart de -3.3 M€ constaté s'expliquerait par une évolution moindre que celle prévue concernant ces taxes additionnelles. Nous avons analysé ces évolutions.

BP TURPE 4 réinflaté	P2013	P2014	P2015	P2016	TOTAL
CFE	31,6	32,9	33,9	35,0	98,4
CVAE	40,6	43,1	44,8	45,6	128,6
CFE + CVAE	72,2	76,0	78,7	80,5	307,4
Taxes additionnelles	6,3	6,5	6,8	7,0	26,6

Evolution prévue	P2013	P2014	P2015	P2016	TOTAL
Total CFE + CVAE	72,2	76,0	78,7	80,5	226,9
Taxes additionnelles	6,3	6,5	6,8	7,0	19,6
évolution CFE + CVAE	3,6%	5,3%	3,6%	2,3%	
évolution taxes additionnelles	5,0%	3,7%	4,4%	2,3%	

Réalisé TURPE 4	R2013	R2014	R2015	P2016	TOTAL
CFE	32,2	33,4	34,4	38,1	100,0
CVAE	46,8	44,1	47,9	47,6	138,8
CFE + CVAE	79,0	77,5	82,3	85,7	238,8
Taxes additionnelles	6,0	5,8	5,0	6,5	16,8

Evolution réelle	R2013	R2014	R2015	P2016	TOTAL
Total CFE + CVAE	79,0	77,5	82,3	85,7	238,8
Taxes additionnelles	6,0	5,8	5,0	6,5	16,8
évolution CFE + CVAE	5,7%	-1,9%	6,2%	4,1%	
évolution taxes additionnelles	0,3%	-3,3%	-13,8%	30,0%	

L'analyse des taux d'évolution réels par rapport aux taux prévus sur les taxes additionnelles montre effectivement une tendance à la baisse de 2013 à 2015 alors qu'une légère hausse avait été envisagée. On note toutefois que le prévisionnel 2016 présente un rebond (on passe de 5 M€ à 6,5 M€). On explique ce rebond par l'ancrage effectué sur la base d'un probable 2015, qui a ensuite été actualisé sans remise à jour de la trajectoire par rapport à ce point d'ancrage. Le montant de taxes additionnelles du probable 2015 (utilisé comme base par RTE pour tirer sa trajectoire) était de 6,7 M€.

3.3.2 Trajectoire TURPE 5

Sur la base du réel 2015, le calcul de la CET fait apparaître l'écart suivant :

H3P	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020				
CFE	34,4	35,7	37,0	38,4	39,8	41,3				
CVAE	47,6	44,5	45,8	50,4	51,5	52,8				
Total	82,0	80,2	82,9	88,8	91,3	94,1				
Taux d'évolution		-2,2%	3,3%	7,2%	2,8%	3,1%				
Taxes additionnelles RTE	5,0	6,5	6,6	7,0	7,2	7,5				
Taxes additionnelles H3P	5,0	4,9	5,0	5,4	5,5	5,7				
écart	-	0,0	-	1,6	-	1,6	-	1,7	-	1,8

Le taux d'évolution du total CFE + CVAE est principalement lié à l'évolution prévue sur la CVAE avec notamment la forte hausse observée sur 2018 (hausse de la valeur ajoutée comptable de +10%), alors que la CFE croît de 3.7% par an sur la période 2017-2020.

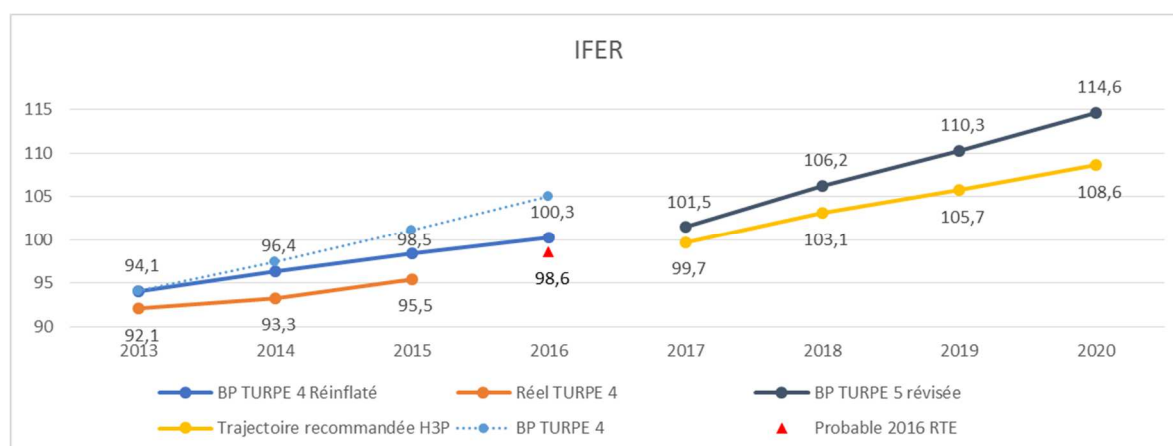
On observe un écart sur les taxes additionnelles de -1,7 M€ par an en moyenne, soit un total de -6.6 M€ sur la période 2017-2020.

3.3.3 Trajectoire TURPE 5 révisée

Les taxes additionnelles sont ajustées consécutivement aux ajustements effectués sur la CFE et CVAE. Elles sont donc également validées par H3P.

3.4 IFER

Cette taxe, reversée aux communes ou établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), présente également une légère augmentation (+3,4 M€ entre 2013 et 2015, soit +4%). La principale hausse a été enregistrée entre 2014 et 2015 (+2,2 M€). Cette hausse s'explique par celle du prix forfaitaire par transformateur entre 2014 et 2015 (+853 K€) et l'augmentation du nombre de transformateurs déclarés (supplémentaires : 5 transformateurs entre 130 et 350 Kv et 8 transformateurs de plus de 350 Kv), compensée par 97 K€ d'annulation de charges à payer suite à des avis non reçus depuis 2011.



3.4.1 Ecart entre Réel et BP TURPE 4 (-8,1 M€)

L'écart de -8.1 M€ constaté sur la taxe IFER s'explique par une trajectoire moins soutenue en termes d'augmentation du nombre de transformateurs, mais également sur les prix.

Réalisé TURPE 4	R2012	R2013	R2014	R2015	P2016
Nombre de transformateurs	1 279	1 285	1 282	1 293	1 330
<i>400 kV - réalisé</i>	<i>320</i>	<i>320</i>	<i>321</i>	<i>329</i>	<i>339</i>
<i>225 kV & 150 kV - réalisé</i>	<i>906</i>	<i>912</i>	<i>908</i>	<i>911</i>	<i>936</i>
<i>90 kV & 63 kV - réalisé</i>	<i>53</i>	<i>53</i>	<i>53</i>	<i>53</i>	<i>55</i>

Evolution volume transformateurs	R2013	R2014	R2015	P2016	MOYENNE (hors 2016)
Prévisions	0,85%	1,30%	0,98%	[Confidentiel]	1,04%
<i>400 kV - réalisé</i>	<i>1,85%</i>	<i>1,82%</i>	<i>2,38%</i>		<i>2,02%</i>
<i>225 kV & 150 kV - réalisé</i>	<i>0,55%</i>	<i>1,20%</i>	<i>0,54%</i>		<i>0,76%</i>
<i>90 kV & 63 kV - réalisé</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>		<i>0,00%</i>
Réalisé	0,47%	-0,23%	0,86%		0,36%
<i>400 kV - réalisé</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,31%</i>	<i>2,49%</i>		<i>0,93%</i>
<i>225 kV & 150 kV - réalisé</i>	<i>0,66%</i>	<i>-0,44%</i>	<i>0,33%</i>		<i>0,18%</i>
<i>90 kV & 63 kV - réalisé</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>		<i>0,00%</i>

Evolution prix	R2013	R2014	R2015	P2016	MOYENNE (hors 2016)
Prévisions				[Confidentiel]	
<i>400 kV</i>	<i>3,60%</i>	<i>4,17%</i>	<i>4,00%</i>		<i>3,92%</i>
<i>225 kV & 150 kV</i>	<i>4,26%</i>	<i>4,08%</i>	<i>3,92%</i>		<i>4,09%</i>
<i>90 kV & 63 kV</i>	<i>0,00%</i>	<i>7,14%</i>	<i>0,00%</i>		<i>2,38%</i>
Réalisé					
<i>400 kV</i>	<i>1,75%</i>	<i>1,30%</i>	<i>0,90%</i>		<i>1,32%</i>
<i>225 kV & 150 kV</i>	<i>1,75%</i>	<i>1,30%</i>	<i>0,90%</i>		<i>1,32%</i>
<i>90 kV & 63 kV</i>	<i>1,75%</i>	<i>1,30%</i>	<i>0,90%</i>		<i>1,32%</i>
Réalisé désinflaté	1,75%	0,56%	0,49%		0,93%
<i>400 kV</i>	<i>1,75%</i>	<i>0,56%</i>	<i>0,49%</i>	<i>0,93%</i>	
<i>225 kV & 150 kV</i>	<i>1,75%</i>	<i>0,56%</i>	<i>0,49%</i>	<i>0,93%</i>	
<i>90 kV & 63 kV</i>	<i>1,75%</i>	<i>0,56%</i>	<i>0,49%</i>	<i>0,93%</i>	

Les représentations graphiques présentées ci-dessous illustrent cette différence de trajectoire entre le BP TURPE4 et le réalisé 2013-2015 concernant le nombre de transformateurs et les prix par type de transformateurs.

Trajectoires du nombre de transformateurs par puissance

[Confidentiel]

[Confidentiel]

[Confidentiel]

Trajectoires des prix des transformateurs par puissance

[Confidentiel]

[Confidentiel]

[Confidentiel]

Ces graphiques permettent d'observer que l'augmentation du nombre de transformateurs a été beaucoup moins soutenue que prévue sur TURPE 4 (effet volume prévu de 1,04% en moyenne sur 2013-2015, pour un effet volume observé de 0,36% sur cette période). Par ailleurs, les hypothèses d'évolution du barème ne se sont pas non plus vérifiées (effet prix de 3,46% en moyenne prévu sur 2013-2015 contre un effet de 1,32% réalisé sur la période).

On observe toujours un décrochage en 2016, lié à la base de travail de RTE sur les impôts & taxes. A savoir que l'ancrage en 2015 pour tracer 2016 s'est fait sur la base d'un probable 2015, qui a été ensuite mis à jour pour intégrer le Réalisé 2015, sans mise à jour de la trajectoire par la suite.

3.4.2 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses RTE : effet volume [Confidentiel] + évolution du barème forfaitaire [Confidentiel] compte tenu des évolutions historiques observées.

RTE - Trajectoire Turpe 5	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Nombre de transformateurs 400 kV	329					
Nombre de transformateurs 225 kV & 150 kV	911					
Nombre de transformateurs 90 kV & 63 kV	53					
Total	1 293					
Prix des transformateurs 400kV	144,1					
Prix des transformateurs 225 k & 150 kV	48,9			[Confidentiel]		
Prix des transformateurs 90 kV & 63 kV	14,0					
Taxe sur les transformateurs (IFER)	92,7					
Frais de gestion	3%					
Majoration	2,8					
Total taxe IFER	95,5	98,6	103,3	107,7	111,4	115,3

L'application des hypothèses est vérifiée ci-dessous :

évolution barème - contrôle H3P	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	Moyenne
Total prix transformateurs	207,0						
Taux évolution barème							
Total nombre de transformateurs	1 293						[Confidentiel]
évolution volume transformateurs							

Proposition d'ajustement H3P :

Au vu des évolutions observées sur le réalisé, tant en termes de volumes que de prix, H3P propose d'appliquer les hypothèses suivantes :

- Evolution du nombre de transformateurs : évolution de 1,3% par an en moyenne proposée par RTE
- Evolution des prix : évolution du barème forfaitaire au rythme de l'IPC. En effet, cette taxe étant une taxe forfaitaire, elle est par nature difficilement prévisible. Les indices composés (moyenne historique observée déflatée + IPC, *cf indices utilisés pour les autres achats*) et les moyennes historiques observées (IPC compris) s'étant révélés par le passé inadaptés et nous semblant mélanger événements du passé et projections futures, l'inflation est moins sujette à spéculation et nous semble être une approche plus prudente.

H3P - ajustement	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Nombre de transformateurs 400 kV	329					
Nombre de transformateurs 225 kV & 150 kV	911					
Nombre de transformateurs 90 kV & 63 kV	53					
Total	1 293					
IPC FMI Avril 2016						
						[Confidentiel]
Prix des transformateurs 400kV	144,1					
Prix des transformateurs 225 k & 150 kV	48,9					
Prix des transformateurs 90 kV & 63 kV	14,0					
Taxe sur les transformateurs (IFER)	92,7					
Frais de gestion	3%					
Montant des frais de gestion	2,8					
Total Taxe IFER	95,5	95,9	99,7	103,1	105,7	108,6
écart avec trajectoire RTE	-	- 2,7	- 3,6	- 4,6	- 5,6	- 6,7

Conclusion H3P :

Au vu des taux historiques observés de 0.36% sur les volumes et de 1.3% sur les prix (0.93% + IPC), les hypothèses choisies par RTE [Confidentiel] semblent trop élevées.

Néanmoins, l'évolution du volume des transformateurs est liée aux investissements prévus sur la période, dont l'audit n'appartient pas à notre périmètre. L'hypothèse d'évolution en volume ne peut être challengée de notre part.

[Confidentiel] notre ajustement s'élève à -5.1 M€ par an en moyenne, soit un total sur 2017-2020 de -20,3M€.

Compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les prévisions concernant cette taxe, quelles que soient les hypothèses retenues (prévisions sur un impôt forfaitaire, par nature, difficilement prévisible), H3P reste conscient que la trajectoire recommandée pourrait induire un écart substantiel entre la trajectoire proposée sur TURPE 5 et le réalisé futur (au même titre que ce qui a été observé sur la période TURPE 4).

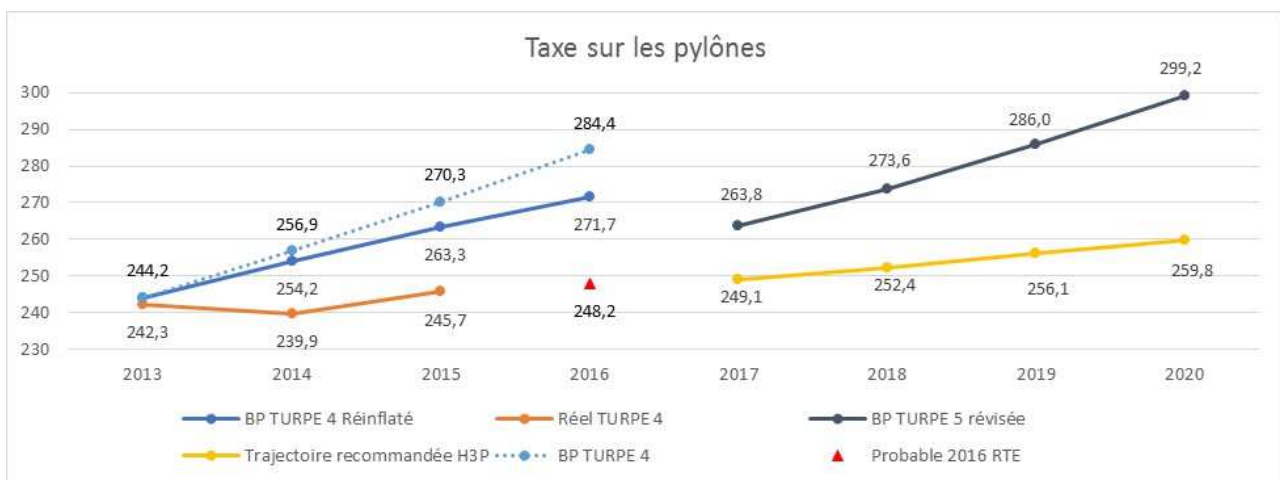
H3P recommande donc d'intégrer cette taxe dans un mécanisme de pilotage des écarts annuels (du type CRCP), afin d'éviter à RTE de supporter sur plusieurs années l'impact de l'évolution de taux sur lesquels il n'a pas de prise.

3.4.3 Trajectoire TURPE 5 révisée

Concernant l'IFER, RTE n'a pas retenu notre proposition d'ajustement et a souhaité [Confidentiel]. H3P maintient sa proposition d'ajustement. L'écart entre la trajectoire TURPE 5 révisée et la trajectoire recommandée par H3P est de -15.5 M€ sur 2017-2020.

3.5 Taxes sur les pylônes

Cette taxe, reversée aux communes, présente une tendance légère à l'augmentation (+3,4 M€ entre 2013 et 2015, soit +1.4%). Celle-ci s'explique principalement par l'augmentation du montant forfaitaire appliquée par pylône entre 2014 et 2015.



3.5.1 Ecart entre Réel et BP TURPE 4 (-33.8 M€)

RTE bat le tarif à hauteur de 33.8 M€ sur la période 2013-2015 (-57.3 M€ pour l'ensemble de la période TURPE 4). La trajectoire du BP TURPE 4 prévoyait un calcul global assis sur l'évolution observée de cette taxe pylône sur les années précédentes (2009-2012) de 5.2%.

BP TURPE 4	P2013	P2014	P2015	P2016	TOTAL					
Montant unitaire taxe pylone (<350 kV)	2 106	2 216	2 332	2 454	9 108					
évolution montant unitaire	5,2%	5,2%	5,2%	5,2%	5,2%					
Taxe sur les pylônes - prévision	244,2	254,2	263,3	271,7	1 033					
Taxe sur les pylônes - réel	242,3	239,9	245,7	248,2	976					
Ecart	-	1,9	-	14,3	-	17,6	-	23,5	-	57,3

Le calcul réel de la taxe prend en compte le nombre de pylônes, ainsi que leur puissance ; ces éléments n'avaient pas été pris en compte lors de l'élaboration du prévisionnel TURPE 4 ; ce qui explique la dé-corrélation observée entre la trajectoire initiale et le réel.

De plus, la suppression des frais de rôle dès 2014 a engendré une économie de 20 M€ sur cette taxe (sur deux ans).

Concernant la trajectoire effectuée sur TURPE 5, le calcul prenant en compte les éléments du réel a été appliqué par RTE (nombre de pylônes, prix par pylône) [Confidentiel]. Ce calcul plus précis et plus proche du calcul réel de la taxe sur les pylônes devrait permettre d'éviter de constater de gros écarts sur TURPE 5, selon RTE.

3.5.2 Trajectoire TURPE 5

Hypothèse RTE : taux d'évolution du prix des pylônes [Confidentiel] + évolution du volume des pylônes basé sur les prévisions de développement du réseau et de déposes [Confidentiel]).

RTE	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Volumes (pylones 225 kV)	56 159					
Volumes (pylones 400 kV)	27 831					
Taux de croissance IPC	0,1%					
Taux d'évolution du prix des pylônes (hors IPC)	2,3%					
Prix en € (pylônes 225 kV)	2 198,0					
Prix en € (pylônes 400 kV)	4 393,0					
Total	6 591,0					
Taxe sur les pylônes RTE	245,7	248,2	257,6	268,3	279,7	291,6

[Confidentiel]

Nos contrôles sur 2015-2016, font apparaître que la trajectoire RTE présentée dans le dossier tarifaire, ne présente pas un taux d'évolution des prix [Confidentiel] sur l'évolution 2015-2016. La trajectoire sera ajustée par RTE.

Proposition d'ajustement H3P

Au vu des évolutions observées sur le réalisé, H3P propose d'appliquer les hypothèses suivantes :

- Evolution des volumes proposée par RTE
- Evolution des prix : évolution du barème forfaitaire au rythme de l'IPC. En effet, cette taxe étant une taxe forfaitaire, elle est par nature difficilement prévisible. Les indices composés (moyenne historique observée déflatée + IPC, cf *indices utilisés pour les autres achats*) et moyenne historique observée s'étant révélés par le passé inadaptés et nous semblant mélanger événements du passé et projections futures, l'inflation est moins sujette à spéculation et nous semble être une approche plus prudente.

Ajustement H3P	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Volumes (pylones 225 kV)	56 137	56 159					
Volumes (pylones 400 kV)	27 843	27 831					
Taux de croissance IPC	0,4%	0,1%					
Prix en € (pylônes 225 kV)	2 146,0	2 198,0					
Prix en € (pylônes 400 kV)	4 289,0	4 393,0					
Total	6 435,0	6 591,0					
Taxe sur les pylônes H3P	239,9	245,7	246,7	249,1	252,4	256,1	259,8
écart	-	-	- 1,5	- 8,5	- 15,9	- 23,7	- 31,8

[Confidentiel]

Conclusion H3P :

L'écart calculé par H3P conduirait à une diminution de -20 M€ en moyenne par an, soit un total de -79,9 M€ sur la période 2017-2020.

Compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les prévisions concernant cette taxe, quelles que soient les hypothèses retenues (prévisions sur un impôt forfaitaire, par nature, difficilement prévisible), H3P reste conscient que la trajectoire recommandée pourrait induire un écart substantiel entre la trajectoire proposée sur TURPE 5 et le réalisé futur (au même titre que ce qui a été observé sur la période TURPE 4).

H3P recommande donc d'intégrer cette taxe dans un mécanisme de pilotage des écarts annuels (du type CRCP), afin d'éviter à RTE de supporter sur plusieurs années l'impact de l'évolution de taux sur lesquels il n'a pas de prise.

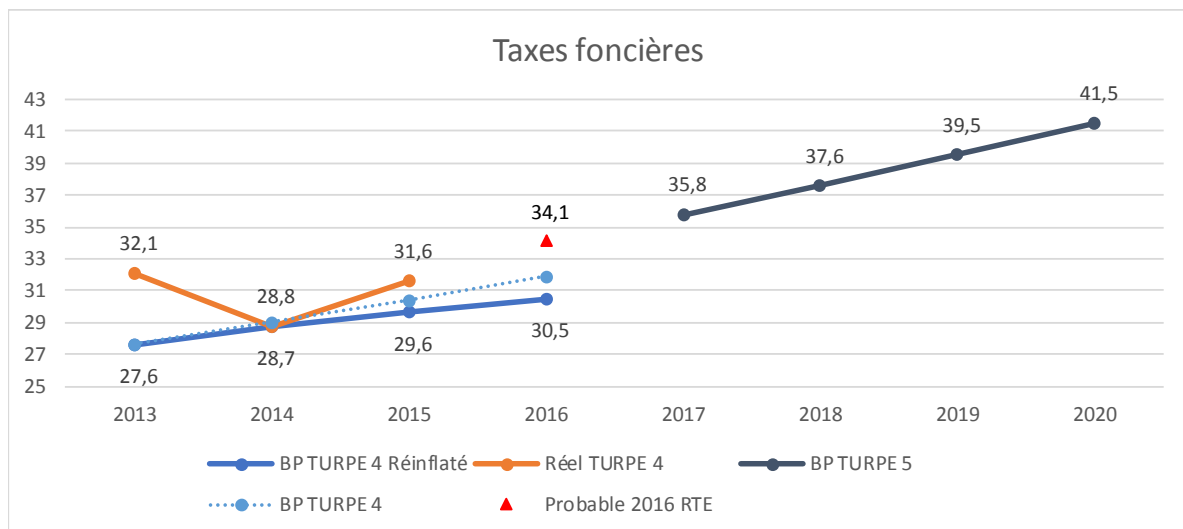
3.5.3 Trajectoire TURPE 5 révisée

RTE n'a pas appliqué les recommandations formulées par H3P et a souhaité [Confidentiel]. H3P maintient sa recommandation. L'ajustement proposé par H3P est donc de -105.3M€.

3.6 Taxes foncières

Cette taxe connaît globalement une baisse très légère de -0,5 M€ (-1.6 %) entre 2013 et 2015. Toutefois, les variations observées chaque année méritent explications :

- Entre 2013 et 2014, on constate une baisse de -3,3 M€, liée principalement à des régularisations (-3,9 M€) dont :
 - -1,4 M€ liés à la première année d'annulation en 2014 des charges à payer pour sous-imposition sur le millésime 2012 devenu prescrit
 - -678 K€ de régularisation de charges à payer pour sous imposition 2012 et 2013, suite à deux terrains nus à forte valeur de région parisienne considérés, à tort, comme terrains bâtis dans le calcul des charges à payer.
 - Ces baisses sont légèrement contrebalancées par +0,5 M€ liés à une augmentation des bases imposables (84% lié à l'augmentation des immobilisations et 16% à la hausse des coefficients d'actualisation) et +0,11 M€ liés à une augmentation des taux de cotisation votées par les collectivités (taux moyen de 36,64% en 2013, et 36,77% en 2014).



3.6.1 Ecart entre Réel et BP TURPE 4 non réinflaté (+7,7 M€)

BP TURPE 4	2 013	2 014	2 015	2 016	TOTAL 2013-2015
Taxes foncières (prévisions non réinflatées)	27,6	29,0	30,4	31,9	87,0
Taux d'évolution	4,7%	4,8%	4,6%	4,7%	4,7%
Taxes foncières (réinflatées)	27,6	28,7	29,6	30,5	85,9

Réalisé TURPE 4	R2013	R2014	R2015	P2016	TOTAL 2013-2015
Taxes foncières (réel)	32,1	28,8	31,6	34,1	92,5
Taux d'évolution	19,0%	-11,5%	8,9%	7,3%	5,5%

moyenne				écart	5,5
---------	--	--	--	-------	-----

L'écart observé sur les taxes foncières est de 5.5 M€ pour la période 2013-2015.

Les taxes foncières sont un élément peu stable et peu prévisible. Elles ont subi une hausse sensible durant la période du TURPE 4. Une moyenne de 4.7% d'augmentation avait été calculée pour un réel en augmentation annuelle de 5.5% en moyenne sur la période 2013-2015.

3.6.2 Trajectoire TURPE 5

Hypothèse RTE : un taux d'évolution normatif de 5% a été appliqué par RTE, au regard des évolutions observées sur les derniers exercices (taux choisi, inférieur à la moyenne observée).

Analyse H3P : on observe effectivement une évolution erratique des montants de taxe foncière sur les exercices 2013-2015. Le taux d'évolution moyen est de 7,6% sur la période 2013-2015.

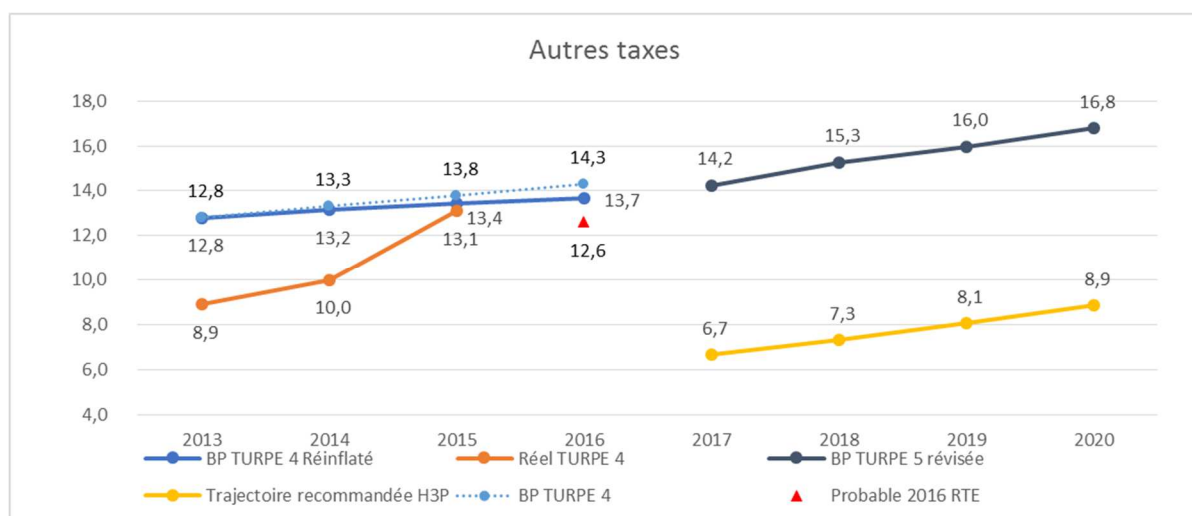
RTE	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Taxe foncière	28,8	31,6	34,1	35,8	37,6	39,5	41,5
Taux d'évolution	-10,3%	9,6%	3,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%
Contrôle H3P	-10,3%	9,7%	7,9%	5,0%	5,0%	5,1%	5,1%

On note que le taux d'évolution sur 2015-2016 présenté dans le dossier tarifaire par RTE de 3% entre 2015 et 2016 n'est pas vérifié par nos calculs. En effet, ce constat est dû à l'utilisation d'un probable 2015 comme base de calcul par RTE lors de l'élaboration des prévisions. Lors de la mise à jour des éléments 2015, RTE n'a pas procédé à la mise à jour de ses calculs.

Par ailleurs, l'utilisation du budget 2016 dans l'outil [Confidentiel] pour renseigner le montant des taxes foncières prévues sur 2016, ainsi que d'un probable 2015 par RTE lors de l'élaboration du dossier, explique que le taux d'évolution 2015-2016, affiché dans le dossier tarifaire, ne soit pas conforme à l'hypothèse des 5% mentionnée par RTE (en effet dans le dossier, RTE présente 3% pour 2015-2016.).

Conclusion H3P : nous ne recommandons pas d'ajustement sur ce poste, le taux normatif proposé par RTE étant proche du réalisé 2013-2015 (5,5%).

3.7 Autres taxes



3.7.1 Ecart entre Réel et BP TURPE 4 (-7.4 M€)

Les autres taxes sont principalement constituées de la contribution sociale de solidarité (C3S).

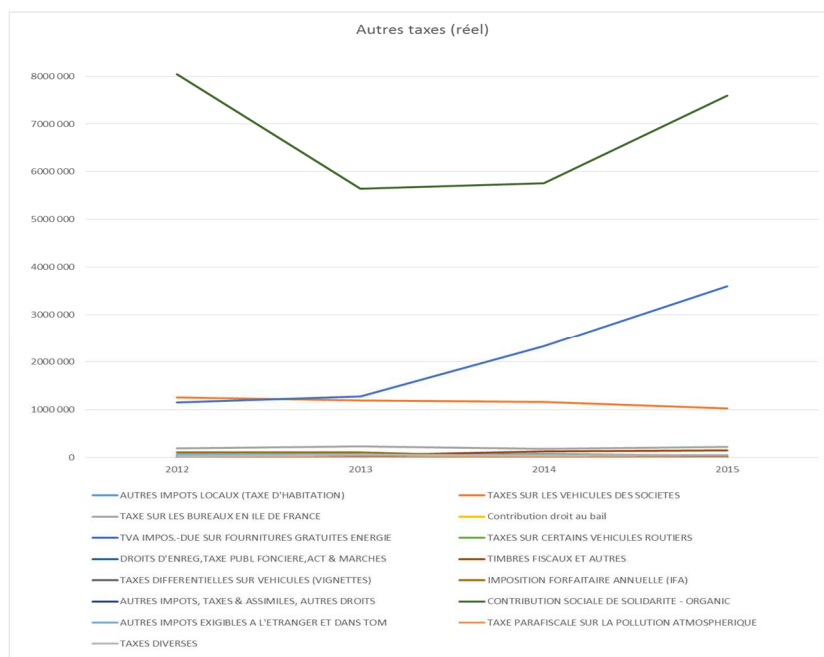
BP TURPE 4	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Total / moyenne 2013-2015	
Autres taxes (prévisions)	12,5	12,8	13,2	13,4		39,4	
Taux d'évolution		2,4%	3,1%	1,5%		2,3%	
<i>dont C3S</i>	8,6	8,7	9,0	9,3		27,0	
Taux d'évolution		1,1%	3,3%	3,2%		2,6%	
<i>Autres taxes hors C3S</i>	3,9	4,1	4,2	4,1		12,4	
Taux d'évolution		5,1%	2,4%	-2,4%		1,7%	
Réalisé TURPE 4	2 012	R2013	R2014	R2015		Total / moyenne 2013-2015	
Autres taxes (réel)	11,0	8,9	10,0	13,1		32,0	
Taux d'évolution		-18,8%	12,7%	30,4%		8,1%	
<i>dont C3S</i>	8,0	5,6	5,8	7,6		19,0	
Taux d'évolution		-42,4%	1,9%	24,2%		-5,5%	
<i>Autres taxes hors C3S</i>	2,9	3,3	4,3	5,5		13,0	
Taux d'évolution		11,5%	31,3%	28,4%		23,7%	
		moyenne 2013-2015				-	7,4
<i>écart C3S</i>	- 0,6	- 3,1	- 3,2	- 1,7		-	9,9
<i>écart autres taxes hors C3S</i>	- 1,0	- 0,8	0,1	1,4		-	1,4

[Confidentiel]

Afin d'analyser le réalisé, nous avons repris les éléments issus des balances comptables fournies par RTE.

On observe une baisse de 18.8 % des autres taxes entre 2012 et 2013, suivi d'une hausse de 12.7% entre 2013 et 2014 puis d'une autre augmentation de 30.4% entre 2014 et 2015. L'augmentation réelle du poste entre 2013 et 2015 est de 47% ou 4.2 M€ (dont une augmentation de 34% sur la C3S).

Si on analyse les autres taxes hors C3S, on note une augmentation de 11.5% entre 2012 et 2013, de 31.3% entre 2013 et 2014 et de 28.4% entre 2014 et 2015, soit une moyenne d'augmentation de 23.7%. L'augmentation réelle des autres taxes hors C3S est de 69% ou 2.2 M€.



La C3S suit l'évolution du chiffre d'affaires. Une évolution de 3% par an avait été retenue sur la période TURPE 4 (2013-2017).

Une évolution normative de 5 % avait été retenue sur TURPE 4 pour les autres taxes.

L'évolution constatée sur la C3S et l'écart constaté (-8 M€) s'expliquent par les évolutions des modalités de calcul (assiette de calcul). Par ailleurs, en 2013, le pôle Fiscalité avait effectué une réclamation concernant l'Organic pour que certains taux ne soient plus intégrés dans l'assiette de calcul. Cette réclamation a abouti et RTE a perçu, au titre de 2010 et 2011, des remboursements, ce qui explique la baisse significative observée entre 2012 et 2013 (-2.4 M€).

A titre indicatif, on observe également une hausse de la TVA due sur fourniture gratuite d'énergie. Cette taxe représente le montant dû par RTE à l'Etat au titre du manque à gagner pour l'Etat de la fourniture d'électricité au tarif préférentiel accordé aux agents. En 2014, une revalorisation des barèmes fiscaux et sociaux a entraîné une augmentation de l'assiette des actifs et des retraités, ce qui explique cette hausse (+82% entre 2013 et 2014). Les taxes diverses n'ayant pas été analysées individuellement pour le prévisionnel TURPE 4, nous n'avons pas analysé l'écart individuel avec le réalisé.

3.7.2 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses RTE :

RTE émet l'hypothèse que les taux de la C3S resteront stables (0,16%). Pour les autres taxes, une évolution normative de 10% est retenue (supérieure à la moyenne de 8.1% observée sur le réel 2013-2015 ; mais inférieure aux 23.7% d'évolution des autres taxes hors C3S) ;

Analyse H3P :

La base de travail de RTE étant le probable 2015 et notre base de travail étant les balances comptables, on observe un écart sur le taux d'évolution des autres taxes 2014-2015 présentées dans le dossier tarifaire qui reprend le réel 2015 (28.4% calculé par H3P contre 27.7% mentionné dans le dossier tarifaire).

Par ailleurs, RTE ne prend pas en compte la suppression prévue de la C3S en 2017.

Proposition d'ajustement H3P :

La contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) est toujours en vigueur en 2016. La suppression progressive, d'ici 2017, de cette contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) est cependant mentionnée dans l'Annexe A de la loi du 8 août 2014 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2014. L'opérateur indique ne pas prendre en compte les effets d'une telle suppression à compter de 2017, et s'appuie sur les déclarations du Ministre des Finances Michel SAPIN pour justifier sa position. En effet, celui-ci aurait déclaré mi-mai 2016 que la C3S serait maintenue pour les grandes entreprises.

Malgré l'argumentation invoquée par RTE, nous proposons, en conséquence des derniers textes publiés disponibles et cités ci-dessus, d'ajuster la trajectoire prévisionnelle de l'opérateur du montant de cette taxe sur la prochaine période tarifaire. Il conviendra néanmoins de réévaluer, conjointement entre RTE et la CRE, la pertinence de cet ajustement en fonction des nouvelles publications concernant les modalités de suppression de cette taxe, qui devraient avoir lieu en fin d'année 2016.

Par ailleurs, nous validons le taux d'évolution de 10 % proposé par RTE concernant les autres taxes, celui-ci étant bien en-dessous du réalisé 2013-2015 (23,7% d'augmentation moyenne).

RTE - réel 2015	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Chiffre d'affaires	4 427,6	4 564,0					
Produits achats systèmes	145,8	216,1					
Taux taxe C3S	0,16%	0,16%					
Taxe C3S	7,3	7,6	7,7	7,8	8,2	8,3	8,6
Total autres taxes	4,8	5,5	4,9	5,4	5,9	6,5	7,2
Taux évolution autres taxes	30,2%	14,6%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%
Contrôle H3P		14,6%	-10,9%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%

H3P - ajustement	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Taxe C3S	7,3	7,6	7,7	-	-	-	-
Taux évolution autres taxes	30,2%	14,6%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%
Total autres taxes	4,8	5,5	6,1	6,7	7,3	8,1	8,9
écart	-	-	1,2	-	6,6	-	6,9

La trajectoire obtenue fait apparaître un écart moyen par an de -6,7 M€ sur la période 2017-2020, soit un total de -27 M€ sur 2017-2020.

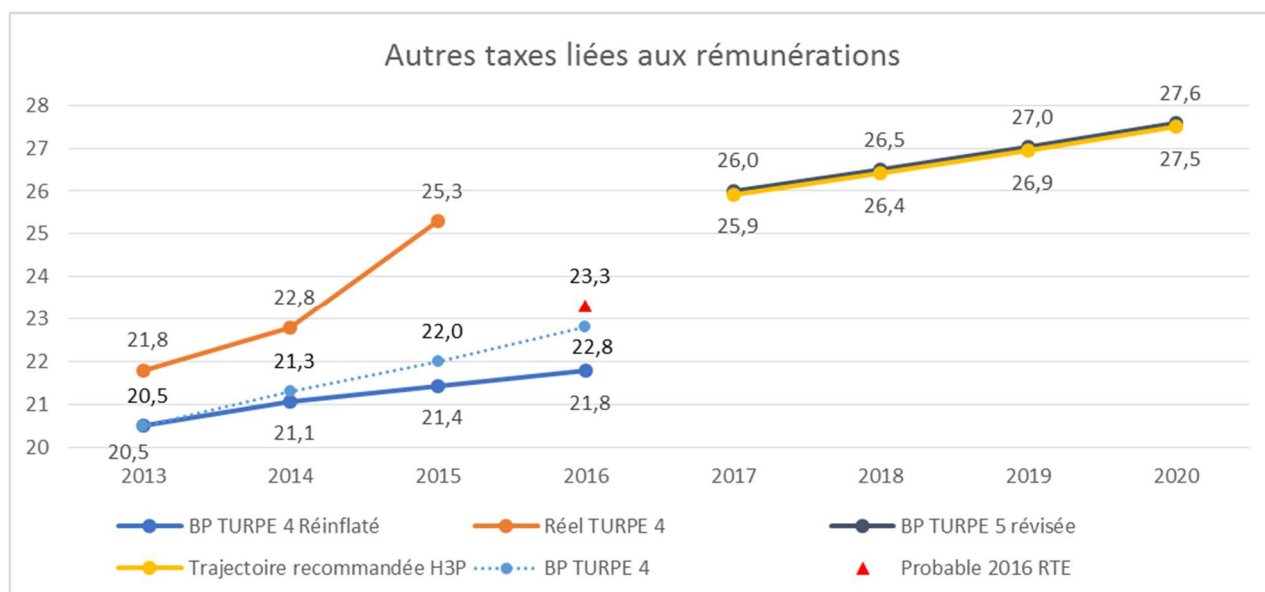
3.7.3 Trajectoire TURPE 5 révisée

RTE n'a pas souhaité prendre en compte la recommandation de H3P concernant la suppression de la C3S. Elle a mis à jour les éléments de calcul de la C3S, à savoir les prévisions de chiffre d'affaires et de produits d'achats système.

H3P ne valide pas ces éléments et conserve sa recommandation de suppression de la C3S dans la trajectoire. Il conviendra néanmoins de réévaluer, conjointement entre RTE et la CRE, la pertinence de cet ajustement en fonction des nouvelles publications concernant les modalités de suppression de cette taxe, qui devraient avoir lieu en fin d'année 2016.

3.8 Autres taxes liées à la rémunération

Les impôts liés à la rémunération sont principalement constitués des éléments tels que la taxe d'apprentissage, les taxes liées à la formation professionnelle continue, la contribution au fond national d'aide au logement (FNAL). Ils présentent une augmentation de 3,5 M€ entre 2013 et 2015.



3.8.1 Ecart entre Réel et BP TURPE 4 non réinflaté (+6,1 M€)

[Confidentiel]

[Confidentiel]

Les autres taxes liées à la rémunération sont supposées évoluer comme la rémunération principale. Lors des prévisions TURPE 4, les prévisions d'évolution de la rémunération principale étaient en moyenne de 2.5% par an. Les petits écarts de taux constatés sont dus à la présentation en million d'euros et l'arrondi qui en découle.

BP TURPE 4	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	TOTAL 2013-2015
Autres impôts liés à la rémunération (prévisions)	19,9	20,5	21,1	21,4	[Confidentiel]	63,0
taux évolution		3,0%	2,8%	1,7%		2,5%
Rémunérations principales nettes (prévisions)	370,7	383,3	393,3	399,7		1546,9
taux évolution		3,4%	2,6%	1,6%		2,5%

Au niveau du réalisé TURPE 4, on constate que la rémunération principale a augmenté beaucoup moins vite que les autres impôts liés aux rémunérations (moyenne de 2,2% par an contre 6,9% par an).

Réalisé	2 012	R2013	R2014	R2015	P2016	TOTAL 2013-2015
Autres impôts liés à la rémunération (réel)	20,7	21,8	22,8	25,3	[Confidentiel]	69,9
taux évolution		5,2%	4,6%	11,0%		6,9%
Rémunérations principales nettes (réel)	370,3	380,1	390,8	395,3		1536,5
taux évolution		2,7%	2,8%	1,2%		2,2%

Une partie de la hausse en 2015 (vs 2014 et 2013) des autres impôts liés à la rémunération résulte d'un changement de méthode sur l'évaluation de la taxe FPC (Formation Professionnelle Continue) en 2015. En effet, précédemment assises sur l'assiette Sécurité Sociale, les postes RIP (rémunération individuelle de la performance), IGD (indemnité grands déplacements), pécules de fin d'occupation ont été ajoutés. De plus, la FPC est fixée à 1% de la nouvelle assiette (contre 0,7 % auparavant, soit 1,6% avec une déduction de 0,9% de libératoires).

3.8.2 Trajectoire TURPE 5

Hypothèse RTE :

Les taxes liées aux rémunérations sont supposées évoluer comme les rémunérations principales nettes (voir charges de personnel concernant l'analyse de son évolution prévue sur 2017-2020).

Analyses H3P et proposition d'ajustement :

Nos contrôles mettent en lumière le décalage sur 2015-2016 lié au travail effectué sur base d'un probable. Nous recommandons l'ajustement suivant :

RTE - réel 2015	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Rémunérations principales nettes	390,8	395,3	[Confidentiel]				
taux d'évolution des taxes	2,8%	1,2%					
Taxes liées à la rémunération	22,7	25,3	23,3	23,6	24,0	24,5	25,0
H3P							
	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Rémunérations principales nettes	390,8	395,3	[Confidentiel]				
Taux d'évolution	2,8%	1,2%					
Taxes liées à la rémunération	22,7	25,3	25,6	25,9	26,4	26,9	27,5
écart	-	-		2,32	2,36	2,41	2,5

L'écart constaté est de +2.39 M€ en moyenne par an sur la période 2017-2020, soit un total de 9,55 M€.

3.8.3 Trajectoire TURPE 5 révisée

RTE a mis à jour sa trajectoire suite à son recalage des rémunérations principales sur le réalisé 2015.

RTE - réel 2015	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Rémunérations principales nettes	390,8	395,3	[Confidentiel]				
taux d'évolution des taxes	2,8%	1,2%					
Taxes liées à la rémunération	22,7	25,3	25,6	26,0	26,5	27,0	27,6
H3P							
	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Rémunérations principales nettes	390,8	395,3	[Confidentiel]				
Taux d'évolution	2,8%	1,2%					
Taxes liées à la rémunération	22,7	25,3	25,6	26,0	26,5	27,0	27,6
écart	-	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

H3P valide cet ajustement.

3.9 Intégration du CICE

Nous notons que le CICE n'est pas pris en compte dans le calcul du tarif. RTE considère que ces crédits d'impôts ne font pas partie du scope.

# compte	R2013	R2014	R2015	P2016	Total TURPE 4
698930 Crédits d'impôts compétitivité emploi	-5,8	-6,5	-6,2		[Confidentiel]

Le prévisionnel 2016 a été calculé par nos soins ; au rythme de l'évolution des rémunérations principales.

L'impact sur le tarif à venir sera calculé ci-après.

3.9.1 Trajectoire TURPE 5

H3P propose d'intégrer le CICE dans le calcul du tarif sur TURPE 5, qui viendrait en déduction des charges d'impôts présentées ci-avant.

L'hypothèse proposée par H3P est la suivante : évolution du CICE au rythme de l'évolution des rémunérations principales prévisionnelles.

Trajectoire proposée par H3P

	P2017	P2018	P2019	P2020	Total TURPE 5
Crédits d'impôts compétitivité emploi					-27,3
Rémunérations principales		[Confidentiel]			[Confidentiel]
taux évolution					

Le total du montant proposé au titre du CICE s'élève à -27.3 M€ pour la période 2017-2020.

3.9.2 Trajectoire TURPE 5 révisée

RTE n'a pas pris en compte la recommandation d'intégration du CICE à la trajectoire formulée par H3P. H3P maintient sa proposition d'ajustement.

4. Trajectoire TURPE 5 révisée

T5 initiale vs T5 révisée	2 017	2 018	2 019	2 020	Total
Total Impôts et taxes	3,8	4,4	4,1	3,0	15,4
Taxe professionnelle	-	-	-	-	-
Contribution Economique Territ -	3,7	3,3	4,8	7,5	19,4
<i>Dont CFE</i>	- 2,5	- 2,7	- 2,7	- 2,9	- 10,8
<i>Dont CVAE</i>	0,3	0,8	0,5	2,8	2,2
<i>Dont taxes additionnelles à la C -</i>	1,5	1,5	1,6	1,8	6,4
Taxe sur les transformateurs (IF -	1,8	1,5	1,1	0,6	5,0
Taxe sur les pylônes	6,0	5,5	6,4	7,5	25,4
Taxes foncières	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Autres taxes	1,0	1,2	1,1	1,1	4,4
Autres impôts liés à la rémunéræ	2,4	2,5	2,5	2,6	10,0

La trajectoire révisée est supérieure de 15.4 M€ sur 2017-2020 pour les impôts et taxes.

Les augmentations sont représentées par :

- +25.4 M€ sur la taxe sur les pylônes qui correspond à une mise à jour de la moyenne historique observée (composante de la formule de calcul d'évolution du prix 3.16%+IPC au lieu de 2.5%+IPC) ;
- +10 M€ sur les taxes liées aux rémunérations (lié aux changements effectués sur les rémunérations principales - cf charges de personnel).
- +4.4 M€ sur les autres taxes liées à la mise à jour du calcul de la C3S

Par ailleurs, des diminutions ont été appliquées sur les taxes suivantes :

- -10.8 M€ sur la CFE qui correspond à la prise en compte de nos recommandations (notre recommandation avait évalué un impact de -10.6 M€)
- -2.2 M€ sur la CVAE lié à la mise à jour des éléments de l'assiette de calcul, à savoir la valeur ajoutée comptable, les loyers, les autres charges de gestion courante, les produits de gestion courante et la part MO de la production immobilisée (conformément à notre recommandation) ;
- -6.4 M€ sur les taxes additionnelles dont l'ajustement découle de celui effectué sur la CFE
- -5 M€ sur l'IFER

H3P valide les ajustements effectués à la baisse sur la CFE, la CVAE et les taxes additionnelles. Ils paraissent cohérents avec les recommandations effectuées.

Concernant les taxes sur les rémunérations, l'évolution suit bien celle des rémunérations principales recalées sur un réel 2015.

Concernant les ajustements effectués sur les taxes sur les pylônes et la taxe IFER, RTE n'a pas appliqué les recommandations de H3P et a maintenu ses indices composites (taux d'évolution historique observé sur les prix + hypothèse d'évolution sur l'IPC). H3P maintient ses recommandations concernant ces deux taxes.

Enfin, l'ajustement sur les autres taxes n'est pas validé, H3P prenant en compte une suppression de la C3S et RTE l'ayant maintenue.

Section 4 - Autres charges Opérationnelles

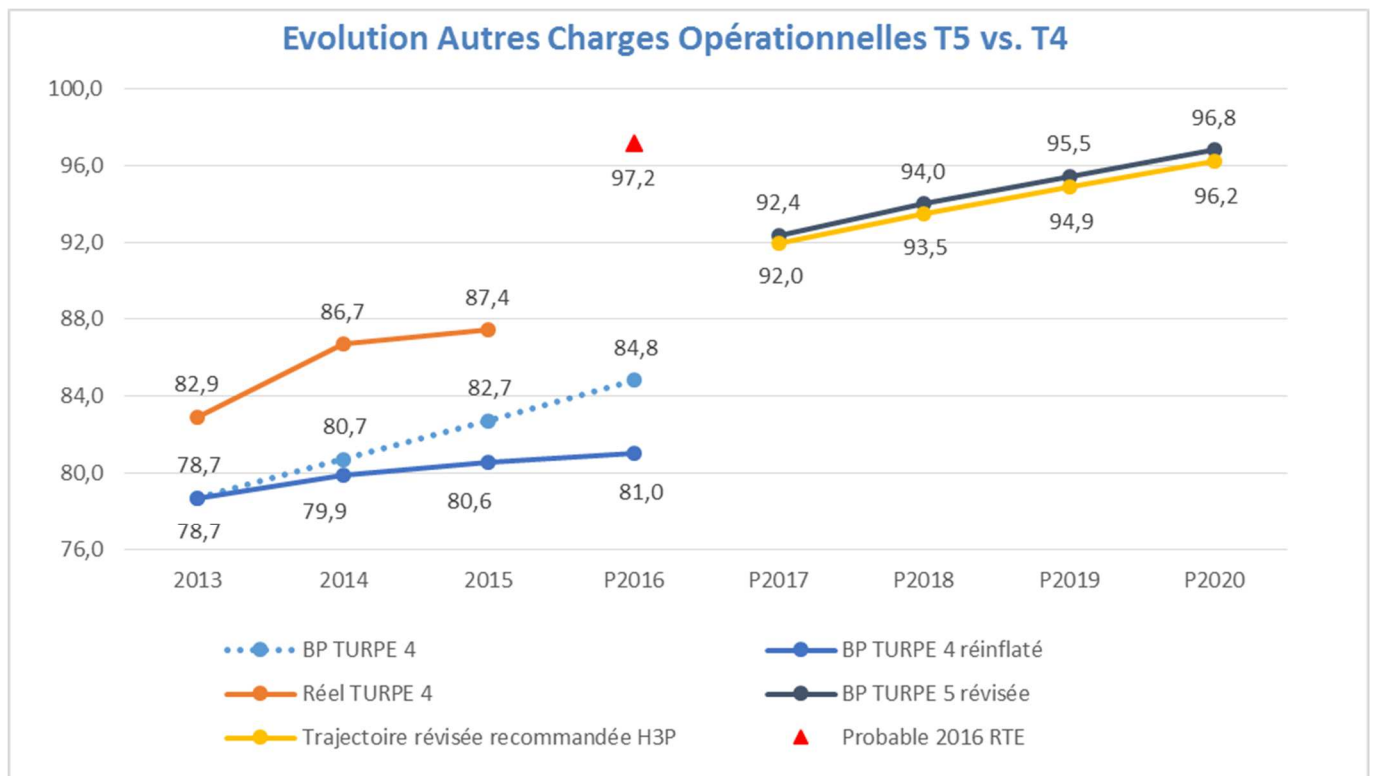
1. Synthèse autres charges opérationnelles

1.1 Descriptif du poste "autres charges opérationnelles"

Le poste "autres charges opérationnelles" est constitué des éléments suivants (en part du poste sur 2013-2015) :

- Valeurs nettes comptables immobilisations démolies (29%)
- Tarif agents (49%)
- Achats de droits & licences logiciels (10%)
- Autres (12%) :
 - Créances clients irrécouvrables
 - Litiges clients
 - Pénalités de marché
 - Charges d'exploitation exceptionnelles

1.2 Evolution des autres charges opérationnelles TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



1.3 Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5

▪ **Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4**

Sur la période 2013-2015, RTE a dépassé la trajectoire TURPE 4 de 17,9 M€, pour les principales raisons suivantes :

- Des retraits / démolitions d'ouvrages avec des valeurs nettes comptables plus élevées que prévues au BP, pour 16,1 M€.
- Des achats de licences et logiciels supérieurs de 8,6 M€ aux prévisions TURPE 4 notamment à cause d'un effet prix défavorable du au désengagement progressif de RTE de certains marchés SI d'EDF

- Compensées à hauteur de 6,7 M€, par d'autres charges inférieures aux prévisions (trajectoire TURPE 4 élevée).
- **Prévisionnel 2016**
Les données prévisionnelles 2016, présentées dans le dossier tarifaire TURPE 5 correspondent aux données calculées à partir d'un probable 2015.
- **Trajectoire TURPE 5**
 - VNC des immobilisations démolies : RTE a retenu la moyenne 2011-2015 des ouvrages démolis (soit 32,7 M€), quand seuls 28,6 M€ ont été comptabilisés en moyenne sur TURPE 4 (2013-2015). Nous recommandons ainsi de retenir la moyenne 2013-2015. La trajectoire TURPE 5 est ainsi surévaluée de 16,5 M€.
 - Achats de droits et licences : Le probable 2015, retenu par RTE pour le calcul du probable 2016 et de la trajectoire TURPE 5 est légèrement supérieur au réel 2015 [confidentiel]. Le probable 2016 est donc surévalué de 0,3 M€ ; et consécutivement la Trajectoire TURPE 5 est surévaluée dans les mêmes proportions.
 - Autres charges : A la vue du réel 2013-2015, retenir le montant inscrit dans TURPE 4 pour le probable 2016 nous paraît élevé.
Trajectoire TURPE 5 : le niveau observé sur 2010-2012, qui avait servi de base au TURPE 4 s'est révélé élevé par rapport au réel 2013-2015. Nous recommandons donc de retenir la moyenne observée sur le réel TURPE 4 pour construire la trajectoire TURPE 5 (et non de la moyenne 2010-2015 retraitée de éléments exceptionnels). La trajectoire est ainsi surévaluée de 4,4 M€
- **Recommandations H3P :**
Il conviendra de proposer à RTE :
 - d'ajuster le probable 2016 sur la base du réel 2015,
 - de recalculer la trajectoire TURPE 5 sur la base des ajustements proposés et résumés ci-après :

Hypothèses RTE	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL BP TURPES 5
Autres charges opérationnelles	97,6	98,5	98,2	98,0	392,4
VNC des immobilisations démolies	32,7	32,7	32,7	32,7	130,8
Tarif agent	[Confidentiel]				
Achats de droits et licences logiciels	[Confidentiel]				
Autres	8,2	8,3	8,5	8,6	33,6

Propositions ajustements H3P	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL BP TURPES 5
Autres charges opérationnelles	92,1	93,0	92,7	92,5	370,3
VNC des immobilisations démolies	28,6	28,6	28,6	28,6	114,3
Tarif agent	[Confidentiel]				
Achats de droits et licences logiciels	[Confidentiel]				
Autres	7,1	7,2	7,3	7,4	29,1

Ecart H3P vs. RTE	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL BP TURPES 5
Autres charges opérationnelles	-5,5	-5,5	-5,6	-5,6	-22,1
VNC des immobilisations démolies	-4,1	-4,1	-4,1	-4,1	-16,5
Tarif agent	[Confidentiel]				
Achats de droits et licences logiciels	[Confidentiel]				
Autres	-1,1	-1,1	-1,2	-1,1	-4,4

- **Trajectoire TURPE 5 révisée**

RTE a globalement suivi nos recommandations, les différences (0.7 M€ sur la période 2017-2020) entre la trajectoire RTE révisée et la trajectoire que nous recommandons s'expliquent principalement par la divergence d'hypothèses d'inflation retenues.

Il subsiste un impact de 1.4 M€ lié aux achats de droits et licences. Ce poste devait faire l'objet d'un recalage sur le réalisé 2015 ([Confidentiel]) ; ajustement qui a été indiqué par RTE comme étant accepté mais qui n'a finalement pas été passé dans la nouvelle trajectoire.

1.4 Synthèses des hypothèses TURPE 5 révisées vs. TURPE 4 retenues

Hypothèses	TURPE 4	TURPE 5
VNC des immobilisations démolies	Niveau historique moyen constaté de 23 M€.	Point de départ Moyenne du solde du compte #657110 2013-2015, soit 28,6 M€.

[Confidentiel]

Autres	Calage sur le niveau de 2012.	Point de départ : Moyenne 2013-2015 Evolution : inflation
--------	-------------------------------	---

2. Cadrage données dossier tarifaire avec la comptabilité générale

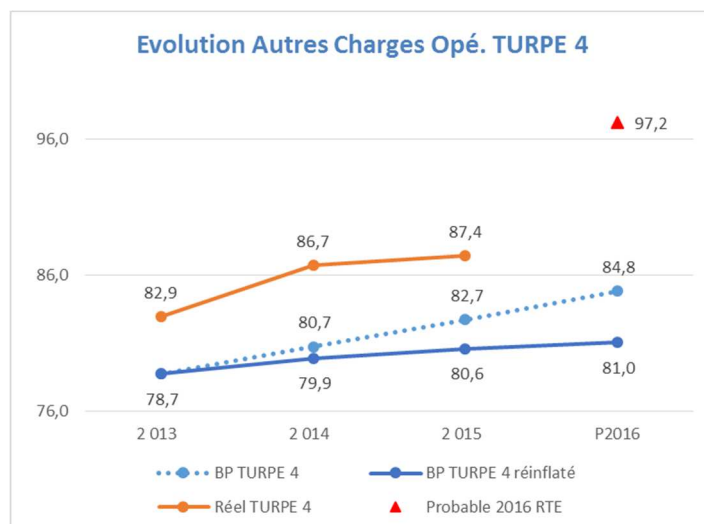
2.1 Cadrage BG - Réalisé TURPE 4 (2013-2015)

Dossier tarifaire TURPE 5	R2013	R2014	R2015
Autres charges opérationnelles	82,9	86,7	87,4
VNC des immobilisations démolies	26,2	32,4	27,1
Tarif agent	[Confidentiel]		
Achats de droits et licences logiciels			
<i>Autres</i>	7,6	5,1%	8,4%
Autres achats et services			
Autres charges (comptes 65)	94,3	96,5	87,5
Exclusion des comptes			
658801 AUTRES CHARGES DIVERSES - LITIGE URSSAF	11,5	9,9	0,1
			charges de personnel
Total BG 2013-2015	82,9	86,7	87,4
Ecart dossier TURPE vs. BG 2013 - 2015			

Le cadrage des données réelles du TURPE 4 (inscrites dans le dossier tarifaire TURPE 5) avec les données issues des balances générales 2013-2015 est satisfaisant.

2.2 Trajectoire TURPE 4 - Réalisé TURPE 4 (2013-2015 et probable 2016)

L'évolution du réalisé TURPE 4 et du Probable 2016, comparativement à la trajectoire TURPE 4 est illustrée ci-après :



Dans le détail les autres charges opérationnelles sont composées des sous-postes suivants :

BP TURPE 4 réinflaté	P2013	P2014	P2015	P2016	TOTAL 2013-2015
Autres charges opérationnelles	78,7	79,9	80,6	81,0	239,1
VNC des immobilisations démolies	23,5	23,3	22,9	22,5	69,6
Tarif agent					
Achats de droits et licences logiciels					
Autres	9,2	9,3	9,3	9,3	27,8

Réalisé TURPE 4 (dossier tarifaire Turpe 5)	R2013	R2014	R2015	P2016	TOTAL 2013-2015
Autres charges opérationnelles	82,9	86,7	87,4	97,2	257,0
VNC des immobilisations démolies	26,2	32,4	27,1	32,7	85,7
Tarif agent					
Achats de droits et licences logiciels					
Autres	7,6	5,1	8,4	9,9	21,1

Ecart BP / réalisé (valeur M€)	2013	2014	2015	Ecart BP / Réel
Autres charges opérationnelles	4,2	8,8	11,5	24,6
VNC des immobilisations démolies	2,7	9,1	4,4	16,3
Tarif agent				
Achats de droits et licences logiciels				
Autres	-1,6	-4,0	-0,5	-6,1

Ecart BP / réalisé (%)	2013	2014	2015	Ecart BP / Réel
Autres charges opérationnelles	5%	11%	15%	11%
VNC des immobilisations démolies	11%	39%	20%	22%
Tarif agent				
Achats de droits et licences logiciels				
Autres	-17%	-44%	-5%	-25%

[Confidentiel]

2.3 Trajectoire TURPE 5

TURPE 5	R2013	R2014	R2015	P2016	TOTAL TURPE4	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL BP TURPE5	Ecart T5 vs. T4 (en M€)	Ecart T5 vs. T4 (en %)
Autres charges opérationnelles	82,9	86,7	87,4	97,2	354,2	92,0	93,7	95,1	96,8	377,3	23,1	7%
VNC des immobilisations démolies	26,2	32,4	27,1	32,7	118,4	28,6	28,6	28,6	28,6	114,3	-4,1	-3%
Tarif agent												
Achats de droits et licences logiciels												
Autres	7,6	5,1	8,4	9,9	31,0	7,1	7,3	7,4	7,6	29,4	-1,6	-5%

[Confidentiel]

3. Analyse par catégorie de charges

3.1 VNC des immobilisations démolies

3.1.1 Evolution réel 2013-2015

Les valeurs nettes comptables (VNC) des ouvrages démolis sont enregistrées dans le compte #657110 :

- soit dans le cadre d'une démolition pure,
- soit dans le cadre d'une reconstruction ou d'une réhabilitation,
- soit suite à inventaire,
- soit dans le cadre de réintégration en stocks de matériels temporairement non utilisés.

La progression du poste entre 2013 et 2014, de près de 24%, s'explique par une évolution à la hausse des retraits en 2014 au niveau :

- des Installations fixes postes (+3,9 M€)
- des transformateurs (+1,4 M€)
- des Canalisations aériennes (+1,7 M€)
- des Canalisations souterraines (-0,8 M€)
- des Installations de téléconduite (-0,6 M€)

Entre 2014 et 2015, la baisse de 16% du montant des VNC des ouvrages démolis s'explique par une évolution à la baisse des retraits à fin décembre 2015 au niveau :

- des Transformateurs (-1,7 M€)
- des Canalisations Aériennes (-5,4 M€)

Compensée par une évolution à la hausse du niveau des Installations Fixes Postes (+3,5 M€)

3.1.2 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté

VNC immobilisations démolies	2 013	2 014	2 015	TOTAL 2013-2015
BP Turpe 4 réinflaté	23,5	23,3	22,9	69,6
Réalisé Turpe 4	26,2	32,4	27,1	85,7
Ecart en M€	2,7	9,1	4,2	16,1
Ecart en %	11%	39%	18%	23%

Les prévisions du dossier tarifaire TURPE 4 étaient bâties sur un niveau historique moyen constaté de 23 M€. Le réalisé TURPE 4 est supérieur à la trajectoire. Les démolitions d'immobilisations proviennent de demandes de tiers ou résultent d'investissements réalisés sur le réseau nécessitant la démolition d'ouvrages non totalement amortis. La progression de ces démolitions est expliquée par RTE par une forte période d'investissements

Nota : le scope de l'audit mené par H3P ne couvre pas les investissements ; nous ne pouvons donc nous prononcer sur le niveau d'investissements.

3.1.3 Trajectoire TURPE 5

Trajectoire RTE

RTE a retenu l'hypothèse suivante pour établir le probable 2016 et la trajectoire TURPE 5 :

- o Moyenne du solde du compte #657110 sur la période 2011-2015, soit 32,7 M€.

Propositions d'ajustements H3P

Nous sommes en droit de nous interroger sur la période retenue pour établir cette moyenne. En effet, le choix de la période 2011 à 2015 nous semble favorable à RTE puisque nous constatons que le retrait des ouvrages sur 2011 et 2012 a été bien plus élevé que sur les années 2013 à 2015..

	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	Moyenne '11-'15	Moyenne '13-'15
Compte 657110	36,5	41,9	26,2	32,4	27,1	32,8	28,6

Ainsi, nous recommandons de retenir la moyenne sur la période TURPE 4, à savoir 28,6 M€.

Le probable 2016 et la trajectoire TURPE 5 après ajustement ressortent comme ci-après :

VNC des immobilisations démolies	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL TURPE 5
Hypothèses RTE	32,7	32,7	32,7	32,7	130,8
Ajustements H3P	28,6	28,6	28,6	28,6	114,3
Ecart en M€	-4,1	-4,1	-4,1	-4,1	-16,5

L'impact sur TURPE 5, est une surévaluation de la charge de 16,5 M€. Le probable 2016 est lui-même surévalué de 4,1 M€.

3.1.4 Trajectoire TURPE 5 révisée

La trajectoire TURPE 5 révisée par RTE intègre nos recommandations d'ajustements, le niveau de dépense sur la période 2017-2020 s'élève ainsi à 114,5 M€ pour RTE et se présente comme suit :

VNC des immobilisations démolies	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL TURPE 5
TURPE 5 RTE révisée	28,6	28,6	28,6	28,6	114,5
Ajustements H3P	28,6	28,6	28,6	28,6	114,3
Ecart en M€	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2

Ce montant est en accord avec celui que nous recommandons.

3.2 Tarif agent

3.2.1 Evolution réel 2013-2015

Le tarif agent représente le coût de l'avantage énergie facturé à RTE par EDF et les entreprises locales de distribution. [Confidentiel]

3.2.2 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté

Tarif Agent	2 013	2 014	2 015	TOTAL 2013-2015
BP Turpe 4 réinflaté				
Réalisé Turpe 4				
Ecart en M€				[Confidentiel]
Ecart en %				

Le tarif agent facturé par EDF est en ligne avec la trajectoire TURPE 4 et n'appelle pas de commentaire particulier de notre part.

3.2.3 Trajectoire TURPE 5

Trajectoire RTE

RTE a retenu les hypothèses du groupe EDF.

[Confidentiel]

Conclusion H3P :

Au cours de l'audit, RTE nous a indiqué que les échanges menés avec EDF au cours de notre intervention ont mis en avant une révision de ces hypothèses d'évolution de tarif sur 2018 et 2019 applicable aux filiales du groupe EDF.

[Confidentiel]

La chronique actualisée des charges relatives au tarif agent, intégrant les nouvelles hypothèses RTE serait la suivante :

[Confidentiel]

3.2.4 Trajectoire TURPE 5 révisée

La trajectoire TURPE 5 révisée par RTE intègre bien les éléments décrits ci-dessus, à savoir une révision des hypothèses d'évolution de tarif applicable aux filiales du groupe EDF à compter de 2018 impactant à la hausse la trajectoire initiale de +7,1 M€.

Par ailleurs, suite à la délibération de la CRE du 13 juillet 2016, portant sur les tarifs réglementés de vente d'électricité une baisse des tarifs bleus est prévue, qui aura un impact sur la trajectoire

TURPE 5 du tarif Agent. Nous restons dans l'attente d'un retour de RTE afin de nous assurer que cette baisse est intégrée dans la trajectoire révisée.

3.3 Achats de droits et licences logiciels

3.3.1 Evolution réel 2013-2015

L'évolution haussière entre 2014 et 2015 s'explique essentiellement par un effet volume, [Confidentiel]

3.3.2 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4 réinflaté

Achats de droits et licences logiciels	2 013	2 014	2 015	TOTAL 2013-2015
BP Turpe 4 réinflaté				
Réalisé Turpe 4				
Ecart en M€				
Ecart en %				

[Confidentiel]

Le réalisé est supérieur [Confidentiel] à la trajectoire TURPE 4 réinflatée, et résulte des éléments suivants :

- Le désengagement progressif de RTE d'un certain nombre de marchés SI d'EDF avec des répercussions négatives sur les conditions contractuelles (prix) ;
- Le renouvellement à un rythme plus rapide de certaines licences en lien avec la stratégie de certains éditeurs (évolutions plus rapides des solutions applicatives) ;
- De nouvelles commandes, comme celles 2015 listées ci-avant.

3.3.3 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses RTE

RTE a retenu les hypothèses suivantes pour établir le probable 2016 et la trajectoire TURPE 5 :

- o Probable 2015 [Confidentiel]
- o La trajectoire TURPE 5, qui est relativement stable, sur la période [Confidentiel] repart du probable 2016.

Propositions d'ajustements H3P

Le probable 2015, retenu par RTE pour le calcul du probable 2016 et de la trajectoire TURPE 5 est légèrement supérieur au réel 2015 [confidentiel].

Le probable 2016 est donc surévalué de 0,3 M€ ; et consécutivement la Trajectoire TURPE 5 est surévaluée dans les mêmes proportions.

Achats de droits et licences logiciels	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL TURPE 5
Hypothèses RTE						
<i>Hypothèses de hausse RTE</i>						
Ajustements H3P						
Ecart en M€						

[Confidentiel]

3.3.4 Trajectoire TURPE 5 révisée

RTE indique avoir pris en compte notre recommandation et avoir retenu comme point de départ le réel 2015 de [Confidentiel]. Cependant, à l'observation de la trajectoire révisée, nous n'avons pas constaté une telle mise à jour. Notre recommandation reste donc inchangée.

Achats de droits et licences logiciels révisée	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL TURPE 5
TURPE 5 révisée						
Ajustements H3P						
Ecart en M€				[Confidentiel]		

3.4 Autres

3.4.1 Evolution réel 2013-2015

Ce poste couvre des charges diverses telles que les créances irrécouvrables, les pénalités de marché, les indemnités fournisseurs ou clients

La progression du réel sur 2015 s'explique essentiellement par

- des Indemnités transactionnelles [Confidentiel]
- Une progression des dotations pour dépréciation des créances irrécouvrables, [Confidentiel]

3.4.2 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

Autres	2 013	2 014	2 015	P2016	TOTAL 2013-2015
BP Turpe 4 réinflaté	9,2	9,3	9,3	9,3	27,8
Réalisé Turpe 4	7,6	5,1	8,4	9,9	21,1
Ecart en M€	-1,6	-4,2	-0,9	0,6	-6,7
Ecart en %	-17%	-45%	-9%	7%	-24%

La trajectoire TURPE 4 a été déterminée sur le niveau de 2012. Le réel 2013-2015 est en-deçà de la trajectoire, et peut se rationaliser ainsi :

- Créances irrécouvrables [Confidentiel]
- Pénalités de marché [Confidentiel]
- Litiges clients [Confidentiel]

3.4.3 Trajectoire TURPE 5

Trajectoire RTE

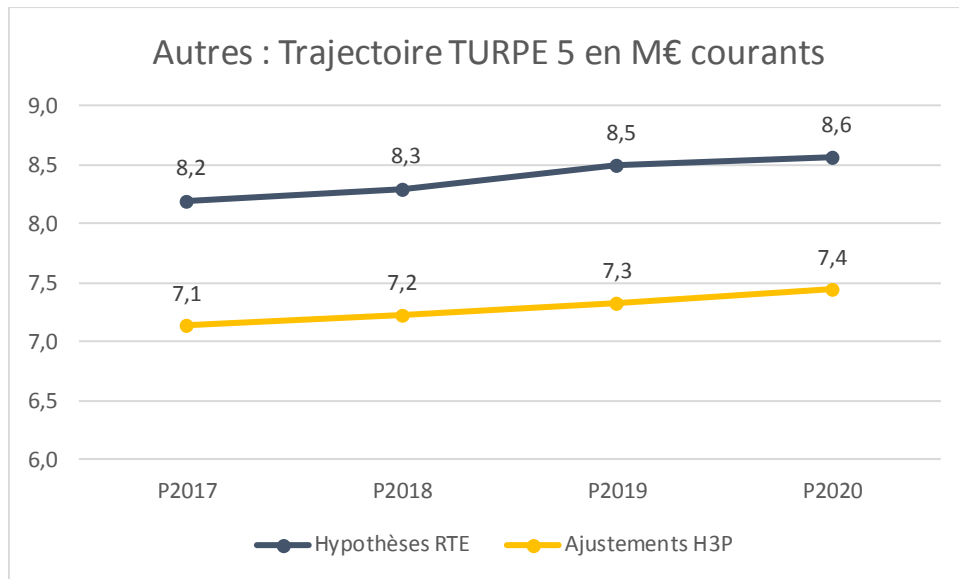
RTE a retenu les hypothèses suivantes pour établir le probable 2016 : le niveau du TURPE 4, augmenté de 2%.

RTE a retenu les hypothèses suivantes pour établir la trajectoire TURPE 5 :

- Charges exceptionnelles : moyenne 2010 - 2015 retraitée de 39 M€ (litiges [Confidentiel]) et fondée sur l'inflation prévisionnelle
- Créances irrécouvrables : moyenne 2010 - 2015 (arrondi à l'entier le plus proche) et fondée sur l'inflation
- Indemnités fournisseurs clients : moyenne 2010 - 2015 (arrondi à l'entier le plus proche) et fondée sur l'inflation
- Pénalités de marché : moyenne 2010 - 2015 (arrondi à l'entier le plus proche) et fondée sur l'inflation
- Autres : moyenne 2010 - 2015 (arrondi à l'entier le plus proche) et fondée sur l'inflation.

Proposition d'ajustements H3P

- Probable 2016 : à la vue du réel 2013-2015, retenir le montant inscrit dans TURPE 4 pour 2016 nous paraît élevé.
- Trajectoire TURPE 5 : le niveau observé sur 2010-2012, qui avait servi de base au TURPE 4 s'est révélé élevé par rapport au réel 2013-2015. Nous recommandons donc de repartir de la moyenne observée sur le réel TURPE 4 [Confidentiel] l'inflation, soit 7 M€, pour construire la trajectoire TURPE 5, et recommandons la trajectoire suivante :

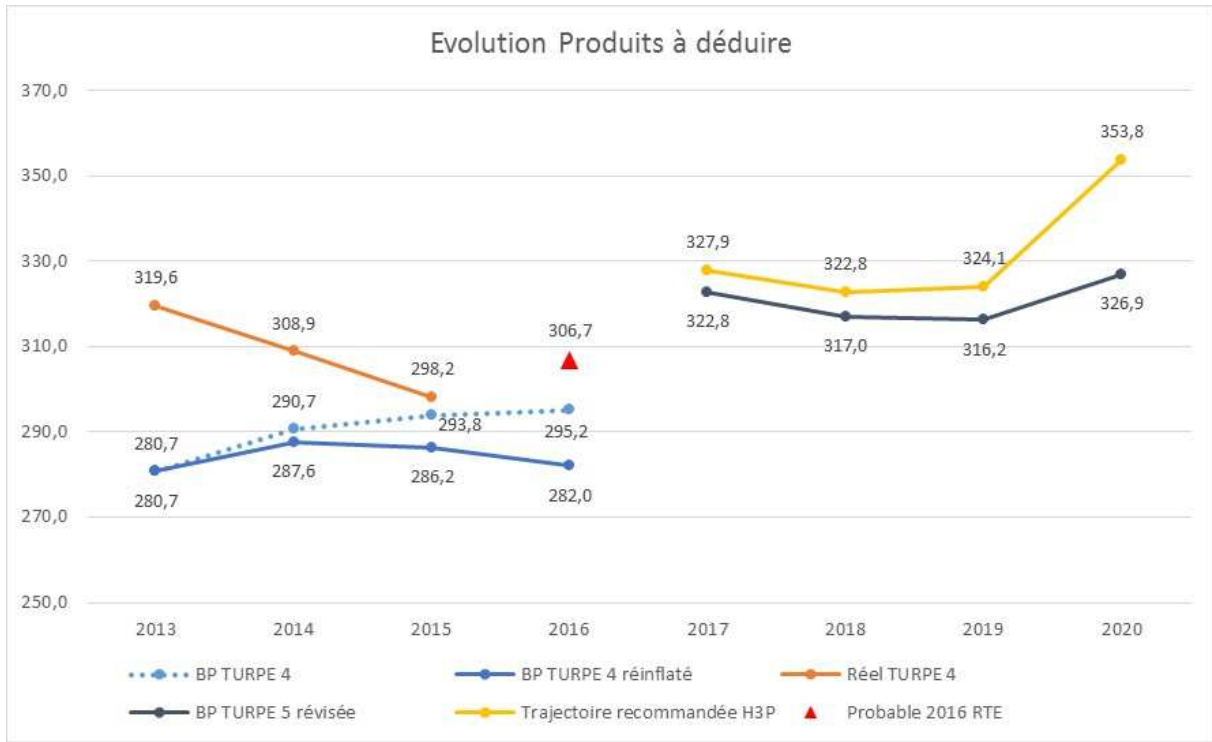


3.4.4 Trajectoire TURPE 5 révisée

Dans sa trajectoire révisée, RTE a suivi notre recommandation à savoir partir de la moyenne réalisée sur 2013-2015 de 7 M€. Toutefois, compte tenu des hypothèses différentes d'inflation retenues, il subsiste un écart de 0,5 M€ entre la trajectoire RTE révisée et notre trajectoire recommandée qui se présente comme suit :

Autres	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL TURPE 5
TURPE 5 révisée RTE	7,2	7,3	7,5	7,6	29,6
Ajustements H3P	7,1	7,2	7,3	7,4	29,1
Ecart en M€	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2	-0,5

Section 5 - Autres produits à déduire



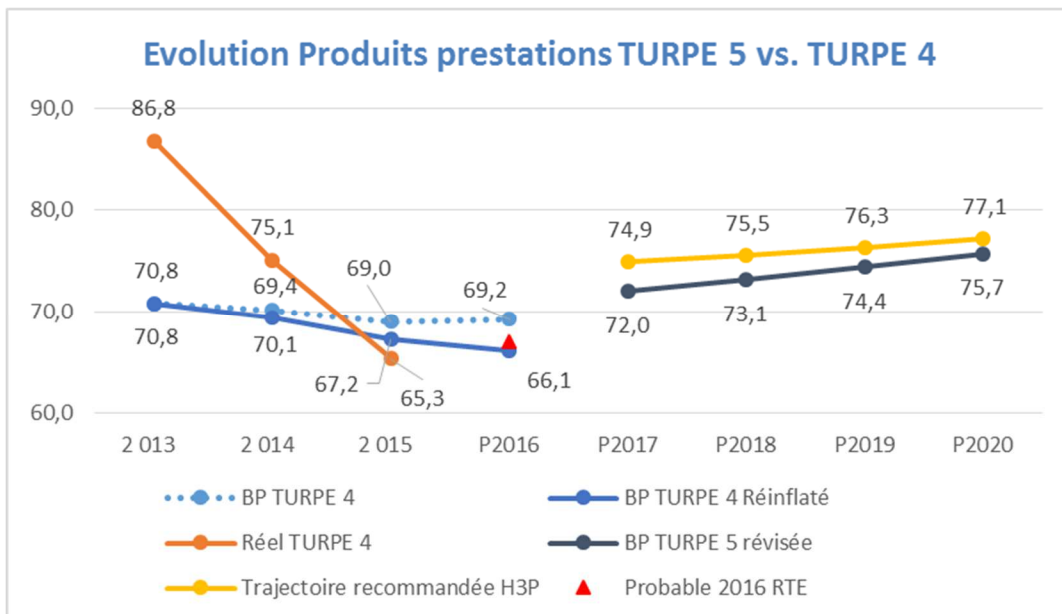
Section 5.1 Produits extra-tarifaires

1. Synthèse

1.1 Descriptif du poste "Produits de prestations - Produits extratarifaires"

Le poste "produits de prestations" couvre les recettes perçues des prestations réalisées par RTE auprès du groupe EDF, des filiales de RTE, et liées aux déplacements d'ouvrages.

1.2 Evolution Produits de prestations - TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



1.3 Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5

▪ Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4 (non ré-inflaté)

La période a été marquée par :

- La création de la Filiale Cirtéus [Confidentiel] ;
- Des prestations [Confidentiel] sous évaluées dans la trajectoire TURPE 4 ;
- Des déplacements d'ouvrages inférieurs de 7,8 M€ aux prévisions réinflatées de TURPE 4 ;
- Des ventes de produits résiduels supérieures de 13,4 M€ aux prévisions réinflatées de TURPE 4 (4 M€ en moyenne réelle contre 1 M€ prévu).

▪ Trajectoire TURPE 5

Globalement, la trajectoire TURPE 5 construite par RTE est en-deçà du TURPE 4 réel 2013-2015 + Probable 2016. La trajectoire repart du réel 2015, en se fondant sur l'inflation, avec une progression annuelle d'environ 1 M€ sur la période.

- [Confidentiel]
- **Déplacements d'ouvrage** : poste volatile. Prévisions inférieures au réel 2014
- **Ventes de produits résiduels** : Moyenne des quatre dernières années fondée sur l'inflation.

▪ Trajectoire TURPE 5 révisée

RTE présente sa trajectoire révisée comme ayant pris en compte nos recommandations. Cependant, le calcul effectué sur la base de la méthodologie proposée par H3P, avec application des hypothèses d'inflation de RTE ne permet pas d'expliquer le différentiel entre la trajectoire révisée proposée par RTE et la trajectoire recommandée par H3P.

Ainsi, le différentiel attendu, à cause des hypothèses d'inflation est de -0.2 M€. Le différentiel observé est de -8.6 M€.

▪ Conclusion et éventuels Ajustements

Selon l'analyse que nous avons réalisée, la trajectoire TURPE 5, relative aux produits extratarifaires, est sous-évaluée de 8.6 M€ :

- **Déplacements d'ouvrage** : RTE a retenu le réel 2015 pour bâtir la trajectoire. Compte-tenu de la volatilité du poste, nous recommandons de retenir la moyenne 2013-2015.
- **Ventes de produits résiduels** : nous recommandons de retenir la moyenne 2013-2015 (et non 2012-2015 comme retenue par RTE).
- **Autres** : nous recommandons de retenir la moyenne 2013-2015 (et non le seul réel 2015 comme retenu par RTE), évoluant à la baisse de 10% par an.
- [Confidentiel]

2. Cadrage données dossier tarifaire avec la comptabilité générale

2.1 Cadrage BG - Réalisé TURPE 4 (2013-2015)

Comptabilité	#Comptes	2 013	2 014	2 015
Client global	705100, 705800, 7066XX, 7068XX, 7082XX, 7083XX, 7084XX, 7086XX	51,53	45,03	48,32
Services associés	706811	2,62	2,46	2,31
Déplacements ouvrages	704140	17,31	12,70	4,57
Loyers	70830X	3,60	2,79	3,03
Pdt résiduels	703000	6,70	7,41	2,85
Autres	708880	5,02	4,72	4,38
Total général		86,79	75,11	65,45
Réalisé TURPE 4		R2013	R2014	R2015

[Confidentiel]

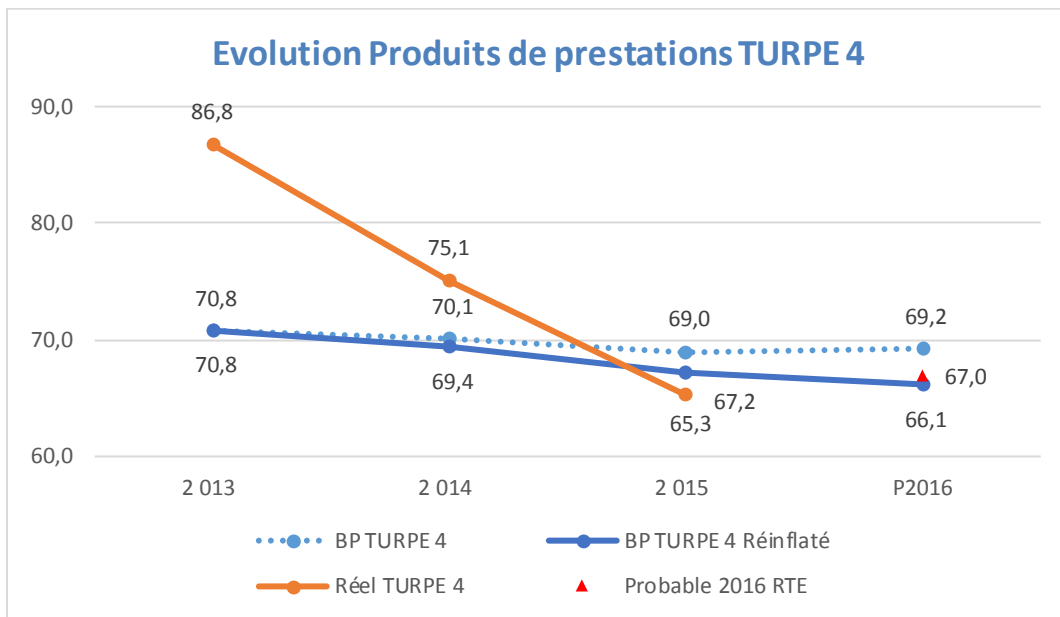
Déplacements d'ouvrages		17,3	12,7	4,6
Loyers récupérés et assimilés		3,6	2,9	3,0
Ventes de produits résiduels		6,7	6,9	2,8
Autres (diffus)		4,9	3,3	0,1
Total comptable "Autres prestations"		86,8	75,1	65,5
Ecart Comptabilité - 2013-2015 (dossier tarif. 5)		R2013	R2014	R2015

[Confidentiel]

Déplacements d'ouvrages		0,0	0,0	0,0
Loyers récupérés et assimilés		0,0	0,1	0,0
Ventes de produits résiduels		0,0	-0,5	0,0
Autres (diffus)		-0,1	-1,4	-4,3
Total comptable "Autres prestations"		-	-	-

Conclusion : Le cadrage global des données réelles TURPE4, reprises dans le dossier tarifaire TURPE 5 avec la comptabilité générale de RTE est satisfaisant.

2.2 Evolution Réalisé TURPE 4 (2013-2015) - BP TURPE (réinflaté)



Projections TURPE 4 (réinflaté)	P2013	P2014	P2015	Total 2013-2015
---------------------------------	-------	-------	-------	-----------------

[Confidentiel]

Déplacements d'ouvrages	14,0	14,2	14,2	42,4
Loyers récupérés et assimilés	4,1	4,2	4,2	12,5
Ventes de produits résiduels	1,0	1,0	1,1	3,1
Autres (diffus)	3,6	3,7	3,7	11,0
Total produits de prestations	70,8	69,4	67,2	207,4

Réalisé TURPE 4	R2013	R2014	R2015	Total
-----------------	-------	-------	-------	-------

[Confidentiel]

Déplacements d'ouvrages	17,3	12,7	4,6	34,6
Loyers récupérés et assimilés	3,6	2,9	3,0	9,5
Ventes de produits résiduels	6,7	6,9	2,8	16,4
Autres (diffus)	4,9	3,3	0,1	8,3
Total comptable "Autres prestations"	86,8	75,1	65,5	227,4

2.3 Variance Réalisé TURPE 4 (2013-2015) - BP TURPE 4 (réinflaté)

Ecart	P2013	P2014	P2015	Total
-------	-------	-------	-------	-------

[Confidentiel]

Déplacements d'ouvrages	3,3	-1,4	-9,7	-7,8
Loyers récupérés et assimilés	-0,5	-1,3	-1,2	-3,0
Ventes de produits résiduels	5,7	5,9	1,8	13,4
Autres (diffus)	1,3	-0,3	-3,6	-2,6
Total comptable "Autres prestations"	16,0	5,7	1,9	19,8

Prévisionnel 2016

Le prévisionnel 2016 est au-dessus du réel 2015, à 67 M€ (contre 65,5 M€ pour 2015), alors que la tendance sur les 3 dernières années est baissière.

Conclusion H3P : il conviendra que RTE fournisse les éléments justifiant la tendance haussière sur 2016.

2.4 Trajectoire TURPE 5

Projections TURPE 5	P2017	P2018	P2019	P2020	Total TURPE 5	Total R/P TURPE 4	Ecart en M€	Ecart en %
[Confidentiel]								
Déplacements d'ouvrages	6,1	6,2	6,3	6,5	25,2	40,6	-15,4	-38%
Loyers récupérés et assimilés	2,7	2,5	2,3	2,2	9,6	12,3	-2,7	-22%
Ventes de produits résiduels	5,1	5,2	5,3	5,4	21,0	21,5	-0,5	-2%
Autres (diffus)	0,9	1,1	1,4	1,6	5,1	9,0	-4,0	-44%
Total produits de prestations	67,3	68,4	69,5	70,8	275,9	294,2	- 18,2	-6%

3. Hypothèses de construction TURPE 4 et TURPE 5

Hypothèses	TURPE 4	TURPE 5
[Confidentiel]		
Déplacements d'ouvrages		Calage sur le probable 2016 et évoluant avec l'inflation. S'agissant de déplacements d'ouvrages exécutés à la demande de tiers, ce poste apparaît comme difficilement prévisible.
Loyers récupérés et assimilés		En baisse en raison de la politique immobilière de RTE (réduction du parc de logements en propriété). Un vaste plan de cession est en cours
Ventes de produits résiduels		Moyenne des quatre dernières années suivant l'inflation.
Autres (diffus)		Calé sur le probable 2016 et évoluant avec l'inflation.

4. Analyse par catégorie de charges

4.1 Réel 2013-2015

Réalisé TURPE 4	R2013	R2014	R2015	Total 2013-2015	Δ2013-2015	Δ2013-2015
[Confidentiel]						
Déplacements d'ouvrages	17,3	12,7	4,6	34,6	-12,7	-74%
Loyers récupérés et assimilés	3,6	2,9	3,0	9,5	-0,6	-17%
Ventes de produits résiduels	6,7	6,9	2,8	16,4	-3,8	-58%
Autres (diffus)	4,9	3,3	0,1	8,3	-4,8	-98%
Total Produits de prestations	86,8	75,1	65,3	227,2	- 21,5	-25%

[Confidentiel]. Le montant des prestations est resté relativement stable sur la période à environ 50 M€ en moyenne annuelle.

Entre 2013 et 2015, on note une baisse des recettes au titre des déplacements d'ouvrages (-74%) et des prestations réalisées [Confidentiel], partiellement compensée par une progression des prestations réalisées pour le compte des filiales [Confidentiel].

4.2 Clients [Confidentiel]

4.2.1 Evolution Réel 2013-2015

- (a) **Client [Confidentiel]** : Légère baisse à compter de 2015, qui traduit la réalisation de certaines prestations de maintenance auprès [Confidentiel] par la filiale Cirtéus, créée en 2014 et opérationnelle en 2015 ; spécifiquement [Confidentiel]
- (b) **Client [Confidentiel]** : La baisse observée traduit la ré-internalisation [Confidentiel] de certaines prestations auparavant réalisées par RTE [Confidentiel].
- (c) **Clients [Confidentiel]** : Nouveaux contrats de prestations conclus en 2014 et 2015.
- (d) **Clients [Confidentiel]** : Progression des prestations fournies par RTE [Confidentiel].
Les principales filiales sont :
 - Artéria : activité de valorisation, d'exploitation et de maintenance des réseaux de fibres optiques noires et des points hauts. [Confidentiel]
 - RTE international : Commercialisation, dans tous les pays, de prestations d'ingénierie et de conseils dans les domaines d'activité d'un gestionnaire de réseau de transport d'électricité.
 - Airtelis : activité de prestation de travaux, transport, location, services et fournitures dans le domaine des travaux hélicoptés.
 - Cirtéus : créée en 2014 : Réalisation de prestations d'exploitation, de maintenance et d'ingénierie relatives aux réseaux électriques pour les clients de RTE. [Confidentiel]

Ci-après, voici le détail des prestations réalisées sur 2013-2015 avec [Confidentiel]

[Confidentiel]

4.2.2 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

- (a) **Clients [Confidentiel]** : Globalement les prestations réalisées auprès des clients [Confidentiel] sont en ligne avec la trajectoire TURPE4. Individuellement, on note que :
- les prestations réalisées [Confidentiel] ont été plus fortes qu'estimées dans le BP TURPE4. [Confidentiel]
 - La ré-internationalisation, à compter de 2014, [Confidentiel] de certaines prestations a été plus importante qu'anticipé ; [Confidentiel]
 - Le volume des prestations prévues [Confidentiel] a été sous-estimé dans la trajectoire TURPE4.
- (b) **[Confidentiel]** : La croissance de l'activité [Confidentiel] ce qui s'est traduit par un produit supplémentaire de 23,8 M€ sur la période 2013-2015. Sur 2015, la progression s'explique par la création de la filiale Cirtéus [Confidentiel]

4.2.3 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses RTE :

RTE a retenu les hypothèses suivantes pour bâtir la trajectoire TURPE 5 :

- (a) **Client [Confidentiel]**
- (b) **Client [Confidentiel]** : Maintien du niveau de 2015 pour la trajectoire TURPE 5.
- (c) **Clients [Confidentiel]** : RTE est reparti du point haut de 2013-2015, soit le réel 2015, pour construire sa trajectoire TURPE 5, qui est stable.
- (d) **[Confidentiel]**

Conclusions H3P :

- (a) **Client [Confidentiel]** : Les hypothèses (en montant) retenues sont en ligne avec la moyenne annuelle observée sur 2013-2015. Les hypothèses sont satisfaisantes.
- (b) **Client [Confidentiel]** : RTE a retenu le réel 2015 comme base (impact des prestations transférées à Cirtéus). Les hypothèses sont satisfaisantes.
- (c) **Clients [Confidentiel]** : les hypothèses retenues pour construire la trajectoire semblent satisfaisantes.
- (d) **Clients [Confidentiel]** : RTE a retenu le réel 2015 comme base, ce qui est en ligne avec le niveau observé sur 2013-2015.

4.3 [Confidentiel]

4.3.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

Les produits réels sont inférieurs à la trajectoire TURPE 4, pour deux principales raisons :

- L'année de référence (probable 2012) qui a servi à la construction de la trajectoire TURPE 4 s'est avérée plus élevée que le réalisé 2012 ;
- [Confidentiel]

4.3.2 Trajectoire TURPE 5

Ce poste est en diminution sur TURPE 5 en raison de [Confidentiel].
L'impact en année complète est estimé à -1,3 M€ de recettes.

Recommandations H3P :

La trajectoire de ce poste pourra être revue par RTE, suite à la prochaine décision tarifaire émise par la CRE.

4.4 Déplacements d'ouvrages

4.4.1 Evolution Réel 2013-2015

Les déplacements d'ouvrage sont réalisés à la demande des clients et constituent un poste volatile. Les projets 2013 et 2014 ont consisté en la mise en conformité des ouvrages RTE (lignes électriques) pour les projets de :

- o [Confidentiel]

4.4.2 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

L'année de référence retenue pour la construction du TURPE 4 [Confidentiel] s'est révélée supérieure au réel 2013-2015 la première année et très inférieure en 2015, expliquant ainsi l'écart sur la période.

4.4.3 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses RTE : La trajectoire TURPE 5 a été bâtie sur un probable 2016 supérieur à 2015 et évoluant avec une hypothèse fondée sur l'inflation. Selon RTE, s'agissant de déplacements d'ouvrages exécutés à la demande de tiers, ce poste apparait comme difficilement prévisible.

Proposition d'ajustements H3P : Ce poste étant difficilement prévisible, nous recommandons de retenir la moyenne 2013-2015 pour bâtir la trajectoire 2015, puis de faire évoluer cette trajectoire [Confidentiel] l'inflation.

La trajectoire proposée par RTE (produits à déduire) est ainsi sous-évaluée de 22,5 M€, et le probable 2016 de 5,5 M€.

Déplacements d'ouvrages	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL TURPE 5
Hypothèses RTE	6,1	6,1	6,2	6,3	6,5	25,2
Ajustements H3P (moyenne 2013-2015)	11,6	11,7	11,8	12,0	12,2	47,7
Ecarten M€	-5,5	-5,6	-5,6	-5,7	-5,7	-22,5

4.5 Loyers récupérés et assimilés

4.5.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

Baisse des loyers perçus auprès des agents à compter de 2014 [Confidentiel]

4.5.2 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses RTE : RTE a construit la trajectoire TURPE 5 sur l'évolution moyenne observée sur 2013-2015 [Confidentiel]

Conclusions H3P : L'hypothèse retenue nous parait cohérente et est en ligne avec l'évolution annuelle moyenne baissière observée sur 2013-2015

4.6 Ventes de produits résiduels

Il s'agit de la vente de déchets, de câbles et de ferraille non utilisés sur les chantiers. Ce poste volatile varie en fonction des projets de l'année.

4.6.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

La trajectoire retenue dans le TURPE 4 (1 M€) s'est avérée en-deçà du réel constaté sur 2013-2015, qui avoisine les 4,4 M€ en moyenne annuelle.

4.6.2 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses RTE : la trajectoire TURPE 5 a été bâtie sur la moyenne des quatre dernières années avec une hypothèse fondée sur l'inflation.

Proposition d'ajustements H3P : Ce poste étant difficilement prévisible, nous recommandons de retenir la moyenne 2013-2015 pour bâtir la trajectoire 2015, puis de faire évoluer cette trajectoire [Confidentiel] l'inflation.

La trajectoire proposée par RTE (produits à déduire) est ainsi sous-évaluée de 1,7 M€, et le probable 2016 de 0,5 M€.

Ventes de produits résiduels	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL TURPE 5
Hypothèses RTE	5,1	5,1	5,2	5,3	5,4	21,0
Ajustements H3P (moyenne 2013-2015)	5,5	5,6	5,6	5,7	5,8	22,7
Ecart en M€	-0,5	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-1,7

4.7 Autres (diffus)

Le poste "autres" comprend des prestations délivrées à la demande (principalement aux fonctions centrales) donc difficilement prévisibles. [Confidentiel]

4.7.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

Sur 2013 et 2014, le réel a été proche de la trajectoire prévue ; en 2015, l'activité a été moindre que prévue sur ce segment de recettes.

4.7.2 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses RTE : La trajectoire TURPE 5 a été bâtie sur un probable 2016 supérieur à 2015 (+0,6 M€) et [Confidentiel] l'inflation.

Proposition d'ajustements H3P : Ce poste étant difficilement prévisible, nous recommandons de retenir la moyenne 2013-2015 pour bâtir la trajectoire 2015, puis de faire évoluer cette trajectoire selon une décroissance annuelle de 10% (pour refléter la tendance baissière observée sur 2013-2015).

La trajectoire proposée par RTE (produits à déduire) est ainsi sous-évaluée de 3,6 M€, et le probable 2016 de 2,1 M€.

Autres (diffus)	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020
Hypothèses RTE	0,7	0,9	1,1	1,4	1,6
Ajustements H3P (moyenne 2013-2015)	2,8	2,5	2,3	2,0	1,8
Ecart en M€	-2,1	-1,6	-1,1	-0,7	-0,2

4.8 Trajectoire TURPE 5 révisée

RTE présente sa trajectoire révisée comme ayant pris en compte nos recommandations. Cependant, le calcul effectué sur la base de la méthodologie proposée par H3P, avec application des hypothèses d'inflation de RTE ne permet pas d'expliquer le différentiel entre la trajectoire révisée proposée par RTE et la trajectoire recommandée par H3P.

Ainsi, le différentiel attendu, à cause des hypothèses d'inflation est de -0.2 M€. Le différentiel observé est de -8.6 M€.

RTE n'a pas fourni le détail des ajustements opérés sur les postes 'déplacements d'ouvrage', 'Ventes de produits résiduels' et Autres'.
H3P maintient ses propositions de méthodologie et propose donc d'ajuster à la hausse le poste 'produits de prestations' de 8.6 M€.

[Confidentiel]

Section 5.2 Autres produits d'exploitation

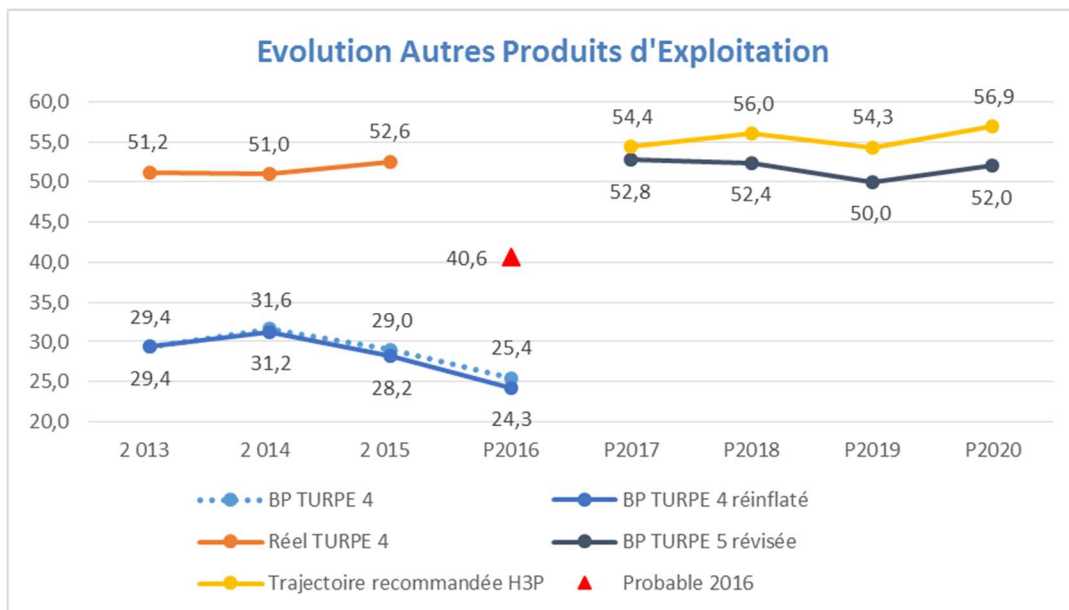
1. Synthèse autres produits d'exploitation

1.1 Descriptif du poste "autres produits d'exploitation"

Le poste "autres produits d'exploitation" (comptes comptables #74, #75 et #79) est constitué des :

- Autres produits de gestion courante, dont :
 - Indemnités et pénalités Service Système,
 - Frais de gestion des Responsables d'équilibre
- Transfert de charges d'exploitation
- Subventions d'exploitation

1.2 Evolution des autres produits d'exploitation TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



1.3 Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5

- **Réal TURPE 4 vs. BP TURPE 4**
Sur la période 2013-2015, RTE a dépassé la trajectoire TURPE 4 de 66 M€, pour les principales raisons suivantes :
 - Indemnités et pénalités Service Système : les acteurs de marché n'ont globalement pas atteint leur cible de disponibilité du parc prévue pour le réglage de la fréquence, ce qui s'est traduit par le versement de pénalités à RTE, plus importantes que projetées (impact +19.2 M€)
 - Autres produits de gestion courante (+31.1 M€) : l'écart s'explique essentiellement par des hypothèses pour la trajectoire TURPE 4 plus faibles que réalisées notamment sur les subventions perçues au titre des projets de raccordement abandonnés et des reprises sur factures non parvenues.
 - Transfert de charges d'exploitation : [Confidentiel]
- **Prévisionnel 2016**
Les données prévisionnelles 2016, présentées dans le dossier tarifaire TURPE 5 correspondent aux données calculées à partir d'un probable 2015.
- **Trajectoire TURPE 5**
 - Indemnités et pénalités Service Système : la trajectoire sera révisée par RTE.

- Autres produits de gestion courante : Construction erronée de la trajectoire du TURPE 5 dans le dossier tarifaire. Au cours de notre intervention RTE a émis des hypothèses révisées à hauteur de 15,5 M€, légèrement en deçà de la moyenne réelle observée sur 2013-2015 à 16 M€.
- Transfert de charges d'exploitation : RTE a retenu la moyenne des années 2012-2015 pour le calcul de sa trajectoire TURPE 5.
- **Trajectoire TURPE 5 révisée :**
 - RTE semble avoir appliqué nos recommandations, à l'exception du poste 'frais de gestion des responsables d'équilibre'.

1.4 Recommandations H3P :

Il conviendra de proposer à RTE d'ajuster le probable 2016 sur la base du réel 2015 et des hypothèses proposées ; et de recalculer la trajectoire TURPE 5 sur la base des ajustements proposés et résumés ci-après :

- Indemnités et pénalités Service Système : il conviendra que RTE ajuste sa trajectoire en fonction des conclusions qui émaneront de la discussion en cours avec la CRE sur la rémunération des services systèmes qui pourraient amener à revoir le mécanisme des pénalités.
- Frais de gestion des responsables d'équilibre : Dans l'attente des révisions d'hypothèses, il pourrait être pertinent de retenir la moyenne 2013-2015 comme base de calcul de la trajectoire TURPE 5, soit un impact de 16 M€.
- Autres produits de gestion courante : nous recommandons de retenir, la moyenne observée sur TURPE 4 (réel 2013-2015) comme hypothèse de base pour la construction de la trajectoire TURPE 5, soit 16 M€, avec une évolution [Confidentiel] l'inflation. L'impact sur la trajectoire est de 16,7 M€
- Transfert de charges d'exploitation : nous recommandons de retenir la moyenne sur les années 2013-2015 du TURPE 4. Ces propositions de modification des hypothèses de calcul de la trajectoire TURPE 5 se traduisent par une sous-évaluation des produits par RTE de 0,5 M€ sur la trajectoire.

Hypothèses RTE	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL BP TURPE5
Autres produits d'exploitation	46,7	48,1	45,8	47,9	188,5
Autres produits de gestion courante (75)	36,4	37,2	35,3	36,1	145,0
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>	[Confidentiel]				
<i>Frais gestion des Responsables d'équilibre</i>	[Confidentiel]				
<i>Autres</i>	12,1	12,3	12,5	12,7	49,6
Transfert de charges d'exploitation (79)	9,1	9,3	9,4	9,6	37,4
Subventions d'exploitation (74)	[Confidentiel]				

Proposition ajustements H3P	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL BP TURPE5
Autres produits d'exploitation	54,4	56,0	54,3	56,9	221,7
Autres produits de gestion courante (75)	43,9	45,0	43,7	45,1	177,7
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>	[Confidentiel]				
<i>Frais gestion des Responsables d'équilibre</i>	[Confidentiel]				
<i>Autres</i>	[Confidentiel]				
Transfert de charges d'exploitation (79)	9,3	9,4	9,5	9,7	38
Subventions d'exploitation (74)	[Confidentiel]				

Ecarts H3P vs. RTE	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL BP TURPE5
Autres produits d'exploitation	7,7	7,9	8,5	9,1	33,2
Autres produits de gestion courante (75)	7,5	7,8	8,4	9,0	32,7
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>			[Confidentiel]		
<i>Frais gestion des Responsables d'équilibre</i>					
<i>Autres</i>	4,1	4,1	4,2	4,2	16,7
Transfert de charges d'exploitation (79)	0,2	0,1	0,1	0,1	0,5
Subventions d'exploitation (74)			[Confidentiel]		

v

Hypothèses RTE révisées	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL BP TURPE5
Autres produits d'exploitation	52,8	52,4	50,0	52,0	207,3
Autres produits de gestion courante (75)			[Confidentiel]		
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>					
<i>Frais gestion des Responsables d'équilibre</i>					
<i>Autres</i>	16,2	16,5	16,7	17,0	66,4
Transfert de charges d'exploitation (79)	9,3	9,4	9,5	9,7	38,0
Subventions d'exploitation (74)	1,2	1,6	1,1	2,1	6,0

Ecarts H3P vs. RTE révisée	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL BP TURPE5
Autres produits d'exploitation	1,6	3,6	4,3	4,9	14,4
Autres produits de gestion courante (75)	1,5	3,7	4,2	4,9	14,4
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>			[Confidentiel]		
<i>Frais gestion des Responsables d'équilibre</i>					
<i>Autres</i>	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1
Transfert de charges d'exploitation (79)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Subventions d'exploitation (74)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

A date, hors ajustements sur le poste " Indemnités et pénalités Service Système", la trajectoire TURPE 5 relative aux "autres produits d'exploitation" est, selon nos analyses, sous-évaluée de plus de 33 M€.

Trajectoire TURPE 5 révisée :

RTE semble avoir appliqué nos recommandations, à l'exception du poste 'frais de gestion des responsables d'équilibre'. RTE souhaite revoir ses hypothèses lors du second semestre 2016 et n'a pas pris en compte la proposition de H3P de prendre une hypothèse de moyenne historique observée 2013-2015 sur ce poste.

L'écart de 14.4 M€ subsiste donc sur la trajectoire des autres produits d'exploitation sur la période 2017-2020.

1.5 Synthèse des hypothèses TURPE 5 vs. TURPE 4 retenues

Hypothèses RTE	TURPE 4	TURPE 5
[Confidentiel]		
Transfert de charges d'exploitation	Niveau moyen retraité des effets conjoncturels et indexé sur l'indice d'évolution du prix du PIB.	- # 791470 (remboursements de frais de personnel) et # 791480 (débours divers pour e compte de tiers) : moyenne 2012 - 2015 à 5,5 M€. RTE table sur une stabilité prévisionnelle des agents mis à disposition. - #791440 (indemnités suite à sinistres) : moyenne 2012 - 2015 = 3,5 M€. RTE précise que ce poste est volatil par nature.
Subventions d'exploitation	La trajectoire s'appuie sur les montants des subventions supposées accordées par l'Union Européenne.	Trajectoire bâtie à partir d'informations collectées par le département R&D et évoluant avec l'inflation.

[Confidentiel]

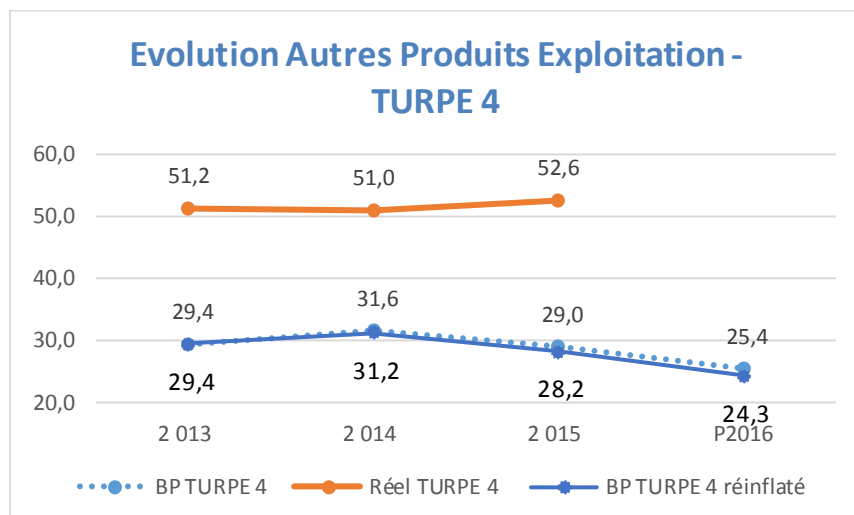
2. Cadrage données dossier tarifaire avec la comptabilité générale

2.1 Cadrage BG - Réalisé TURPE 4 (2013-2015)

Le cadrage des données réelles du TURPE 4 (inscrites dans le dossier tarifaire TURPE 5) avec les données issues des balances générales 2013-2015 (comptes 74,75 et 79) est satisfaisant.

2.2 Trajectoire TURPE 4 - Réalisé TURPE 4 (2013-2015 et probable 2016)

L'évolution du réalisé TURPE 4 et du Probable 2016, comparativement à la trajectoire TURPE 4 est illustrée ci-après :



Dans le détail les autres produits d'exploitation sont composés des sous-postes suivants :

BP TURPE 4 réinflaté	P2013	P2014	P2015	TOTAL BP 2013-2015
Autres produits d'exploitation	29,4	31,2	28,2	88,8
Autres produits de gestion courante (75)	23,1	24,2	22,6	69,9
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>				
<i>Frais de gestion des Responsables d'équilibre</i>				
<i>Autres</i>	5,6	5,6	5,7	16,9
Transfert de charges d'exploitation (79)	5,4	5,4	5,4	16,2
Subventions d'exploitation (74)				

[Confidentiel]

Réalisé TURPE 4	R2013	R2014	R2015	TOTAL BP 2013-2015
Autres produits d'exploitation	51,2	51,0	52,6	154,8
Autres produits de gestion courante (75)	41,4	39,4	43,2	124,0
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>				
<i>Frais de gestion des Responsables d'équilibre</i>				
<i>Autres</i>	15,6	15,5	16,9	48,0
Transfert de charges d'exploitation (79)	8,7	10,4	8,4	27,5
Subventions d'exploitation (74)				

[Confidentiel]

Ecart BP réinflaté / réalisé (valeur M€)	2 013	2 014	2 015	TOTAL BP 2013-2015
Autres produits d'exploitation	21,8	19,8	24,3	66,0
Autres produits de gestion courante (75)	18,3	15,2	20,5	54,1
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>				2
<i>Frais de gestion des Responsables d'équilibre</i>				7
<i>Autres</i>	10,0	9,9	11,3	31,1
Transfert de charges d'exploitation (79)	3,3	5,0	3,0	11,3
Subventions d'exploitation (74)				6

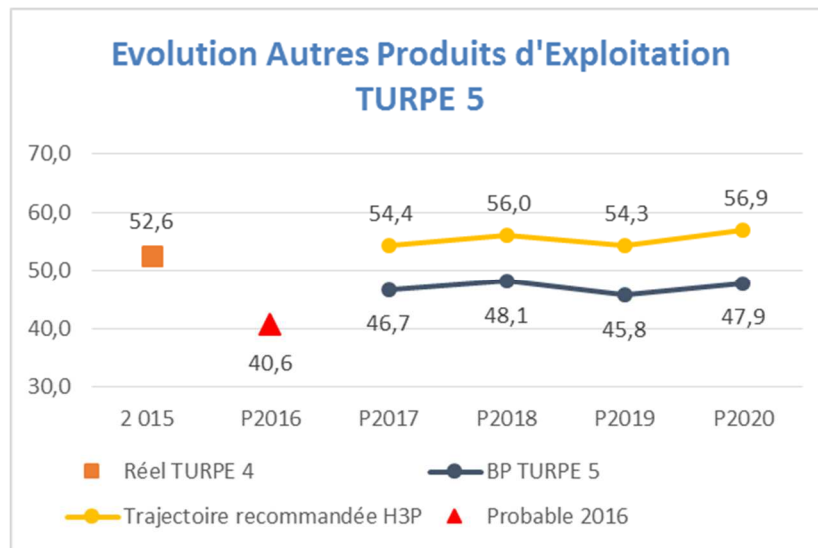
[Confidentiel]

Ecart BP réinflaté / réalisé (%)	2 013	2 014	2 015	Ecart BP / Réel
Autres produits d'exploitation	74%	63%	86%	74%
Autres produits de gestion courante (75)	79%	63%	91%	77%
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>				
<i>Frais de gestion des Responsables d'équilibre</i>				
<i>Autres</i>	178%	175%	200%	184%
Transfert de charges d'exploitation (79)	61%	94%	56%	70%
Subventions d'exploitation (74)				

[Confidentiel]

RTE a ainsi perçu 66 M€ de plus que ce qui avait été projeté pour TURPE 4, au titre des autres produits d'exploitation.

2.3 Trajectoire TURPE 5



TURPE 5	R2013	R2014	R2015	Moyenne TURPE4	P2017	P2018	P2019	P2020	Moyenne Turpe5	Ecart moyenne T5 vs. T4 (en M€)	Ecart moyenne T5 vs. T4 (en %)
Autres produits d'exploitation	51,2	51,0	52,6	51,6	46,7	48,1	45,8	47,9	47,1	-4,5	-9%
Autres produits de gestion courante (75)	41,4	39,4	43,2	41,3	36,4	37,2	35,3	36,1	36,3	-5,1	-12%
Indemnités et pénalités Service Système	[Confidentiel]										
Frais gestion des Responsables d'équilibre	[Confidentiel]										
Autres	15,6	15,5	16,9	16,0	12,1	12,3	12,5	12,7	12,4	-3,6	-23%
Transfert de charges d'exploitation (79)	8,7	10,4	8,4	9,2	9,1	9,3	9,4	9,6	9,4	0,2	2%
Subventions d'exploitation (74)	[Confidentiel]										

Compte-tenu des hypothèses retenues par RTE et détaillées ci-après, la trajectoire TURPE 5 est inférieure de 9% par an (ou 4.5 M€ par an) au TURPE 4 (réel 2013-2015).

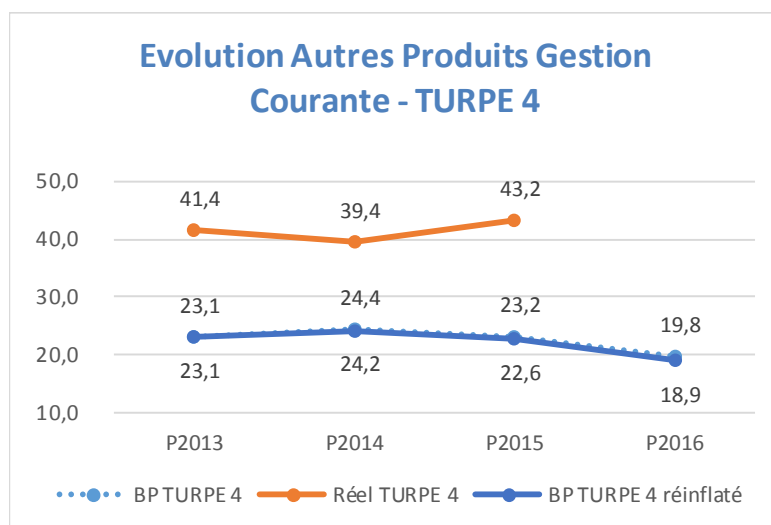
3. Analyse par catégorie de charges

3.1 Autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante sont composés principalement :

- des indemnités et pénalités facturées par RTE dans le cadre des contrats de service système et du mécanisme d'ajustement.
- des frais de gestion des responsables d'équilibre,
- des pénalités facturées par RTE à ses fournisseurs en cas de non-respect des autres contrats d'achats (Infrastructures Réseau de Transport - IRT - principalement),
- des annulations de charges à payer sans contrepartie (reprise sur factures non parvenues),
- des indemnités suite à sinistre.

3.1.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4



BP TURPE 4 réinflaté	P2013	P2014	P2015	TOTAL BP TURPE 4
Autres produits de gestion courante (75)	23,1	24,2	22,6	69,9
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>				
<i>Frais de gestion des Responsables d'équilibre</i>				
<i>Autres</i>	5,6	5,6	5,7	16,9

Réalisé TURPE 4 (dossier tarifaire Turpe 5)	R2013	R2014	R2015	TOTAL TURPE 4
Autres produits de gestion courante (75)	41,4	39,4	43,2	124,0
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>				
<i>Frais de gestion des Responsables d'équilibre</i>				
<i>Autres</i>	15,6	15,5	16,9	48,0

Ecart BP / réalisé (valeur M€)	2 013	2 014	2 015	Ecart BP / Réel
Autres produits de gestion courante (75)	18,3	15,2	20,5	54,1
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>				
<i>Frais de gestion des Responsables d'équilibre</i>				
<i>Autres</i>	10,0	9,9	11,3	31,1

Ecart BP / réalisé (%)	2 013	2 014	2 015	Ecart BP / Réel
Autres produits de gestion courante (75)	79%	63%	91%	77%
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>				
<i>Frais de gestion des Responsables d'équilibre</i>				
<i>Autres</i>	178%	175%	200%	184%

3.1.2 Trajectoire TURPE 5

TURPE 5	R2013	R2014	R2015	P2016	TOTAL TURPE 4	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL BP TURPE 5	Ecart T5 vs T4 (en M€)	Ecart T5 vs T4 (en %)	
Autres produits de gestion courante (75)	41,4	39,4	43,2	30,5	154,5	36,4	37,2	35,3	36,1	145,0	-	9,5	-6%
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>	[confidentiel]												
<i>Frais de gestion des Responsables d'équilibre</i>	[confidentiel]												
<i>Autres</i>	15,6	15,5	16,9	11,9	59,9	12,1	12,3	12,5	12,7	49,6	-	10,3	-17%

L'évolution de ce poste de charges est détaillée ci-après par sous-poste.

3.2 Indemnités et pénalités Service Système

[Confidentiel]

Le gestionnaire de réseau de transport assure à tout instant l'équilibre des flux d'électricité sur le réseau ainsi que la sécurité, la sûreté et l'efficacité de ce réseau. De même, il veille à la disponibilité et à la mise en œuvre des services nécessaires au fonctionnement du réseau.

Les services système sont nécessaires pour assurer le maintien de la fréquence, de la tension et de la stabilité du réseau. Ils bénéficient à tous les utilisateurs, quel que soit le niveau de tension auquel ils sont raccordés.

Pour pouvoir mobiliser les services système qu'il estime nécessaires, RTE a recours à une contractualisation avec les acteurs intéressés, qui perçoivent une rémunération en contrepartie de leur participation. RTE négocie librement avec les producteurs et les fournisseurs de son choix ces contrats, selon des procédures concurrentielles, qui se veulent non discriminatoires et transparentes, telles que notamment des consultations publiques ou le recours à des marchés organisés.

Les Services Système se composent des achats sur contrats (réglages primaires et secondaires) et des surcoûts des ajustements pour motif Services Système.

Les contrats prévoient le déclenchement d'indemnités en faveur de RTE dans le cas de non-respect par le producteur de ses obligations suite aux prescriptions de réglage de la fréquence de RTE, d'abattement de la rémunération en cas d'écart de performance et des pénalités si la mise en conformité n'a pas eu lieu dans les délais prévus. Les pénalités perçues sont comptabilisés dans le compte #758300.

3.2.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

[Confidentiel]

[Confidentiel]

Les prévisions du dossier tarifaire TURPE 4 étaient bâties sur une hypothèse de retour progressif à la normale de la disponibilité du parc de production. Par nature, ces produits sont difficilement prévisibles.

Les acteurs de marché n'ont globalement pas atteint leur cible de disponibilité du parc prévue pour le réglage de la fréquence, ce qui s'est traduit par le versement de pénalités à RTE, nettement plus importantes que projetées.

3.2.2 Trajectoire TURPE 5

[Confidentiel]

Trajectoire RTE

[Confidentiel]

Le probable 2016 qui est très bas, n'a aucune influence sur la trajectoire TURPE 5.

Des discussions sont en cours sur la rémunération des services système tension. RTE attend un retour de la CRE sur ce sujet avec un possible impact à la baisse de la trajectoire.

Conclusion H3P

RTE devra réajuster le probable 2016 et la trajectoire TURPE 5 en fonction des conclusions qui émaneront de la discussion en cours avec la CRE sur la rémunération des services systèmes qui pourraient amener à revoir le mécanisme des pénalités.

La trajectoire TURPE 5 telle que présentée est en ligne avec le niveau de pénalités perçues sur 2013-2015.

3.3 Frais de gestion des Responsables d'équilibre

[Confidentiel]

Pour faire des échanges de gré à gré via le mécanisme NEB (notification d'échange de blocs), les acteurs doivent ouvrir des tuyaux une fois par mois (le nombre de transactions n'est ensuite pas pris en compte). Ces NEB sont facturés 77€/tuyau/acteur/mois (donc perçus deux fois par tuyau par mois). Ces frais reflètent le montant des charges associées pour RTE (développement des applications SI, projets clients-marchés, MO au service décompte facturation...

Plus d'informations disponibles sur le site RTE à l'adresse suivante :

http://clients.rte-france.com/htm/fr/mediatheque/telecharge/Plaqueette_Dispositif_RE.pdf

Ces frais de gestion sont comptabilisés dans le compte #758880.

3.3.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

[Confidentiel]

[Confidentiel]

Au cours de la période tarifaire TURE 4, l'opérateur a réévalué le forfait facturé aux responsables d'équilibre afin de mieux couvrir les coûts. Le réel a ainsi dépassé la trajectoire prévue.

3.3.2 Trajectoire TURPE 5

[Confidentiel]

Trajectoire RTE

Les hypothèses retenues par RTE seront révisées au cours du second semestre 2016.

Proposition d'ajustements H3P

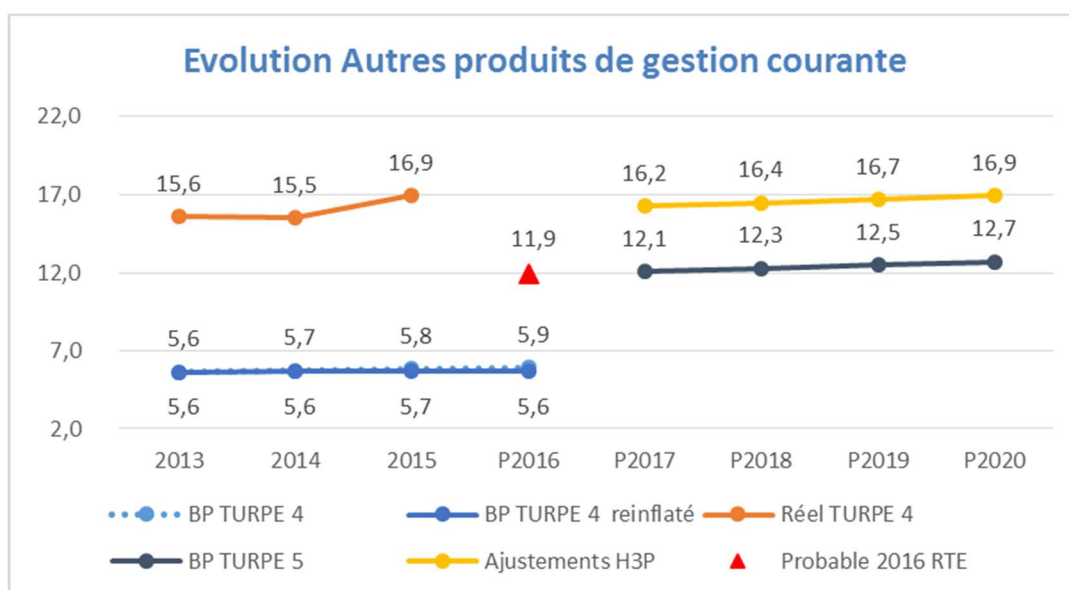
Dans l'attente de la révision de la trajectoire TURPE5, il pourrait être pertinent de retenir comme hypothèse de construction du TURPE 5, la moyenne observée sur 2013-2015, [Confidentiel] l'inflation.

La trajectoire recalculée par nos soins ressortirait ainsi :

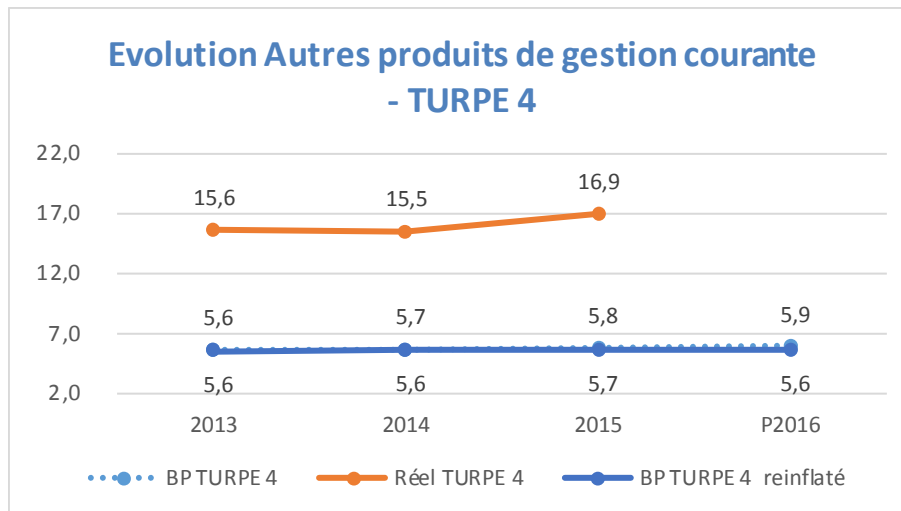
[Confidentiel]

[Confidentiel]

3.4 Autres produits de gestion courante



3.4.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

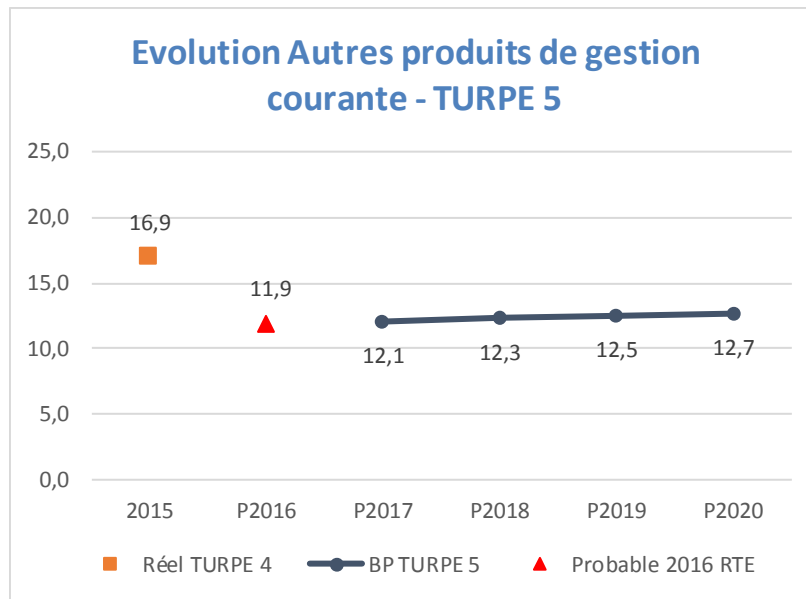


Autres produits de gestion courante	P2013	P2014	P2015	TOTAL BP TURPE 4
BP TURPE 4 reïnflaté	5,6	5,6	5,7	16,9
Réel TURPE 4	15,6	15,5	16,9	48,0
Ecart en M€	10,0	9,9	11,3	31,1
Ecart en %	178%	175%	200%	184%

Les autres produits de gestion courante ont été plus élevés que la trajectoire TURPE 4. Cette progression de 31.1 M€ pour le réel 2013-2015, peut se rationaliser ainsi :

- Subventions perçues au titre des projets de raccordement abandonnés reclassées en OPEX pour 4,6 M€ en moyenne l’an sur 2013-2015, contre 1,5 M€ / an pour la trajectoire TURPE 4, soit près de 9 M€ sur 2013-2015.
- Frais de certification [Confidentiel] en 2015 pour 2,6 M€,
- Des reprises sur factures non parvenues pour 6 M€ en moyenne par an sur 2013-2015, contre 3 M€ / an pour la trajectoire TURPE 4, soit 9 M€ de produits supplémentaires sur 2013-2015.
- Auxquels s’ajoutent des produits perçus suite au règlement de litiges et difficilement prévisibles, tels que :
 - En 2015 : produit de cession du fonds de commerce [Confidentiel]
 - En 2014 : indemnités d’éviction [Confidentiel]
 - En 2013 : protocole [Confidentiel]

3.4.2 Trajectoire TURPE 5



Trajectoire RTE

RTE a bâti sa trajectoire sur un probable 2015 à 13,3 M€, en dessous du réel 2015 qui a atteint 16,9 M€. La trajectoire est donc sous-évaluée.

Au cours de notre intervention, suite à nos analyses et observations, RTE a proposé de ré-estimer sa trajectoire TURPE 5 qui était sous-estimée. En effet, RTE avait omis d'intégrer dans ses hypothèses de trajectoire, une partie des éléments du compte #758300 qui ne figurent pas dans le sous poste "indemnités et pénalités Services Systèmes", et du compte #758880.

Il convient de noter que RTE retient une moyenne de produits sur la période 2010-2015 et non sur la seule période du TURPE 4.

Les hypothèses retenues par RTE s'établissaient à 12 M€ par an à compter de 2017.

Libellé du groupement	Hypothèses TURPE 5 au dossier tarifaire	Montants associés	Mise à jour des hypothèses	Proposition d'ajustements (*)
Part restante du 758300	Part déjà comprise dans la rubrique "Indemnités et pénalités Services Système". Oubliée dans le dossier tarifaire car était théoriquement comprise dans les Indemnités et Pénalités Services Système	[confidentiel]		
Part restante du 758880				
dont CAFARE (reprises sur factures non parvenues)	Moyenne 2013 - 2015 = 6 M€ (périmètre temps réduit car tendance haussière)			
dont CAFRRF (reclassements de subventions)	Moyenne 2013 - 2015 = 4 M€ (périmètre temps réduit car tendance haussière). Le réalisé 2015 n'était pas complètement intégré et des montants importants sont arrivés sur décembre 2015 (3,4 M€)			
dont éléments diffus	Mentionnés au dossier tarifaire pour 1 M€ (moyenne 2010 - 2015 car éléments volatils) mais oubliés dans le calcul			
Evénements exceptionnels	Moyenne 2012 - 2015 = 2 M€			
TOTAL AJUSTEMENTS		12 M€		3,5 M€

(*) propositions d'ajustements formulés par RTE par email en date du 23 mai 2016 à 12h47

Après ajustements, la trajectoire TURPE 5 proposée par RTE s'établit à 15,5 M€ / an, avec une évolution annuelle fondée sur l'inflation.

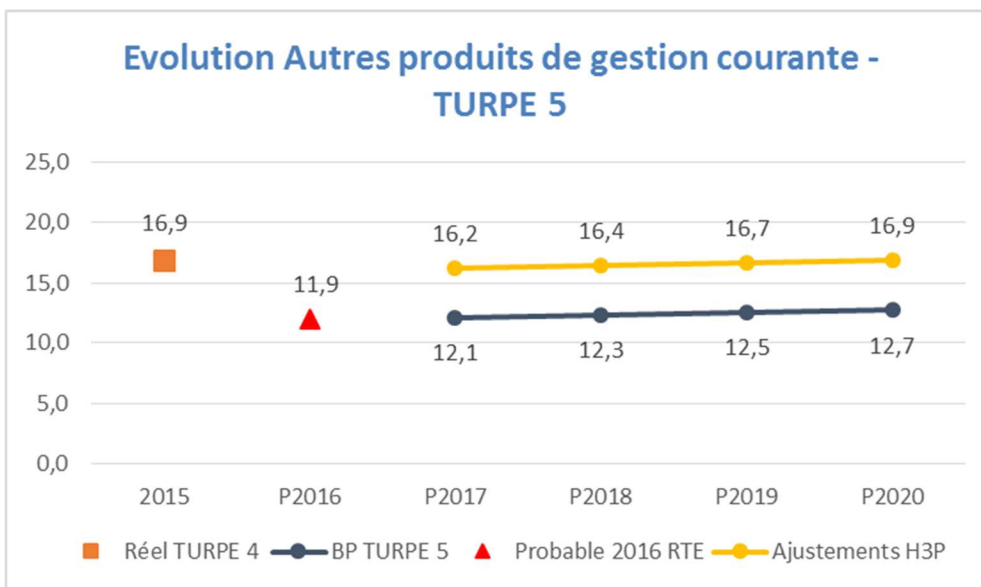
Proposition d'ajustements H3P

Les hypothèses révisées de RTE s'élèvent à 15,5 M€, légèrement en deçà de la moyenne réelle observée sur 2013-2015 à 16 M€.

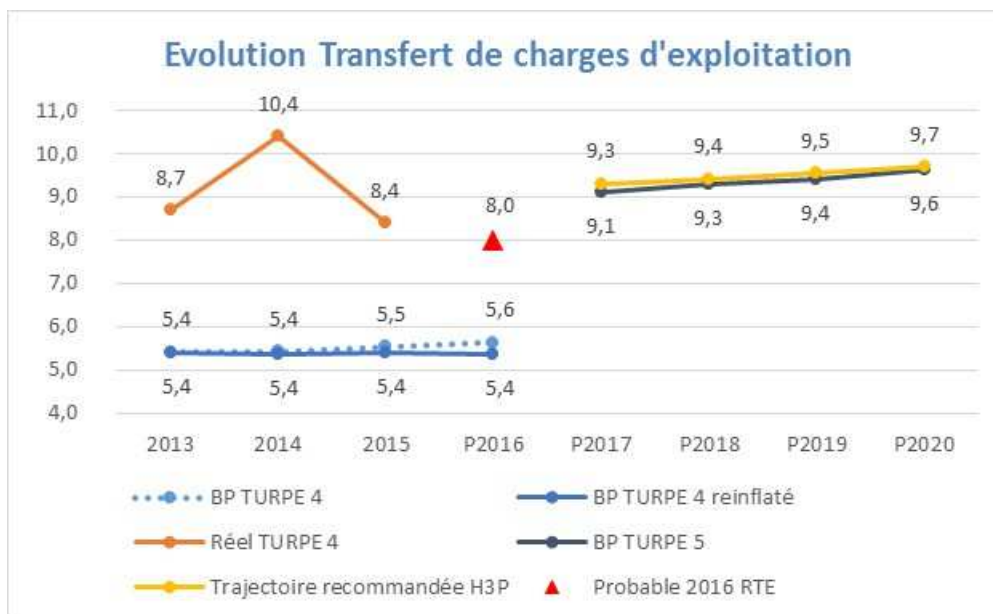
Nous recommandons de retenir, la moyenne observée sur TURPE 4 (réel 2013-2015) comme hypothèse de base pour la construction de la trajectoire TURPE 5, soit 16 M€, avec une évolution [Confidentiel] l'inflation.

Autres produits de gestion courante	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL TURPE 5
Hypothèses RTE	12,1	12,3	12,5	12,7	49,6
Ajustements H3P	16,2	16,4	16,7	16,9	66,3
Ecart en M€	4,1	4,1	4,2	4,2	16,7

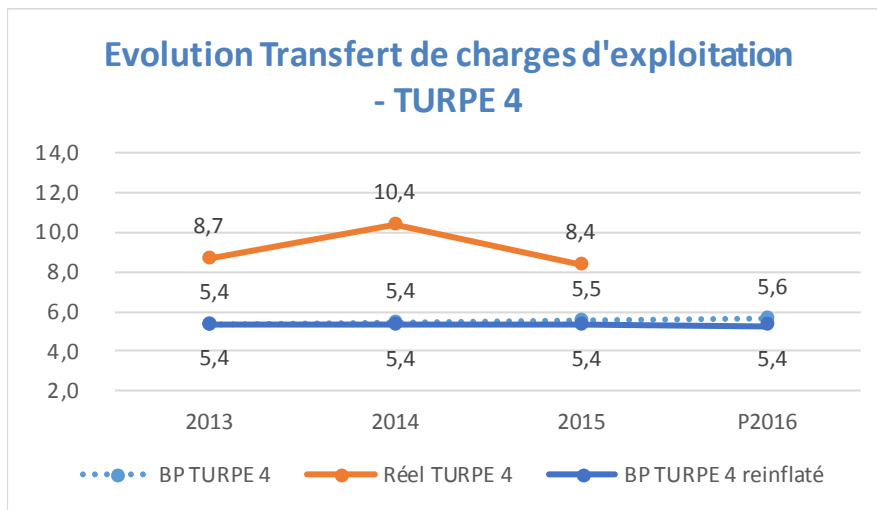
Les autres produits de gestion courante sont ainsi sous-évalués de 16,7 M€ dans la trajectoire TURPE 5



3.5 Transfert de charges d'exploitation



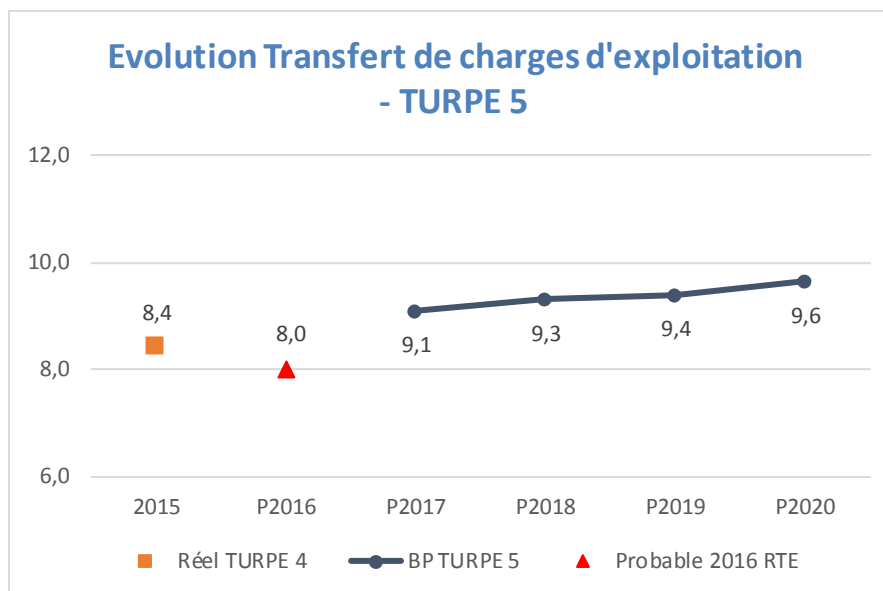
3.5.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4



Transfert de charges d'exploitation	P2013	P2014	P2015	TOTAL 2013-2015
TURPE 4 re-inflaté	5,4	5,4	5,4	16,2
Réel TURPE 4	8,7	10,4	8,4	27,5
Ecart en M€	3,3	5,0	3,0	11,3
Ecart en %	61%	94%	56%	70%

[Confidentiel]

3.5.2 Trajectoire TURPE 5



Trajectoire RTE :

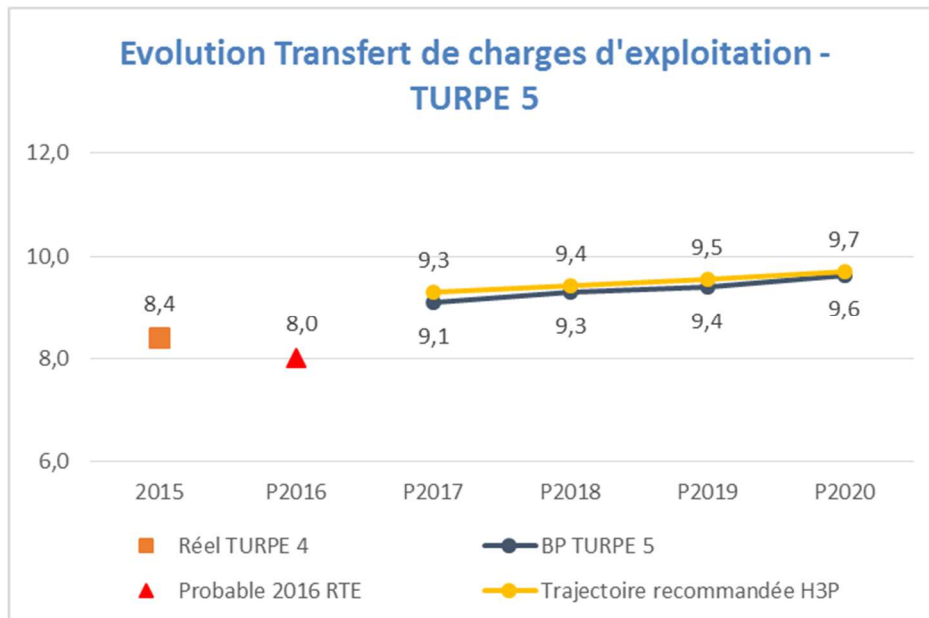
- Pour les comptes 791470 (remboursements de frais de personnel) et 791480 (débours divers pour le compte de tiers), RTE a retenu la moyenne 2012 - 2015 [Confidentiel]
- Pour le compte 791440 (indemnités suite à sinistres), RTE a retenu la moyenne 2012 - 2015 [Confidentiel]. RTE précise que ce poste est volatil par nature.

Proposition d'ajustements H3P :

- Pour les comptes #791470 et #791480, la moyenne observée sur 2013-2015 est de 5,9 M€, supérieure à la moyenne 2012-2015 retenue par RTE. Nous recommandons de retenir la moyenne de la période TURPE 4, [Confidentiel] l'inflation.
- Pour le compte #791440, la moyenne observée sur 2013-2015 est de 3,3 M€, inférieure à la moyenne 2012-2015 retenue par RTE. Nous recommandons de retenir la moyenne sur la période TURPE 4, [Confidentiel] l'inflation.

Ces propositions de modification des hypothèses de calcul de la trajectoire TURPE 5 se traduisent par une sous-évaluation des produits par RTE de 0,5 M€ sur la trajectoire.

Transfert de charges d'exploitation	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL TURPE 5
Hypothèses RTE	9,1	9,3	9,4	9,6	37,4
Ajustements H3P	9,3	9,4	9,5	9,7	38,0
Ecart en M€	0,2	0,1	0,1	0,1	0,5



3.6 Subventions d'exploitation

[Confidentiel]

3.6.1 Réel 2013-2015 vs. BP TURPE 4

[Confidentiel]

[Confidentiel]

Ce poste comptabilise les subventions de R&D. Le réel 2013-2015 est, au total, assez proche de la trajectoire TURPE 4 et n'appelle pas de commentaires particuliers de notre part. Le probable 2016 a été réévalué à la hausse par le équipes R&D.

3.6.2 Trajectoire TURPE 5

[Confidentiel]

Trajectoire RTE :

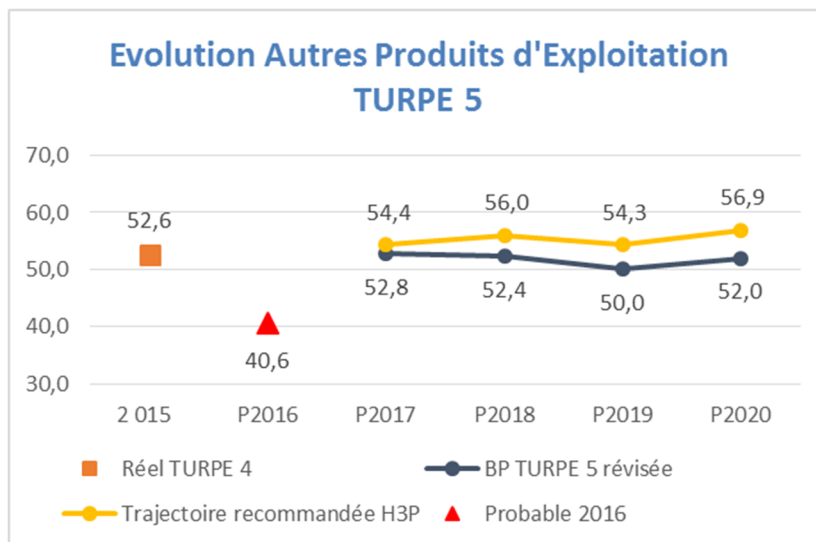
La trajectoire TURPE 5 a été bâtie à partir d'informations collectées par le département R&D et [Confidentiel] l'inflation.

Au total, sur la période, la trajectoire TURPE 5 est supérieur de 0,5 M€ au TURPE 4 (y compris probable 2016).

Conclusion H3P :

Les hypothèses retenues par RTE pour la construction de la trajectoire TURPE 5 proposée par RTE n'appelle pas de commentaire particulier de notre part.

4. Trajectoire TURPE 5 révisée



TURPE 5 révisée	R2013	R2014	R2015	Moyenne TURPE4	P2017	P2018	P2019	P2020	Moyenne Turpe 5	Ecart moyenne T5 vs. T4 (en M€)	Ecart moyenne T5 vs. T4 (en %)
Autres produits d'exploitation	51,2	51,0	52,6	51,6	-52,8	-52,4	-50	-52	-51,8	-103,4	-200%
Autres produits de gestion courante (75)	41,4	39,4	43,2	41,3	-42,3	-41,4	-39,5	-40,2	-40,8	-82,2	-199%
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>											
<i>Frais gestion des Responsables d'équilibre</i>											
<i>Autres</i>	<i>15,6</i>	<i>15,5</i>	<i>16,9</i>	<i>16,0</i>	<i>-16,2</i>	<i>-16,5</i>	<i>-16,7</i>	<i>-17,0</i>	<i>-16,6</i>	<i>-32,6</i>	<i>-204%</i>
Transfert de charges d'exploitation (79)	8,7	10,4	8,4	9,2	-9,3	-9,4	-9,5	-9,7	-9,5	-18,7	-204%
Subventions d'exploitation (74)	1,1	1,2	1,0	1,1	-1,2	-1,6	-1,1	-2,1	-1,5	-2,6	235%

RTE semble avoir appliqué nos recommandations, à l'exception du poste 'frais de gestion des responsables d'équilibre'. RTE souhaite revoir ses hypothèses lors du second semestre 2016 et n'a pas pris en compte la proposition de H3P de prendre une hypothèse de moyenne historique observée 2013-2015 sur ce poste.

L'écart de 16 M€ subsiste donc sur la trajectoire des autres produits d'exploitation sur la période 2017-2020.

Proposition ajustements H3P	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL BP TURPE5
Autres produits d'exploitation	54,4	56,0	54,3	56,9	221,7
Autres produits de gestion courante (75)	43,9	45,0	43,7	45,1	177,7
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>					
<i>Frais gestion des Responsables d'équilibre</i>					
<i>Autres</i>	<i>16,2</i>	<i>16,4</i>	<i>16,7</i>	<i>16,9</i>	<i>66,3</i>
Transfert de charges d'exploitation (79)	9,3	9,4	9,5	9,7	38,0
Subventions d'exploitation (74)	1,2	1,6	1,1	2,1	6,0

Hypothèses RTE révisées	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL BP TURPE5
Autres produits d'exploitation	52,8	52,4	50,0	52,0	207,3
Autres produits de gestion courante (75)	42,3	41,4	39,5	40,2	163,3
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>					
<i>Frais gestion des Responsables d'équilibre</i>					
<i>Autres</i>	<i>16,2</i>	<i>16,5</i>	<i>16,7</i>	<i>17,0</i>	<i>66,4</i>
Transfert de charges d'exploitation (79)	9,3	9,4	9,5	9,7	38,0
Subventions d'exploitation (74)	1,2	1,6	1,1	2,1	6,0

Ecart H3P vs. RTE révisée	P2017	P2018	P2019	P2020	TOTAL BP TURPE5
Autres produits d'exploitation	1,6	3,6	4,3	4,9	14,4
Autres produits de gestion courante (75)	1,5	3,7	4,2	4,9	14,4
<i>Indemnités et pénalités Service Système</i>					
<i>Frais gestion des Responsables d'équilibre</i>					
<i>Autres</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,1</i>
Transfert de charges d'exploitation (79)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Subventions d'exploitation (74)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Section 5.3 Production immobilisée

1. Synthèse du poste « production immobilisée »

1.1 Descriptif du poste Production immobilisée

La production immobilisée correspond à la somme des dépenses affectées à des investissements.

La distinction entre les dépenses de main d'œuvre et de hors main d'œuvre affectées à ces investissements est effectuée afin d'imputer le taux de chaque élément sur les prévisions de CAPEX dans la trajectoire.

La part main d'œuvre de la production immobilisée est issue du pointage technique des agents utilisant des objets de gestion identifiés dans la catégorie « investissement » dans le logiciel de gestion RH, Aïda.

Le pointage permet de ventiler les coûts associés à un agent entre main d'œuvre et hors main d'œuvre. La valorisation horaire des heures pointées se fait à un « prix de cession », calculé par RTE par les fonctions centrales depuis 2015. Auparavant, ce « prix de cession » était calculé par les directions régionales pour les agents basés en région et les fonctions centrales pour le siège.

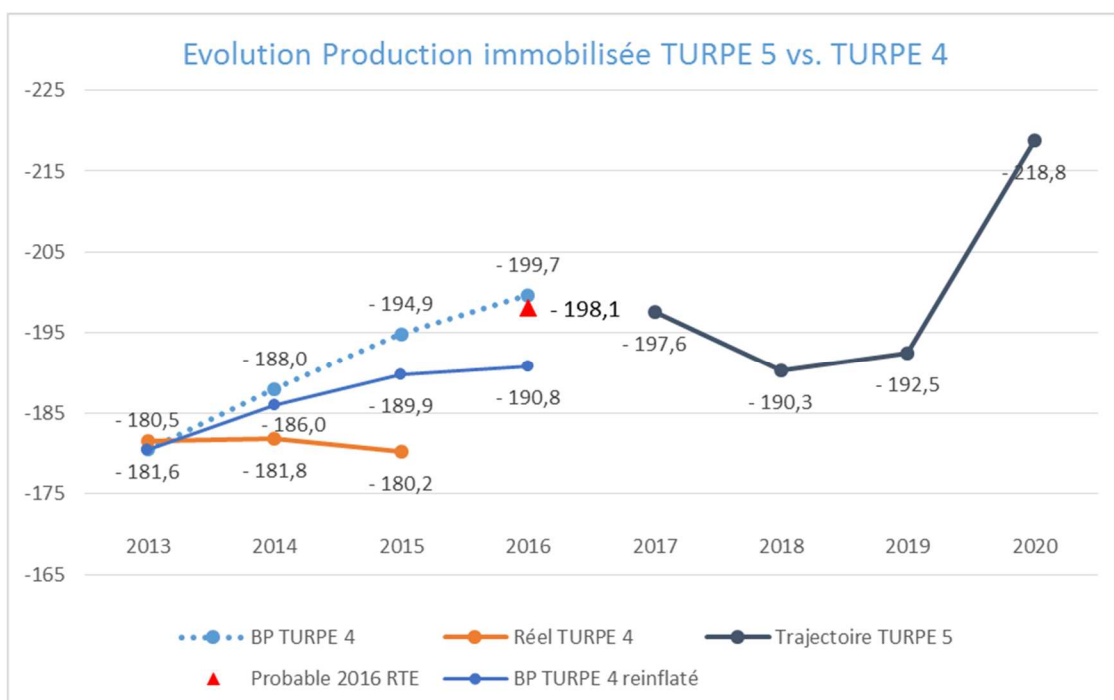
Les « prix de cession » calculés et différenciés par type de plages (pages A à E), sont utilisés dans SAP pour valoriser les heures de pointage technique entrées dans Aïda.

La part hors main d'œuvre de la production immobilisée est issue des éléments suivants :

- Pointage technique des agents utilisant des objets de gestion « investissement » (en moyenne 10% de la part) ;
- Pointage technique issu des véhicules et engins de l'entreprise (en moyenne 10% de la part) ;
- L'utilisation des stocks qui sont investis (en moyenne 80% de la part).

Le « prix de cession » calculé pour la part HMO de la production immobilisée se fait sur la base des frais de transport et déplacement remboursés sur paie.

1.2 Evolution de la production immobilisée TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



1.3 Principales observations TURPE 4 et trajectoire TURPE 5 :

▪ **Réel TURPE 4 vs. BP TURPE 4 :**

RTE a battu le tarif TURPE 4 de 12,8 M€ au global sur 2013-2015 notamment en raison :

- Des investissements moins importants que prévus dans la trajectoire TURPE 4 (évolution du niveau des CAPEX - hors scope)
- La diminution du niveau des stocks grâce à la mise en place d'un programme d'optimisation logistique (livraisons directes sur chantiers), cumulée à la baisse des charges d'exploitation qui en découle (-41,3 M€)
- Une augmentation des coûts de main d'œuvre plus importante que prévu dans la trajectoire TURPE 4 (meilleur pointage technique, augmentation des projets SI avec une main d'œuvre plus chère, changement des modalités de calcul du prix de cession) [confidentiel]

▪ **Prévisionnel 2016**

Les données prévisionnelles 2016, sont basées sur une proportion des investissements bruts prévisionnels. Les taux appliqués aux part main d'œuvre (MO) et hors main d'œuvre (HMO) découlent du niveau historique observé sur 2013-2015.

▪ **Trajectoire TURPE 5 :**

- Sur la période tarifaire TURPE 4 (réel 2013-2015), la part MO des investissements bruts ressort à [confidentiel]. Pour la construction du TURPE 5, RTE a retenu [Confidentiel] des investissements bruts ce qui est en ligne avec l'historique TURPE4.
- Sur la période tarifaire TURPE 4 (réel 2013-2015), la part HMO des investissements bruts ressort à [confidentiel]. Pour la construction du TURPE 5, RTE a retenu [Confidentiel] des investissements bruts ce qui est légèrement en deçà de l'historique TURPE4.

▪ **Trajectoire TURPE 5 révisée :**

- La révision de la trajectoire de CAPEX conduit à une actualisation de la trajectoire de production immobilisée de -23 M€.

▪ **Conclusions**

Les investissements étant hors scope de notre audit, nous ne sommes pas en mesure de valider le montant retenu pour la trajectoire TURPE 5 et donc le correct montant de la production immobilisée part main d'œuvre et part hors main d'œuvre qui en découle.

Toutefois :

- le taux retenu de [Confidentiel] pour la part MO est en ligne avec l'historique 2013-2015.
- le niveau de [Confidentiel] des investissements bruts retenu pour la part HMO, qui tient compte de la baisse des stocks observée en 2015, nous paraît cohérent.

Nous invitons la CRE à valider le montant des investissements bruts inscrits sur la période 2017-2020.

1.4 Synthèse des hypothèses (TURPE 4 vs TURPE 5)

Hypothèses	TURPE 4	TURPE 5
Production imm cf détail ci-dessous		cf détail ci-dessous
Part MO	Hypothèse d'EMP = 1100	
Part hMO	Part des investissements sur base de l'observation historique (tendance baissière, moyenne de 4,2% par an)	[Confidentiel]

2. Cadrage données avec la comptabilité

2.1 Format CRE :

2.1.1 Cadrage BG - Réalisé TURPE 4 (2013-2015)

(en M€)

Production immobilisée	R2013	R2014	R2015
Réalisé TURPE 4	181,6	181,8	180,2
Compte 721400	16,5	19,2	23,1
Compte 722000	165,1	162,7	157,1
Total production immo	181,6	181,9	180,2
écart	- 0,0	0,1	0,0

Nous n'avons pas relevé d'écart significatif entre les éléments du réalisé TURPE 4, présentés dans le dossier tarifaire TURPE 5 et ceux des balances comptables auditées. L'écart constaté en 2014 est simplement lié aux arrondis.

2.1.2 Cadrage Réalisé TURPE 4 (2013-2015) - BP TURPE 4

BP TURPE 4	R2013	R2014	R2015
Investissements	1 499,7	1 608,7	1 710,5
Dépenses directes	1 319,1	1 420,7	1 515,6
Production immobilisée	180,5	188,0	194,9

[Confidentiel]

Réalisé TURPE 4	R2013	R2014	R2015
Investissements	1 446,2	1 373,9	1 401,9
Dépenses directes	1 264,6	1 192,1	1 262,7
Production immobilisée	181,6	181,8	180,2

[Confidentiel]

2.1.3 Variances BP TURPE 4 - Réalisé

Ecart	R2013	R2014	R2015	Total
Investissements	- 53,5	- 234,8	- 308,6	- 596,9
Dépenses directes	- 54,5	- 228,6	- 252,9	- 536,0
Production immobilisée	1,1	- 6,2	- 14,7	- 19,8

[Confidentiel]

2.2 Format dossier tarifaire TURPE 5 :

2.2.1 Trajectoire TURPE 4 - Réalisé TURPE 4 (2013-2015 et probable 2016)

Réalisé TURPE 4	R2013	R2014	R2015	P2016	TOTAL 2013-2015	BP TURPE 4	Ecart en M€	Ecart en %
Investissements	1 446,2	1 373,9	1 401,9	1 549,0	5 771,0	6 587,7	- 816,7	-14,2%
Dépenses directes	1 264,6	1 192,1	1 262,7	1 351,0	5 070,4	5 824,6	- 754,2	-14,9%
Production immobilisée	181,6	181,8	180,2	198,0	741,6	763,1	- 21,5	-2,9%

[Confidentiel]

2.2.2 Trajectoire TURPE 5

Le tableau suivant présente l'évolution de la production immobilisée sur TURPE 4 puis TURPE 5.

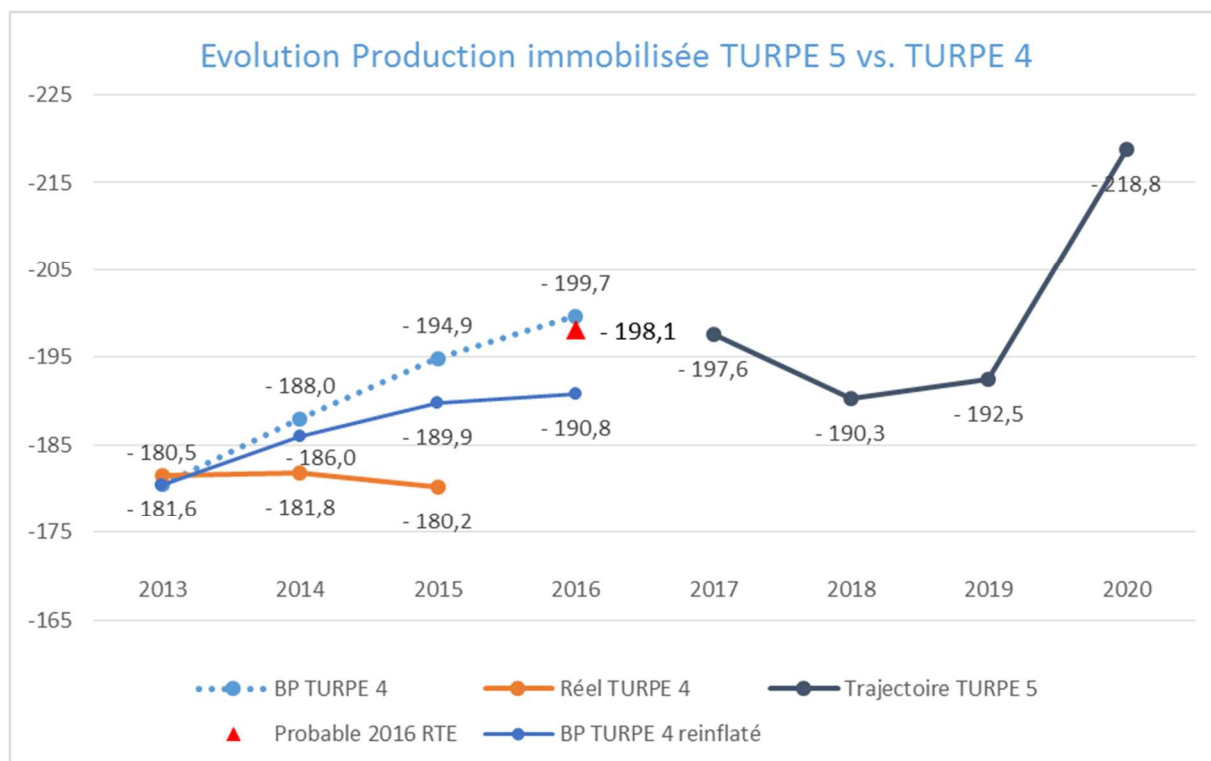
en M€	R2013	R2014	R2015	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020
Investissements	1 446,2	1 373,9	1 401,9	1 549,0	1 545,4	1 488,5	1 505,0	1 710,8
Production immobilisée	181,6	181,8	180,2	198,0	197,6	190,3	192,4	218,8

[Confidentiel]

Variations	Δ 2013- 2014	Δ 2014- 2015	Δ 2015- 2016	Δ 2016- 2017	Δ 2017- 2018	Δ 2018-2019	Δ 2019- 2020
Investissements	-5,0%	2,0%	10,5%	-0,2%	-3,7%	1,1%	13,7%
Production immobilisée	0,1%	-0,9%	9,9%	-0,2%	-3,7%	1,1%	13,7%

[Confidentiel]

2.2.3 Synthèse trajectoire du poste Production immobilisée



en M€	R2013	R2014	R2015	P2016	P2017	P2018	P2019	P2020
Investissements	1 446,2	1 373,9	1 401,9	1 549,0	1 545,4	1 488,5	1 505,0	1 710,8
Production immobilisée	181,6	181,8	180,2	198,0	197,6	190,3	192,4	218,8

[Confidentiel]

Variations	Δ 2013-2014	Δ 2014-2015	Δ 2015-2016	Δ 2016-2017	Δ 2017-2018	Δ 2018-2019	Δ 2019-2020
Investissements	-5,0%	2,0%	10,5%	-0,2%	-3,7%	1,1%	13,7%
Production immobilisée	0,1%	-0,9%	9,9%	-0,2%	-3,7%	1,1%	13,7%

[Confidentiel]

Les investissements sont hors périmètre de l'audit que nous avons mené pour la CRE. Toutefois, nous avons pu collecter les "Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 3 décembre 2015 portant approbation du programme d'investissements de RTE pour 2016", la délibération pour les investissements 2015, ainsi que les "compte-rendu à la CRE - Exécution du programme 2015", 2014 et 2013.

Nous avons ainsi pu valider les montants d'investissements réels 2013 et 2015 et prévisionnel 2016, présentés par RTE dans le dossier tarifaire TURPE 5.

3. Analyse par poste

3.1 Part main d'œuvre de la production immobilisée

La part main d'œuvre de la production immobilisée a augmenté de 9,6% entre 2013 et 2015 (en € courant). Elle s'explique par :

- une évolution du prix de la main d'œuvre en raison :
 - d'une évolution des profils intervenant sur les projets d'investissement réseau (plus de projets SI donc main d'œuvre plus chère) ;
 - d'une centralisation de la méthode de calcul des « prix de cession » de la main d'œuvre au 1^{er} janvier 2015 (calcul qui, selon RTE, permet d'être plus proche des coûts réels et de garantir l'homogénéité des pratiques sur l'ensemble du territoire).
 - Auparavant les calculs étaient effectués par les directions opérationnelles régionales (d'où une certaine disparité des calculs). Une étude interne a permis de mettre en place la centralisation en démontrant qu'un calcul centralisé produisait moins d'écarts avec le réel que les calculs effectués par les directions régionales.
- une progression du volume d'heures pointées, notamment dans le domaine SI

[Confidentiel]

3.1.1 Ecart entre Réel et BP TURPE 4

Sur la part main d'œuvre de la production immobilisée, le réalisé est supérieur à la trajectoire prévue sur TURPE 4.

L'écart de [confidentiel] constaté s'explique par :

- Une augmentation des heures pointées par une main d'œuvre plus chère (en raison de l'augmentation des projets SI nécessitant l'utilisation d'une main d'œuvre moins bon marché)

Détail de l'évolution des profils pointant leurs heures sur les investissements réseaux, logistiques et SI :

Les plages A à F sont présentées par ordre de coût de la main d'œuvre croissant. La plage A représentant la tranche la moins chère et la plage F, la plus chère.

[Confidentiel]

[Confidentiel]

[Confidentiel]

On observe sur les projets réseaux, sur les tranches B et C, une évolution relativement significative en nombre d'heures pointées. [Confidentiel]

[Confidentiel]

3.1.2 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses RTE : pour construire la trajectoire TURPE 5 de la production immobilisée partie main d'œuvre, RTE a retenu une proportion [Confidentiel] des investissements bruts prévisionnels (basé sur une observation de la moyenne historique 2013-2015).

La revue des investissements est hors scope de notre audit ; néanmoins, nous avons été en mesure de valider le montant des investissements retenus pour le prévisionnel 2016, à partir de la "Délibération de la CRE du 3 décembre 2015 portant approbation du programme d'investissements de RTE pour 2016", et donc le montant inscrit pour le probable 2016 dans le dossier tarifaire TURPE 5.

Conclusion H3P

Sur la période tarifaire TURPE 4 (réel 2013-2015), la part MO des investissements bruts ressort à [confidentiel]. Pour la construction du TURPE 5, RTE a retenu [Confidentiel] des investissements bruts ce qui est en ligne avec l'historique TURPE4.

Les investissements étant hors scope de notre audit, nous ne sommes pas en mesure de valider le montant retenu pour la trajectoire TURPE 5 et donc le correct montant de la production immobilisée part main d'œuvre qui en découle.

Nous invitons la CRE à valider le montant des investissements bruts inscrits sur la période 2017-2020.

3.2 Part hors main d'œuvre de la production immobilisée

On note une diminution de -23,2 % de la part hors main d'œuvre de la production immobilisée sur 2013-2015 :

[Confidentiel]

3.2.1 Ecart entre Réel et BP TURPE 4

La part hors main d'œuvre étant principalement constituée des écritures de stocks (80% du poste), c'est l'optimisation logistique mise en place chez RTE, et permettant des livraisons de matériel directement sur chantier qui explique la décroissance du poste "utilisation de stocks" et donc de la production immobilisée HMO sur la période. En effet, les livraisons directes sur chantier impliquent qu'il n'est plus nécessaire de passer des écritures de stocks concernant ces matériels. Les autres catégories de charges sont restées stables sur la même période.

Evolution de la part HMO de la production immobilisée

[Confidentiel]

[Confidentiel]

[Confidentiel]

[Confidentiel]

[Confidentiel]

3.2.2 Trajectoire TURPE 5

Hypothèses RTE :

Pour l'établissement de la trajectoire TURPE 5, RTE a retenu, pour la production immobilisée hors main d'œuvre, une proportion [Confidentiel] par an des investissements bruts.

La part HMO en production immobilisée est fortement dépendante de la part relative à l'utilisation des stocks (entre 75 - 80 % de la production immobilisée HMO) comme vu précédemment.

En 2015, la part de stocks s'est légèrement infléchie (vs. Années précédentes) du fait notamment de livraisons en direct sur chantiers. [Confidentiel]

On observe que la trajectoire démarre d'un point haut [Confidentiel] qui semble plus proche du montant réalisé 2014 [Confidentiel] que de celui du réalisé 2015 [Confidentiel]. Ainsi, même si le taux appliqué est inférieur à la moyenne observé, la trajectoire reste supérieure à celle qui avait été élaborée sur TURPE 4.

Conclusions H3P

Sur la période tarifaire TURPE 4 (réel 2013-2015), la part HMO des investissements bruts ressort à [confidentiel]. Pour la construction du TURPE 5, RTE a retenu [Confidentiel] des investissements bruts (réel 2014-2015 pour tenir compte de la réduction des stocks à compter de 2015) ce qui est légèrement en deçà de l'historique TURPE4.

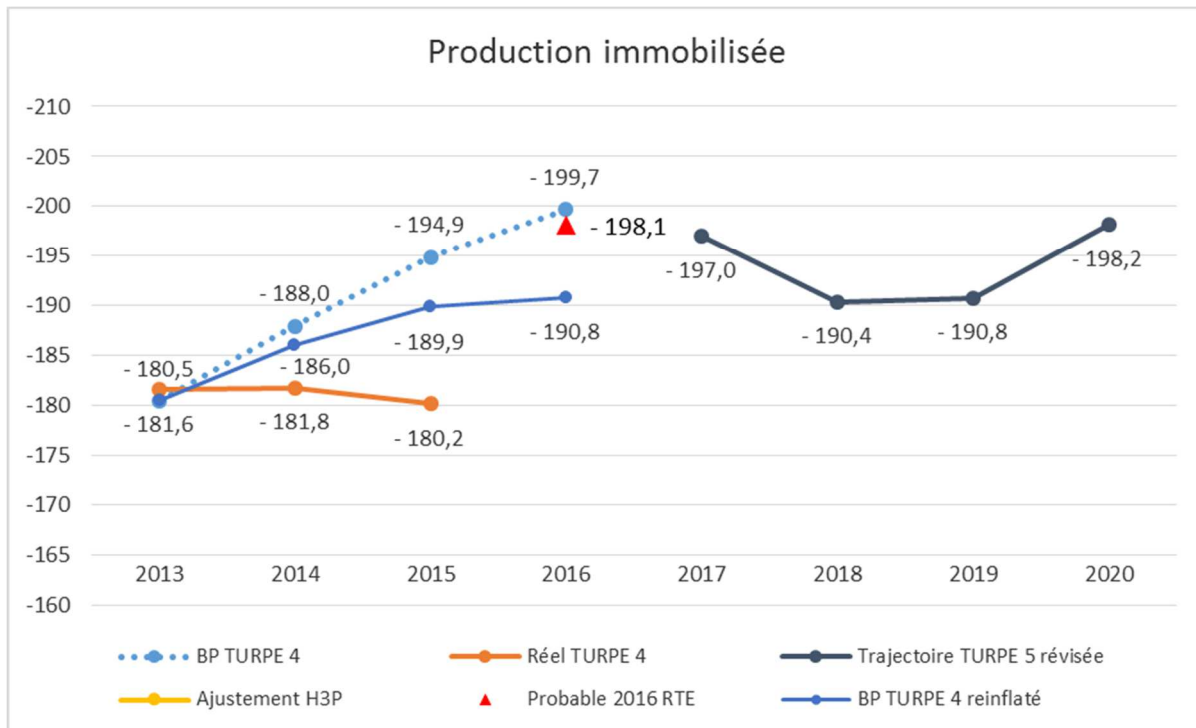
Les investissements étant hors scope de notre audit, nous ne sommes pas en mesure de valider le montant retenu pour la trajectoire TURPE 5 et donc le correct montant de la production immobilisée part hors main d'œuvre qui en découle.

Toutefois le niveau [Confidentiel] des investissements bruts retenu, qui tient compte de la baisse des stocks observée en 2015, nous paraît cohérent.

Nous invitons la CRE à valider le montant des investissements bruts inscrits sur la période 2017-2020.

4. Trajectoire TURPE 5 révisée

4.1 Evolution de la production immobilisée TURPE 4 et Trajectoire TURPE 5



La révision de la trajectoire de CAPEX conduit à une actualisation de la trajectoire de production immobilisée de -23 M€.

4.2 Part main d'œuvre de la production immobilisée

[Confidentiel]

RTE a ajusté sa trajectoire de CAPEX à la baisse, la trajectoire de la part main d'œuvre de la production immobilisée est par conséquent révisée à hauteur de -14,3 M€ (le taux [Confidentiel]).

4.3 Part hors main d'œuvre de la production immobilisée

[Confidentiel]

RTE a ajusté sa trajectoire de CAPEX à la baisse, la trajectoire de la part hors main d'œuvre de la production immobilisée est par conséquent révisée à hauteur de -8,5 M€ (le taux [Confidentiel]).

Partie 6 - Indicateurs de performance

1. *Processus de détermination des indicateurs de performance RTE*

1.1. *Processus de suivi budgétaire chez RTE*

La détermination d'indicateurs de performance se fait au niveau des Directions de RTE. Au sein de RTE, coexistent 20 directions de tailles différentes : les principales directions sont les Directions Maintenance et Développement & Ingénierie.

Ces indicateurs s'inscrivent dans le cadre d'un processus itératif qui débute sur l'année N-1 par l'expression des besoins des Directions.

Les contrats de performance pour la période N à N+2, sont remontés en octobre, à la Direction du Contrôle de Gestion (DCG). Les Directions et la DCG échangent sur le contrat de performance afin d'établir un projet qui pourra être soumis au COMEX.

Chaque contrat de performance détaille :

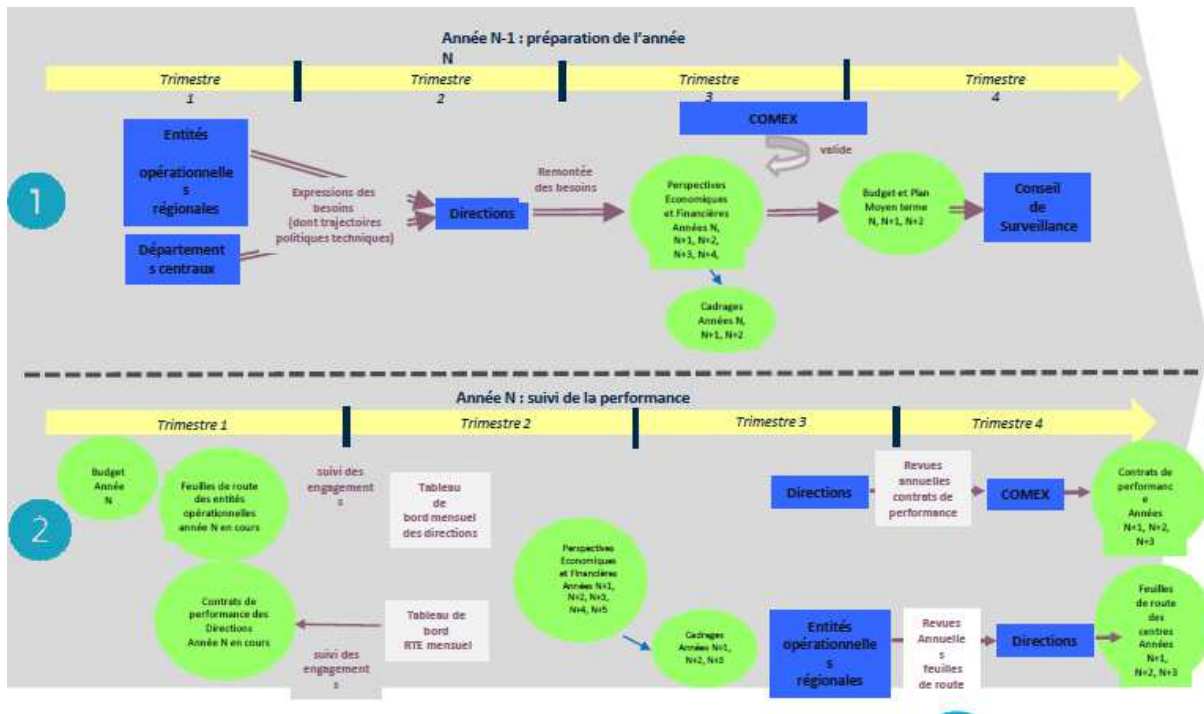
- Le bilan de l'année en cours (N-1)
- Les ressources (financières et humaines) de l'année en cours (N-1)
- Les priorités de la Direction sur N à N+2
 - Actions et projets majeurs N à N+2,
 - Les ressources nécessaires pour mener à bien ces projets.
- Les indicateurs de performance sont présentés en annexe :
 - Bilan N-1,
 - Engagement contrat de performance N à N+2.

En parallèle, courant Q3 N-1, les Directions travaillent sur les perspectives à 5 ans.

En novembre, chaque direction présente son projet de contrat au COMEX avec, le cas échéant, des demandes de besoins complémentaires identifiés depuis l'été. Dans les contrats de performance, les Directions indiquent les indicateurs qu'elles suivent, puis le COMEX (sur proposition du Contrôle de Gestion) décide quels indicateurs seront dans le tableau de bord mensuel (voir ci-après reporting mensuel).

En dernier ressort, les contrats de performance avec cadrage N, sont validés par le Conseil de Surveillance.

Le processus global est schématisé ci-après :



1.2. Détermination et suivi des indicateurs

Les indicateurs suivis sont de deux natures :

- financières
- non financières (indicateurs de performance suivis par les métiers), tels que les indicateurs techniques :
 - Exemple : TCE : temps de coupure équivalent (indicateur phare pour la qualité de l'électricité - à noter que RTE a une incentive sur cet indicateur)

Les indicateurs diffèrent selon l'activité et la maturité du département.

Exemple : Les indicateurs de la Direction du Développement Durable sont notamment :

- Le nombre de réunions organisées sur ce sujet avec les différentes Directions,
- Le nombre d'actions menées sur le sujet.

Le Département Contrôle de Gestion est en charge du suivi des indicateurs et s'assure que les indicateurs sont :

- bien adaptés et pertinents,
- s'inscrivent dans la continuité d'une année sur l'autre,
- compris de tous.

1.3. Reporting mensuel RTE

Chaque mois, un document intitulé "tableau de bord RTE" est préparé et présenté au COMEX de RTE.

L'ensemble des indicateurs transmis au COMEX est préalablement validé par les directions concernées.

Copie du reporting de février 2016 nous a été communiquée pendant notre intervention.

2. Les indicateurs de performance à suivre dans le cadre de TURPE 5

L'analyse des charges d'exploitation de RTE (hors charges d'exploitation liées au système électrique), nous a amenés à réfléchir aux indicateurs de performance que RTE devrait suivre mensuellement ou trimestriellement.

Le suivi de ces indicateurs aurait comme finalité d'identifier d'une année sur l'autre tout écart par rapport à la trajectoire TURPE. La liste présentée ci-après est exhaustive. Certains de ces indicateurs sont déjà suivis par RTE lors du reporting mensuel ou dans le cadre des échanges annuels avec la CRE.

2.1. Indicateurs financiers

Nom de l'indicateur	Objectif	Définition
Suivi OPEX TURPE	Identification d'éventuelles variances entre les données réelles de l'exercice et le BP	<p>Sur base des données comptables réelles de N : Comparatif des OPEX réelles de N vs. BP TURPE, par poste de charges => analyse et justification des écarts par RTE</p> <p>Sur base des données comptables réelles de N et N+1, N à N+2 ou N à N+3 : Comparatif des OPEX réelles cumulées à fin N+1, N+2, N+3 vs. BP TURPE cumulé à fin N+1; N+2, N+3, par poste de charges et re-Projection sur N+1, à N+3 (selon les années restantes) de l'atterrissage à fin TURPE vs. BP TURPE, par poste de charges => analyse et justification des écarts par RTE</p>

2.2. Indicateurs de suivi budgétaire

Nom de l'indicateur	Objectif	Définition
Suivi des investissements	Identifier d'éventuels écarts par rapport aux montants validés par la CRE	<p>Présenter par type d'investissements (SI, Immobilier & Logistique):</p> <ul style="list-style-type: none"> - le niveau N, comparativement à la trajectoire TURPE, - la trajectoire N+1 à N+3 révisée, comparativement à la trajectoire TURPE. <p>=> analyse des écarts par RTE</p>
Suivi des engagements DEXHMO hors SM	Identifier d'éventuels écarts par rapport aux montants du TURPE	<p>Présenter, par type de charges et par politiques techniques (pour les dépenses sur travaux) /</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réel N - le cumul à fin N - la trajectoire TURPE - l'écart entre réel et trajectoire - Le probable N+1 - la trajectoire révisée N+1, N+2, N+3 vs. trajectoire initiale N+1, N+2, N+3

2.3. Indicateurs de suivi des effectifs

Nom de l'indicateur	Objectif	Définition
Suivi des effectifs	Identifier d'éventuels écarts par rapport aux engagements du TURPE pour les effectifs statutaires, non statutaires, effectifs en absence de fin de carrière, départs à la retraite et flux IEG de l'exercice	Présenter, de manière comparative avec le TURPE, les effectifs suivants à fin N: - Effectif total - Effectif statutaire - Effectif non statutaire - Absence de fin de carrière - Départs en retraite - Flux IEG
		Présenter, de manière comparative avec le TURPE pour les années N+1, N+2, N+3, les prévisions révisées d'effectifs : - Effectif total - Effectif statutaire - Effectif non statutaire - Absence de fin de carrière - Départs en retraite - Flux IEG

2.4. Indicateurs de suivi développement & ingénierie

Nom de l'indicateur	Objectif	Définition
Volumes d'ouvrage - Réducteurs de mesure	Suivi des travaux sur ouvrages Remplacement des réducteurs de mesure des familles prioritaires	- Présenter, à fin N, le nombre de réducteurs de mesure remplacés, par rapport à la trajectoire TURPE. Indiquer les prévisions révisées de remplacements sur N+1 et à échéance fin TURPE => analyser les écarts
Volumes d'ouvrage - transformateurs de mesure	Suivi des travaux sur ouvrages Remplacement des transformateurs de mesure	- Présenter, à fin N, le nombre de transformateurs de mesure remplacés, par rapport à la trajectoire TURPE. Indiquer les prévisions révisées de remplacements sur N+1 et à échéance fin TURPE => analyser les écarts
Sécurisation mécanique	Suivi de l'avancement du programme technique sécurisation mécanique	

[Confidentiel]

Gestion des actifs	Permettre à la CRE de suivre l'évolution année par année compte tenu de la gestion dynamique de la politique de gestion des actifs par RTE.	Etablissement d'un reporting sur la gestion des actifs. Présenter un suivi financier (en M€) et en volume (par nombre d'ouvrages remplacés, reconstruits,...) à fin N vs. TURPE: Ce suivi devra être établi par type d'ouvrages (LA, LS, postes,...) L'éventuelle trajectoire révisée à la fin du TURPE devra être indiquée => analyse des écarts par RTE
--------------------	---	---

2.5. Indicateurs de suivi de la maintenance

Nom de l'indicateur	Objectif	Définition
Dépenses de maintenance	Permettre à la CRE de suivre l'évolution année par année des dépenses de maintenance	<p>Etablissement d'un reporting sur les dépenses de maintenance</p> <p>Présenter un suivi financier (en M€) et en volume (par nombre d'ouvrages réparés,..) à fin N vs. TURPE, pour les poches de dépenses supérieures à 5 M€.</p> <p>Ce suivi devra être établi par type d'ouvrages (LA, LS, postes,...)</p> <p>L'éventuelle trajectoire révisée à la fin du TURPE devra être indiquée</p> <p>=> analyse des écarts par RTE</p> <p>Présenter un indicateur d'avancement des travaux, pour certaines sous-politiques telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le renouvellement des batteries : <p>[Confidentiel]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peinture : nombre de postes prévus dans T5 à repeindre vs. réel - indicateur long terme - Peinture : recensement des pylônes repeints à fin N vs. nombre total de pylônes
Gains de performance sur poches de dépenses	Identifier les gains de performance sur poches de dépenses	<p>Identification et présentation, en M€, des gains de performance obtenus par poche de dépenses, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la prévention des vols - suivi du nombre de vols sur les postes équipés de caméras de surveillance
Fiabilisation de la documentation stockée (Dox)	Suivi de l'avancement de la sous-politique	<p>Suivi de la remise à jour des plans de liaisons souterraines afin de respecter l'obligation réglementaire (loi anti-endommagement).</p> <p>Nombre de plans passés en classe de précision A, à fin N.</p> <p>% d'avancement à fin N vs. objectif de 100% d'ici 2019 pour les zones urbaines et 2026 pour le reste du réseau.</p>

2.6. Indicateurs de gestion Immobilière & Logistique

Nom de l'indicateur	Objectif	Définition
Suivi des projets majeurs	Synthétiser l'état d'avancement des projets immobiliers majeurs (type regroupements des immeubles parisiens, projet Jonage, ..)	Pour chaque projet majeur, présenter: - l'état d'avancement du projet - la deadline initiale et révisée (le cas échéant) - les problèmes identifiés - le suivi financier par rapport à la trajectoire TURPE - identifier les éventuels surcoûts ou gains par rapport à la trajectoire
Suivi des désinvestissements	Suivi du programme de cession des biens en propre	Présenter l'évolution des biens en propre, en distinguant le foncier et le logement (stock début période, cessions, stock fin de période). Comparaison avec trajectoire TURPE => analyse des écarts.
Suivi des charges immobilières financières	Suivi des investissements et des produits d'exploitation	Présenter les investissements et des charges d'exploitation de la DIL par nature, avec comparaison par rapport à la trajectoire TURPE, et analyse des écarts : - Investissements DEXHMO : - Loyers - Tertiaire - Résidentiel et Fonciers - SIO - Coûts traverses Présentation de la trajectoire N+1 N+2, N+3 révisée le cas échéant
Suivi de la flotte hélicoptée	Suivi du programme de gestion de la flotte hélicoptée	Présenter l'évolution des biens en propre (stock début période, cessions / acquisitions, stock fin de période). Comparaison avec trajectoire TURPE => analyse des écarts.
Suivi de la flotte de véhicules	Suivi du programme de gestion de la flotte de véhicules	Présenter l'évolution des biens en propre par type de véhicule (stock début période, cessions / acquisitions, stock fin de période). Comparaison avec trajectoire TURPE => analyse des écarts.

2.7. Indicateurs de R&D et Innovation

Nom de l'indicateur	Objectif	Définition
Suivi dépenses R&D	Suivi budgétaire de l'engagement CRE, net de subventions (indicateur déjà en place présenté annuellement à la CRE)	[Confidentiel]

2.8. Indicateurs des dépenses SIT

Nom de l'indicateur	Objectif	Définition
Suivi des projets SIT majeurs	Synthétiser l'état d'avancement des projets SIT majeurs (type Inuit, ..)	Pour chaque projet majeur, présenter: <ul style="list-style-type: none"> - l'état d'avancement du projet - la deadline initiale et révisée (le cas échéant) - les problèmes identifiés - le suivi financier par rapport à la trajectoire TURPE - identifier les éventuels surcoûts ou gains par rapport à la trajectoire
Suivi des dépenses SIT	Suivi budgétaire des programmes SIT	[Confidentiel]

Partie 7 - Liste des annexes

1 Abréviations utilisées dans ce rapport

Acronyme	Définition
CRE	Commission de Régulation de l'Energie
HMO	Hors main d'œuvre, ce qui correspond à des matériels, logiciels ou prestations externes
MO	Main d'œuvre
OPEX	Charges d'exploitation
TURPE	Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité -les termes TURPE 4 et TURPE5 seront utilisés selon la période étudiée
SIO	Service Immeubles & Occupants
SIT	Système d'information et télécoms
VNC	Valeur Nette Comptable des actifs

2 Personnes rencontrées lors de notre intervention

Nos principaux interlocuteurs au sein de RTE furent (par ordre alphabétique) :

Nom	Fonction	Email
M. Audouard	Responsable tarif et régulation	[Confidentiel]
Mme Champagne	DAF - Membre du Directoire	[Confidentiel]
M. Olivier	Responsable de la branche synthèse financière	[Confidentiel]
M. Papon	Finances, Achats, Système d'Information et Télécommunications	[Confidentiel]
Mme de Pommerol	Adjointe au Directeur Département Contrôle de Gestion	[Confidentiel]
M. Regairaz		[Confidentiel]
M. Rieu	Directeur du département Contrôle de Gestion	[Confidentiel]
M. Rivière	Directeur du département Immobilier & Logistique	[Confidentiel]
M. Thouvenin		[Confidentiel]
M. Trouilly	Direction Finances / Département Contrôle de Gestion	[Confidentiel]
Certains membres des équipes des directions : Finances, Contrôle de gestion, Immobilier & Logistique		

3 Documentation mise à notre disposition

Phase 1 - Audit réel 2013-2015 et trajectoire TURPE 5

- Balance Générale 2010 à 2015
- Comptes annuels 2013 à 2015
- Présentation du dossier tarifaire TURPE 5
- Actualisation du budget 2016
- Présentation de l'outil [Confidentiel]
- Table de correspondance comptabilité / agrégats TURPE 5

- **Autres achats de matériels et services**
 - Décomposition des autres achats TURPE 4
 - Fichier réel TURPE 4 et traj TURPE 5
 - Présentation de l'effet prix
 - Consensus Forecasts de septembre 2015 et juin 2015

- **Sécurisation mécanique**
 - Présentation des politiques de sécurisation mécanique et des dépenses associées prévues sur TURPE 4

- **Dépenses contrôlables hors sécurisation mécanique**
 - **Travaux sur programme**
 - Présentation des gains de productivité de la maintenance sur la période 2008-2014
 - Détail par sous politique technique du réel TURPE 4 et trajectoire TURPE 5
 - Bilan TURPE 4 - réalisé par sous politique technique
 - **Immobilier**
 - Présentation de la gestion de l'immobilier de RTE
 - Présentation de la flotte de véhicules
 - Note interne sur la qualification comptable des dépenses relatives à l'immobilier
 - **R&D**
 - Bilan annuel R&D 2013 à 2015
 - **Systèmes d'informations**
 - Présentation rapport final audit SI
 - Rapport final Audit SI
 - Détail financier de la trajectoire TURPE 4 et TURPE 5 du projet INUIT
 - Evolution des dépenses en OPEX et CAPEX des SI sur 2013-2020

- **Charges de personnel**
 - Fiche actuariaire PMT 2014-2020
 - Hypothèses France PMT 2016-2019 d'EDF
 - Présentation charges à payer Compte Epargne Temps
 - Fichier rémunération principale volume / prix
 - Présentation GVT négatif

- **Impôts et taxe**
 - Déclaration IFR 2013-2015
 - Déclaration IFAP 2013-2015

- **Autres charges opérationnelles**
 - Présentation des autres charges

- **Autres postes à déduire**
 - Présentation des autres produits

- **Produits de prestations**
 - Présentation des recettes et charges de prestations
 - Tableau récapitulatif des contrats de prestations
 - Rapport sur les filiales de valorisation de RTE
- **Production immobilisée**
 - Présentation de la production immobilisée chez RTE

Phase 2 - Benchmark

- Rapport 2014 comparaisons internationales
- Présentation RIIO baselin databook de NationalGrid
- Rapport sur la régulation incitative appliquée au transport de l'électricité de Microeconomix
- Rapport sur la régulation incitative de la qualité de service des gestionnaires de réseaux électriques et gaziers

Phase 3 - Indicateur de performance

- Exemple de contrats de performance
- Présentation du tableau de bord mensuel de RTE

30 rue des Mathurins
75 008 Paris

T. : 01.44.57.09.02
F. : 01.44.57.09.10

Jean-benoit.monnois@h3p.com

www.h3p.com

